

Les écoles d'architecture et de paysage dans leur territoire

Sous la direction de
Roberta Borghi et Stéphanie de Courtois

Cet ouvrage est issu du 3^e séminaire Ville Territoire Paysage, journées d'études du réseau VTP des enseignants des écoles nationales supérieures d'architecture et de paysage, sous l'égide du BRAUP au ministère de la Culture.

Le séminaire a reçu le soutien du Service de l'architecture de la Direction régionale des affaires culturelles d'Île-de-France, et de Versailles Grand Parc, dans le cadre de la première Biennale d'architecture et de paysage organisée à Versailles de mai à juillet 2019.

Le séminaire a été organisé conjointement par l'École nationale supérieure de paysage de Versailles ENSP-Versailles et par l'École nationale supérieure d'architecture de Versailles ENSA-Versailles, et en particulier par leurs laboratoires de recherche respectifs, le LAREP et le LéaV.

Comité scientifique : Roberta Borghi (LéaV), Stéphanie de Courtois (LéaV), Yves Petit-Berghem (LAREP), Roland Vidal (LAREP), Luc Vilan (LéaV).

Comité d'organisation : Roberta Borghi (LéaV), Stéphanie de Courtois (LéaV), Roland Vidal (LAREP)

Les journées ont eu lieu à l'ENSP de Versailles et à l'ENSA de Versailles les 13 et 14 juin 2019

Directrice du LéaV et de la collection :
Nathalie Simonnot

Directrices de l'ouvrage :
Roberta Borghi et Stéphanie de Courtois

Secrétariat de rédaction :
Clara Delannoy

Publication du LéaV, 2022

Image de la couverture © Roland Vidal

Images p. 69, 107, 123, 139, 157, 171, 183, 211, 215, 219, 223 © Roberta Borghi

L'ouvrage a bénéficié du soutien de l'École nationale supérieure d'architecture de Versailles et du laboratoire de recherche LéaV

ISBN : 978-2-9578793-0-4

**Les écoles
d'architecture
et de paysage
dans leur
territoire**
Actes du 3^e
séminaire
du réseau VTP,
Versailles 2019

Enseigner le champ Ville, Territoire, Paysage.
Séminaire VTP3 de Versailles

Sous la direction de
Roberta Borghi et Stéphanie de Courtois

Sommaire

TERRITOIRE ET PATRIMOINE

P. 7

Introduction.
Roberta Borghi et Stéphanie de Courtois

P. 18

Comment Versailles façonne l'enseignement
du projet à l'École nationale supérieure
du paysage de Versailles ? Retour sur l'atelier
« Créer un lieu dans la ville. Versailles »
(1999-2018).
Sonia Kervel, Marie-Hélène Loze et Sylvie Salles

P. 28

Du monument au paysage. Interroger le territoire
de l'École nationale supérieure d'architecture
de Versailles par le biais du tourisme.
Roberta Borghi

P. 40

Lecture critique paysagiste in situ. Le Valibout
à Plaisir, entre histoire et projet,
proximité et mise en perspective, École nationale
supérieure du paysage de Versailles.
Bernadette Blanchon et Cécile Mattoug

P. 54

Une petite ville à la recherche de son territoire
perdu. Stratégie urbaine et stratégie territoriale
en Île-de-France : le cas de Magny-en-Vexin.
Roland Vidal et Luc Vilan

P. 67

Architectures et paysages de l'eau,
un atelier mutualisé à l'École nationale supérieure
d'architecture et de paysage de Lille.
Juliette Pommier et Annie Tardivon

P. 79

Les diasporas en projets : spatialités et matérialités.
Un enseignement de projet de master 1 et 2
à l'École nationale supérieure d'architecture
de Paris-Malaquais.
Anne Bossé et Ariane Wilson

P. 93

Architecture, Archéologie, Agriculture.
Un workshop d'initiation au projet de paysage
au pied de l'Etna. Università degli Studi
di Catania / École nationale supérieure
de paysage de Versailles.
Simona Calvagna et Pierre Donadieu

P. 105

Une réinterprétation des *chinampas*
de Xochimilco :
intervenir sur un patrimoine vivant.
Valentina Vega

P. 117

Le rôle de la réinterprétation du patrimoine
culturel et bâti dans le développement
urbain et local durable. Cas de la cité nouvelle
Tafilelt dans la vallée du M'Zab.
Imen Denche, Samira Debache et Antonio Fede

P. 121

Tétouan, ville linéaire. Une réflexion à l'échelle
du territoire, entre description et projet.
Université Libre de Bruxelles / École nationale
d'architecture de Tétouan.
Victor Brunfaut et Bertrand Terlinden
(en collaboration avec Hakim Cherkaoui)

TERRITOIRE, ÉCOSYSTÈME, GOUVERNANCE

P. 125

Désirer la ville moyenne. Le studio de projet
« L'Autre ville » entre enquêtes et projets,
École nationale supérieure d'architecture
de Paris-Malaquais.
Patrick Henry et Amélie Nicolas

P. 137

Estuaire (s), Expérimentations dans le suburbain.
Situations, outils et postures. École nationale
supérieure d'architecture de Nantes.
Éric Chauvier et Chérif Hanna

P. 143

Regards croisés sur un chantier pédagogique :
la « rénovation verte » du quartier
de Belle-Beille à Angers.
Morgane Bourigault, Hervé Davodeau
et Élise Geisler

P. 155

Archi-écritures et Pay[s]ages en projet.
Recherches et ateliers d'architecture et de paysage.
LabVTP Laboratoire Ville-Territoire-Paysage,
Faculté d'Architecture – Uliege (BE).
Rita Occhiuto, Marc Goossens, Bénédicte Henry,
Paul Hautecler, Elisa Baldin, Karel Wuytack
et Aurélie Peeters

P. 169

L'expérience pédagogique et de recherche
action de l'Atlas métropolitain (2010-2015)
et ses évolutions. De l'Atlas métropolitain
du département « Architecture ville et Territoire »,
au projet pédagogique du domaine
d'étude « Architecture et Territoires
Méditerranéens », École nationale supérieure
d'architecture de Marseille.
Laurent Hodebert et Alexandre Field

P. 181

L'iconographie des atlas de paysages :
un outil pédagogique pour la transmission
de la connaissance paysagère ? Le cas des
atlas paysagers de la région Grand Est (France).
Joe Abi Hayla, Jean-Pierre Husson
et Yves Petit-Berghem

P. 193

Processus, dynamiques spatiales, hydrosystèmes
et expériences européennes du projet
de territoire. Un atelier de l'École nationale
supérieure d'architecture et de paysage de Lille.
Armelle Varcin et Jean-Marie Choquelle

P. 209

Un urbanisme du contact : apprendre
à Doulon-Gohards. École nationale supérieure
d'architecture de Nantes/Université de Nantes.
Sabine Guth et Petra Marguc

P. 213

Territoire producteur de sens. Stratégies
de développement pour le territoire transfrontalier
du Grand Genève. École nationale supérieure
d'architecture de Grenoble - Master Aedification,
Grands Territoires, Villes, 2015-2018.
Frédéric Dellinger et Julie Martin

P. 217

Les écoles et leur territoire,
conclusion du séminaire.
Pierre Donadieu

P. 221

Biographies des auteurs



Visite dans la plaine de Versailles lors du séminaire VTP3 2019. © Roberta Borghi

Les écoles d'architecture et de paysage dans leur territoire. Enseigner le champ Ville, Territoire, Paysage. Séminaire VTP3 de Versailles

Roberta Borghi et Stéphanie de Courtois

Deux ans et une pandémie après le séminaire organisé à l'ENSA et à l'ENSP Versailles en juin 2019, cet ouvrage recueille les articles issus des contributions de la troisième rencontre du réseau « Ville, Territoire, Paysage », organisée en lien avec la première Biennale d'architecture et de paysage de la région Île-de-France. Ces journées voulues par les deux écoles de projet versaillaises ont reçu le soutien de la DRAC (Direction régionale des affaires culturelles) d'Île-de-France et de Versailles Grand Parc, la communauté d'agglomération et l'appui d'un conseil scientifique, sous l'impulsion commune des deux directrices de l'ouvrage, de Roland Vidal de l'ENSP Versailles/Larep et de Luc Vilan, ENSA Versailles/LéaV. Depuis six ans, le réseau « Ville, Territoire, Paysage » organise des séminaires interdisciplinaires qui ont pour objectif d'interroger les savoirs et les pratiques portés par les enseignements du champ Ville et Territoire des écoles nationales supérieures d'architecture et de paysage. La dynamique de travail collégial activée par ces séminaires permet à la fois de partager des réflexions et des pratiques et de constituer une force de proposition dans le processus de renouvellement de ce champ disciplinaire.

Les deux premiers séminaires, organisés aux Grands Ateliers de l'Isle-d'Abeau en mars 2015 et à l'ENSAP de Lille en novembre 2016, ont lancé le réseau, esquissé un premier bilan sur les expériences d'enseignement du projet aux échelles urbaine, territoriale et paysagère et interrogé le rapport entre recherche et projet.

La dynamique activée par la Biennale d'architecture et de paysage et la participation importante des deux écoles organisatrices ont motivé le réseau VTP à choisir Versailles comme hôte de son 3^e séminaire. Tous les participants ont ainsi pu profiter des pistes ouvertes par les commissaires des expositions et de la réflexion transversale sur le rapport entre la ville et la nature à partir de deux propositions : « Le goût du paysage », côté ENSP (commissaire Alexandre Chemetoff),

a enquêté sur le potentiel nourricier du paysage, tandis que « Augures. Immersion et perspectives dans la métropole climatique qui vient », côté ENSA Versailles (commissaire Djamel Klouche), a retracé les signes de nouvelles manières de lire et écrire la métropole à travers trois entrées principales : le climat, l'accélération et la décélération, et le commun. Les sites des deux écoles, ainsi ouverts à tous publics et en lien avec les deux laboratoires de recherche (LéaV à l'ENSA Versailles et Larep à l'ENSP de Versailles) ont donc accueilli les deux séances plénières du séminaire. Des visites de terrain, de la Plaine de Versailles aux expositions de la Biennale, ont également caractérisé ce séminaire qui a fait des territoires, et des influences réciproques qu'ils entretiennent avec la pédagogie, son sujet principal.

Afin d'avoir un retour le plus large et diversifié possible, le séminaire s'est adressé aux enseignants-chercheurs des ENSA(P) françaises, mais aussi à d'autres institutions d'enseignement supérieur de l'architecture, urbanisme et paysage des pays voisins, tous champs confondus (TPCAU, SHS, etc.), incluant d'autres disciplines universitaires (géographie, écologie, sciences de l'éducation, psychologie cognitive, etc.). Les échanges au sein du comité scientifique du réseau dans la définition de l'appel à projet et le choix des intervenants et des auteurs de posters ont permis le partage le plus ouvert possible d'expériences et de questionnements ; que chacun de ses membres en soit remercié.

Les écoles dans leurs territoires

Le rapport que les écoles d'architecture et de paysage développent avec leur territoire a été exploré à partir de deux angles d'attaque principaux : l'influence de la singularité des territoires sur les contenus et les modalités des enseignements, et l'apport des écoles aux dynamiques de projet de ces territoires. La question du rôle que la pédagogie se donne sur ces territoires a traversé cette exploration : comment les enseignants-chercheurs se positionnent-ils comme des acteurs légitimes, en tant que formateurs de futurs spécialistes du projet spatial, mais aussi en tant que contributeurs ou facilitateurs à l'animation de ces territoires ?

La notion de territoire a également été interrogée à partir des différentes manières dont elle est mobilisée au sein des enseignements à l'école

d'architecture et à l'école de paysage. Nombreuses sont les acceptions du mot « territoire », et variées sont les lignes que les usages du mot dessinent entre les aspects physiques, administratifs et humains. Avec la notion de « territoire » viennent celles de « frontière », de « limite », de « propriété », de « revendication », d'« enracinement », de « topographie » et de « climat » mais aussi celles d'une communauté de destins, d'outils, de ressources. Concrètement, l'analyse des territoires renvoie aussi aux questions de centralité et de périphéries, de réseaux et de mobilités. Autant de paramètres et phénomènes que l'enseignement du projet en architecture ou en paysage doit aborder pour permettre d'intervenir dans les territoires urbains, péri-urbains ou ruraux. L'ouvrage se compose d'une vingtaine d'articles qui veulent partager et regarder avec distance les expériences menées sur les territoires des écoles d'appartenance ou ailleurs, dans le cadre de partenariats et échanges internationaux.

Les contributions, dont certaines, plus courtes, sont issues des posters qui avaient été présentés¹, sont organisées suivant deux axes thématiques principaux, qui constituent les deux parties de l'ouvrage cherchant à explorer de nombreuses questions complexes :

- *Territoire et patrimoine*. De quelle manière le projet architectural, urbain et de paysage peut-il participer à la connaissance et à la révélation d'un territoire ? Quel rapport aux traces laissées par son histoire et par les sociétés qui l'ont habité ? Quelles formes de coexistence entre la préservation et la valorisation du patrimoine bâti et non bâti et la construction de nouvelles stratégies de transformation du territoire ? Comment solliciter, par le projet, des lectures du territoire en tant que bien commun ? Quel rapport aux notions d'identité, de mémoire, de local (A. Magnaghi et Société des territorialistes), de palimpseste (A. Corboz, 1983 ; S. Marot, 2010) ? Ou encore, comment imaginer des lieux et des pratiques touristiques qui favorisent une découverte du territoire suivant des temporalités, des échelles multiples (M. Gravari-Barbas, E. Fagnoni, 2013) ?

- *Territoire, écosystème, gouvernance*. Quelles interprétations des notions de biodiversité, de métabolisme urbain et territorial (S. Barles, 2002), d'anthropocène (P. Crutzen, 2000 ; J.-B. Fressoz - C. Bonneuil, 2013, B. Latour, 2015), de mésologie (A. Berque, 2000, 2014), d'écologie

territoriale, ou d'ingénierie du vivant ? Quel rapport au sol et au vivant comme moteurs de projet (B. Secchi, 1986 ; P. Viganò P. Mantziaras, 2016 ; M. Chalmandrier et *al.*, 2017 ; P. Donadieu et E. Remy, 2016 ; Y. Petit-Berghem, 2016) ? Comment aborder la question du climat dans sa relation au projet de territoire (G. Escourrou, 1991 ; B. Latour, 2015) ? Ou celles de l'analyse sociale et de la projection dans les territoires suburbains et ruraux ? Quelle gestion des mobilités ? Comment intégrer, à l'enseignement du projet, les acteurs institutionnels de la gouvernance locale, les acteurs non institutionnels et les tactiques habitantes ? Les auteurs doivent être ici remerciés pour avoir conjugué l'explicitation détaillée de leurs projets pédagogiques, la réflexion critique sur les catégories, visées et méthodes déjà élaborées dans d'autres champs proches, le questionnement du rapport au « projet », et à son enseignement et enfin la comparaison des dispositifs, des hypothèses, des corpus, des formes de résultats, et des apports à la pédagogie, mais aussi des apports aux territoires eux-mêmes et aux savoirs. Ils offrent ainsi une précieuse contribution à la réflexion sur les aspects théoriques, méthodologiques et épistémologiques des enseignements du champ Ville et Territoire, au moment où les architectes et paysagistes sont plus que jamais interpellés par les urgences écologiques et sociales qu'ont accrues les confinements successifs.

Territoire et patrimoine

En regardant dans le détail les contributions de chaque axe, les trois premières portent sur le territoire de Versailles, siège du séminaire. En tant que « modèle d'interrelation entre forêt, ville, agriculture, parc et château », ce territoire est une « ressource sans cesse renouvelée pour la pédagogie et une référence fondatrice pour des générations de paysagistes ». Les auteurs témoignent d'une expérience pédagogique, menée depuis plus de vingt ans à l'ENSP de Versailles, qui fonde le projet sur la géographie, l'histoire et la mémoire du site, à partir de la mesure et de l'expérience du terrain (Keravel, Loze, Salles). Sur le temps court d'un workshop international mené à l'ENSA Versailles, une deuxième contribution explore le rapport complexe entre le Domaine de Versailles et son territoire, au prisme des stratégies et des pratiques touristiques qui s'y opèrent. Le tourisme est interrogé en tant que moyen

de ré-enchantement et de questionnement des limites et des atouts du territoire, en dehors des images stéréotypées véhiculées par le tourisme de masse (Borghi).

Un patrimoine paysager plus ordinaire et moins connu du territoire versaillais, celui d'un ensemble de logements sociaux situé dans la commune de Plaisir, fait l'objet d'une troisième expérience pédagogique, menée à l'ENSP. Fruit d'un échange entre enseignement et bailleur social, ce travail montre comment le paysage urbain peut former un espace de négociation entre les ressources du milieu et les besoins des acteurs (Blanchon, Mattoug).

Deux autres articles questionnent, par l'expérience pédagogique, les origines du phénomène de déprise d'un territoire à partir de deux situations spatiales différentes : la première concerne la petite ville de Magny-en-Vexin, dans le PNR du Vexin français, qui voit sa centralité historique et la conservation de son patrimoine bâti mises en crise sous l'influence des mobilités induites par les grands systèmes métropolitains qui l'entourent. Basé sur une douzaine d'années de travail sur les petites villes rurales d'Île-de-France, cet atelier interroge la condition de centralité urbaine et territoriale face à la périurbanisation des territoires (Vidal, Vilan).

La deuxième situation concerne le port de Dunkerque, un territoire transfrontalier, au passé industriel important basé sur l'exploitation minière, qui fait face aujourd'hui à une profonde crise économique et au risque écologique lié à la submersion marine et à la montée des eaux. Proposant une « conception collaborative entre architectes et paysagistes », l'atelier réfléchit à la transformation du territoire au croisement de plusieurs enjeux : la valorisation de la mémoire productive du lieu, la préfiguration d'une nouvelle vocation culturelle et la gestion hydraulique face au risque écologique (Pommier, Tardivon).

Le sixième article étudie le territoire d'Île-de-France à travers les diasporas présentes, avec une lecture des « lieux, des pratiques, des parcours biographiques et spatiaux, des revendications politiques et quotidiennes ». Le territoire est ainsi approfondi dans sa capacité à accueillir des cultures venues d'ailleurs et à traduire les formes de ces cohabitations dans l'espace urbain (Bossé, Wilson).

Dans les deux articles qui suivent, la préservation d'une portion de paysage agricole ancien permet d'en approfondir le rôle fédérateur

dans l'affirmation d'une culture locale. Le premier revient sur un atelier intensif de projet mené sur un site archéologique du piémont de l'Etna, près de Catane, enclavé par le développement urbain des territoires qui l'entourent. Le travail de valorisation du patrimoine archéologique devient l'occasion d'une réflexion plus vaste sur le paysage qui l'accueille, à travers la lecture de ses traces matérielles et immatérielles. La trame des terrains agricoles, des chemins historiques reliant les anciens bourgs ruraux et les sites patrimoniaux, dialogue ainsi avec les récits des habitants et des étudiants (Calvagna, Donadieu).

Le second article documente une expérience de recherche et pédagogique sur les *chinampas* de Xochimilco au Mexique, un système agricole ancestral composé de parcelles cultivées, entourées par un réseau de canaux. Bien qu'inscrit sur la liste du Patrimoine mondial de l'Unesco depuis 1987, ce site est aujourd'hui menacé de disparaître pour deux raisons principales : le milieu urbain qui l'entoure nuit à sa vocation agricole et, en même temps, la reconnaissance patrimoniale internationale produit des phénomènes de tourisme peu propices aux habitants. Face à ce constat, la recherche documentaire sur l'histoire du site et l'atelier de projet participatif de construction d'un jardin suivant les techniques traditionnelles encouragent la conservation du paysage ancestral via la transmission d'une culture vivante locale (Vega).

Cette première partie de l'ouvrage se clôt enfin par deux expériences menées en Afrique du Nord, qui interrogent les rapports souvent complexes entre un modèle d'urbanisation et son application dans une situation territoriale et culturelle spécifique.

Lancée, à la fin des années 1990, par un promoteur privé issu d'une association à but non lucratif, la cité nouvelle Tafilet dans la vallée du M'Zab est aujourd'hui reconnue pour son approche respectueuse du patrimoine architectural local et en tant que modèle de développement urbain attentif aux dimensions socio-culturelle et environnementale. L'étude présentée approfondit le montage de cette opération exemplaire et retrace les origines de son ancrage dans le territoire d'insertion (Denche, Debache, Fede).

La relecture d'un projet de cité linéaire, élaboré sous le protectorat espagnol, pour la ville de Tétouan, au Maroc, est le sujet au cœur de l'atelier de projet mené dans le cadre d'un partenariat entre la faculté d'architecture La Cambre-Horta de Bruxelles et l'École nationale

d'architecture de Tétouan. La méthode expérimentée questionne les termes d'un paradoxe apparent : comment faire coexister un modèle de développement urbain basé sur une configuration spatiale plus ou moins déterminée – la ville linéaire – et une vision de la ville et du territoire en tant qu'entités complexes, mutables dans le temps et dans l'espace et expressions d'une dimension collective (Brunfaut, Terlinden, Cherkaoui) ?

Territoire, écosystème, gouvernance

La seconde partie de l'ouvrage s'ouvre avec deux contributions portant sur des territoires en situation de déclin ou de déprise économique et sociale. Un premier article explore le rôle de l'architecte et de l'architecture dans le processus de revitalisation de villes moyennes en décroissance. Les enquêtes de terrain menées en immersion à Dieppe et Nevers sont les premiers outils de connaissance et d'engagement de l'étudiant, futur architecte, vis-à-vis des besoins d'un territoire et de ses habitants ; l'atelier « l'Autre-ville » de l'ENSA Paris-Malaquais développe une posture de projet ouverte, qui va de l'élaboration des conditions de transformation à l'intervention sur des situations concrètes (Henry, Nicolas).

Un deuxième article interroge les nouvelles méthodologies et outils développés par le métier d'architecte pour « identifier, caractériser et projeter » sur des territoires périurbains et péri-métropolitains au caractère fragmenté. Le studio de projet sur l'estuaire de la Loire, mené à l'ENSA Nantes et co-encadré par un architecte et un anthropologue, propose une démarche expérimentale de projet qui s'appuie sur « l'analyse anthropologique immersive » et sur « l'articulation permanente de compétences ». Au-delà d'une réponse formelle ou programmatique, l'objectif pédagogique est de révéler la manière dont ces territoires sont habités et d'en comprendre les enjeux de transformation (Chauvier, Hanna).

La troisième contribution porte sur une expérience pédagogique menée sur le projet de rénovation verte du quartier de Belle-Beille à Angers. Fruit de 4 ans de partenariat entre l'école de paysage et la ville d'Angers, l'atelier de projet présenté révèle des influences réciproques intéressantes entre enseignement et gouvernance du territoire. Pour la ville, le travail avec les étudiants représente un « enjeu d'éducation populaire »,

un moyen de construire un réel processus de participation des habitants. Pour l'école, le partenariat avec la ville permet d'approfondir le changement d'image du quartier en cours, d'en interroger les contrastes internes et les objectifs de mixité sociale mis en avant par le projet de rénovation (Bourigault, Davodeau, Geisler).

Le quatrième article établit un bilan exhaustif des multiples thématiques, outils, méthodes de lecture et de projet du territoire, développés dans l'enseignement et dans la recherche à la faculté d'architecture de l'université de Liège. Trois éléments relient les expériences présentées : la « dimension historique » comme fondement du projet d'architecture et de paysage, le projet comme moyen de production de « connaissances pertinentes », et l'importance de « la recherche sur et par le projet ». Dans ce contexte, le paysage, le territoire et l'architecture deviennent le support pour la construction d'échanges fertiles entre espaces, échelles et disciplines (Occhiuto, Goossens, Henry, Hautecler, Baldin, Wuytack, Peeters).

Les enjeux de la représentation du territoire sont abordés dans les deux articles qui suivent à travers une interrogation de l'atlas en tant qu'outil de révélation et de transmission d'une connaissance des paysages français.

La première contribution porte sur la construction du projet de territoire pour la métropole Aix-Marseille-Provence, depuis l'évènement Marseille Provence 2013 – Capitale européenne de la culture jusqu'à la création de la métropole en 2016, avec la loi MAPTAM. La réalisation d'un atlas métropolitain – permettant de transcrire à la fois la « complexité, la richesse et la diversité des lieux et des paysages » de la métropole et les enjeux de l'aménagement de son territoire –, a fait l'objet, depuis 2010, de nombreuses recherches-actions et expériences pédagogiques au département « Architecture, Ville et Territoire » de l'ENSA Marseille. L'atlas travaille sur la connaissance et la représentation de ce qui existe et de ce qui est en projet à partir d'une méthode originale en quatre temps – l'expérience concrète du territoire (parcourir), la transcription de ce qui le constitue (cartographier), l'exercice du regard (photographier) et l'expérimentation par le projet (projeter) – (Hodebert, Field).

La seconde contribution interroge la valeur pédagogique des atlas de paysage en tant qu'outils de « transmission d'une connaissance paysagère » attentive aussi bien aux composants formels du territoire

qu'aux « perceptions sociales et culturelles » et aux « dynamiques paysagères ». Partant du constat que ces atlas sont conçus notamment pour un public de professionnels, le travail de recherche présenté compare les choix iconographiques mis en œuvre dans les atlas de la région Grand Est avec le but de comprendre leurs « qualificatifs pédagogiques » pour l'enseignement du paysage au grand public (Hayla, Husson, Petit-Berghem).

Une expérience développée pour sa part à l'ENSAP de Lille porte sur un atelier de master mené à deux voix, depuis dix ans, par une architecte et une paysagiste. Deux conditions déterminent chaque année le choix du site de projet : se trouver dans une ville européenne hors de France, jumelée avec Lille, et être près d'un cours d'eau majeur.

Le projet d'un nouveau quartier en zone inondable doit ainsi répondre à un double défi. D'un côté, le territoire éloigné, à l'étranger, impose aux étudiants de se confronter à une culture, à des dynamiques spatiales et à une manière d'habiter différentes et, par conséquent, d'adapter les outils de lecture et d'intervention dans le territoire. De l'autre côté, l'eau convoque des « enjeux multiscalaires », des « enjeux climatiques et écologiques », ainsi que des temporalités multiples (Varcin, Choquelle).

L'attention à cet emboîtement d'échelles du projet urbain et territorial est elle aussi au cœur des deux dernières contributions de l'ouvrage, qui invitent également à la mise en place d'une stratégie prospective. Le premier article présente un atelier de projet intensif, mené dans le cadre d'un master pluridisciplinaire associant l'ENSA Nantes, l'Institut de géographie et aménagement et la faculté de Droit et des Sciences politiques de Nantes. L'atelier demande à un groupe mixte de futurs architectes, géographes et juristes, d'intervenir sur le territoire de Doulon-Gohards, à la périphérie de Nantes, à partir d'une méthode fondée sur trois éléments principaux : le croisement des compétences et des connaissances propres à chaque discipline ; l'expérience de la réalité du terrain, par le moyen de l'observation et de l'analyse critique de l'existant ainsi que de l'échange avec les acteurs et les habitants ; l'élaboration d'une vision prospective à la grande échelle et, en même temps, la construction d'un élément concret qui active, par son insertion dans le territoire, des occasions de débat sur les transformations en cours (Guth, Marguc).

Le dernier article souligne combien les problématiques soulevées

par le territoire d'insertion de l'école orientent la pédagogie et permettent par la suite d'en tester les réponses sur d'autres territoires aux enjeux proches. Les dynamiques propres à une situation transfrontalière caractérisée par des milieux naturels fragilisés par l'effet des changements climatiques sont au cœur de l'expérience conduite, depuis quatre ans, au sein du master « Aedification – Grands Territoires Villes » de l'ENSA Grenoble. Plusieurs points rappellent les objectifs et les méthodes avancés dans d'autres articles, à commencer, tout d'abord, par la co-conception de l'atelier par un architecte et un paysagiste, avec une hybridation des échelles d'études et des outils de représentation ; ensuite, la définition du projet architectural en tant que processus en constante évolution (à rebours d'une réponse formelle et définitive), qui prend en compte de multiples dimensions du territoire (constructive, programmatique, paysagère, urbaine, stratégique, politique, écologique) (Dellinger, Martin).

Avant de céder la place aux contributions des auteurs, nous souhaiterions pour finir avancer quelques mots de synthèse sur les objectifs du séminaire et de l'ouvrage.

Si toutes les écoles d'architecture et de paysage présentes sur le territoire français n'ont pu participer, il faut souligner des ouvertures significatives à l'étranger, en Belgique, Italie, Suisse, Maroc, Algérie et Mexique. L'ensemble des propositions ici recueillies offre un panel plutôt riche et varié des approches pédagogiques développées sur les territoires de projet. Les étudiants architectes sont ainsi confrontés à une grande diversité de tissus sociaux, économiques et territoriaux : du nord dans le port de Dunkerque au sud avec le territoire métropolitain d'Aix-Marseille-Provence, du Grand Est à l'estuaire de la Loire entre Nantes et Saint-Nazaire, et par-delà les frontières politiques ou encore les fractures territoriales, avec des villes petites et moyennes en décroissance. Des expérimentations dans des villes et territoires étrangers permettent également de confronter les postures pédagogiques et de projet avec les spécificités d'autres territoires et d'autres cultures locales ; toutes témoignent de l'engagement des enseignants-chercheurs et de la place que les écoles et équipes pédagogiques se sont forgée parmi les acteurs territoriaux.

Ce recueil constitue un récit distancié d'expériences pédagogiques de formats également diversifiés dans leur composante temporelle :

certains enseignements ont activé de longue date des dynamiques d'école autour de thèmes et méthodes de travail sur le territoire, tandis que d'autres constituent des occasions ponctuelles d'un dialogue trop rarement possible avec les habitants, dans des territoires proches ou lointains, et de partage des travaux de recherche, en croisant les approches disciplinaires et professionnelles des enseignants.

En comparant ces différents apports, des points communs et des singularités émergent quant aux objectifs pédagogiques et aux méthodes de lecture et d'intervention sur le territoire. C'est sur ces points que se concentre la belle conclusion de Pierre Donadieu, afin d'identifier des constantes (mais aussi des spécificités locales, d'école ou disciplinaires) de l'enseignement en Ville, Territoire et Paysage.

Sans prétention d'établir un cadre exhaustif des pédagogies en cours dans ce champ disciplinaire, l'ouvrage s'inscrit dans la continuité des autres séminaires (et publications) du réseau VTP avec l'objectif d'offrir un terrain d'échanges entre enseignants-chercheurs sur les expériences menées et permettre ainsi d'identifier l'émergence de thèmes fédérateurs. À désormais deux ans de ce troisième séminaire, et face aux crises sanitaire et climatique que nous traversons, nous espérons que d'autres écoles accepteront de reprendre le témoin pour créer de nouvelles opportunités d'approfondir l'apport du champ Ville et Territoire à l'enseignement de l'architecture.

1. On pourra se reporter à l'ensemble des posters :
<https://topia.fr/2019/05/28/vtp3-posters/>

Mots-clefs : Territoire, patrimoine, enseignement, ville, paysage, politique publique.

Comment Versailles façonne l'enseignement du projet à l'École nationale supérieure du paysage de Versailles ?

Retour sur l'atelier
« Créer un lieu dans la ville.
Versailles » (1999-2018).

Sonia Keravel, Marie-Hélène Loze,
Sylvie Salles

Cet article propose de revenir sur un atelier de projet de première année (niveau Licence 3) de l'École nationale supérieure de paysage de Versailles (ENSP). Cet atelier porte sur le territoire versaillais et existe depuis une vingtaine d'années. Il a beaucoup évolué à travers la personnalité des enseignants, le regard des étudiants, et les transformations de la ville et de son territoire. Pour autant, l'histoire de Versailles, de ses systèmes techniques et la force de sa composition, comme celle de sa géographie ont contribué à poser les fondements de la pédagogie et de la pratique de projet de paysage à l'ENSP. C'est ce que nous proposons d'examiner ici : voir comment Versailles façonne l'enseignement du projet à l'ENSP ?

Versailles, ville nouvelle du XVII^e siècle, est installée sur une plaine caractéristique de l'Île-de-France et cadrée par deux coteaux boisés. C'est un modèle d'interrelation entre forêt, ville, agriculture, parc et château, une ville-paysage qui rassemble ces différentes pièces et leur donne sens en les inscrivant dans l'histoire et la géographie du site. À ce titre, Versailles est une référence fondatrice pour les générations de paysagistes formés à l'ENSP et une ressource sans cesse renouvelée pour la pédagogie.

« Versailles : lecture d'un jardin », une recherche en lien à des méthodes de projet

Michel Corajoud, enseignant du projet de 1977 à 2003, se saisit dès 1982 de l'exemple de Versailles, ville modèle, dont la composition tire profit du site préexistant en proposant une lecture directe et

contemporaine des jardins de Versailles tels qu'ils se présentent. En contrepoint de l'étude *Lecture d'une ville : Versailles* (Castex *et al.*, 1980), il entreprend, avec Jacques Coulon et Marie-Hélène Loze une recherche intitulée *Versailles : lecture d'un jardin*¹, dans laquelle ils étudient les tracés, « aspect le plus abstrait du jardin, le moins étudié et cependant celui dont tout le monde parle lorsqu'il s'agit de Versailles » (Corajoud *et al.*, 1983, p. 106). Ils abordent cette recherche selon des modalités proches de celles qu'ils utilisent dans leur propre démarche de projet, en se concentrant sur l'agencement des éléments les uns par rapport aux autres, la compréhension des règles de composition et l'identification du système qui structure le jardin et qui subsiste à travers le temps. L'étude commence par un arpentage le long d'une traversée biaisée qui coupe de part en part le Petit parc jusqu'à la limite du Grand parc ; une mise en route à grande échelle à partir de laquelle l'équipe se recentre sur le Petit parc. « Pour alimenter notre étude sur les tracés, nous avons consigné, au cours de nos premières visites, de nombreuses observations portant sur la composition même du jardin, observations qui, d'une certaine manière, étaient souvent les symptômes d'une aberration par rapport aux règles pressenties auxquelles le jardin devait être soumis », explique à posteriori l'équipe (Corajoud *et al.*, 1983, p. 108). Ils formulent alors treize observations faites sur le terrain qui correspondent à treize lieux leur semblant déroger aux règles structurant l'ensemble du jardin. Entrer dans le détail de ces observations dépasserait le cadre de cet article et nous renvoyons pour cela à l'étude elle-même, ce qui importe ici est plutôt la méthode employée par l'équipe. Une méthode qui repose sur les intuitions des maîtres d'œuvre fondées sur des observations de terrain. C'est en partant de l'expérience physique des lieux et avec l'œil des concepteurs qu'ils abordent cette étude. L'arpentage y est primordial et s'accompagne de nombreuses prises de vues photographiques et de mesures in situ. Les photographies, prises par Marie-Hélène Loze lors de cet arpentage le long d'un itinéraire (une ligne biaisée qui s'affranchit de la géométrie des axes principaux), donnent à voir cette démarche. Elles montrent que les paysagistes pénètrent dans l'épaisseur des lisières structurant les bosquets et cherchent à les mesurer, à saisir les proportions des différents éléments qui constituent le paysage. Cette suite d'images montre comment le tracé du parc articule une nature très maîtrisée à proximité du

château avec des paysages agricoles et forestiers caractéristiques du Grand parc.

Après l'arpentage, l'équipe travaille plus particulièrement sur la géométrie et le quadrillage formé par les cinq axes est-ouest et les six axes nord-sud en confrontant leurs prises de notes in situ et l'étude de plans anciens. Des « incohérences » relevées sur le terrain révèlent la permanence ou la variabilité (ruptures/continuités) de certaines composantes et structures du jardin. Leurs relevés leur permettent de démontrer l'irrégularité de figures apparemment géométriques. Tandis que la comparaison et la superposition des plans de différentes époques leur permettent de faire des hypothèses sur les raisons de ces imperfections, souvent liées à des contraintes du site d'origine notamment topographiques et hydrographiques. L'équipe travaille aussi plus précisément à l'échelle du bosquet dont ils essaient de saisir la géométrie complexe. Ils s'interrogent sur les correspondances rationnelles et irrationnelles (nombre d'or) entre les différentes mesures pour comprendre comment ont été conçues ces formes. L'arpentage in situ pose des énigmes aux concepteurs, qu'ils tentent de résoudre à travers l'analyse des plans. Une lettre de Michel Corajoud à Marie-Hélène Loze (**fig. 1**) au bout d'un mois d'arpentage et de mesures faites au décamètre, témoigne cependant que certains points résistent. Le questionnement porte alors sur le tracé et la géométrie des figures et fait ressortir la différence entre une symétrie pure et un système plus complexe d'équivalence.

Cette étude sur les jardins de Versailles est donc vraiment exploratoire, elle s'est faite par tâtonnements, mais elle a eu le mérite de faire émerger quelques idées nouvelles, en montrant notamment que ces jardins n'ont pas complètement effacé les données du site pour faire entrer en force une géométrie, mais se sont au contraire adaptés aux situations existantes. Cette recherche a permis à Michel Corajoud de conforter et d'énoncer des principes qui guideront sa propre pratique et son discours d'enseignant. Notamment, l'importance de l'arpentage de terrain, de la traversée des échelles, de la mémoire du site et de ce qui est déjà là. Aujourd'hui, cet héritage se transmet aux étudiants à travers les textes de Michel Corajoud² mais aussi à travers des règles tacites qui perdurent dans l'enseignement d'atelier de projet et qui accordent un rôle essentiel

à l'arpentage de terrain, aux observations spatiales in situ et à la compréhension des logiques d'assemblage qui font évoluer les lieux.

Versailles au centre de séquences pédagogiques

Les séquences d'enseignement s'appuyant sur Versailles existent à l'ENSP dès le début des années 1980, mais les archives de l'école ne permettent pas de les identifier clairement.³ Grâce à des témoignages oraux d'anciens élèves, on sait que Michel Corajoud a expérimenté des méthodes d'analyse des jardins de Versailles avec ses étudiants et qu'il a réutilisé cette étude dans son enseignement. Rappelons que Michel Corajoud choisit de nommer son atelier à l'ENSP « atelier Le Nôtre » dont la filiation est revendiquée en conclusion de la lecture du jardin de Versailles : « l'indicible clarté du jardin de Versailles se fonde sur cette complexité animée de secrètes correspondances. En ce sens, nous nous sentons, en tant que paysagistes, aussi proches de Le Nôtre qu'éloignés de Mansart » (Corajoud *et al.*, 1983, p. 116). À l'inverse, Bernard Lassus opte pour l'« atelier Dufresny », du nom de Charles Dufresny de La Rivière, personnage fantasque et touche à tout, adepte du jardin irrégulier. Ces deux ateliers incarnent à travers leurs appellations deux manières différentes d'enseigner le projet de paysage à partir d'une même importance donnée à l'observation in situ.

Ce n'est qu'à partir de 1995 que les ateliers de projets sont archivés, même si la transmission d'une année sur l'autre n'est pas systématique. Le programme pédagogique fait alors apparaître clairement un atelier de projet de première année consacré à l'espace public versaillais. Cet atelier intitulé « Paysage de ville. Espaces publics de Versailles » est encadré par Michel Desvigne et Christine Dalnoky, anciens élèves de Michel Corajoud. Les sujets d'ateliers reflètent bien évidemment les préoccupations professionnelles de leur temps, et, dans les années 1990, les paysagistes s'emparent de la question urbaine. Rien d'étonnant donc à ce que les leçons versaillaises passent des questions de structure et composition à l'échelle d'un grand parc dans les années 1980 à un fort intérêt pour les espaces publics urbains dans les années 1990. « L'atelier a pour objectif l'apprentissage des différentes conditions d'intervention en milieu urbain. Le travail de projet

DIMANCHE D'AOUT

POUR LE RÊVE SEULEMENT FAUTE DE BOULEVERSTES
RÉVÉLATIONS! *Si Si il y en a...*

QUINZE JOURS D'ACHARNEMENT SUR LES TRACÉS, MONTRENT
A QUEL POINT L'ERREUR FUT DE CROIRE CES JARDINS
"RÉCULERS" = LA GÉOMÉTRIE NE CESSE DE S'Y PÉROBER.

UNE PHRASE LUE (PARMI LES INÉPTIES DES HISTORIENS)
DONNE LA PISTE LA PLUS SÉRIEUSE =
"IL (NOTRE ILLUSTRISIME AÛCÈTRE) ÉQUILIBRE LE DESSIN
DES JARDINS EN USANT, PLUS QUE DE LA SYMÉTRIE QUI,
JUSQU'ICI AVAIT COURS PRESQUE SEULE, DES ÉQUIVALENCES,
C'EST À DIRE DES VOLUMES DE MÊME IMPORTANCE, MAIS
DE DESSIN DIFFÉRENTS".

NOUS TRAVAILERONS DONC À DONNER DU CONTENU À CE
CONCEPT D'ÉQUIVALENCE — CE QUI, DU RESTE,
NOUS INSTAURE CONFORTABLEMENT DANS NOTRE PREMIÈRE IDÉE
DU NOUVEAU SUPPOSITIONS QU'UNE LIGNE DE COUPE POURRAIT
À ELLE SEULE NOUS RÉVÉLER L'EMBRASURE DU JARDIN —
NOUS TRAVAILERONS NOUS MÊMES TOUJOURS "AU DOMAINE"
SANS QUE CELA NE TE PRÉCIPITE, CAR NOUS SOMMES
POUR LE MOMENT OCCUPÉS (TOUT ENTIER) À BROUILLER
NOTS PROPRES GÉOMÉTRIES

AMICALEMENT MICHEL

Jacques

MARQUEZ-VOUS DE LA LIGNE ... LE POURRAS-TU ?

est basé sur la notion de « mise en situation ». Celle-ci invite l'étudiant à justifier ses choix de projet à partir des conditions de projet inscrites dans le site ». ⁴ Les étudiants sont d'abord invités à relever les espaces publics caractéristiques de la ville de Versailles. Ils font en commun un atlas des situations existantes comprenant les principales places, avenues et boulevards de la ville qu'ils comparent entre eux et dont ils sont amenés à comprendre l'histoire et la topographie. Chaque étudiant choisit ensuite un site qu'il observe et relève précisément en plan et coupes. De ces observations, l'étudiant déduit un programme de transformations, un projet, qu'il dessine à nouveau en plan et coupe. Les propositions des étudiants sont faites à l'échelle urbaine (1/5 000). Ils réfléchissent avant tout à la structure d'ensemble des espaces publics. Ainsi, même si l'objet change puisqu'il s'agit désormais d'espace public et non plus de jardin, on retrouve dans cet atelier des principes énoncés par Michel Corajoud notamment l'importance du contexte, des relevés, de l'arpentage in situ et l'invention du projet qui vient de l'observation et de la compréhension fine du site.

En 1999, Jacques Coulon et Laure Planchais (encore une fois deux anciens élèves de Michel Corajoud) reprennent cette proposition pédagogique sous l'intitulé « 1 kilomètre autour de l'école ». Dans ce périmètre, chaque étudiant doit choisir un lieu de prédilection qui convienne à l'installation de ce qui pourrait devenir un jardin. Là encore, nous constatons l'interférence entre les intérêts du moment dans le monde professionnel et les programmes pédagogiques. La fin des années 1990 est marquée par un regain d'intérêt pour les espaces interstitiels et les jardins et ces questions apparaissent au même moment dans les programmes de l'ENSP. Dans cet atelier, les étudiants sont invités à proposer très rapidement une hypothèse de projet accompagnée d'une première esquisse. Les éléments du contexte sont très peu représentés et l'élève est amené à développer son projet de jardin aux 1/1 000^e. Les esquisses des étudiants s'affinent sur le nivellement et les ambiances et s'accompagnent de la recherche d'une palette végétale. À travers cet atelier, s'affirme un retour de l'échelle du jardin et du travail sur le vivant, en particulier sur le végétal dont les paysagistes professionnels se ressaisissent alors.

Enfin, en 2000, cet atelier est intitulé « Créer un lieu dans la ville ». Il devient le premier atelier de projet

des étudiants à l'ENSP. Chaque élève choisit un lieu dans Versailles pour le transformer. Il est spécifié que le projet doit être en relation avec le contexte et révéler les potentialités du site. C'est de cet atelier dont nous avons hérité, après bon nombre d'enseignants, notamment : David-Besson Girard et Florence Marty, Michel Corajoud et Charles Dard ou encore Karin Helms et Frédérique Garnier.

Le projet comme conscience des ressources du lieu

Cet héritage est riche de permanences et de déplacements qui nous permettent aujourd'hui d'éclairer les étapes de la pédagogie du projet de paysage en relation aux notions clés de la théorie du projet de paysage : déjà-là, traversée des échelles, etc. ⁵ Cet atelier de première année continue d'initier une démarche de projet qui est induite par le propre regard des étudiants. Celui-ci s'expérimente et se construit, tout au long de l'élaboration du projet, par les nombreux allers et retours dans Versailles, entre le site de projet et l'atelier. La force de la relation de la ville de Versailles à sa géographie, ainsi que la manière dont la géométrie s'y inscrit sont des appuis essentiels pour aider les étudiants à comprendre que le regard paysagiste porté sur un lieu est déjà moteur de projet. En cela, il oriente les choix de transformation à différentes échelles de temps et d'espace.

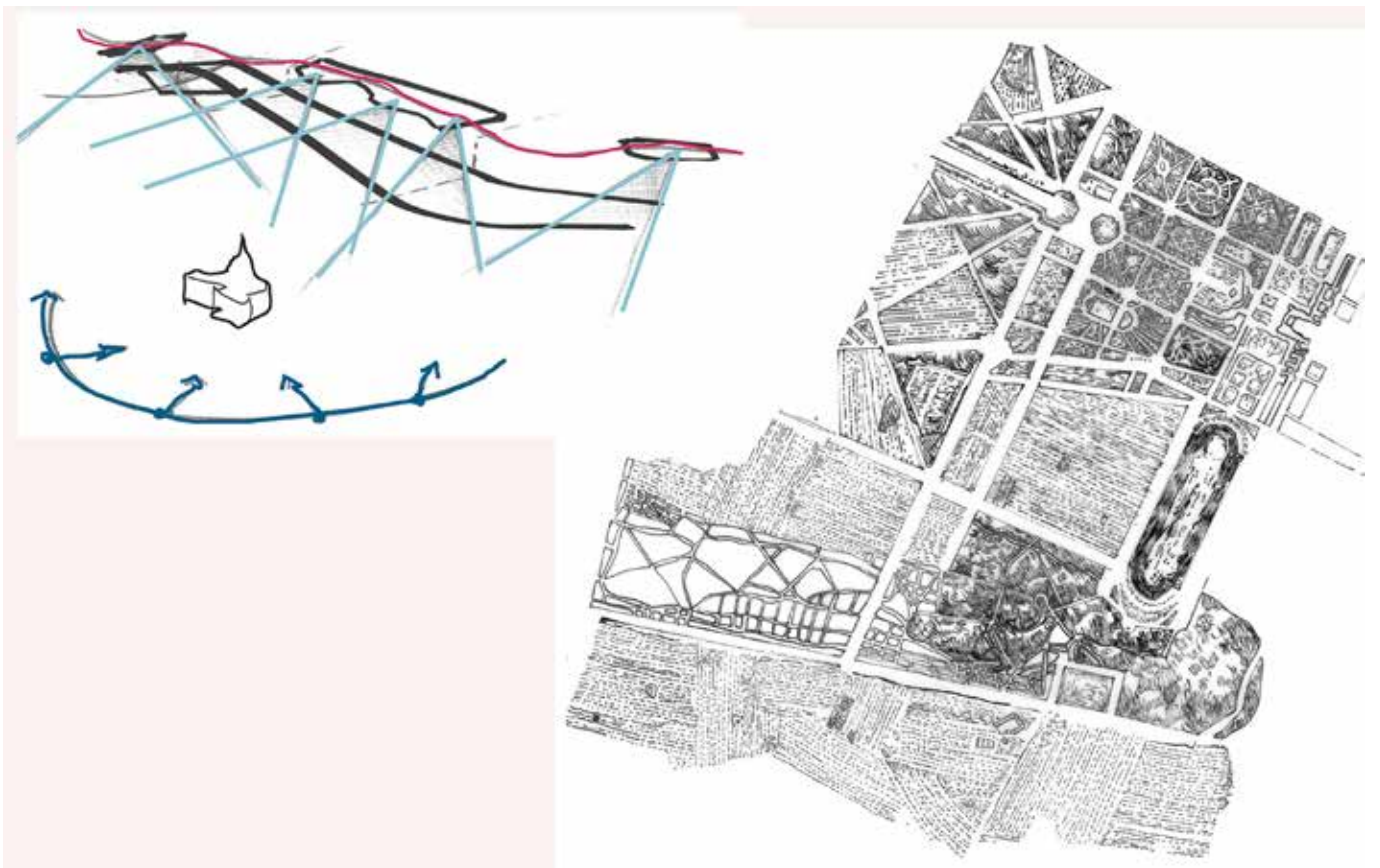
Du côté des permanences, l'atelier « Créer un lieu dans la ville » décompose une démarche où les étudiants affirment un regard inventif, développé à partir d'une exploration personnelle rendant compte des qualités d'un site. L'arpentage, comme pour l'étude du Petit parc et du jardin de Versailles conduite par Michel Corajoud, Jacques Coulon et Marie-Hélène Loze, est une entrée fondatrice de la démarche de projet de paysage. Arpenter participe de « l'état d'effervescence » que Michel Corajoud convoque dès la première ligne de sa lettre aux étudiants afin d'aiguiser un regard projectuel sur un site et ses alentours parcourus en tous sens et par tous sens (Corajoud, 2000). Il s'agit de connaître les couches visibles et invisibles du site (son sol, son couvert végétal, sa morphologie, son histoire, ses usages, etc.), qui sont autant de germes pour la conception. Michel Corajoud le précise clairement : « vous ne devez pas comprendre la recommandation qui vous est faite d'ancrer votre projet dans l'histoire et la géographie des lieux comme une incitation au

passéisme et à la conservation. Elle vous propose seulement (...) d'enchaîner vos nouvelles propositions à la mémoire du site » (Corajoud, 2000, p. 48). Le paysagiste compose avec ce déjà-là pour infléchir une évolution. C'est le sens de l'atelier « Créer un lieu dans la ville » où la compréhension in situ d'un lieu dans Versailles permet à l'étudiant de se confronter à la complexité et à la profondeur du paysage, à l'échelle du lieu étudié comme à celle du territoire de Versailles. Elles sont clairement compréhensibles, du fait de la netteté des relations entre le site de Versailles et la composition de la ville, de l'évidence des jeux de co-visibilités entre le château et les coteaux boisés, ou encore de la force de la géométrie au-delà des matières construites et naturelles (fig. 2). Cette « traversée des échelles », comme la décrit Michel Corajoud (2000, p. 47), est une leçon de Versailles au sens où d'emblée, l'étudiant paysagiste convoque simultanément le lointain et le proche, l'ensemble et le détail. Comprendre un paysage, ici, c'est mettre en relation des observations, des sensibilités et des intuitions. Un groupe d'étudiantes décrit cette expérience comme un croisement de subjectivités : « Lorsque quatre regards se mêlent, c'est quatre horizons qui se dessinent. Entre le proche et le lointain, l'invisible des sons transcrits en couleur et les détails des mots, un paysage linéaire se forme. [...] Entre les deux, la topographie du coteau est un espace singulier entre *skyline* urbaine et textures forestières » (Bénéteau M., Estaque M., Muir P., Vincent C., AT2 2018-2019). Dans ces croisements, le territoire de Versailles est contextualisé à partir d'un lieu ou d'une succession de lieux.

Les productions des étudiants montrent que les mêmes notions de la théorie du projet de paysage posent toujours le cadre de l'enseignement de cet atelier de projet. Il s'agit d'épuiser un lieu choisi dans Versailles, à l'image de Georges Perec dans *Tentative d'épuisement d'un lieu parisien* (1982), mais aussi d'épuiser le regard, le corps et la main par une profusion de photos, de croquis et de mouvements pour in fine, par cette effervescence, trouver une plus grande liberté de création. Afin d'identifier les glissements et les actualisations qui se sont opérés au fil des années, revenons sur les étapes d'élaboration du projet de paysage. Au-delà de la conscience du site, le projet s'initie dès les choix d'exploration et de restitution de l'expérience du terrain ; les deux étant étroitement liés. L'exploration mobilise la photographie associée à un texte, une grande

quantité de croquis (ambiances, usages, rythmes, etc.), des exercices collectifs de captation ou des prélèvements d'échantillons de sols, de substrats, de végétation, de couleurs, de textures, etc. Ces exercices de relevés s'accompagnent de mesures qualitatives et quantitatives, prises avec le corps et la main. La photographie appuie la manière dont le corps peut servir d'étalon. Les étudiants expérimentent in situ et en groupe les dimensions des lieux et ils évaluent ensemble des distances d'écoute ou de vision. La fabrication d'étalons accompagne une stratégie de relevés guidés par des intentions de projet. L'espace ainsi mesuré se dessine en plan et en coupe, à l'échelle de ce que l'étudiant veut montrer : des volumes, des géométries, le végétal, des textures, des lumières, etc., tandis que les qualités du lieu sont traduites en maquettes de poche (15 cm × 15 cm) exprimant chacune de façon abstraite une caractéristique à mobiliser dans le projet. À partir des nombreux allers et retours entre un lieu dans Versailles et l'atelier, les photographies, les dessins, les plans, les coupes et les maquettes produits par les étudiants traduisent des choix de conception. Les étudiants sont invités à agencer progressivement leurs productions selon un ordre qui installe une mise en scène du lieu, et qui est aussi une narration des intentions de projet.

Si la démarche de projet continue à esquisser une prise de position de transformation découlant des observations, des représentations et des mesures réalisées in situ, elle ne vise pas explicitement à apporter sur le site choisi une nouvelle forme, une nouvelle géométrie ou une autre programmation. L'attention au déjà-là ouvre l'imaginaire. Pour David Besson-Girard et Florence Marty, encadrant cet atelier l'année 2000-2001, « c'est l'occasion d'un apprentissage de l'aspect tactile du lieu (matières, textures, végétaux) et de sa représentation, ainsi que la compréhension, par exemple de l'exposition, notion de limites, d'horizon... ». ⁶ Lorsqu'il définit l'horizon du paysage, le poète Michel Collot rappelle que toute chose regardée a une face cachée et, par caché il entend ce qui se dérobe à la vue et ce qui ouvre l'imaginaire (Collot, 1988, p. 91-103). C'est dans cette ouverture de l'imaginaire, où s'invente le projet, que la méthodologie du projet de paysage s'actualise. Les évolutions de cet atelier, depuis 2000, ne sont pas dans la méthode, mais dans la manière dont les étudiants



2. Covisibilités (Drouin C. à gauche) –
Composition et textures (Grondin J. à droite)
AT2 2018-2019.

« enchaînent leurs nouvelles propositions à la mémoire du site », pour reprendre l'expression de Michel Corajoud, et dans la manière dont ils convoquent ou effacent cette mémoire. Dans ses *Paysages palimpsestes*, l'artiste graveuse-sérigraphe Marie Bonnin révèle par superpositions, grattages et transparences des couches inférieures du paysage. « En s'y plongeant [dans le paysage], on y découvre les empreintes du temps, les strates de ses multiples variations, les échos d'autres lieux déjà contemplés ».7 De la même manière, le déjà-là convoqué dans le projet de paysage est une collection d'empreintes du temps, de strates de transformation, d'images ou d'émotions. Elles sont sélectionnées, assemblées et ordonnées par les étudiants paysagistes, en fonction du regard qu'ils portent sur le lieu. Ainsi, se réécrit ou se redessine le paysage de Versailles dans des relectures toujours contemporaines et toujours actualisées car elles sont liées aux choix que l'étudiant fait.

Les regards des étudiants traduisent une double évolution de l'enseignement et de la pratique du projet de paysage. D'une part, la notion de milieu, largement diffusée dans la théorie du paysage par Augustin Berque et Jean-Marc Besse⁸, a orienté les modalités d'exploration du site en donnant plus d'importance à l'expérience et à la dimension relationnelle du paysage, parfois au dépend de l'observation. De fait, dans cette attention plus subjective au déjà-là, projeter c'est d'abord se projeter dans un site. Ainsi, l'étudiante Pipa De Kinder (**fig. 3**) parle littéralement au nom de la butte de Montbauron dans sa relation à l'horizon lointain des coteaux boisés, pour proposer de nouveaux horizons boisés qui produisent à l'échelle du lieu des jardins, des promenades ou des espaces publics. Une seconde évolution est portée par les préoccupations environnementales actuelles, mais elle a été initiée par Gilles Clément, qui, dès la fin des années 1980, a introduit une attention à la friche dans la pensée paysagiste (Clément, 1985). Au fil des ans, l'attention au déjà-là s'est affirmée comme une conscience des ressources du site, mais aussi de Versailles et de son territoire. Cette évolution se traduit dans les méthodes d'investigation. L'attention à la géométrie, par exemple, laisse de plus en plus la place à des relevés de matières, à des prélèvements de végétation ou d'échantillons de terre, que les étudiants mettent en ordre en relation à leurs intentions de projet (Yan X. AT2 2018-2019).

De la même manière, les projets n'engagent plus forcément des aménagements. Ils cherchent plutôt à infléchir des usages contemporains puisant dans les ressources du lieu et dans une histoire réinterprétée. Ainsi, l'étudiante Gabrielle Repiquet (**fig. 4**) s'appuie sur la plasticité du site qu'elle modèle, tandis que Marion Bénéteau (**fig. 5**) « brise l'enclos » de l'étang Gobert en donnant à cet ancien réservoir des eaux de Versailles un avenir nourricier dans un « paysage garde-manger » au centre d'une économie circulaire. Ces nouvelles perspectives, qu'elles soient plus intimes, plus écologiques ou plus sociales, témoignent toujours d'une relation forte entre un socle géographique, des systèmes techniques et des représentations. Cette relation témoigne d'enjeux du paysage qui sont en perpétuel renouvellement et dont Versailles reste un témoin et un laboratoire toujours aussi riche pour l'enseignement du projet de paysage.

Pour conclure

Pour M. Corajoud, J. Coulon et M.H. Loze, cette lecture du jardin de Versailles a mis en avant la force du tracé comme structure d'ensemble, où les perturbations du plan traduisent des ruptures dans la conception du jardin. Le tracé est un moyen projectuel, au sens où c'est une armature abstraite permettant d'embrasser le site et de s'inscrire dans des états antérieurs. La leçon de Le Nôtre, pour eux, est d'avoir assumé l'héritage des contraintes formelles du premier jardin, pour développer des correspondances ouvertes sur tout le territoire. Leur analyse a ainsi pointé l'importance de l'observation, de la mesure et de la géométrie comme moments fondateurs du projet de paysage. *La lecture d'un jardin*, comme recherche basée sur une méthodologie de projet de paysage, a contribué à énoncer les étapes et les modalités d'élaboration du projet. Elle a participé à construire une théorie sur la pratique du projet de paysage dans laquelle l'observation in situ est une lecture critique qui permet de développer des assemblages fondateurs du projet. Aujourd'hui se dessine une démarche de projet de paysage qui est une démarche de recherche. En effet, comme Bruno Latour le montre, dans l'ouvrage *Petites leçons de sociologie des sciences*, nombres de scientifiques développent à l'intérieur de leur discipline des dispositifs d'arpentage, de prélèvement, de classification pour amener leur terrain au laboratoire. Le laboratoire du paysagiste, c'est l'atelier. Le dispositif pour emporter

à découvrir
 since 1685
 LES RESERVOIRS DE MONTBAURON



LA BUTTE BAVARDE

Je suis le retardataire.
 Dernièrement implanté dans la ville,
 heureux car je suis utile, j'abrite
 loisirs et pratiques.
 Situé en hauteur, j'ai le sentiment de
 dominer le château. Les touristes ne se
 préoccupent pas de moi.
 Des habitations éparses rythment mon
 relief. Singulières, les clôtures ne le
 rendent accessibles que par le regard.
 Ma scène est ordinaire, elle subsiste à
 travers vos usages. Venez vous défouler
 dans mes divers espaces. Terrain de
 défouloir, vous reviendrez me voir.



LES MORTMETS

UNE POESIE ABSURDE



3. La butte bavarde (De Kinder P.) –
 Les Mortemets, une poésie absurde (Yan X.) –
 AT2 2018-2019.



4. De l'ombre à la lumière, composer avec l'existant (Repiquet G.)
AT2 2018-2019.



5. Paysage en garde-manger, circularité alimentaire (Beneteau M.)
AT2 2018-2019.

le site à l'atelier, c'est la représentation. Celle-ci révèle des morceaux choisis du paysage et des dynamiques captées à un moment particulier. Se construit ainsi une collection de paysages, témoin d'un rapport intime à la géographie et au vivant. C'est ce rapport intime au site et au déjà-là, que l'atelier de projet « créer un lieu dans Versailles » cherche à activer pour projeter, c'est-à-dire pour redistribuer les ressources du lieu selon des principes entièrement nouveaux, à la manière de la collection naturaliste où, « il arrive aux plantes des choses qui ne leur sont jamais arrivées depuis que le monde est monde. Elles se retrouvent détachées, séparées, [...] puis redistribuées selon des principes entièrement nouveaux » (Latour, 1996, p. 184). La « leçon de Versailles » obéit à ce même principe d'invention renouvelé au fil des ateliers de projet de paysage.

Notes

1. Cette étude a été commanditée par la mission de recherche urbaine (MRU) dirigée par André Bruston, au sein de la Direction de l'urbanisme et des paysages du ministère de l'Urbanisme et du Logement.
2. Voir par exemple *Le projet de paysage : lettre aux étudiants*, où Michel Corajoud recommande aux élèves de « se mettre en état d'effervescence », de « parcourir les lieux en tous sens », de « quitter les lieux pour revenir », etc. in CORAJOUD, Michel, « Le projet de paysage : lettre aux étudiants ». In : BRISSON, Jean-Luc, 2000. *Le jardinier, l'artiste et l'ingénieur*. Paris : éd. de l'Imprimeur, p. 37-50.
3. Pour cet article nous avons travaillé en nous appuyant sur les archives pédagogiques du département projet de l'ENSP.

4. Sujet de l'atelier de Desvigne M., Dalnoky C. : « Espaces publics de Versailles », 1995.

5. Ces notions ont été recensées et définies dans l'ouvrage de BERQUE, Augustin, CONAN, Michel, DONADIEU, Pierre, LASSUS, Bernard et ROGER, Alain, 1999. *La mouvance, cinquante mots pour le paysage*. Paris : éd. de la Villette.

6. Sujet d'atelier « Un lieu dans la ville », 2000-20001.

7. BONNIN Marie, « Paysages palimpsestes » ENSAD, 2014. <https://www.ensad.fr/es/projets/paysages-palimpsestes>.

8. Voir BERQUE, Augustin, 1990. *Médiance, de milieux en paysages*. Montpellier : GIP Reclus. et BESSE, Jean-Marc, 2009. *Le goût du monde, exercices de paysage*. Arles : Actes Sud.

Bibliographie complémentaire

CASTEX, Jean, CELESTE, Patrick, PANERAI, Philippe, 1980. *Lecture d'une ville : Versailles*. Paris : éd. Le Moniteur.

CLÉMENT, Gilles. « La Friche apprivoisée », In : *Urbanisme*, n°209, 1985, p. 91-95.

COLLOT, Michel, 2011. *La Pensée-paysage*. Arles-Versailles : Actes Sud - ENSP.

CORAJOUD, Michel, COULON, Jacques, LOZE, Marie-Hélène. « Versailles : Lecture d'un jardin », In : *Les Annales de la recherche urbaine, Des paysages*, n°18, 1983, p. 105-117.

KERAVEL, Sonia, 2015. *Passeurs de Paysages*. Genève : éd. Métis Presses.

LATOURE, Bruno, 2007. « Le “pédofil” de Boa Vista – montage photo-philosophique », In : *Petites leçons de sociologie des sciences*. Paris : La Découverte/Le Seuil, p. 171-225.

PEREC, Georges, 1982. *Tentative d'épuisement d'un lieu parisien*. Paris : Christian Bourgeois.

Mots-clefs : projet de paysage, enseignement ENSP, Versailles, théorie du paysage.

Du monument au paysage

Interroger le territoire de l'École nationale supérieure d'architecture de Versailles par le biais du tourisme

Roberta Borghi

La crise sanitaire en cours a mis en évidence les limites d'un tourisme de masse fondé sur la facilité et la rapidité des déplacements et des visites, et sur la consommation boulimique des destinations. Les retombées sur le secteur du tourisme international ont également montré leur impact sur les économies locales et sur les pratiques de gestion et de visite des territoires.

S'il paraît évident que le tourisme investit aujourd'hui de multiples aspects du projet urbain et de territoire, influençant, par exemple, les choix liés à l'accessibilité et aux différentes formes de mobilité, à la culture et au patrimoine, à l'évènementiel et au loisir, à l'hébergement, aux équipements et aux services, sa présence génère souvent des effets et des réactions contrastés : d'un côté, il peut soutenir les activités commerciales, financer la réhabilitation et la sauvegarde du patrimoine historique, ou encore promouvoir l'aménagement d'espaces publics adaptés à de publics différents ; de l'autre côté, son développement peut entraîner une surexploitation des ressources du territoire, un encombrement et une dégradation des espaces publics, ou un sentiment de perte d'authenticité des lieux.

Face à ce constat et favorisé par la situation actuelle, on assiste aujourd'hui à un regain d'intérêt pour des formes de tourisme national ou local, privilégiant les connexions lentes, l'itinérance et la redécouverte des lieux de proximité. En plus d'être plus sensibles aux spécificités locales et mieux intégrées aux stratégies de gouvernance territoriale, ces pratiques touristiques montrent une capacité à être « plus stables dans le temps et mieux réparties dans l'espace que le tourisme international, plus concentré en certains points du territoire et fluctuant davantage au gré des crises financières et sanitaires » (Sacareau *et al.*, 2015).

Des questions importantes se posent : comment faire coexister ces différentes formes de tourisme sur un même territoire ? Quelles articulations peut-on envisager entre l'aménagement du territoire et les pratiques du tourisme ? Comment imaginer un tourisme vertueux pour les territoires, les acteurs locaux et pour les habitants ? Le tourisme pourrait-il favoriser des lectures du territoire et des manières de le repenser inédites, loin des images stéréotypées véhiculées par le tourisme de masse ? Ou encore, comment le tourisme pourrait-il participer à une réflexion sur l'enseignement du projet (architectural, urbain, territorial) au sein des écoles d'architecture ?

Nous avançons l'hypothèse que le tourisme peut être, à la fois, un outil de connaissance et de découverte et un outil de révélation (aux autres et à soi-même) et de valorisation d'un territoire, et cela par des moyens bien plus variés que ceux des classements et des circuits de visite officiels. Bien au-delà d'un simple ensemble de pratiques, le tourisme peut ainsi représenter, pour les architectes-urbanistes, pour les acteurs et pour les habitants, un moyen de ré-enchantement et de questionnement des limites et des atouts du territoire (Secchi, Viganó, 2008). De par sa capacité à travailler sur les imaginaires (Gravari-Barbas, 2013) associés aux lieux et à inventer des nouveaux récits territoriaux, le tourisme pourrait également constituer un angle d'attaque privilégié pour imaginer des nouvelles démarches de projet. Dans ce contexte, les écoles d'architecture pourraient constituer un terrain d'expérimentation de ces démarches, en dialogue avec d'autres disciplines (ingénierie des transports, économie du tourisme, sociologie urbaine), avec les acteurs du tourisme et du territoire, et à l'écoute des besoins des habitants et des touristes.

Nous souhaitons présenter une expérience pédagogique, de type intensif, qui est le fruit d'un partenariat entre l'école nationale supérieure d'architecture de Versailles (ENSAV) et le réseau international *Designing Heritage Tourism Landscapes* (Iuav Venise chef de file). Le réseau DHTL réunit à ce jour seize écoles d'architecture internationales, avec l'objectif de co-conduire des programmes d'enseignement et de recherche sur le thème du tourisme, du patrimoine et du paysage. Chaque année, un séminaire de recherche et un workshop pédagogique de deux semaines permettent aux écoles partenaires

d'échanger sur un sujet théorique et de faire travailler des étudiants sur le rapport entre tourisme, transformation urbaine et développement des territoires.

Le workshop « Du monument au paysage. Enjeux du tourisme aux limites du Domaine de Versailles » (fig. 1), que nous avons organisé en septembre 2019 à l'ENSA Versailles, a interrogé les enjeux de transformation du territoire de l'école au prisme du tourisme.¹ Plus particulièrement, nous avons questionné le rapport complexe entre le Domaine de Versailles et son territoire, à partir d'une réflexion sur le paysage et sur le tourisme en tant qu'occasion de redécouverte des dynamiques qui opèrent sur un territoire. La mise en place du workshop a été possible grâce à la collaboration du CAUE78² et de Versailles Grand Parc³ et à un important travail de recherche et de préparation de six mois mené par deux doctorantes-stagiaires de deux universités italiennes.

Trois objectifs principaux ont guidé le choix du sujet et la posture pédagogique adoptée : tout d'abord, nous sommes partis du constat que Versailles est mondialement connue pour son Château et son Parc, avec ses sept millions de visiteurs par an, qui arrivent de Paris le matin pour en repartir le soir. Cependant, Versailles, ville bien plus grande et complexe, entretient un rapport (pas toujours évident) d'interdépendance réciproque avec le territoire qui l'accueille. Le premier objectif du workshop a donc été d'interroger ce territoire à une plus grande échelle (Rabbiosi, 2018).

Nous avons ensuite souhaité explorer le potentiel touristique du territoire loin de la vision « château-centrique » proposée par le tourisme de masse, en explorant différentes façons de le visiter et prenant en compte les dynamiques actuelles entre habitants et touristes.

Enfin, nous avons eu l'occasion de nous confronter avec les nombreux acteurs qui opèrent dans le territoire et d'apercevoir la difficulté qu'ils rencontrent dans la prise des décisions. Notre troisième objectif a été d'approfondir la question de la gouvernance du territoire par le biais du tourisme.

Deux axes de travail ont été identifiés, correspondant à deux territoires et deux manières de questionner le sujet du workshop, à partir d'échelles et de

potentiels touristiques différents : la plaine de Versailles et les bords de la Seine dans le département des Yvelines.

Méthode de travail et attendus du workshop

Organisé sur quatre jours de voyage d'études et neuf de travail à Versailles, le workshop a demandé aux cinquante étudiants participants, issus d'écoles d'architecture internationales, de réfléchir aux potentiels de valorisation touristique des deux territoires et d'en esquisser des pistes de développement en relation avec les stratégies en cours.

Les étudiants ont été répartis en huit groupes de six à sept personnes. Quatre ont travaillé sur la plaine de Versailles et les quatre autres se sont penchés sur la Seine et sur ses escales fluviales. Nous avons veillé à constituer des groupes mélangés afin de croiser les approches, les cultures de projet et le niveau de maturation par rapport au projet. Chaque groupe a été encadré par une équipe internationale d'enseignants et de tuteurs.

Deux temps collectifs importants ont précédé le travail en salle et l'élaboration des projets : la journée d'ouverture a été conçue comme un séminaire avec les voix des principaux acteurs du territoire et des experts. La richesse des contenus et des angles d'attaque, ainsi que l'ouverture dans le partage des informations et des projets en cours, nous ont favorablement impressionnés, confirmant le rôle de l'expérience pédagogique en tant que terrain d'échange et d'expérimentation, en dehors des temps classiques de gestion et de gouvernance d'un territoire.

Un deuxième temps a été celui de la visite sur les sites des projets. La visite à la plaine de Versailles a été conçue comme un itinéraire, en bus et à pied, à travers les quatre sites de projet, avec l'accompagnement du président de la Communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc, des enseignants encadrants et des experts. Pour la visite aux escales fluviales sur la Seine, les quatre groupes se sont répartis sur les villes-escale, chacun accompagné par un enseignant et un petit comité de représentants de la ville et des offices du tourisme. À l'origine liée à des contraintes budgétaires et de planning, la différence entre les deux types de visite s'est finalement

I
- -
U
- -
A
- -
V

Università Iuav
di Venezia

énsa-v
école nationale supérieure
d'architecture de versailles

collaboration with sponsored by
ca.u.e

LéaV
LéaV
Kingston
School
of Art

Universidad
de Alcalá
SAPIENZA
UNIVERSITÀ DI ROMA

Streeburg, école d'architecture
UNIVERSIDADE DE ÉVORA
ESCOLA DE ARTES
UNR
WOLVERHAMPTON

SCHECH
Y
Yves
Le Douarin
CCI VERSAILLES-YVELINES
POISSY
Mantes
la Jolie
PECQ

DU MONUMENT AU PAYSAGE

**Enjeux du tourisme aux limites
du Domaine de Versailles**

7th international workshop

*promoted by Designing Heritage Tourism Landscapes international network
organized by Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Versailles
coordinated by Roberta Borghi, ENSA Versailles, LéaV*

**1-4.9.19
study tour
in France**

**5-13.9.19
workshop**



1. Affiche du workshop « Du monument au paysage. Enjeux du tourisme aux limites du Domaine de Versailles ». © Marta Ortolani et Francesca Talevi

révélee utile pour comprendre des aspects importants du territoire : des transports en commun toujours axés sur Paris et la Seine, rendant difficiles les connexions avec Versailles et l'intérieur du département ; ou encore, le rapport spécifique que chaque ville établit avec son escale et avec le fleuve, qui dégage des questionnements et des hypothèses de projet très différents d'un contexte à l'autre.

À partir de ces moments de découverte et d'immersion sur le terrain, les réponses de projet ont été développées avec une attention particulière à l'emboîtement des échelles.

En premier lieu, nous avons demandé d'élaborer, à l'échelle des deux territoires de projet, une stratégie commune de développement touristique s'inscrivant dans la logique territoriale d'ensemble. Il s'est agi de réfléchir aux typologies de tourisme et aux publics envisagés, aux connexions avec Paris et les autres destinations touristiques, aux interactions avec le système de mobilité existant et en projet, et aux enjeux soulevés par les acteurs du territoire. Les résultats de cette réflexion ont été présentés à la fois sur une grande carte territoriale synthétisant la stratégie commune et à travers le montage d'une courte vidéo offrant une lecture, sensible et critique, du territoire et de son potentiel de transformation.

En deuxième lieu, nous avons demandé d'esquisser, à l'échelle de la commune ou du site, des pistes de projet, en tenant compte de différents facteurs : le rapport avec la topographie, la ville, la campagne et le fleuve, ou les transitions entre paysage fluvial, paysage urbain et paysage agricole. À travers un plan et une coupe-perspective urbaine, chaque groupe a précisé les enjeux du projet urbain au sein de la stratégie d'ensemble élaborée auparavant.

En troisième lieu, nous avons invité chaque groupe à questionner l'échelle locale, à travers l'identification de situations de projet (architectural et urbain) spécifiques : les accès au parc de Versailles, les dispositifs de valorisation du paysage, l'accueil pour les visiteurs, la réhabilitation du patrimoine architectural, l'escale/hub, les accès au fleuve, le franchissement du fleuve, les espaces publics, etc. Ces éléments ont été synthétisés sur une grande axonométrie habitée.

À ces objectifs principaux, contextuels à l'exercice, il faut également en ajouter un autre, d'ordre

épistémologique sur le rôle du projet, qui consiste à faire de l'expérience pédagogique un outil de construction d'une connaissance située (non abstraite, mais liée à l'expérience des lieux) et d'élaboration d'une pensée critique, en tant qu'architectes, sur les besoins de la société actuelle.

Les réponses des étudiants

La plaine de Versailles. Tourisme lent, de la Seine à Versailles

Prolongement de la perspective du château et du parc de Versailles vers l'ouest, la plaine de Versailles est caractérisée par des paysages agricoles avec des exploitations de type extensif, par un réseau de cours d'eau développé et par des espaces boisés aujourd'hui réduits.⁴

Son potentiel touristique s'appuie sur une double vocation : d'un côté, la valorisation d'un contexte patrimonial majeur, en lien avec le château et son influence sur le territoire qui l'accueille⁵, et de l'autre, les nouvelles structures productives, de recherche, de formation et d'accueil agro-touristique, largement présentes sur le site, avec l'objectif d'en faire « un territoire vivant porteur d'innovation »⁶ en termes de filières agricoles, d'économie touristique et d'écologie territoriale.

Il faut également préciser que, pour différentes raisons, certains sites de projet ne se trouvent pas strictement dans la plaine mais demandent aujourd'hui à être réinterrogés au sein d'un système territorial plus large et complexe, comme, par exemple, les sites des Matelots-les Mortemets ou du Fort du Trou d'Enfer.

La stratégie commune pour la plaine propose de relier les quatre sites suivant un axe transversal à celui du château, allant de Versailles jusqu'à la Seine. Le parcours, qui s'étend sur 16 km, définit un nouveau paysage qui s'appuie sur les traces du passé tout en retravaillant les vues, proches et lointaines, la géométrie, la topographie, le système hydraulique, les architectures monumentales, militaires et rurales.

Le tourisme de masse entre Paris et Versailles se croise ainsi à ce deuxième couloir, qui privilégie des formes de tourisme lent, alternatif, écologique, inclusif et accessible à des publics différents

(habitants, touristes locaux, métropolitains, internationaux, etc.).

Des Matelots au Port-Marly, il est possible d'esquisser le récit de ce parcours qui fonctionne comme un musée linéaire du paysage, chaque site représentant une étape avec un caractère architectural et paysager, et un nouveau programme, tous deux bien identifiables.

À l'échelle de chaque site, nous retrouvons des réponses de projet spécifiques, qui déclinent la stratégie d'ensemble en fonction des enjeux du contexte (**fig. 2**).

Le projet *Versailles infini*, sur le site autour de la grille du petit parc, de l'allée royale de Villepreux et de la ferme de Gally (Laureau, 1995), questionne le contraste entre le paysage dessiné et urbain, du côté du château, et le paysage agricole au dessin plus libre, du côté de la plaine.

Ce site fait l'objet de profondes transformations sur le plan de la mobilité et de la valorisation patrimoniale de la Plaine : parmi les principales, le passage de la voie ferrée TGO (Tangentielle Ouest) et le déplacement partiel de la route départementale (RD7), l'aménagement de la traversée de ces deux axes, et la restauration de l'ancienne allée royale de Villepreux. La construction d'un éco-quartier sur le site de l'ancienne caserne Pion et la présence des fermes de Gally (avec sa production et ses activités éducatives) et de Vauluceau (avec ses cueillettes) participent au potentiel de valorisation du site.

Au lieu de travailler la continuité de l'axe du parc en se focalisant sur l'allée royale (qui est tout de même conservée), le premier groupe se concentre davantage sur la création d'un nouveau bâtiment-frontière transversal à cet axe, qui marque la séparation entre le paysage rural et le parc. Le bâtiment, incluant des services pour l'accueil des touristes, est conçu comme un élément traversant, permettant de relier physiquement et visuellement le nouvel éco-quartier et la ferme de Gally. Une promenade en hauteur du bâtiment offre un nouveau point de vue sur la perspective du château et sur la plaine ainsi que l'ouverture de deux nouveaux axes visuels vers l'ouest et l'est. La réinterprétation du rapport entre le château et la plaine se fait à partir de la construction de nouveaux horizons du regard.

Le projet *Diorama contemporain*, sur le site des Matelots⁷, interroge son rôle de charnière entre le parc de Versailles, les nouvelles infrastructures (TGO et future ligne 13 du Grand Paris Express) et le plateau de Satory.

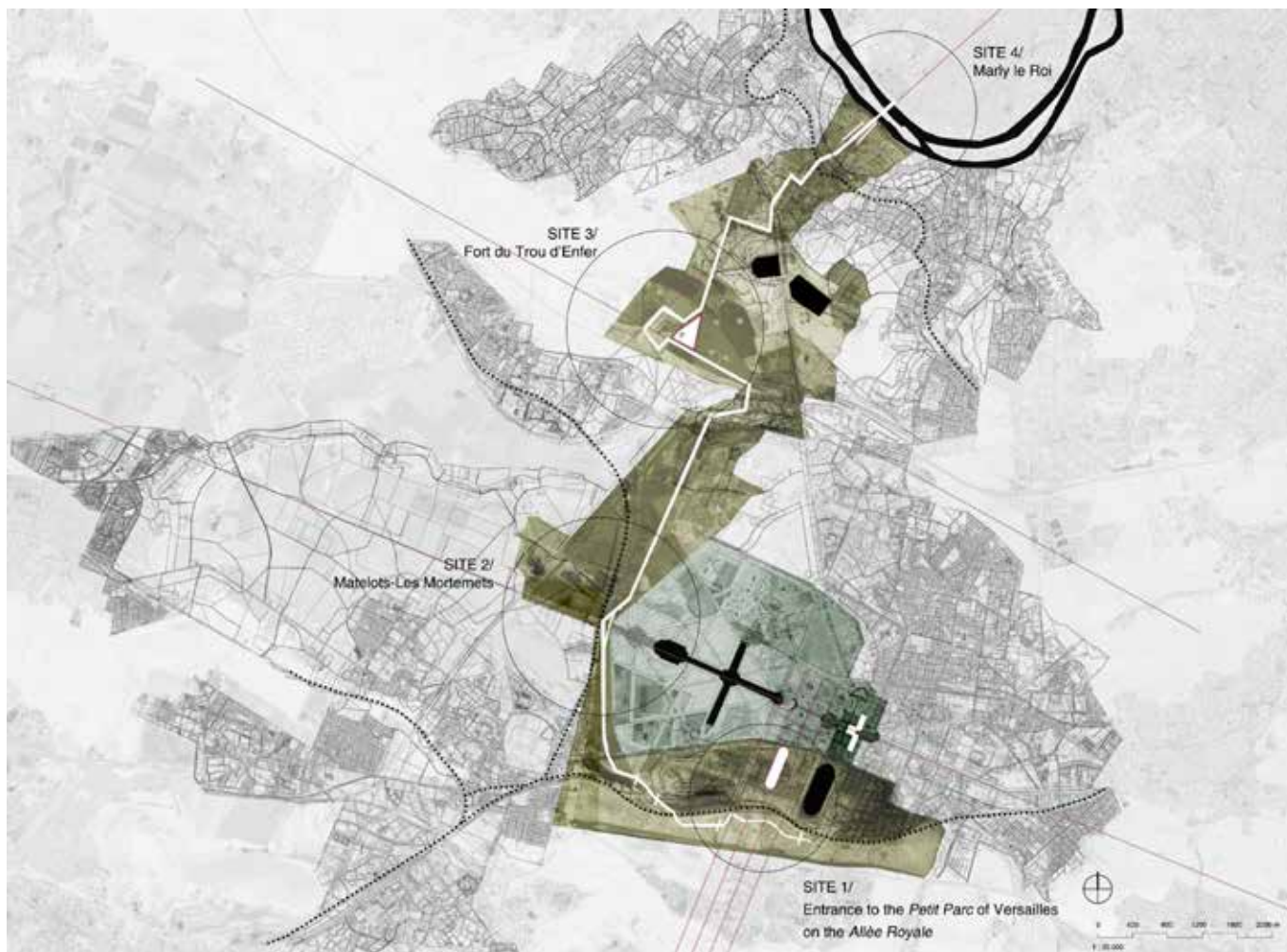
Ancien terrain marécageux, puis réserve de chasse de Louis XIV, base du génie de l'armée de terre française (1870), et progressivement désaffecté au cours du XX^e siècle, le site des Matelots-les Mortemets garde, par son histoire, un caractère hybride, avec les traces de ses nombreuses affectations.

La proposition de projet avance deux intentions principales : un changement de regard sur le paysage du château et de la plaine et la réintégration du site des Matelots dans le système du parc. La première intervention prévoit l'aménagement d'un parcours paysager sur les hauteurs du plateau de Satory avec la création de belvédères offrant des vues inédites sur le château et le parc. Un escalier permet de franchir l'important dénivelé et relie le parcours en hauteur au site des Matelots. La deuxième intervention redessine la trame de parcours arborés anciennement présents sur le site et propose un nouveau programme pour l'accueil des visiteurs en lien avec la pièce d'eau des Suisses et le Potager du roi, en intégrant un petit musée sur l'eau et l'agriculture ainsi que des nouvelles aires de stationnement (**fig. 3**).

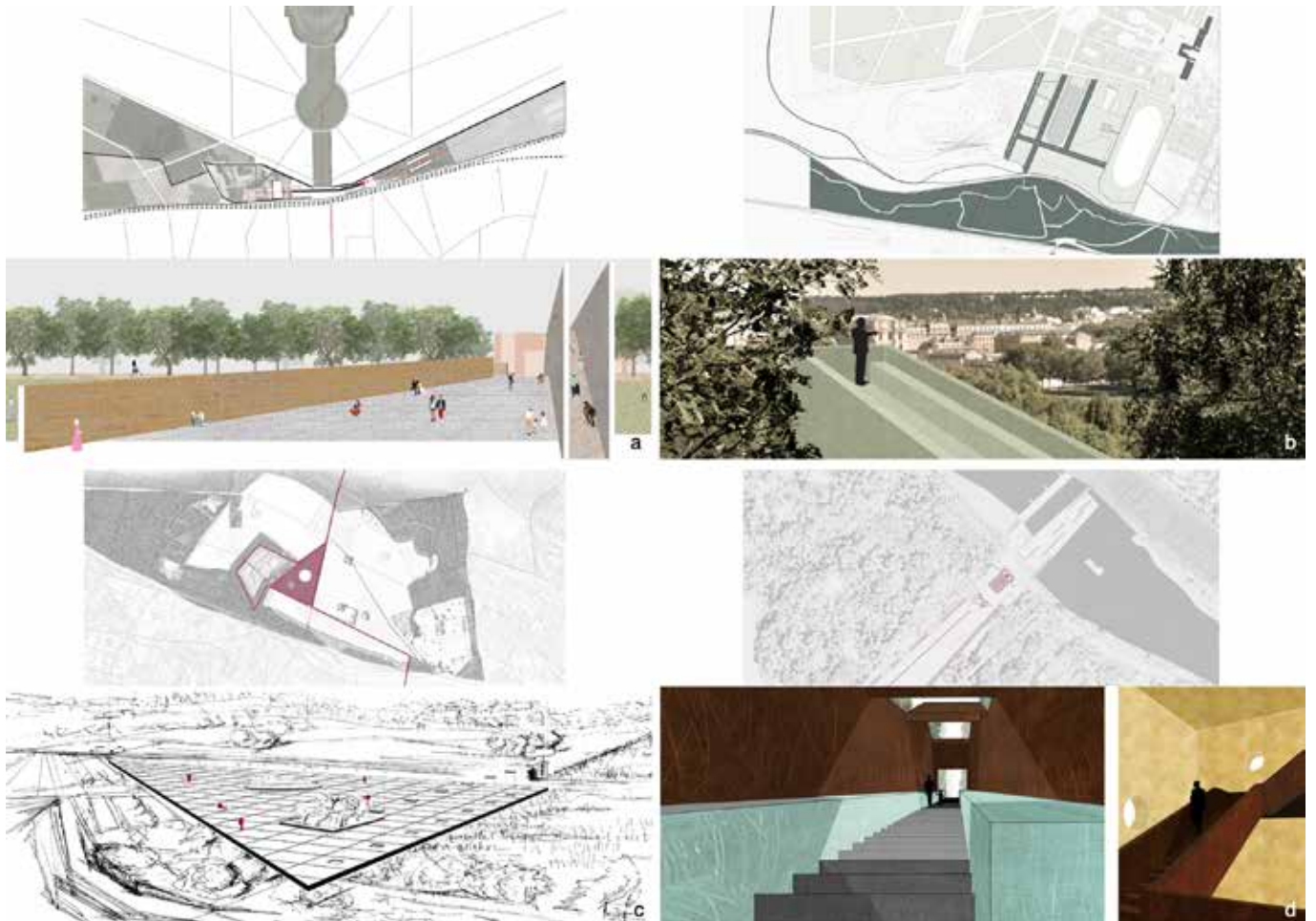
La Seine dans les Yvelines : internationale et locale

Le choix de ce deuxième territoire de projet est le fruit de la proposition des architectes du CAUE 78 d'inscrire notre expérience pédagogique dans une stratégie de diagnostic et de développement des territoires traversés par la Seine, en cours entre le CAUE et les principaux acteurs du territoire. Ce travail étant conçu au croisement de différents enjeux, échelles et acteurs, nous avons décidé de saisir l'occasion et d'associer ce territoire à celui de la plaine.

Le cours de la Seine dans les Yvelines est marqué par de profonds méandres qui dessinent un paysage de plaines alluviales et de coteaux escarpés. Le développement du tourisme lié à la Seine demande d'interroger à la fois ces différentes images du fleuve ainsi que les pratiques, les publics, les retombées économiques, les articulations entre les escales fluviales, les villes et le territoire, ou encore, la mise en place de formes de mobilité douces⁸ mieux intégrées



2. Plaine de Versailles. Stratégie d'ensemble. Groupe Plaine, 2019.



3. La plaine de Versailles. Propositions des étudiants, Groupe Plaine, 2019 :
- a. La grille du petit parc, l'allée royale de Villepreux et la Ferme de Gally, *Versailles infini*.
 - b. Matelots – les Mortemets, *Diorama contemporain*.
 - c. Fort du Trou d'Enfer, *Reconstitution*.
 - d. Marly-le-Roi-Louveciennes-Seine, *Le défi de la machine*.

aux nombreuses infrastructures existantes (autoroutes A13 / A 14, RER A, transilien J, intercités Normandie, TER Haute-Normandie) et aux grands projets en cours (RER E - Eole en construction, tram 13 Express et ligne à grande vitesse Paris-Normandie à l'étude)⁹.

La stratégie touristique commune pour le territoire de la Seine est ainsi axée sur l'intégration de typologies d'usagers nouvelles ou peu concernées (jeunes, travailleurs, familles, locaux, etc.), sur des formes de mobilité multiples (bateau, train, vélo et piéton) et des usages diversifiés (culture, sport, loisirs, éducation, artisanat local, shopping, etc.).

Dans ce contexte, chaque escale, interrogée dans son épaisseur spatiale et historique et dans son rapport à la topographie, est pensée, d'une part, comme un élément de connexion entre le fleuve et la ville, et, d'autre part, comme un carrefour (*hub*) fluvial et territorial, en lien avec la stratégie territoriale et de mobilité à l'étude par la communauté urbaine du GPS&O. L'objectif est de combiner une stratégie de macro tourisme (croisières pour les visiteurs internationaux) et de micro tourisme (pour les Parisiens, les Franciliens et les locaux) (**fig. 4**).

Implantée sur la rive gauche de la Seine, Poissy se trouve à 30 km environ à l'ouest de Paris, à 8 km à l'ouest de Saint-Germain-en-Laye, et à 23 km au nord-ouest de Versailles. De nombreux atouts pourraient attirer des flux consistants de touristes : le patrimoine architectural ancien, les espaces naturels, l'architecture de villégiature du début du siècle dernier mais aussi des chefs d'œuvre de l'architecture moderne (la villa Savoye de Le Corbusier et la cité Beaugard, conçue par Gustave Stoskopf), des musées singuliers (musée du Jouet), ou encore les traces du passé industriel lié à l'industrie automobile. Des problèmes majeurs semblent toutefois limiter le développement touristique de la ville : le risque d'inondations, la coupure entre la ville et le fleuve (axes routiers trop chargés, séparation entre la gare, la station des bus et la halte fluviale, passages piétons absents ou peu sécurisés), l'absence d'infrastructures touristiques, une halte fluviale trop petite et peu visible.

À partir de ce constat, la proposition *Place d'eau* développe une stratégie à l'enseigne de la connexion : des connexions physiques entre la gare, la station de bus

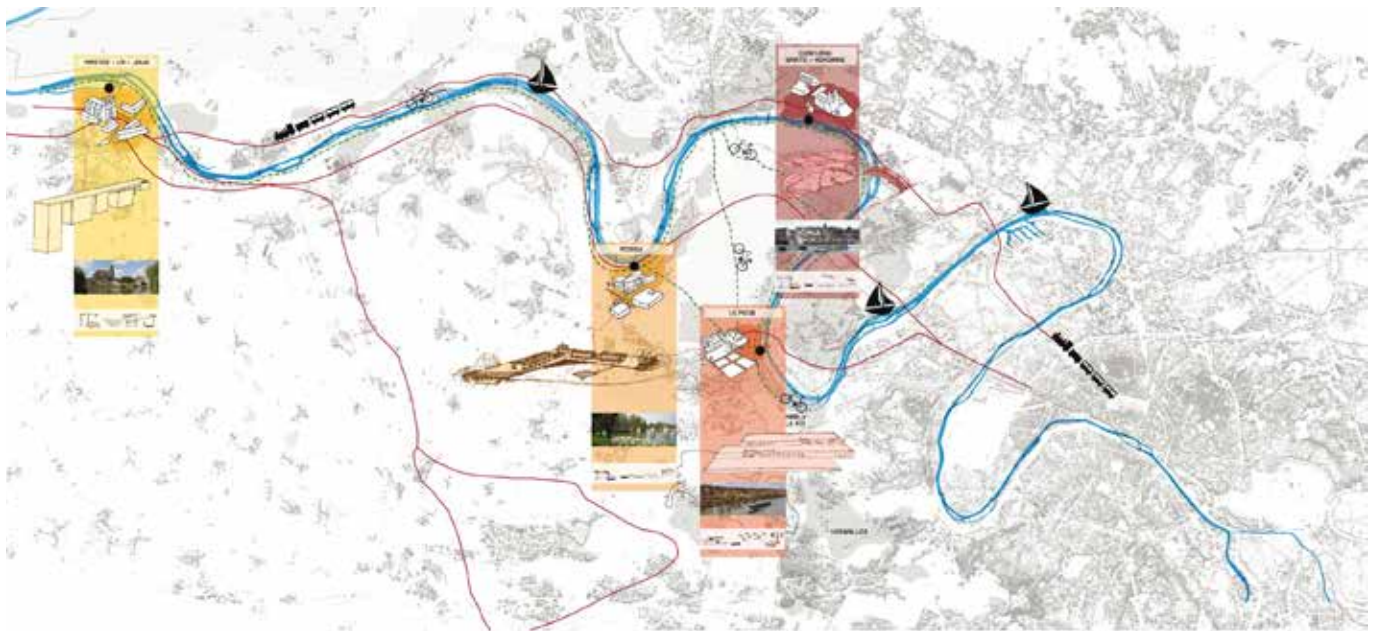
et la halte (passerelle, parcours touristique pédestre, ...), et des connexions visuelles avec la création de mobiliers urbains qui ponctuent les parcours touristiques menant à la villa Savoye. La nouvelle escale fluviale est conçue comme un *hub* de mobilité où se rencontrent le chemin de fer, la station des bus, la halte pour les bateaux et la route principale. Il se compose de deux éléments principaux : une place d'eau, sur la Seine, qui agit comme zone d'expansion en cas de crue, et un nouveau bâtiment, autour de la place d'eau, avec les services touristiques aujourd'hui absents (point d'information touristique, magasins, restaurants) et des services pour les locaux (activités sportives et culturelles liées au fleuve, ateliers, centres de formation, services aux commerçants, etc.).

La commune du Pecq se situe à 19 km à l'ouest de Paris, au pied du château de Saint-Germain-en-Laye, et s'étend sur les deux rives de la Seine. Au cœur des circuits des impressionnistes et à proximité du château de Saint-Germain-en-Laye et du parc départemental de la Boucle de Montesson, cette escale bénéficie d'un emplacement en centre-ville, à proximité des commerces, et d'un parking pour autocars et voitures. L'environnement autour de l'escale reste cependant peu attractif et les principaux sites touristiques sont difficilement accessibles à pied.

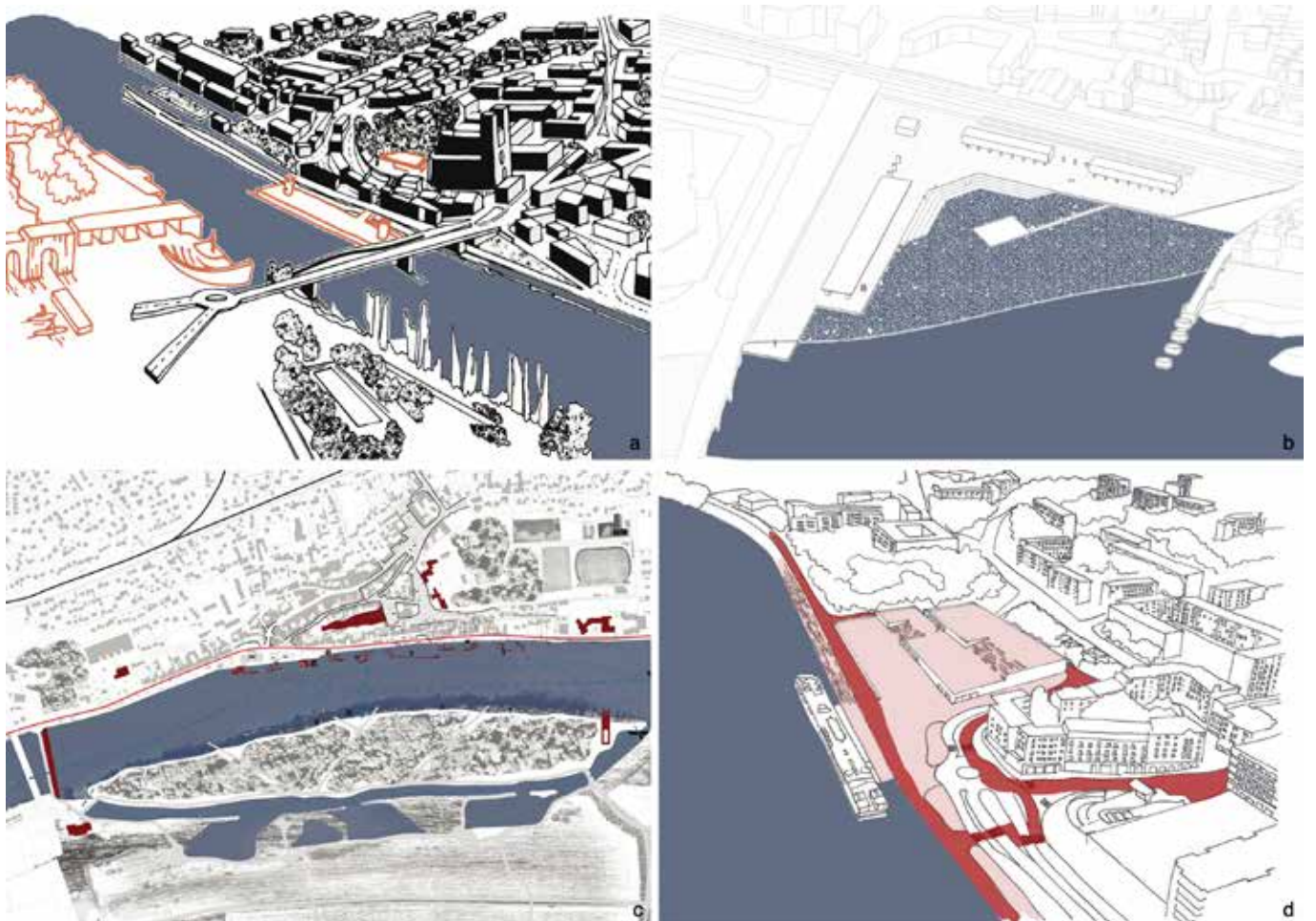
À partir d'une lecture de la topographie de la ville et du système des terrasses du château de Saint-Germain-en-Laye, la proposition *La dernière terrasse* envisage la réouverture et le réaménagement de certains espaces interstitiels aujourd'hui privés ou non valorisés. Un nouveau système de terrasses se met en place, qui accompagne le parcours des touristes, des habitants et des promeneurs vers le fleuve, et, en même temps, offre de nouveaux usages à des lieux oubliés : une nouvelle terrasse/jardin secret à côté de l'église Saint-Wandrille offrant une vue panoramique sur Le Pecq, un jardin d'immeuble aménagé en espace public, un élargissement des trottoirs sur le chemin menant au nouveau *hub*-halte fluvial, ou encore, le réaménagement des berges et leur mise en sécurité par rapport aux voies de circulation (**fig. 5**).

L'expérience pédagogique entre narration touristique et projet de territoire

L'expérience pédagogique menée permet de tirer des considérations utiles aussi bien au niveau de la



4. Escales fluviales sur la Seine. Stratégie d'ensemble, Groupe Seine, 2019.



5. Les escales fluviales de la Seine dans les Yvelines. Propositions des étudiants, Groupe Seine, 2019 :

- a. Mantes-la-Jolie, *Diver(c)ity*.
- b. Poissy, *Place d'eau*.
- c. Conflans-Sainte-Honorine, *La forme de l'eau*.
- d. Le Pecq, *La dernière terrasse*.

méthode de travail qu'au niveau des contenus.

Sur le plan de la méthode de travail, la formule du workshop intensif, sur deux semaines, s'est révélée efficace comme bulle de réflexion réunissant, à proximité des territoires de projet et sur des temps de travail condensés, un collectif d'étudiants, d'enseignants, d'acteurs et d'experts aux compétences diversifiées.

Le caractère international du workshop a également permis, malgré les quelques difficultés de maîtrise de l'anglais compréhensibles face au nombre élevé et aux origines très hétérogènes des participants et des intervenants, de confronter des cultures de projet différentes, avec des méthodes d'enseignement et des attendus parfois assez distants.

Le choix de travailler sur plusieurs sites, mûri lors des phases de préparation et de concertation avec les partenaires, a offert un panel varié d'enjeux de projet ainsi que la possibilité d'imaginer des réseaux thématiques reliant chaque site dans une stratégie commune.

En parallèle de ces éléments positifs, d'autres ont révélé, a posteriori, des limites. Tout d'abord, la découverte et l'arpentage des terrains de projet ont pu se faire sur une seule journée et de façon encadrée, avec l'accompagnement d'un ou deux enseignants, d'experts et d'acteurs locaux, qui ont orienté le regard des étudiants sur les atouts principaux de chaque site. Les distances différentes ainsi que des transports en commun compliqués, voire absents ou axés sur Paris, entre les terrains de projet et le lieu de travail (l'ENSP et l'ENSA Versailles) ont également rendu difficiles des visites de sites ultérieures, réalisées de façon autonome pendant le temps de travail en atelier. Enfin, bien que des attendus de projet assez cadrés et ambitieux aient donné lieu à un rendu final conséquent et bien représenté, ils ont parfois laissé peu de place à la discussion entre les groupes et à la remise en question des réponses.

Sur le plan des contenus, les réponses des étudiants, dont nous n'avons pu présenter ici qu'une sélection, témoignent de deux approches principales pour les deux territoires, chacune exprimant une manière particulière de lire le rapport entre projet d'architecture, paysage, patrimoine et valorisation touristique.

Pour la plaine de Versailles, les propositions prennent inspiration du château en imaginant des dispositifs architecturaux qui redéfinissent, par leur forme et leur emplacement, la perception du paysage : des belvédères, des terrasses, un mur habité, un escalier monumental, une place minérale dessinent des nouvelles limites, des points de vue inédits, d'autres continuités entre les espaces ouverts et le bâti. L'architecture accueille les services pour les visiteurs et les habitants et, en même temps, joue à la fois le rôle de nouveau repère territorial et de lien entre les éléments patrimoniaux, en établissant ainsi d'autres manières de découvrir le territoire et des parcours de visite inédits.

Pour les escales fluviales sur la Seine, c'est le rapport entre dynamiques locales du tourisme, à l'échelle de chaque ville, et dynamiques territoriales, aux échelles séquanienne, départementale et de la communauté urbaine du GPS&O, qui est mis en avant par les quatre groupes. D'un côté, les propositions élaborent des récits urbains et territoriaux intégrant les pratiques touristiques, les interactions entre habitants et visiteurs, les mobilités, les usages du fleuve et des berges, les relations entre la ville et le fleuve, la valorisation du patrimoine et le développement économique du territoire. De l'autre côté, la conception architecturale s'exprime à la fois dans le projet de l'escale, imaginée comme une micro-centralité avec le rôle de condensateur de multiples activités et d'interprète d'une situation urbaine spécifique à chaque ville, et dans l'aménagement de nouveaux systèmes d'espaces publics.

Dans les deux cas, l'enjeu de la valorisation touristique permet de repenser le territoire de manière bien plus vaste, en incluant, comme on l'a vu, de multiples aspects au cœur de la fabrication de la ville actuelle. Cela semble s'appuyer sur le fait que les limites entre tourisme, loisir et récréation, aussi bien que celles entre touristes et habitants, ou entre mobilités et pratiques de consommation occasionnelles et quotidiennes, semblent s'estomper. Il en suit une recherche, de la part des touristes, d'expériences de plus en plus proches de celles des habitants et, en même temps, une reprise, de la part des acteurs, des « narrations touristiques » (Fabry *et al.*, 2015) pour imaginer la transformation du territoire. Dans ce sens, l'expérience pédagogique menée ne cherche pas uniquement à valoriser des sites avec une forte valeur patrimoniale, mais elle permet d'imaginer

« des réseaux denses, d'espaces et d'expériences de consommation de la ville et de services » (Fabry *et al.*, 2015) sur des temporalités et pour des publics variés.

Comme le prouvent le réel intérêt et la participation des acteurs territoriaux au workshop, l'école d'architecture peut ainsi jouer un rôle stratégique au sein de cette dynamique, de par sa capacité à réinterroger, par le projet, le territoire dans lequel elle se situe, à associer des disciplines différentes, à fabriquer des visions et à comparer les expériences menées au niveau national et international.

Etudiants : Marta Amírola, Louise Chagnaud, Marina Andrea García, Jemima Orton –Shanks, Migena Shei, Lucia Concetta Vincelli. Alessandra Barzacca, Lorenzo Salva' Birbante, Salma Bouhlou, Eliana Catalano, Fosca Esposito, Camila Fernández. Catalina Rollan, Alberta Piselli, Gregorio Polizza, Erica Evangelisti, Estere Savicka, Giorgio Retez. Valeria Bruno, Francesco Del Rosario, Laurent Dublanchy, Eleonora Giannetti, Giorgio Giarracca, Miguel Guerrero Zarco. Ilenia Crisci, Felix Everaldo, Federico Filice, Azul Gonzalez Del Cerro, Adelaide Hunou, Gabriele Vitelli. Michele Moliteo, Ana-Eugenie Duchez, Eleonora La Fauci, Luisa Russo, Aurora Ianniello, Isobelle Pitceathly. Lucia Contigiani, Eleonora Ragonici, Lifei Lai, Federico Spina, Giacomo Viscovo. Marina Zeno, Beatrice Pia Pizzicaroli, Sofia Privitera, Lorenzo Leoncini, Sarah Anita Abundes, Aurora Strøm.

Notes

1. Pour l'ENSA Versailles, l'équipe d'enseignants était composée de Roberta Borghi (coordonnatrice et encadrante) et Susanne Stacher (encadrante), avec la participation de Narindra Ramboasalama (diplômée ENSA Versailles, tutor) et Luciano Aletta (doctorant LéaV, accompagnateur pour la visite de la plaine).

2. Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement des Yvelines. Nous remercions, plus particulièrement, la directrice Elisabeth Rojat-Lefebvre et l'architecte Hélène Bouisson.

3. Communauté d'Agglomération de Versailles Grand Parc. Nous remercions, plus particulièrement, le directeur général adjoint Manuel Pluvinage.

4. Association nationale renaissance du patrimoine du grand parc de Noisy-Le-Roi, Rennemoulin Bailly, *Les Fermes Royales du Grand Parc à Bailly, Noisy, Rennemoulin 1700-1850*, 2012.

5. DIREN Île de France- Schéma d'orientations paysagères et patrimoniales du site classé de la plaine de Versailles – DAT Conseils – mai 2010.

6. Cf. APPVPA (Association patrimoniale de la plaine de Versailles et du plateau des Alluets) <https://www.plainedeversailles.fr/> Paysage des Yvelines : <http://www.atlas-paysages-yvelines.fr/11-La-plaine-de-Versailles.html>

7. Plan local d'urbanisme - Rapport de présentation - Dossier approuvé 09/2006 - révisé 11/2011 - mis à jour 12/10/2017 - Secteur de Matelots- les Mortemets.

8. Seine à vélo, V33, avenue verte Londres-Paris, itinéraires de randonnée pédestre et équestre. *Véloroute des bords de Seine, levier de développement durable de la vallée*, novembre 2016.

9. Cf. Conseil départemental des Yvelines : <https://www.yvelines.fr/> Vallée de la Seine : <https://www.vdseine.fr/>

Bibliographie complémentaire

AGENCE 2PORTZAMPARC / PORTZAMPARC, Elisabeth (de). Juillet 2016. « La mise en tourisme comme facteur de développement soutenable et de création de l'identité du Grand Paris. Application aux rives de Seine », In : AIGP, *Contribution du conseil scientifique de l'atelier international du Grand Paris à la mise en tourisme des territoires du Grand Paris*.

DAUM, Thomas, GIRAR, Eudes, 2018. *Du voyage rêvé au tourisme de masse*. Paris : CNRS éditions.

FABRY Nathalie, PICON-LEFEBVRE Virginie. PRADEL Benjamin, 2015 « Du concept de narration touristique et de son application à l'analyse des territoires urbains », Introduction à *Narrations touristiques et fabriques des territoires. Quand loisirs, tourisme et consommation réécrivent la ville*, L'OEil d'Or, Collection : Critiques & Cités, p. 1-8.

GRAVARI-BARBAS, Maria, FAGNONI, Édith, 2013. *Métropolisation et tourisme. Comment le tourisme redessine Paris*. Paris : Belin.

GRAVARI-BARBAS, Maria, GRABURN, Nelson. « Imaginaires touristiques », Via [En ligne], 1 | 2012, mis en ligne le 16 mars 2012, consulté le 29 mars 2019. <http://journals.openedition.org/viatourism/1178>

LAUREAU, Gérard, 1995. *Histoire de la Ferme de Gally et de ses environs*. G. Laureau éditeur.

RABBIOSI, Chiara, 2018. *Il territorio messo in scena. Turismo, consumi, luoghi*. Milano : Mimesis Kosmos, p.13.

SACAREAY, Isabelle, TAUNAY, Benjamin, PEYVEL, Emmanuelle, 2015. *La mondialisation du tourisme. Les nouvelles frontières d'une pratique*. Rennes : Presses universitaires de Rennes. *Schéma régional de développement du tourisme et des loisirs d'Ile-de-France 2017-2021*, novembre 2017.

STUDIO 09 – SECCHI, Bernardo, VIGANÓ, Paola, 2008. *Le diagnostic prospectif de l'agglomération parisienne*. Consultation internationale de recherche et développement sur le grand pari(s) de l'agglomération parisienne, la ville « poreuse » : chantier 2, p. 56-57.

Mots-clefs : tourisme, habitants, imaginaires, Seine, Versailles.

Lecture critique paysagiste in situ. Le Valibout à Plaisir, entre histoire et projet, proximité et mise en perspective

Bernadette Blanchon et Cécile Mattoug

L'expérience d'enseignement présentée ici s'inscrit dans le cadre de modules de Sciences Humaines de la deuxième année du cursus conduisant au Diplôme d'État de Paysagiste à l'École nationale supérieure de paysage (ENSP). Elle a été menée en 2018-2019 à l'occasion d'un partenariat avec le bailleur Les Résidences Yvelines Essonne (LRYE) basé à Versailles. Après avoir précisé les éléments de contexte et de réflexion liés aux modalités des enseignements d'histoire du paysagisme et de lectures critiques de réalisations, nous détaillerons la demande du bailleur pour la requalification des espaces ouverts du quartier du Valibout à Plaisir. Enfin, nous approfondirons le déroulement de l'exercice lui-même dans ce cadre particulier, et nous finirons par la mise en perspective des apports du dispositif.

Cadre pédagogique et partenariat avec un bailleur social

Histoire du paysagisme et lecture de projets

Les modules « Espaces ouverts urbains, histoire, débats et projets » et « Lectures critiques de réalisations » bénéficient chacun de 27 heures de face à face élèves au premier semestre de la deuxième année du diplôme d'État de paysagiste (équivalent master 1). Les modules se répartissent entre des cours magistraux le matin (six séances) et des travaux dirigés (TD) l'après-midi, introduits par une journée de visites de sites et clos par une journée de rendu collectif oral devant les travaux affichés. Les cours magistraux sont destinés à donner des repères aux étudiants paysagistes dans le champ de l'histoire de l'urbanisme en abordant la fabrique du tissu urbain (fin XIX^e et XX^e siècle) à travers les espaces ouverts, c'est-à-dire non construits.¹ Les travaux dirigés de « Lectures critiques », dont il est plus particulièrement question ici, sont dispensés sous le format d'un atelier d'histoire pour permettre aux étudiants de se saisir d'un exemple concret de parc urbain ou le plus

souvent de quartier francilien, au sein d'un panel caractéristique (en général, une cité-jardin, un grand ensemble et une réalisation contemporaine). L'approche se fait en groupes à partir d'une lecture transversale bâti-espaces extérieurs, restituée en plans et essentiellement en coupes à différentes échelles. L'accent est mis sur un travail multi-scalaire allant du territoire jusqu'à l'échelle de la matérialité et de l'usage, en passant par celle des espaces collectifs structurants du quartier. Les thématiques privilégiées sont celles des franges et limites du quartier, des relations entre les différentes typologies de logements et les espaces extérieurs, de l'ossature végétale, ou encore selon les cas, de la topographie ou de l'hydrographie... Le rendu est finalisé dans des carnets chinois au format A3 vertical, qui permettent une présentation à la fois en carnets à feuilletter et en panneaux à afficher² (fig. 1).

Le bailleur social

Cet enseignement a intégré un partenariat avec le bailleur social basé à Versailles LRYE, à propos d'un ensemble de 1 000 logements construits dans les années 1970, à Plaisir. Un quartier qui fait, depuis 2015, l'objet d'une convention ANRU (Agence Nationale de Renouvellement Urbain) et dont une partie des bâtiments étaient en cours de réhabilitation lors de ce programme. LRYE est une entreprise sociale de l'Habitat qui émane de la dissolution de l'Opievoy - ancienne filiale de la SCIC, au 31 décembre 2016. Hébergeant près de 100 000 locataires, au 31 janvier 2018, « Les Résidences... » compte 31 219 logements sociaux, 21 foyers et trois résidences étudiantes répartis sur 123 communes. Nos contacts se sont établis d'abord avec Arnaud Legros, président du directoire et Nicolas Debeney, directeur immobilier pour déterminer le site d'étude, puis plus particulièrement avec Hélène Ducoudre-Therraize, responsable de l'agence de Plaisir-Rambouillet et Violette Ficheur, chargée du suivi des projets de renouvellement urbain.

L'objectif de la demande du bailleur social est de redynamiser l'approche menée sur le quartier du Valibout à Plaisir (78), qui fait l'objet d'un processus de renouvellement jusqu'alors centré sur les seuls bâtiments. Ces bâtiments, répartis en trois tranches successives de réalisation ont déjà été rénovés (2011-2012 et 2012-2018) ou sont en cours de réhabilitation (2018-2021). Au moment de la rencontre

avec le bailleur, celui-ci se disait déçu par l'inertie de « l'accumulation d'études successives », peinant à déboucher sur un projet et les constats successifs posés sur l'enclavement du quartier. Les services du bailleur souhaitaient « décaler l'approche » en invitant les étudiants paysagistes à émettre des propositions sur le cadre de vie et poser la question des espaces extérieurs et de leur contribution à une meilleure qualité de vie des habitants. Ils exprimaient clairement le vœu de ne pas voir appliquer là des solutions de résidentialisation systématiques habituelles aux projets émanant de l'ANRU, qu'ils constataient manquer d'inventivité et d'attractivité pour des habitants lassés peu à peu de « vivre derrière des grilles ». La problématique de cet échange a donc été celle d'un patrimoine méconnu du territoire versaillais, de son évolution et de sa gestion, avec d'importants enjeux paysagers et sociaux.

Le patrimoine paysager et social des quartiers de logements

Les grands ensembles construits dans l'après-guerre en France constituent de fait une part conséquente du territoire francilien. D'une manière générale leur place reste marginale dans l'enseignement et la recherche architecturale, urbaine et paysagère, et le sujet n'est pas favori des étudiants paysagistes. Pourtant, ces ensembles représentent une part importante de travail aujourd'hui et encore à venir pour ces futurs concepteurs, et les paysagistes pourraient y jouer un rôle majeur, plus important que ce n'est généralement le cas.

Le territoire versaillais, souvent ramené au prisme d'une ville classique, axée sur le château, avec son parc et le Potager du roi, recouvre en fait une variété de paysages et de situations sociales. Celles-ci ont pu fournir des sites d'étude au cours des années passées³ et nous avons ainsi eu l'occasion de nous confronter à des sites reconnus de l'histoire architecturale comme à un patrimoine paysager plus ordinaire qui tous participent pleinement à la fabrique du territoire du département des Yvelines⁴. Ces exemples, appartiennent à différents registres de statuts, logements sociaux ou résidences privées, plus ou moins connus ou reconnus, ordinaires ou bien labellisés « Patrimoine du XX^e siècle », devenu aujourd'hui « Architecture contemporaine remarquable ». Ils illustrent la diversité de cette

production, ses typologies variées de logements collectifs qui incluent parfois des logements individuels groupés, avec des qualités et des « standing » également diversifiés. La plupart, conformément aux idées de l'époque émanant de la Charte d'Athènes sur la libération du sol et l'ensoleillement, donne une place importante au paysage et aux espaces extérieurs plantés. Ces exemples soulèvent pour nous la question d'un élargissement de la notion de patrimoine à la réalité, plus ordinaire et souvent malmenée, des quartiers de logements, notamment sociaux et de leurs espaces extérieurs. C'est aussi la question de la manière dont ce patrimoine vite voué à la démolition et au remplacement par des figures urbaines traditionnelles, notamment néo-haussmanniennes, est considéré par ses propres gestionnaires.⁵ L'engagement des acteurs sociaux vis-à-vis de la gestion, la protection et la valorisation de ce patrimoine, notamment dans sa dimension paysagère, est aussi peu exploré.

C'est donc avec intérêt que nous avons abordé la demande du bailleur LRYE. Celui-ci se déclarait d'emblée peu enclin à aborder la chose sous l'angle du patrimoine qu'il jugeait peu adapté aux priorités de la vie d'un quartier de logements sociaux avec ses problèmes spécifiques plutôt liés à la sécurité et à la maîtrise des questions de stationnement et de pratiques informelles. Nous avons trouvé matière à insuffler une dynamique au sein d'un module à finalité essentiellement analytique, en y intégrant une dimension de projet – notre objectif étant de ne pas dissocier projet et analyse tant sur la méthode que sur le contenu.

Du terrain aux exemples de référence, une approche pédagogique comparative entre analyse et projet

Revenons maintenant concrètement sur l'organisation de cet enseignement et sur son déroulé particulier cette année-là, pour détailler quatre temps forts importants dans l'articulation entre apports historiques et projet par les étudiants.

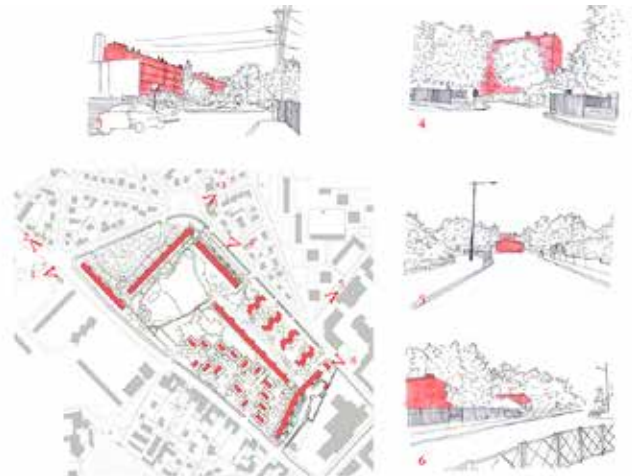
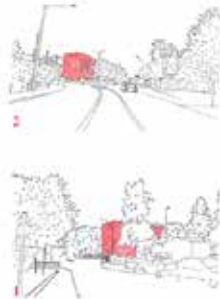
Articuler analyse et projet

Les quatre mois d'enseignement ont été rythmés par des séquences différentes, illustrant les étapes de l'articulation entre histoire de l'urbanisme paysager et projet sur le quartier du Valibout. Nous avons



Verneuil sur Seine est une ville de 15 200 habitants, selon l'INSEE, le nombre de logements individuels (en maison) s'élève à 2 762, celui des logements collectifs (appartements) va jusqu'à 3 004. Ces chiffres se concentrent sur le terrain notamment avec le grand ensemble de l'architecte Michel Sassi dans les quartiers du Parc Noir et le Carréon d'Elancourt. En effet, 34 % de la population habite à la Grande Fritang et le Parc Noir.

Le Parc Noir : une centralité dans la ville de Verneuil, qui concentre une grande part d'habitat collectif



Le quartier du Parc Noir

Entrée du bâtiment Nord



Couronne
Bancs en pierre
Couronne
Bancs en pierre

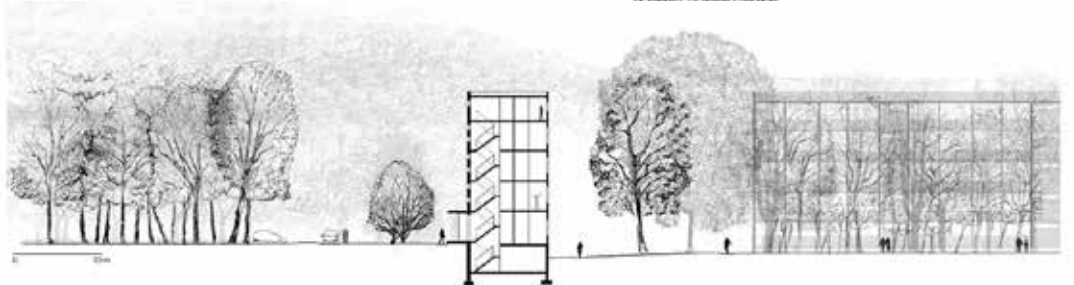
Entrée du bâtiment Nord/ Est



Couronne
Bancs en pierre
Couronne
Bancs en pierre

Les bancs aux entrées sont conçus pour être utilisés comme support de plantation de végétaux structurant les entrées.

VEGÉTALE STRUCTURE (SÉRIANTS)

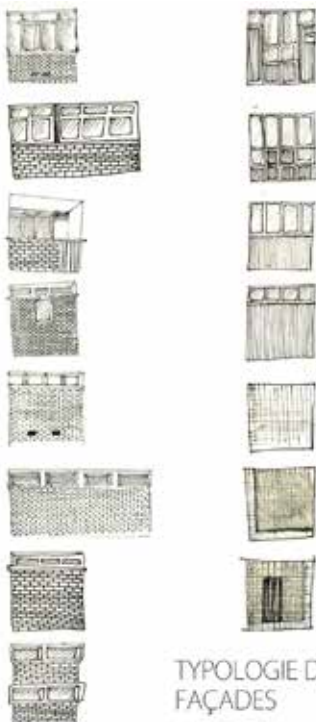


INSERTION DU BÂTI ENTRE DES BOISEMENTS STRUCTURANTS

1-a. Exemple de productions sur la thématique des typologies de logements, Le Parc Noir, Verneuil-sur-Seine, 2014.



Chaque façade est composée d'une trame béton remplie par des «cellules». Ces cellules peuvent aussi être classées. L'inventaire permet ensuite de les classer afin de tracer les rythmes des différentes façades. Il existe quatre types de façades, deux par type de bâtiment. Ces cellules entrent en correspondance avec les espaces intérieurs, elles donnent à voir le plan du logement. Elles sont plus ou moins fermées, ce qui va correspondre à des pièces plus ou moins éclairées. De ce fait il est possible de comprendre l'organisation interne du bâtiment, du logement. Les pièces à vivre sont orientées au Sud afin de profiter de la lumière. Cette affirmation n'est vraie que pour les trois immeubles orientés Est-Ouest. Pour ce qui est des deux autres, l'organisation des logements a été pensée en miroir, il y a donc une affirmation d'orientation.



TYPLOGIE DES FAÇADES

- 1) Niveau 0 à 1 étage
- 2) Niveau 2 à 3 étages
- 3) Niveau 4 à 5 étages
- 4) Niveau 6 à 7 étages
- 5) Niveau 8 à 9 étages
- 6) Niveau 10 à 11 étages
- 7) Niveau 12 à 13 étages
- 8) Niveau 14 à 15 étages
- 9) Niveau 16 à 17 étages
- 10) Niveau 18 à 19 étages
- 11) Niveau 20 à 21 étages
- 12) Niveau 22 à 23 étages
- 13) Niveau 24 à 25 étages
- 14) Niveau 26 à 27 étages
- 15) Niveau 28 à 29 étages
- 16) Niveau 30 à 31 étages
- 17) Niveau 32 à 33 étages
- 18) Niveau 34 à 35 étages
- 19) Niveau 36 à 37 étages
- 20) Niveau 38 à 39 étages
- 21) Niveau 40 à 41 étages
- 22) Niveau 42 à 43 étages
- 23) Niveau 44 à 45 étages
- 24) Niveau 46 à 47 étages
- 25) Niveau 48 à 49 étages
- 26) Niveau 50 à 51 étages
- 27) Niveau 52 à 53 étages
- 28) Niveau 54 à 55 étages
- 29) Niveau 56 à 57 étages
- 30) Niveau 58 à 59 étages
- 31) Niveau 60 à 61 étages
- 32) Niveau 62 à 63 étages
- 33) Niveau 64 à 65 étages
- 34) Niveau 66 à 67 étages
- 35) Niveau 68 à 69 étages
- 36) Niveau 70 à 71 étages
- 37) Niveau 72 à 73 étages
- 38) Niveau 74 à 75 étages
- 39) Niveau 76 à 77 étages
- 40) Niveau 78 à 79 étages
- 41) Niveau 80 à 81 étages
- 42) Niveau 82 à 83 étages
- 43) Niveau 84 à 85 étages
- 44) Niveau 86 à 87 étages
- 45) Niveau 88 à 89 étages
- 46) Niveau 90 à 91 étages
- 47) Niveau 92 à 93 étages
- 48) Niveau 94 à 95 étages
- 49) Niveau 96 à 97 étages
- 50) Niveau 98 à 99 étages
- 51) Niveau 100 à 101 étages
- 52) Niveau 102 à 103 étages
- 53) Niveau 104 à 105 étages
- 54) Niveau 106 à 107 étages
- 55) Niveau 108 à 109 étages
- 56) Niveau 110 à 111 étages
- 57) Niveau 112 à 113 étages
- 58) Niveau 114 à 115 étages
- 59) Niveau 116 à 117 étages
- 60) Niveau 118 à 119 étages
- 61) Niveau 120 à 121 étages
- 62) Niveau 122 à 123 étages
- 63) Niveau 124 à 125 étages
- 64) Niveau 126 à 127 étages
- 65) Niveau 128 à 129 étages
- 66) Niveau 130 à 131 étages
- 67) Niveau 132 à 133 étages
- 68) Niveau 134 à 135 étages
- 69) Niveau 136 à 137 étages
- 70) Niveau 138 à 139 étages
- 71) Niveau 140 à 141 étages
- 72) Niveau 142 à 143 étages
- 73) Niveau 144 à 145 étages
- 74) Niveau 146 à 147 étages
- 75) Niveau 148 à 149 étages
- 76) Niveau 150 à 151 étages
- 77) Niveau 152 à 153 étages
- 78) Niveau 154 à 155 étages
- 79) Niveau 156 à 157 étages
- 80) Niveau 158 à 159 étages
- 81) Niveau 160 à 161 étages
- 82) Niveau 162 à 163 étages
- 83) Niveau 164 à 165 étages
- 84) Niveau 166 à 167 étages
- 85) Niveau 168 à 169 étages
- 86) Niveau 170 à 171 étages
- 87) Niveau 172 à 173 étages
- 88) Niveau 174 à 175 étages
- 89) Niveau 176 à 177 étages
- 90) Niveau 178 à 179 étages
- 91) Niveau 180 à 181 étages
- 92) Niveau 182 à 183 étages
- 93) Niveau 184 à 185 étages
- 94) Niveau 186 à 187 étages
- 95) Niveau 188 à 189 étages
- 96) Niveau 190 à 191 étages
- 97) Niveau 192 à 193 étages
- 98) Niveau 194 à 195 étages
- 99) Niveau 196 à 197 étages
- 100) Niveau 198 à 199 étages
- 101) Niveau 200 à 201 étages
- 102) Niveau 202 à 203 étages
- 103) Niveau 204 à 205 étages
- 104) Niveau 206 à 207 étages
- 105) Niveau 208 à 209 étages
- 106) Niveau 210 à 211 étages
- 107) Niveau 212 à 213 étages
- 108) Niveau 214 à 215 étages
- 109) Niveau 216 à 217 étages
- 110) Niveau 218 à 219 étages
- 111) Niveau 220 à 221 étages
- 112) Niveau 222 à 223 étages
- 113) Niveau 224 à 225 étages
- 114) Niveau 226 à 227 étages
- 115) Niveau 228 à 229 étages
- 116) Niveau 230 à 231 étages
- 117) Niveau 232 à 233 étages
- 118) Niveau 234 à 235 étages
- 119) Niveau 236 à 237 étages
- 120) Niveau 238 à 239 étages
- 121) Niveau 240 à 241 étages
- 122) Niveau 242 à 243 étages
- 123) Niveau 244 à 245 étages
- 124) Niveau 246 à 247 étages
- 125) Niveau 248 à 249 étages
- 126) Niveau 250 à 251 étages
- 127) Niveau 252 à 253 étages
- 128) Niveau 254 à 255 étages
- 129) Niveau 256 à 257 étages
- 130) Niveau 258 à 259 étages
- 131) Niveau 260 à 261 étages
- 132) Niveau 262 à 263 étages
- 133) Niveau 264 à 265 étages
- 134) Niveau 266 à 267 étages
- 135) Niveau 268 à 269 étages
- 136) Niveau 270 à 271 étages
- 137) Niveau 272 à 273 étages
- 138) Niveau 274 à 275 étages
- 139) Niveau 276 à 277 étages
- 140) Niveau 278 à 279 étages
- 141) Niveau 280 à 281 étages
- 142) Niveau 282 à 283 étages
- 143) Niveau 284 à 285 étages
- 144) Niveau 286 à 287 étages
- 145) Niveau 288 à 289 étages
- 146) Niveau 290 à 291 étages
- 147) Niveau 292 à 293 étages
- 148) Niveau 294 à 295 étages
- 149) Niveau 296 à 297 étages
- 150) Niveau 298 à 299 étages
- 151) Niveau 300 à 301 étages
- 152) Niveau 302 à 303 étages
- 153) Niveau 304 à 305 étages
- 154) Niveau 306 à 307 étages
- 155) Niveau 308 à 309 étages
- 156) Niveau 310 à 311 étages
- 157) Niveau 312 à 313 étages
- 158) Niveau 314 à 315 étages
- 159) Niveau 316 à 317 étages
- 160) Niveau 318 à 319 étages
- 161) Niveau 320 à 321 étages
- 162) Niveau 322 à 323 étages
- 163) Niveau 324 à 325 étages
- 164) Niveau 326 à 327 étages
- 165) Niveau 328 à 329 étages
- 166) Niveau 330 à 331 étages
- 167) Niveau 332 à 333 étages
- 168) Niveau 334 à 335 étages
- 169) Niveau 336 à 337 étages
- 170) Niveau 338 à 339 étages
- 171) Niveau 340 à 341 étages
- 172) Niveau 342 à 343 étages
- 173) Niveau 344 à 345 étages
- 174) Niveau 346 à 347 étages
- 175) Niveau 348 à 349 étages
- 176) Niveau 350 à 351 étages
- 177) Niveau 352 à 353 étages
- 178) Niveau 354 à 355 étages
- 179) Niveau 356 à 357 étages
- 180) Niveau 358 à 359 étages
- 181) Niveau 360 à 361 étages
- 182) Niveau 362 à 363 étages
- 183) Niveau 364 à 365 étages
- 184) Niveau 366 à 367 étages
- 185) Niveau 368 à 369 étages
- 186) Niveau 370 à 371 étages
- 187) Niveau 372 à 373 étages
- 188) Niveau 374 à 375 étages
- 189) Niveau 376 à 377 étages
- 190) Niveau 378 à 379 étages
- 191) Niveau 380 à 381 étages
- 192) Niveau 382 à 383 étages
- 193) Niveau 384 à 385 étages
- 194) Niveau 386 à 387 étages
- 195) Niveau 388 à 389 étages
- 196) Niveau 390 à 391 étages
- 197) Niveau 392 à 393 étages
- 198) Niveau 394 à 395 étages
- 199) Niveau 396 à 397 étages
- 200) Niveau 398 à 399 étages
- 201) Niveau 400 à 401 étages
- 202) Niveau 402 à 403 étages
- 203) Niveau 404 à 405 étages
- 204) Niveau 406 à 407 étages
- 205) Niveau 408 à 409 étages
- 206) Niveau 410 à 411 étages
- 207) Niveau 412 à 413 étages
- 208) Niveau 414 à 415 étages
- 209) Niveau 416 à 417 étages
- 210) Niveau 418 à 419 étages
- 211) Niveau 420 à 421 étages
- 212) Niveau 422 à 423 étages
- 213) Niveau 424 à 425 étages
- 214) Niveau 426 à 427 étages
- 215) Niveau 428 à 429 étages
- 216) Niveau 430 à 431 étages
- 217) Niveau 432 à 433 étages
- 218) Niveau 434 à 435 étages
- 219) Niveau 436 à 437 étages
- 220) Niveau 438 à 439 étages
- 221) Niveau 440 à 441 étages
- 222) Niveau 442 à 443 étages
- 223) Niveau 444 à 445 étages
- 224) Niveau 446 à 447 étages
- 225) Niveau 448 à 449 étages
- 226) Niveau 450 à 451 étages
- 227) Niveau 452 à 453 étages
- 228) Niveau 454 à 455 étages
- 229) Niveau 456 à 457 étages
- 230) Niveau 458 à 459 étages
- 231) Niveau 460 à 461 étages
- 232) Niveau 462 à 463 étages
- 233) Niveau 464 à 465 étages
- 234) Niveau 466 à 467 étages
- 235) Niveau 468 à 469 étages
- 236) Niveau 470 à 471 étages
- 237) Niveau 472 à 473 étages
- 238) Niveau 474 à 475 étages
- 239) Niveau 476 à 477 étages
- 240) Niveau 478 à 479 étages
- 241) Niveau 480 à 481 étages
- 242) Niveau 482 à 483 étages
- 243) Niveau 484 à 485 étages
- 244) Niveau 486 à 487 étages
- 245) Niveau 488 à 489 étages
- 246) Niveau 490 à 491 étages
- 247) Niveau 492 à 493 étages
- 248) Niveau 494 à 495 étages
- 249) Niveau 496 à 497 étages
- 250) Niveau 498 à 499 étages
- 251) Niveau 500 à 501 étages
- 252) Niveau 502 à 503 étages
- 253) Niveau 504 à 505 étages
- 254) Niveau 506 à 507 étages
- 255) Niveau 508 à 509 étages
- 256) Niveau 510 à 511 étages
- 257) Niveau 512 à 513 étages
- 258) Niveau 514 à 515 étages
- 259) Niveau 516 à 517 étages
- 260) Niveau 518 à 519 étages
- 261) Niveau 520 à 521 étages
- 262) Niveau 522 à 523 étages
- 263) Niveau 524 à 525 étages
- 264) Niveau 526 à 527 étages
- 265) Niveau 528 à 529 étages
- 266) Niveau 530 à 531 étages
- 267) Niveau 532 à 533 étages
- 268) Niveau 534 à 535 étages
- 269) Niveau 536 à 537 étages
- 270) Niveau 538 à 539 étages
- 271) Niveau 540 à 541 étages
- 272) Niveau 542 à 543 étages
- 273) Niveau 544 à 545 étages
- 274) Niveau 546 à 547 étages
- 275) Niveau 548 à 549 étages
- 276) Niveau 550 à 551 étages
- 277) Niveau 552 à 553 étages
- 278) Niveau 554 à 555 étages
- 279) Niveau 556 à 557 étages
- 280) Niveau 558 à 559 étages
- 281) Niveau 560 à 561 étages
- 282) Niveau 562 à 563 étages
- 283) Niveau 564 à 565 étages
- 284) Niveau 566 à 567 étages
- 285) Niveau 568 à 569 étages
- 286) Niveau 570 à 571 étages
- 287) Niveau 572 à 573 étages
- 288) Niveau 574 à 575 étages
- 289) Niveau 576 à 577 étages
- 290) Niveau 578 à 579 étages
- 291) Niveau 580 à 581 étages
- 292) Niveau 582 à 583 étages
- 293) Niveau 584 à 585 étages
- 294) Niveau 586 à 587 étages
- 295) Niveau 588 à 589 étages
- 296) Niveau 590 à 591 étages
- 297) Niveau 592 à 593 étages
- 298) Niveau 594 à 595 étages
- 299) Niveau 596 à 597 étages
- 300) Niveau 598 à 599 étages
- 301) Niveau 600 à 601 étages
- 302) Niveau 602 à 603 étages
- 303) Niveau 604 à 605 étages
- 304) Niveau 606 à 607 étages
- 305) Niveau 608 à 609 étages
- 306) Niveau 610 à 611 étages
- 307) Niveau 612 à 613 étages
- 308) Niveau 614 à 615 étages
- 309) Niveau 616 à 617 étages
- 310) Niveau 618 à 619 étages
- 311) Niveau 620 à 621 étages
- 312) Niveau 622 à 623 étages
- 313) Niveau 624 à 625 étages
- 314) Niveau 626 à 627 étages
- 315) Niveau 628 à 629 étages
- 316) Niveau 630 à 631 étages
- 317) Niveau 632 à 633 étages
- 318) Niveau 634 à 635 étages
- 319) Niveau 636 à 637 étages
- 320) Niveau 638 à 639 étages
- 321) Niveau 640 à 641 étages
- 322) Niveau 642 à 643 étages
- 323) Niveau 644 à 645 étages
- 324) Niveau 646 à 647 étages
- 325) Niveau 648 à 649 étages
- 326) Niveau 650 à 651 étages
- 327) Niveau 652 à 653 étages
- 328) Niveau 654 à 655 étages
- 329) Niveau 656 à 657 étages
- 330) Niveau 658 à 659 étages
- 331) Niveau 660 à 661 étages
- 332) Niveau 662 à 663 étages
- 333) Niveau 664 à 665 étages
- 334) Niveau 666 à 667 étages
- 335) Niveau 668 à 669 étages
- 336) Niveau 670 à 671 étages
- 337) Niveau 672 à 673 étages
- 338) Niveau 674 à 675 étages
- 339) Niveau 676 à 677 étages
- 340) Niveau 678 à 679 étages
- 341) Niveau 680 à 681 étages
- 342) Niveau 682 à 683 étages
- 343) Niveau 684 à 685 étages
- 344) Niveau 686 à 687 étages
- 345) Niveau 688 à 689 étages
- 346) Niveau 690 à 691 étages
- 347) Niveau 692 à 693 étages
- 348) Niveau 694 à 695 étages
- 349) Niveau 696 à 697 étages
- 350) Niveau 698 à 699 étages
- 351) Niveau 700 à 701 étages
- 352) Niveau 702 à 703 étages
- 353) Niveau 704 à 705 étages
- 354) Niveau 706 à 707 étages
- 355) Niveau 708 à 709 étages
- 356) Niveau 710 à 711 étages
- 357) Niveau 712 à 713 étages
- 358) Niveau 714 à 715 étages
- 359) Niveau 716 à 717 étages
- 360) Niveau 718 à 719 étages
- 361) Niveau 720 à 721 étages
- 362) Niveau 722 à 723 étages
- 363) Niveau 724 à 725 étages
- 364) Niveau 726 à 727 étages
- 365) Niveau 728 à 729 étages
- 366) Niveau 730 à 731 étages
- 367) Niveau 732 à 733 étages
- 368) Niveau 734 à 735 étages
- 369) Niveau 736 à 737 étages
- 370) Niveau 738 à 739 étages
- 371) Niveau 740 à 741 étages
- 372) Niveau 742 à 743 étages
- 373) Niveau 744 à 745 étages
- 374) Niveau 746 à 747 étages
- 375) Niveau 748 à 749 étages
- 376) Niveau 750 à 751 étages
- 377) Niveau 752 à 753 étages
- 378) Niveau 754 à 755 étages
- 379) Niveau 756 à 757 étages
- 380) Niveau 758 à 759 étages
- 381) Niveau 760 à 761 étages
- 382) Niveau 762 à 763 étages
- 383) Niveau 764 à 765 étages
- 384) Niveau 766 à 767 étages
- 385) Niveau 768 à 769 étages
- 386) Niveau 770 à 771 étages
- 387) Niveau 772 à 773 étages
- 388) Niveau 774 à 775 étages
- 389) Niveau 776 à 777 étages
- 390) Niveau 778 à 779 étages
- 391) Niveau 780 à 781 étages
- 392) Niveau 782 à 783 étages
- 393) Niveau 784 à 785 étages
- 394) Niveau 786 à 787 étages
- 395) Niveau 788 à 789 étages
- 396) Niveau 790 à 791 étages
- 397) Niveau 792 à 793 étages
- 398) Niveau 794 à 795 étages
- 399) Niveau 796 à 797 étages
- 400) Niveau 798 à 799 étages
- 401) Niveau 800 à 801 étages
- 402) Niveau 802 à 803 étages
- 403) Niveau 804 à 805 étages
- 404) Niveau 806 à 807 étages
- 405) Niveau 808 à 809 étages
- 406) Niveau 810 à 811 étages
- 407) Niveau 812 à 813 étages
- 408) Niveau 814 à 815 étages
- 409) Niveau 816 à 817 étages
- 410) Niveau 818 à 819 étages
- 411) Niveau 820 à 821 étages
- 412) Niveau 822 à 823 étages
- 413) Niveau 824 à 825 étages
- 414) Niveau 826 à 827 étages
- 415) Niveau 828 à 829 étages
- 416) Niveau 830 à 831 étages
- 417) Niveau 832 à 833 étages
- 418) Niveau 834 à 835 étages
- 419) Niveau 836 à 837 étages
- 420) Niveau 838 à 839 étages
- 421) Niveau 840 à 841 étages
- 422) Niveau 842 à 843 étages
- 423) Niveau 844 à 845 étages
- 424) Niveau 846 à 847 étages
- 425) Niveau 848 à 849 étages
- 426) Niveau 850 à 851 étages
- 427) Niveau 852 à 853 étages
- 428) Niveau 854 à 855 étages
- 429) Niveau 856 à 857 étages
- 430) Niveau 858 à 859 étages
- 431) Niveau 860 à 861 étages
- 432) Niveau 862 à 863 étages
- 433) Niveau 864 à 865 étages
- 434) Niveau 866 à 867 étages
- 435) Niveau 868 à 869 étages
- 436) Niveau 870 à 871 étages
- 437) Niveau 872 à 873 étages
- 438) Niveau 874 à 875 étages
- 439) Niveau 876 à 877 étages
- 440) Niveau 878 à 879 étages
- 441) Niveau 880 à 881 étages
- 442) Niveau 882 à 883 étages
- 443) Niveau 884 à 885 étages
- 444) Niveau 886 à 887 étages
- 445) Niveau 888 à 889 étages
- 446) Niveau 890 à 891 étages
- 447) Niveau 892 à 893 étages
- 448) Niveau 894 à 895 étages
- 449) Niveau 896 à 897 étages
- 450) Niveau 898 à 899 étages
- 451) Niveau 900 à 901 étages
- 452) Niveau 902 à 903 étages
- 453) Niveau 904 à 905 étages
- 454) Niveau 906 à 907 étages
- 455) Niveau 908 à 909 étages
- 456) Niveau 910 à 911 étages
- 457) Niveau 912 à 913 étages
- 458) Niveau 914 à 915 étages
- 459) Niveau 916 à 917 étages
- 460) Niveau 918 à 919 étages
- 461) Niveau 920 à 921 étages
- 462) Niveau 922 à 923 étages
- 463) Niveau 924 à 925 étages
- 464) Niveau 926 à 927 étages
- 465) Niveau 928 à 929 étages
- 466) Niveau 930 à 931 étages
- 467) Niveau 932 à 933 étages
- 468) Niveau 934 à 935 étages
- 469) Niveau 936 à 937 étages
- 470) Niveau 938 à 939 étages
- 471) Niveau 940 à 941 étages
- 472) Niveau 942 à 943 étages
- 473) Niveau 944 à 945 étages
- 474) Niveau 946 à 947 étages
- 475) Niveau 948 à 949 étages
- 476) Niveau 950 à 951 étages
- 477) Niveau 952 à 953 étages
- 478) Niveau 954 à 955 étages
- 479) Niveau 956 à 957 étages
- 480) Niveau 958 à 959 étages
- 481) Niveau 960 à 961 étages
- 482) Niveau 962 à 963 étages
- 483) Niveau 964 à 965 étages
- 484) Niveau 966 à 967 étages
- 485) Niveau 968 à 969 étages
- 486) Niveau 970 à 971 étages
- 487) Niveau 972 à 973 étages
- 488) Niveau 974 à 975 étages
- 489) Niveau 976 à 977 étages
- 490) Niveau 978 à 979 étages
- 491) Niveau 980 à 981 étages
- 492) Niveau 982 à 983 étages
- 493) Niveau 984 à 985 étages
- 494) Niveau 986 à 987 étages
- 495) Niveau 988 à 989 étages
- 496) Niveau 990 à 991 étages
- 497) Niveau 992 à 993 étages
- 498) Niveau 994 à 995 étages
- 499) Niveau 996 à 997 étages
- 500) Niveau 998 à 999 étages
- 501) Niveau 1000 à 1001 étages

Les façades sont composées de cellules de béton remplies par des «cellules». Ces cellules peuvent aussi être classées. L'inventaire permet ensuite de les classer afin de tracer les rythmes des différentes façades. Il existe quatre types de façades, deux par type de bâtiment. Ces cellules entrent en correspondance avec les espaces intérieurs, elles donnent à voir le plan du logement. Elles sont plus ou moins fermées, ce qui va correspondre à des pièces plus ou moins éclairées. De ce fait il est possible de comprendre l'organisation interne du bâtiment, du logement. Les pièces à vivre sont orientées au Sud afin de profiter de la lumière. Cette affirmation n'est vraie que pour les trois immeubles orientés Est-Ouest. Pour ce qui est des deux autres, l'organisation des logements a été pensée en miroir, il y a donc une affirmation d'orientation.

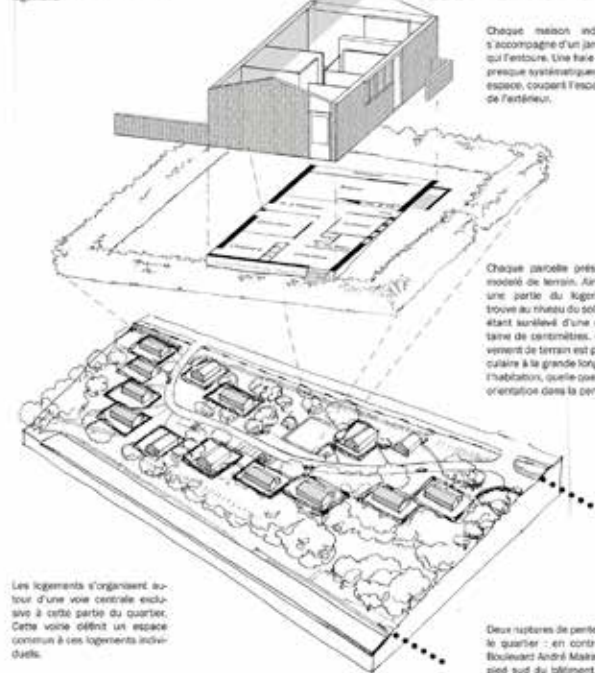
Les façades sont composées de cellules de béton remplies par des «cellules». Ces cellules peuvent aussi être classées. L'inventaire permet ensuite de les classer afin de tracer les rythmes des différentes façades. Il existe quatre types de façades, deux par type de bâtiment. Ces cellules entrent en correspondance avec les espaces intérieurs, elles donnent à voir le plan du logement. Elles sont plus ou moins fermées, ce qui va correspondre à des pièces plus ou moins éclairées. De ce fait il est possible de comprendre l'organisation interne du bâtiment, du logement. Les pièces à vivre sont orientées au Sud afin de profiter de la lumière. Cette affirmation n'est vraie que pour les trois immeubles orientés Est-Ouest. Pour ce qui est des deux autres, l'organisation des logements a été pensée en miroir, il y a donc une affirmation d'orientation.

L'HABITAT INDIVIDUEL :

DE L'ÉCHELLE DE LA CELLULE FAMILIALE À CELLE DU QUARTIER



Une habitation de plain pied, d'une surface moyenne de 80m² surplombe une cave qui couvre la moitié de la surface du logement.



Chaque maison individuelle s'accompagne d'un jardin privé qui l'entoure. Une frise bétonne presque systématiquement est escarpée, coupant l'espace privé de l'extérieur.

Chaque parcelle présente un modèle de terrain, ainsi seule une partie du logement se trouve au niveau du sol, le reste étant surélevé d'une cinquantaine de centimètres. Ce mouvement de terrain est perpendiculaire à la grande longueur de l'habitation, quelle que soit son orientation dans la parcelle.

Les logements s'organisent autour d'une voie centrale exclusive à cette partie du quartier. Cette voie offre un espace commun à ces logements individuels.

Deux ruptures de pente limitent le quartier : en contrebas du Boulevard André Malraux et au pied sud du bâtiment B. Elles délimitent une topographie dans laquelle vient s'insérer ce groupement d'habitats.

1-b. Exemple d'observations à différentes échelles, Verneuil-sur-Seine, 2014. Le Parc Noir et la Garenne-l'Étang sont deux ensembles en brique réalisés par Robert Mahé.

intégré un temps de workshop portant sur ce quartier de Plaisir et un temps de restitution avec le bailleur, et avons réduit les attentes habituelles du TD en termes de production graphique. Quatre modalités d'évaluation ont été ainsi définies : un devoir sur table axé sur le cours magistral, un exercice sur site dès la première visite, un workshop à mi-chemin avec un jury et, enfin, un rendu final avec ce même jury comprenant la production des TD et du workshop, permettant ainsi de mettre en perspective une approche comparative des différentes thématiques abordées. Enfin, au-delà de la séquence pédagogique, nous avons pu organiser une restitution des travaux auprès du bailleur.

Alternance entre observation, construction de références et conception

Visite de terrain et exercice sur site : Après la présentation des attendus du partenariat par le bailleur aux étudiants, suivi d'un bref échange en salle, les étudiants ont été invités à arpenter le quartier du Valibout en compagnie des services des LRYE et à en analyser les qualités in situ par les outils traditionnels du terrain (croquis d'ambiance, esquisses de coupes, plans de relevé) pour transcrire leurs impressions, dès cette première prise de connaissance des lieux (**fig. 2**).

Avancement des carnets chinois : les étudiants ont ensuite exploré les dispositifs paysagers d'autres quartiers de logements franciliens abordés en cours, dont la démarche a pu marquer la pratique paysagiste : le grand ensemble de La Caravelle à Ville-neuve-la-Garenne⁶, la ZAC des Hautes-Bruyères à Villejuif⁷ et la ZAC du Trapèze à Boulogne-Billancourt⁸. À travers des retours sur sites et l'étude des dispositifs observés, les groupes d'étudiants ont expérimenté l'approche multi-scalaire de ces « espaces ouverts urbains » selon les thématiques exposées plus haut. Précisons que deux groupes ont mené le travail d'analyse sur le quartier du Valibout.

Workshop et jury « Rendre désirable le Valibout » : un workshop court en groupe a été l'occasion d'esquisser des idées pour la requalification paysagère des espaces extérieurs du quartier du Valibout. Il a été organisé comme un temps fort pour que les étudiants l'abordent de manière intense, sans trop de recul. À l'issue d'un travail de deux jours, un jury a permis d'échanger avec les étudiants et de les aider

à élaborer des pistes pour poursuivre et conceptualiser cette réflexion.

Restitution au bailleur LRYE : une fois le travail validé par la présentation des carnets chinois en décembre, une séance a été consacrée à la reformulation des idées et des concepts au sein d'un atelier « titres et mots-clés », afin de clarifier l'explicitation des projets et pour faciliter leur transmission au bailleur. En dernière étape, la restitution a eu lieu dans un contexte d'échange bienveillant avec le commanditaire. Ce délai a permis aux étudiants de « digérer » leurs propres travaux et de formuler la mise en perspective des références franciliennes dans leurs projets. Ils ont par ailleurs pu assumer leur parti pris de concepteurs face à un acteur du territoire. L'ensemble des esquisses et des analyses a ensuite été complété par une synthèse réalisée par l'équipe enseignante et remise au bailleur.

Des résultats entre histoire et projet, intuition et analyse

De quelle manière la volonté d'articuler l'appréhension de l'enseignement de l'histoire du paysagisme avec la pratique du projet pour les étudiants peut-elle s'apprécier dans leurs travaux, leur lecture critique du quartier du Valibout et les résultats qu'ils ont élaborés ?

L'observation du quartier par les étudiants leur a permis de constater une structure urbaine relativement lâche. Par le croquis, les étudiants ont illustré le fait que les relations entre les bâtiments de cet urbanisme de plots sont brusques, tandis que la relation à la rue et aux chaussées se dissout dans des espaces sans usages définis. Cependant, ils ont aussi pu souligner la présence de qualités végétales indéniables. Ils y ont remarqué la présence de mails d'arbres avec des sujets de belle dimension, ou encore les traces d'aménagements existants et de ressources, topographiques notamment, sous-exploitées, qui pourraient permettre l'appropriation par les habitants. Les deux groupes d'étudiants qui ont consacré leur travail de TD au Valibout lui-même ont partagé leurs analyses plus approfondies avec les autres groupes.

D'une part, l'analyse de la topographie inscrite dans la Plaine de Versailles et d'un léger dénivelé sur l'ensemble du terrain a souligné la présence de



2. Le Valibout lors de la visite avec les élèves : les arbres et les aménagements existants en béton, observation et croquis.

plusieurs types de reliefs : un relief naturel, un relief récréatif avec la présence de buttes artificielles, mais aussi des microreliefs de réglage – entre les lieux, entre les bâtiments et les extérieurs – nettement sous-utilisés.

D'autre part, l'observation des relations entre l'espace bâti et l'espace ouvert à différents niveaux a mis en avant l'importance des systèmes de circulations. La présence d'infrastructures lourdes autour de ce quartier, déjà entendu comme présentant un contexte relativement fermé, en accentue les signes d'insularité.

Sur l'ensemble des sites explorés, la déclinaison des différents dispositifs et qualités de lien entre le quartier et son contexte, entre les bâtiments et les espaces extérieurs, des bâtiments entre eux et avec le sol... a constitué la matière des analyses restituées par les étudiants : réhabilitation par le végétal et le nivellement à La Caravelle, système de récupération des eaux de pluie en surface à Villejuif, définition des porosités des îlots ouverts au Trapèze... (fig. 3)

Parallèlement à ces analyses de réalisations, le workshop a été un temps fort avec un sujet très simple, compte tenu du temps imparti, revenant en particulier sur les attentes du bailleur :

« La finalité première du projet sera d'améliorer la vie quotidienne des habitants du quartier, au-delà des fonctions, usages et parcours, vous envisagerez une relation globale et quotidienne entre les résidents et l'espace urbain et paysager dans lequel ils vivent, et ce à toutes les échelles ».

Quatre axes de requalification paysagère

À l'issue de ces travaux, nous avons pu isoler quatre axes de requalification paysagère dans les travaux réalisés, que l'on peut résumer ainsi et qui sont succinctement développés ci-après :

Axe 1 : Élargir le Valibout dans son contexte. Pour atténuer ou gommer l'insularité du quartier créée par le système viaire et son organisation urbaine, le premier axe de projet concerne l'ouverture du Valibout, sans toutefois considérer les démolitions envisagées alors, notamment celle du centre commercial existant.

Axe 2 : Favoriser la mixité sociale et fonctionnelle. Reconnaisant des qualités sous-exploitées dans les espaces ouverts existants, les étudiants entreprennent d'y intégrer de nouveaux usages. Des éléments de programme ont pour objectif de créer une attractivité nouvelle au Valibout, tant au sein du quartier lui-même que dans un périmètre plus large.

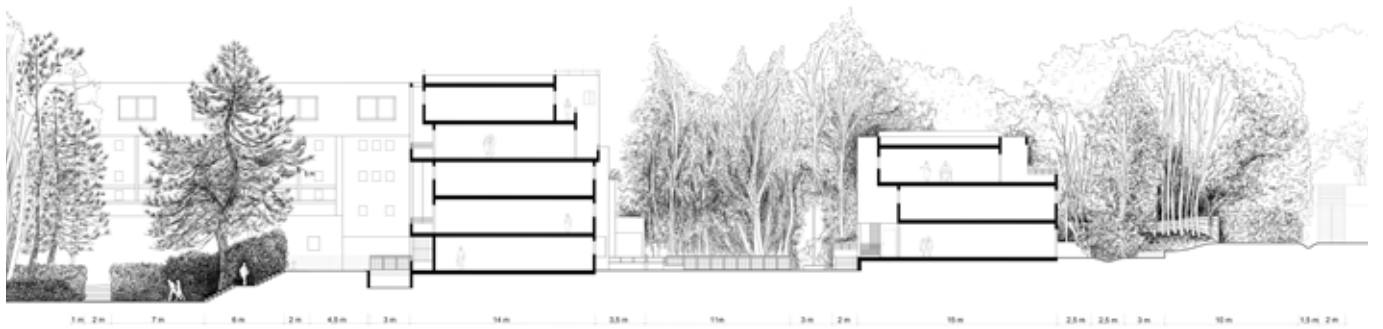
Axe 3 : Structurer le quartier par le végétal. L'axe omniprésent des propositions des équipes porte sur le rôle du végétal dans la requalification des espaces ouverts du quartier du Valibout. Constatant une trame arborée et arbustive disparate, les étudiants proposent de nombreux dispositifs structurants destinés à améliorer la qualité de vie par le végétal.

Axe 4 : S'approprier l'espace public et collectif. Cet axe des propositions d'équipes concerne l'appropriation des espaces ouverts par les habitants. Devant l'absence de transitions entre espaces privés, collectifs et publics et face aux pratiques de parking sauvage et de dépôt provisoire, les étudiants soulignent l'importance de distinguer à nouveau à qui et à quels usages sont destinés les espaces ouverts du Valibout.

Transposition et contrepoint : hybridation des cas de référence au Valibout

Ces axes de propositions ont pu se nourrir des observations menées sur les différents quartiers étudiés. De ce fait, l'analyse des réalisations franciliennes a, en quelque sorte, servi de « tremplin » aux projets développés que ce soit en tant que modèle, ou en tant que source d'inspiration... ; ou bien, à l'inverse par « contrepoint », réplique ou hybridation.

Le plus souvent, les résolutions observées sont simplement « transposées » au Valibout. Ainsi, les strates végétales variées associées aux noues et venelles dans la ZAC Trapèze, les jeux de nivellements inscrits dans une topographie plus large et fondant un réseau d'espaces collectifs au quartier des Hautes Bruyères, ou encore les systèmes de singularisation des entrées, les dispositifs de vues, de plantations et de niveaux à La Caravelle... se retrouvent plus ou moins explicitement dans les différentes idées des esquisses et séquences de végétal pour le Valibout. Parfois, les disparités constatées avec le Valibout, tant dans la conception que dans la gestion, paraissent si fortes qu'elles justifient selon



3. Coupe, ZAC des Hautes-Bruyères, Villejuif, 2018 ; groupe C2 :
végétation et espaces publics.

les mots des étudiants de se poser explicitement en contrepoint en y appliquant des dispositifs hiérarchisés délibérément en contradiction avec la distribution plus homogène de l'espace existant (fig. 4).

Selon nous, cette manière de renvoyer explicitement de manière contrastée voire opposée aux dispositifs observés ailleurs appelle plusieurs réflexions. On pourrait alors interroger l'à propos d'une telle transposition de formes urbaines plus « traditionnelles » pour certaines, à un quartier issu d'un urbanisme « moderne » fondé sur l'ensoleillement et le refus des centralités. À ce stade, les étudiants n'ont pas forcément tous acquis une maturité de réflexion sur ces questions. Ils sont par contre régulièrement confrontés aux notions d'articulation entre les lieux que ce soit dans le cadre du TD ou des autres enseignements de la formation. C'est donc avec une certaine liberté de réflexion qu'ils opèrent et proposent des solutions hybrides entre les époques, les tissus et les hiérarchies de statut et d'usage... et qu'ils juxtaposent en quelque sorte les motifs spatiaux de registres différents. Ils s'appuient avant tout sur la mise en place de structures végétales, et de dispositifs de nivellement, sans aller jusqu'au cloisonnement des espaces au sol – comme dans les processus de résidentialisation, et leur démarche conserve souplesse et pragmatisme. Le temps manquait pour soulever les questions complexes d'écriture spatiale et de patrimoine moderne, de cohérence des interventions en lien avec des idées ou idéologies identifiables..., en bref, pour développer une véritable lecture critique, mais le projet a apporté une bonne base d'éveil concret pour approfondir ces questions par la suite. Pour finir, quelques éléments de bilan de cette expérience permettent d'ouvrir le propos sur les modalités, outils et méthodes pédagogiques et de s'interroger sur la capitalisation de ces réflexions. La déclinaison de ces différents dispositifs et qualités de lien entre le quartier et son contexte, entre les bâtiments et les espaces extérieurs, constitue une entrée en matière pour envisager, débattre, évaluer et critiquer que ce soit pour les étudiants ou pour le bailleur ou encore les enseignants-chercheurs. Comment capitaliser les acquis de ces réflexions ? Quel bilan tirer de cette expérience ?

La proximité, un outil pédagogique pour les territoires ?

En tant qu'enseignants, nous avons trouvé cette expérience positive et tirant le travail vers le haut,

notamment sur le plan de la problématique, mais il faut préciser qu'il s'est fait au dépend de la production habituelle des analyses de sites. Ainsi une fois passé ce stade expérimental, ce dispositif pédagogique mériterait une véritable inscription à l'emploi du temps dans un temps d'atelier ou de workshop. Notons que, si l'histoire est enseignée par la présentation de « bons exemples » aussi bien en cours qu'en TD, c'est la confrontation à la résolution d'une situation particulière qui a permis de les mobiliser. Nous retenons ainsi l'intérêt d'un meilleur lien entre enseignements d'histoire du paysagisme urbain et projet, aujourd'hui bien séparés dans leur mise au point. Et précisément cette situation de proximité et de territorialisation des enseignements faciliterait la mise en œuvre d'un rapprochement fructueux.

Une proximité entre école et acteurs du territoire

Aussi, notons que la proximité et donc l'accès facilité au site permettent de privilégier l'investigation in situ et des modes de restitutions graphiques du terrain qu'il nous semble important de valoriser, à l'heure du numérique, dans une école de paysage. Ils permettent les retours sur site réitérés. La relation avec le bailleur facilite l'accès au site, aux données et aux ressources locales. Par ailleurs, notons que l'expérience de mise en forme des dessins et des discours à destination d'un « vrai » commanditaire donne un certain niveau d'attente et d'exigence, qui s'avère fructueux grâce à l'accompagnement pédagogique apporté et ceci, rapidement. Mais l'approche pédagogique nécessite une réduction des problématiques « réelles » pour être peu à peu réinscrite dans la complexité des logiques d'acteurs (en master 2). Au-delà d'une réception très positive par le bailleur, pour qui le travail doit servir de base à des échanges internes et avec ses partenaires, il reste à voir quel impact effectif ces travaux pourraient avoir sur le terrain. Sur le plan concret, l'impact est faible vraisemblablement⁹, mais l'explicitation des divergences de points de vue entre bailleur et « vision paysagiste », sur des questions comme la densification et les statuts du foncier, représente malgré tout un apport utile, pour tous, à plus long terme.

Malgré tout, cette relation permet un pas de côté important dans la réflexion du bailleur, à un moment où le contexte de la réflexion sur la rénovation urbaine évolue que ce soit en termes d'objectifs de



4. Axe 4 : croquis groupe D3 Hugo Decoux.

mixité sociale, de démolition, de découpage foncier ou de résidentialisation, ceci en lien, notamment, avec les objectifs de transition écologique et énergétiques. Nous pensons précisément que le contexte de cette transition doit servir à faire passer des messages sur la dimension du paysage et l'approche paysagiste. Ceci d'autant plus que la récente crise sanitaire a renforcé le besoin de définir les leviers d'action sur les paramètres environnementaux : espaces ouverts et aérés, sols plantés et perméables, mobilités douces, qualité des lieux de proximité... Cette attention semble aussi d'autant plus importante à une période où les moyens restreints donnés à la rénovation de ces quartiers de logements demandent à trouver des alternatives à la destruction, tout en veillant à la valorisation des qualités de leur patrimoine paysager – des qualités souvent existantes pour peu qu'on veuille bien se donner la peine de les observer.

Dans ce contexte, nous avons eu affaire à un bailleur ouvert, conscient des enjeux liés au patrimoine des espaces ouverts, qui laisse penser que l'expérience peut se poursuivre et croire à une stratification des échanges. Notamment, ce qui nous semble important est ce qui peut lier enseignement, recherche et pratique, dont la méthode d'analyse qui n'est pas nouvelle, mais dont on peut tester les conditions et les limites in situ grâce à cette relation de proximité – ou la recherche de leviers de transformation liés à ces différentes échelles.

Des outils pour la prise en compte des ressources de l'existant

Comme l'ont mis en avant les projets des étudiants, les qualités de l'approche paysagiste sont mobilisables à différentes échelles d'intervention. Pour résumer, il s'agit de décliner les possibilités de réponse aux attentes des transitions écologique et sociale à ces trois niveaux de lecture : inscrire le quartier dans son territoire élargi – dans ce cas, au-delà du site LRYE à Plaisir ; penser un réseau d'espaces de proximité, lisible et appropriable à même de former des espaces de sociabilité structurants ; et enfin conforter ces deux niveaux d'approche par l'inscription de structures végétales et de dispositifs d'articulation des différents lieux entre eux, et avec le site et son environnement. La méthode de lecture est initiée par une découverte libre du site et la transcription d'impressions par croquis et prises de notes.

Nous insistons sur l'importance d'une approche associant le bâti et les espaces extérieurs qui fait trop souvent défaut et se révèle ici à travers la représentation en coupe, moyen privilégié d'expression demandé aux étudiants. Tandis que pour le bailleur, le découpage et le phasage de travaux et d'intervenants conduisent à séparer malencontreusement ces deux dimensions de la pratique d'un même lieu par ses habitants.

Cette approche peut, a minima, conduire à un surplus d'attention accordé aux ressources de l'existant (limiter les démolitions), à ces questions d'échelle et à ces dispositifs d'articulation. Elle met en avant la nécessité de modifier le regard en le portant sur les espaces extérieurs comme lieux de vie et bien commun à valoriser. Le bailleur reconnaissait que certaines observations – comme les qualités de ces buttes plantées, étaient nouvelles pour lui. Elle permet de motiver un intérêt pour le lieu et pour l'histoire, sous l'angle du paysagisme urbain, comme une discipline vivante et prospective. De fait, ces outils permettent, côté maîtrise d'ouvrage, de développer des problématiques peu valorisées pour rechercher des solutions situées, en évitant les réponses systématiques, tandis que les chercheurs peuvent trouver des éléments bienvenus de confrontation de leurs travaux à la réalité des situations. Le module pose aussi la question de la place de la critique de réalisations dans l'enseignement et vis-à-vis des projets en cours et à la construction du rôle du paysagiste dans les projets urbains (fig. 5).

Le paysage : un espace de négociation entre les ressources du territoire et les besoins des acteurs

Cette expérience pédagogique d'échanges entre étudiants et acteur social souligne comment le paysage urbain peut former un espace de négociation entre les ressources du milieu et les besoins des acteurs – notamment par l'accès à des données partagées par et pour tous (CAUE, établissements d'enseignement, centres d'archives, bailleurs et professionnels locaux...)¹⁰. Des échanges locaux concrets renforcés, une mise en commun de ressources et d'observation de lieux exemplaires contribueraient à faire vivre les écoles dans leur territoire et à mutualiser leurs savoirs avec les secteurs privés et publics. Une capitalisation des fruits partagés circulant entre enseignement, recherche et action qui s'inscrit dans



5. « A force de chercher, ils ont déterré un grand ensemble. Ils étaient fous ces gaulois »
Photo montage, Jacques Simon (1929-2015). Un pas de côté poétique et facétieux ; l'avenir des grands ensembles. In SIMON, Jacques, 1976. *Les gens vivent la ville*. Collection Aménagement des espaces publics, volume 7, Saint-Michel-sur-Orge, Espaces Verts.

l'évolution des attentes de la société. Notre expérience témoigne de l'engagement d'un acteur social, non seulement pour un changement de perspective sur un des quartiers de logements dont il a la gestion, mais aussi pour les enjeux pédagogiques de l'ENSP, par son attitude bienveillante envers les étudiants et le respect dont il a témoigné à l'égard de leur parti pris de concepteurs. En ce sens, la notion de paysage urbain dépasse la notion de territoire en intégrant la perspective sensible du terrain, la nécessité de proximité, et une attention au déjà-là et aux besoins des acteurs. Cette attention semble d'autant plus importante à une période où les moyens restreints donnés à la rénovation de ces quartiers de logements demandent à trouver des alternatives à la destruction, tout en veillant à la valorisation des qualités existantes de leur patrimoine paysager. L'intégration de ces différentes composantes dans une expérience pédagogique s'est jouée dans une démarche relationnelle rendue possible par la proximité du quartier du Valibout et du bailleur social (dont le siège est à Versailles) avec l'ENSP et où peuvent s'articuler recherche et pratique. Côté bailleur, l'espace de la pédagogie à l'écart de ses pratiques habituelles offre un lieu d'échanges et de propositions apaisés, et côté étudiants, la relation avec les éléments d'une commande réelle donne un horizon concret. Du point de vue des chercheurs, la perspective d'une confrontation possible entre recherche et action offre un moteur essentiel de la démarche. Gageons que chacun pourra s'enrichir de cet échange et de la perspective d'une poursuite.

Notes

1. Cités-jardins, Systèmes de Parcs, espaces libres de l'Entre-deux-guerres, Espaces verts des Trente glorieuses, renouveau paysagiste et espaces publics etc...
2. Pour des précisions sur le module voir : Blanchon Bernadette, « Teaching the history of urban open space using a multiscale approach ». In : JORGENSEN, Karsten, KARADENIZ, Nilgül, STILES, Richard, MERTENS, Elke, 2019. *Teaching Landscape, the studio experience*. Londres : Routledge. p. 230-249.
3. Ces sujets sont abordés au sein du Larep, notamment par nous-même, voir bibliographie et notes 4 et 7.
4. On se reportera pour des exemples aux fiches réalisées sur ces ensembles dans : BLANCHON Bernadette, DELBAERE Denis, GARLEFF Jörn, *Le paysage dans les ensembles urbains de logements de 1940 à 1980*, Dapa/DGP-ministère de la Culture, 2 tomes. Paris : DGP-ENSP, 2010.
5. L'exemple de la cité-jardin de la Butte Rouge à Châtenay-Malabry (92), aujourd'hui menacée de démolition, malgré le label, et abondamment discuté, témoigne de la réalité et de l'actualité de ces enjeux.
6. « La Caravelle » à Villeneuve-la-Garenne (92) est un quartier initialement réalisé par Jean Dubuisson (1957-1960), et rénové par le cabinet d'architectes Castro-Denissof et le paysagiste Christophe Laforge au sein de l'agence HYL (1999-2008).
7. La ZAC des « Hautes Bruyères » à Villejuif (94) a été pensée par Alexandre Chemetoff, Bureau des Paysages (1984-1994), coordinateur de la ZAC.
8. La maîtrise d'œuvre urbaine de la ZAC « Trapèze » à Boulogne Billancourt (92) a été portée par l'atelier Patrick Chavannes (2002-2018), tandis que différents paysagistes sont intervenus dans les îlots et l'agence Ter pour le parc.
9. Aujourd'hui le NPRU est relancé activement avec un plan de financement important et des moyens médiatiques conséquents. Nous n'avons pu échanger avec les services du bailleur à ce propos pour évoquer un éventuel lien avec nos échanges - qui à première vue ne transparait pas ou indirectement dans la communication actuelle. <https://www.ville-plaisir.fr/le-valibout-futur-ecoquartier>, visité le 19 septembre 2020.
10. Ici, le temps a manqué pour chercher les archives de la réalisation du quartier.

Bibliographie complémentaire :

BLANCHON, Bernadette, DELBAERE, Denis, GARLEFF, Jörn. « Le Paysage dans les ensembles urbains, 1940-1980 », In : Ministère de la Culture et de la Communication, Direction générale des patrimoines (sous la dir.). *Les grands ensembles, une architecture du XX^e siècle*, Paris : Carré, 2011, p. 206-239.

BLANC, Nathalie, GLATRON, Sandrine. « Du paysage urbain dans les politiques nationales d'urbanisme et d'environnement », In : *Espace Géographique*, 2005/1 (tome 34). Paris : Belin, p. 75-90

CORBOZ, André, 2001. *Le territoire comme palimpseste*. Paris - Besançon : L'imprimeur.

JORGENSEN, Karsten, KARADENIZ, Nilgül, STILES, Richard, MERTENS, Elke, 2019. *Teaching Landscape, the studio experience*. Londres : Routledge.

RAFFESTIN, Claude. « Ecogénèse territoriale et territorialité », In : *Espaces, jeux et enjeux*, Paris, Fayard, 1986, p. 175-185.

Mots-clefs : grands ensembles, patrimoine ordinaire, requalification paysagère, paysage urbain.

Une petite ville à la recherche de son territoire perdu.

Stratégie urbaine et stratégie territoriale en Île-de-France : le cas de Magny-en-Vexin

Roland Vidal et Luc Vilan

Petite ville et territoire

Comparée au village, le propre d'une petite ville n'est pas seulement d'être une agglomération plus importante que les autres, c'est aussi d'être le centre d'un territoire plus vaste avec lequel elle entretient des relations économiques spécifiques. Ainsi, quand les villages et les bourgs comportent quelques commerces d'usage intra-communal et tout au plus un marché local, la petite ville comporte également des activités commerciales d'échelle régionale, voire nationale, comme les foires.

La petite ville est donc d'abord un pôle d'échanges, économiques mais aussi culturels, et ces échanges se concentrent classiquement dans ce que l'on nomme les « centres-villes » qui sont, de ce fait, des espaces animés. Et si leurs espaces publics sont adaptés en conséquence, c'est bien parce que la ville elle-même est au centre d'un territoire dont elle contribue à organiser le fonctionnement.

Résoudre les crises que connaissent les centralités des petites villes d'aujourd'hui, que l'on parle du déclin des commerces ou de la dégradation des espaces publics, passe donc par une question simple : de quel territoire sont-elles aujourd'hui le centre ?

Avec l'accélération des transports au XIX^e et au XX^e siècle, l'échelle des échanges commerciaux a complètement changé. Avec le chemin de fer, les petites villes ont le plus souvent été équipées d'une gare qui a eu pour effet de les doter d'un deuxième centre, généralement relié au centre ancien par un boulevard. À cette époque, les petites villes ont vu leur organisation spatiale reconfigurée, mais elles n'ont rien perdu de leur dynamisme commercial.

En revanche, le développement du transport routier dans la seconde moitié du XX^e siècle, souvent accompagné de la fermeture des voies ferrées secondaires, n'a créé aucune nouvelle centralité urbaine et a plutôt favorisé le développement d'un réseau extérieur à la ville. Qu'ils soient agricoles ou industriels, les produits du territoire ne transitent plus par les marchés centraux des petites villes, ils se connectent directement à des logistiques de transport adaptées à un marché globalisé : même si une partie du blé du Vexin rejoint encore les boulangeries parisiennes, il ne s'échange plus sur la place de la Halle de Magny-en-Vexin.

La métropole oubliée

Magny-en-Vexin fait donc partie de ces petites villes qui se sont construites au fil des siècles dans une logique économique qui ne fonctionne plus aujourd'hui. À cette perte de lien avec le territoire qui l'entourne sont venues s'ajouter de nouvelles fonctions résidentielles dues à la proximité de la métropole parisienne dont Magny est située à une cinquantaine de kilomètres. À ce titre, et bien que située aux confins de la région, elle est emblématique de bien des petites villes franciliennes qui, tout comme la plupart des bourgs et villages, subissent l'attractivité de la capitale et de ses nouveaux pôles que sont devenues les villes nouvelles.

Implantées en milieu rural, bien que parfois rattrapées par l'étalement urbain, ces petites villes offrent encore un peu de ce caractère de campagne si souvent considéré comme synonyme de cadre de vie agréable. De ce fait, elles sont très attractives pour les habitants de la métropole, qu'ils y voient d'abord la « ville à la campagne » dont ils rêvent, ou qu'ils y voient plus prosaïquement l'accessibilité d'un foncier moins cher. Devenant ainsi résidentielles pour une population qui n'est pas complètement la leur, elles courent le risque de devenir des villes-dortoirs pour des habitants qui travaillent ailleurs et qui, le plus souvent, font aussi leurs courses ailleurs.

La « désertification » de ces centres urbains dont on parle souvent est en grande partie due à cette évolution démographique qui, si elle permet la survie des écoles ou des services de santé, n'est guère créatrice d'emploi et entraîne souvent l'abandon des commerces centraux au profit des zones commerciales

mieux connectées aux réseaux routiers et mieux dotées de places de stationnement. De plus, la déshérence qui s'ensuit est aggravée par la désorganisation de l'espace qu'entraîne un urbanisme pavillonnaire introverti, conçu pour répondre rapidement aux demandes de logements sans grand souci de cohérence urbaine, et se tournant, lui aussi, vers les grands axes de circulation plutôt que vers les centres anciens.

Car là où l'urbanisation se fait galopante, c'est-à-dire à des distances de plus en plus grandes de l'agglomération métropolitaine, les services d'urbanisme sont rares ou insuffisamment dotés des compétences qui seraient pourtant bien utiles. C'est cette partie de la région urbaine trop éloignée du centre pour que l'on s'y intéresse, cette « métropole oubliée », qui est l'objet de nos ateliers pédagogiques, de plusieurs articles¹ et d'un projet de recherche POPSU-Territoires² que nous avons engagé cette année.

Sur la route Paris-Rouen

Après avoir exploré de nombreux territoires franciliens où cet urbanisme pavillonnaire affecte des agglomérations historiquement rurales, nos études ont porté, en 2019, sur une ville de 5 600 habitants, située en Île-de-France mais voisine à la fois des Hauts-de-France et de la Normandie : Magny-en-Vexin.

Autrefois sur la route reliant Paris à Rouen, Magny a longtemps été un pôle commercial important. Les productions agricoles et industrielles de la région convergeaient alors vers la halle centrale où se déroulaient d'importantes foires contribuant à la fois à l'économie locale et à l'approvisionnement de la capitale.

Après la Seconde Guerre mondiale, l'autoroute A13 confirmant le développement d'un axe Paris-Rouen longeant la Seine, Magny perd de l'importance sur la carte des grandes liaisons inter-régionales, tandis que déclinent ses activités industrielles et que son agriculture se tourne vers des marchés qui ne sont plus à l'échelle d'une petite ville. Pour autant, toutes les activités ne s'arrêtent pas et le centre-ville de Magny conserve encore aujourd'hui quelques industries et quelques commerces qui laissent penser que le déclin que connaissent nombre de villes de la même dimension n'est pas une fatalité.

Magny est une belle ville. Et sans doute ses qualités propres ont-elles contribué à contrer ce déclin, mais la crise menace néanmoins et le risque est grand — la fermeture d'un simple commerce pouvant entraîner la fermeture des autres — de voir Magny rejoindre la longue liste des petites villes en déshérence.

Les qualités de Magny tiennent pour beaucoup à son architecture et à sa structure urbaine, peu modifiées depuis le cadastre napoléonien, or la qualité de ce paysage urbain et son habitabilité sont aujourd'hui menacées par l'omniprésence de l'automobile, elle-même liée à l'évolution de la mobilité de ses habitants et de ceux qui y travaillent.

C'est donc avec une attention soutenue à l'impact urbain du « tout voiture » que nous avons choisi d'aborder l'étude de Magny-en-Vexin, étude entamée lors d'un atelier « hors les murs »³ et poursuivie dans le cadre du projet POPSU évoqué ci-dessus.

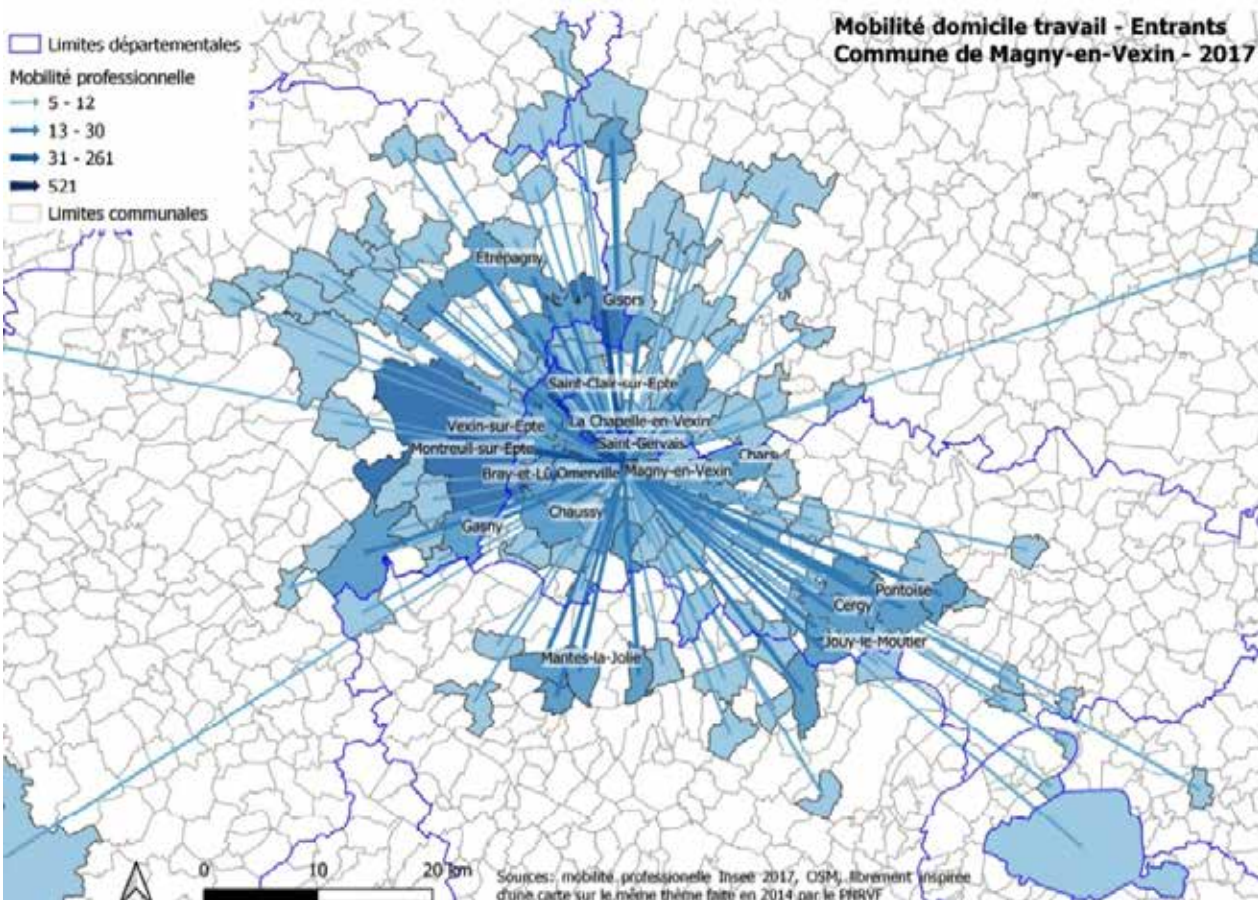
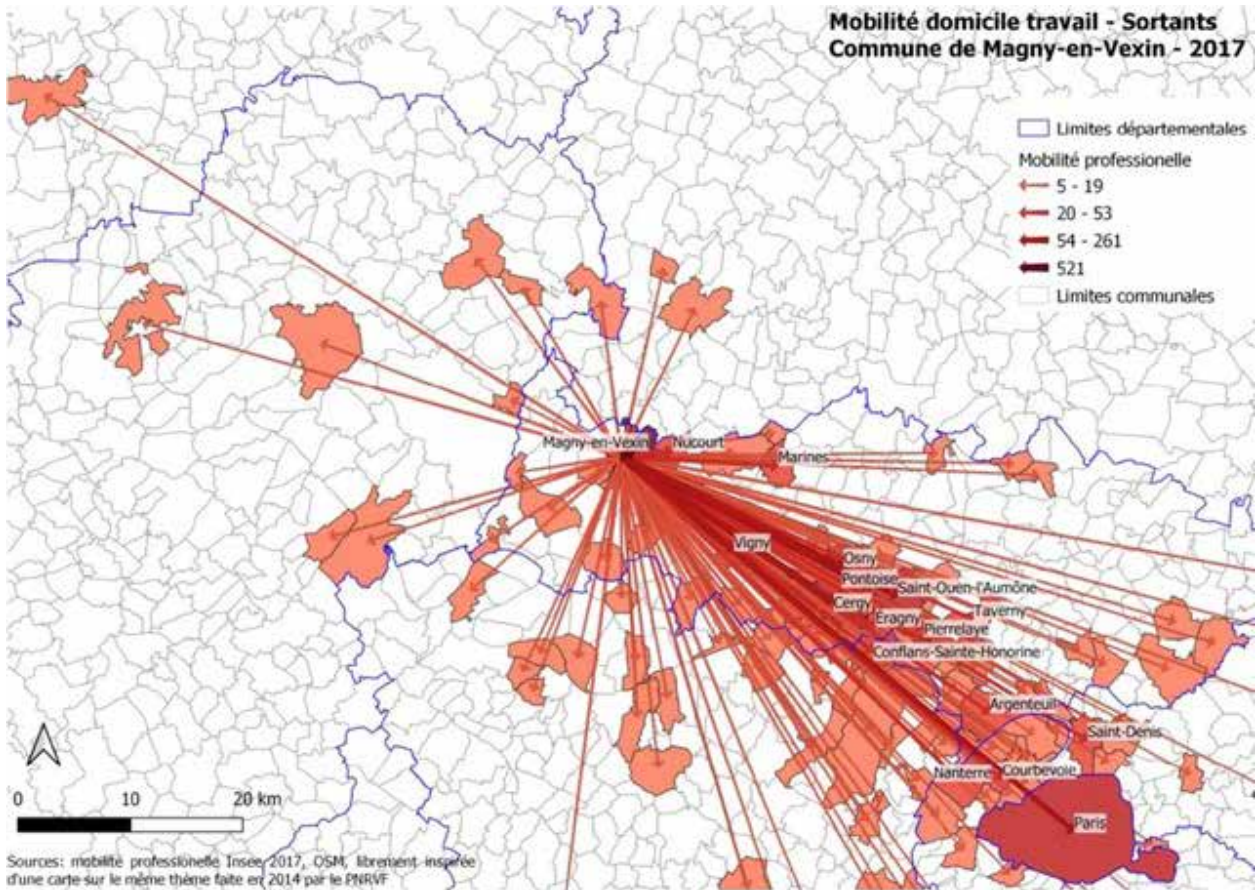
Quand la mobilité dessine les territoires vécus

Au départ de notre intérêt pour Magny-en-Vexin, il y eut ces deux cartes montrant les mobilités domicile-travail entrantes et sortantes de la ville (**fig. 1**).

La première représente les déplacements quotidiens des gens qui habitent Magny et travaillent ailleurs. Elle dessine un territoire oblong dont Magny n'est pas le centre et qui montre la forte attractivité de la capitale et de son satellite, la ville nouvelle de Cergy-Pontoise.

La seconde représente les déplacements des gens qui travaillent à Magny et habitent ailleurs. Elle montre un territoire dont Magny est le centre. Un territoire qui pourrait correspondre à ce qu'était autrefois son finage et à ce que pourrait être aujourd'hui son bassin de vie, même s'il couvre quatre départements et trois régions et qu'il ne correspond, bien sûr, à aucun découpage institutionnel.

La combinaison de ces deux cartes représente en quelque sorte l'identité territoriale vécue par les Magnytois d'aujourd'hui, qu'ils soient actifs, résidents ou les deux à la fois. Elle laisse aussi deviner les causes de l'encombrement que connaît aujourd'hui la partie centrale de la ville, puisque la plupart des déplacements se font en voiture dans un tissu urbain qui date d'une autre époque.



1. Cartes des mobilités domicile-travail sortantes (en haut) et entrantes (en bas), réalisées par Hugo Demaille (équipe POPSU), d'après données INSEE.

Mais ces deux cartes montrent aussi deux tendances vers lesquelles la ville pourrait évoluer dans les années à venir :

- Une ville résolument périphérique, de plus en plus soumise au magnétisme de la métropole et condamnée à terme à un déclin dont on peut déjà percevoir les premiers indicateurs.
- Une ville qui résiste à l'attractivité parisienne en reconstruisant ses liens historiques avec le territoire qui l'entoure, voire en les réinventant.

L'hypothèse que nous soutenons ici est que le bon fonctionnement du centre-ville de Magny dépend du bon fonctionnement de la centralité de Magny au sein de son territoire, puisque c'est cette centralité territoriale qui donne sens au centre-ville, comme elle l'a toujours fait au cours de l'histoire.

Il ne s'agit pas, pour autant, d'espérer reconstruire une économie historique devenue obsolète à bien des égards. C'est de nouveaux projets dont les petites villes comme Magny ont besoin, pas de nostalgie, et c'est à dynamiser cette envie de projets que veut se consacrer la recherche-action POPSU que nous présentons ici.

L'articulation de cette recherche autour de trois enjeux majeurs

Retrouver le territoire de Magny

Au-delà de ce que révèle la carte des mobilités entrantes, de quel territoire s'agit-il et quelles sont les interactions qui subsistent ou qui émergent aujourd'hui entre la ville et les villages qui l'entourent, entre la ville et l'agriculture, la nature, la forêt, la rivière... ?

Repenser le centre-ville de Magny

Avec un tissu urbain qui n'a presque pas changé depuis le XVIII^e siècle, comment gérer aujourd'hui l'omniprésence de l'automobile, considérée à la fois comme indispensable au commerce et comme la cause possible de son déclin du fait de la dégradation de l'espace public dont elle est la cause ?

Agir sur les déplacements

S'il est évident que Magny ne s'émancipera jamais d'une certaine dépendance envers la métropole,

celle-ci doit-elle nécessairement se traduire par une automobilité systématique ? N'y a-t-il pas une partie des déplacements qui pourraient se faire autrement, allégeant ainsi suffisamment la pression des voitures pour offrir l'espace public à d'autres mobilités ?

Retrouver le territoire de Magny-en-Vexin

Si la ville de Magny se définit par son appartenance au Vexin, elle est aussi la ville principale d'une vallée, celle de l'Aubette, qui se nomme d'ailleurs « l'Aubette de Magny ». Aujourd'hui quasiment invisible lorsqu'elle traverse la ville, elle fut pourtant à l'origine de l'importante activité économique que Magny connaissait depuis le Moyen-Âge et qui laisse encore aujourd'hui de nombreuses traces.

Cette économie s'était construite autour des usages de l'eau, celle de l'Aubette ou celle de ses affluents, utilisée pour laver, pour irriguer ou pour entraîner des moulins. Un partage des eaux était donc nécessaire sur l'ensemble du bassin versant, et ce partage avait pour effet de structurer les relations entre les différents acteurs du territoire qui devaient, au fil des conflits et des consensus, organiser et réguler l'usage de ce bien commun qu'étaient l'Aubette et son réseau hydrographique.

Au fil du XIX^e siècle, avec l'avènement de la machine à vapeur, l'énergie hydraulique est devenue obsolète et la plupart des moulins qui ponctuaient la vallée de sa source à son embouchure ont cessé de fonctionner. Les usages agricoles, en revanche, se sont poursuivis en s'adaptant à la nouvelle situation économique qu'imposaient l'ère du charbon avec le développement du chemin de fer et la nouvelle échelle que celui-ci donnait aux marchés alimentaires. C'est ainsi que sont apparues les cressonnières, profitant d'une configuration géologique favorable à l'émergence de nombreuses sources en amont de l'Aubette, et profitant d'un marché parisien très demandeur et désormais accessible grâce au train.

D'autres productions agricoles, comme la betterave sucrière, se sont développées en lien avec le chemin de fer. Elles étaient destinées au marché parisien et non au marché local, mais elles s'inscrivaient encore dans une logique territoriale au sein de laquelle Magny occupait un rôle central, du moins tant que la ligne de chemin de fer restait ouverte.



2. Marché de producteurs à Omerville, village situé à 6 kilomètres de Magny. Photo R. Vidal.

En effet, après avoir espéré que la ligne Paris-Dieppe passe par leur ville, qui était alors un terminus, les Magnytois ont dû se résigner : le chemin de fer, tout comme plus tard l'autoroute, passera lui aussi le long de la Seine et la gare de Magny cessera d'être desservie dans les années 1950. Aux sources de l'Aubette, les cressonnières perdureront encore jusqu'aux années 1990 puis finiront, elles aussi, par être abandonnées.

Ne restent donc aujourd'hui que des traces, celles des biefs, des moulins, dont certains sont conservés pour leur valeur patrimoniale, des lavoirs, plus ou moins entretenus ou restaurés, des cressonnières, dont la complexe structure hydraulique disparaît sous un irrésistible enfrichement.

Seuls quelques jardins potagers, irrigués grâce aux affluents de l'Aubette, témoignent encore des usages historiques de l'eau. Pour le reste, la question de la rivière et de son bassin versant relève d'enjeux qui ne sont plus les mêmes qu'autrefois. On s'intéresse aujourd'hui à la valeur écologique des zones humides, au potentiel touristique de la vallée et de ses chemins de randonnée, ou à certains usages de loisir, comme la pêche qui perdure elle aussi même si elle n'a jamais eu une grande importance économique.

Ce qui n'a pas changé, c'est que l'Aubette et son bassin versant sont toujours au centre d'enjeux qui concernent des acteurs aux intérêts différents qui, combinés à l'enjeu patrimonial que représentent les traces de son usage passé, sont toujours de nature à être l'objet de conflits et de consensus, donc de constructions socio-territoriales dont Magny, en tant que « capitale » du bassin versant, pourrait être le centre.

Dans le même temps, si l'économie locale n'est plus là pour faire vivre la grande halle de Magny, qui a d'ailleurs été démolie, de nouveaux liens se créent aujourd'hui entre les agriculteurs et les citoyens. Ils donnent lieu à des marchés de producteurs locaux dans les villages de la communauté de commune de Magny-en-Vexin sans pour autant se développer dans la commune centre. Pourtant même s'ils relèvent davantage du loisir que de l'approvisionnement alimentaire ils pourraient être de nature à renforcer l'attractivité du centre-ville (fig. 2).

Ce n'est qu'un exemple car la chasse, la pêche, les randonnées, le tourisme de l'impressionnisme entre Auvers-sur-Oise et Giverny sont autant de loisirs « *outdoors* » et d'usages à l'interface entre l'urbain et le rural déjà-là encouragés par le PNR. Ils pourraient, à l'instar de la vente de produits de terroir, drainer vers la ville-centre un nouveau public contribuant à son renouveau commercial. Encore faudrait-il que ce centre soit suffisamment accueillant pour que ces usagers puissent y être conduits par la continuité des parcours et le découvrir autrement que dans la confusion spatiale qu'impose aujourd'hui l'omniprésence de la voiture.

Repenser le centre-ville de Magny

Car la survie des commerces de centre-ville dépendra pour beaucoup de la capacité de Magny à offrir un espace que l'on ait envie de fréquenter pour le plaisir plutôt que par contrainte, sans la gêne de l'encombrement automobile, et dans une démarche où faire ses courses du quotidien se confondrait avec une pratique de loisir. C'est en développant une offre singulière, se distinguant par les services de proximité et le lien social qu'elle procure, de celle des zones commerciales installées aux portes de la ville, que les commerces du centre trouveront leur place. Cette singularité peut bénéficier de la distribution de produits locaux et de la clientèle des loisirs, mais elle doit aussi répondre à des besoins quotidiens en s'inscrivant aussi harmonieusement que possible dans les qualités urbaines et résidentielles de la ville. C'est ce qui distingue le commerce de rue des galeries marchandes de la grande distribution.

Pour cela, les espaces publics doivent être adaptés aux pratiques contemporaines, et le centre ancien doit faire l'objet d'un véritable renouvellement urbain dans un tissu encore fortement marqué par son histoire médiévale (fig. 3). Le plan ci-après, extrait du cadastre napoléonien de 1819, montre un hyper-centre très dense, composé de parcelles de petites dimensions entourées de parcelles plus grandes dotées d'assez vastes jardins autrefois largement cultivés, notamment par les nombreuses congrégations religieuses. L'ensemble est entouré par de larges boulevards, tracés à l'emplacement des anciennes fortifications. Deux faubourgs anciens de croissance linéaire sont venus compléter la structure médiévale au-delà des anciens remparts. L'une s'est



3. « Magny-la-Ville » sur le cadastre napoléonien, 1819. En bas à droite, le cadastre actuel.

faite du côté sud, au XVIII^e siècle, sur la route dite « de Paris », se rapprochant ainsi de ce qui était à l'époque la grande route Paris-Rouen-Dieppe. L'autre s'est faite du côté nord-est, au XIX^e siècle, se rapprochant cette fois de la gare de chemin de fer nouvellement créée. La comparaison avec le plan actuel montre une étonnante stabilité de la partie centrale. Par la suite, la ville a connu d'autres extensions plus lointaines, notamment pavillonnaires, mais sans connaître un étalement aussi important que bien des villes ou bourgades franciliennes : l'étalement de Magny a été freiné à la fois par les contraintes qu'impose le relief et par l'effet modérateur qu'exerce le PNR depuis sa création, en 1995.

Pour autant, si ce faible étalement permet à la ville de rester suffisamment compacte pour que les habitations soient globalement peu éloignées du centre, les liaisons entre centre et périphéries ne sont aujourd'hui guère aménagées et sont surtout peu adaptées aux déplacements piétons. Les boulevards créés sur les traces des anciens remparts, comme à Paris, n'ont pas joué le rôle de suture qu'on pourrait en attendre. Ils marquent aujourd'hui encore une rupture entre les quartiers centraux et périphériques.

L'évolution du centre historique s'est faite par densifications successives jusqu'à saturation des cours intérieures dans les îlots de l'hypercentre, tandis que les îlots de deuxième rang restaient inchangés, avec leurs constructions denses en front de rue et de longs jardins non construits se prolongeant jusqu'aux anciens remparts. L'hypercentre, c'est-à-dire les quelques îlots qui entourent immédiatement la place de la halle, est donc aujourd'hui densément construit. Peu attractives comparativement à l'offre pavillonnaire des quartiers périphériques, les maisons de ville qui le composent ont le plus souvent trouvé leur marché immobilier en étant subdivisées en studios et petits appartements, ce qui a augmenté d'autant la pression automobile.

L'efficacité des transports en commun peut être interrogée à Magny comme dans les autres petites villes, cependant son amélioration ne saurait à elle seule résoudre la question de l'envahissement du centre historique par la voiture. À Magny, la dépendance à la mobilité automobile ne peut être effacée d'un coup de gomme mais une meilleure habitabilité conjuguée à une meilleure marchabilité du

centre-ville pourrait apaiser l'usage local de l'automobile et atténuer son omniprésence. Une inversion de la tendance actuelle qui ne pourra pas s'engager sans une réforme structurelle de l'espace central. Trois leviers peuvent être actionnés : le bénéfice du territoire (voir ci-dessus), la dédensification spatiale des tissus urbains et la reconfiguration des espaces publics.

Aujourd'hui l'ensemble des tissus urbains anciens est protégé au titre des périmètres de protection des monuments historiques, mais au cycle pervers des divisions immobilières s'ajoutent la densification, la paupérisation, la dégradation de nombreux immeubles anciens et la détérioration des grandes demeures abandonnées (Hôtel de Brière, Le Grand Cerf...). La mise en péril commercial du centre historique (fermeture de magasins) est le corollaire de cette dégradation du bâti. Deux mesures récentes, l'obligation d'un permis de location et la nécessité de créer une place de stationnement hors voirie par appartement, contribuent à la lutte contre les marchands de sommeil et contre la multiplication des petits appartements... Mais elles restent défensives et ne pourront pas à elles seules inverser la tendance. Le renouvellement de l'attractivité du centre historique et de son patrimoine appelle une intervention vigoureuse sur le bâti en réduisant l'emprise au sol des constructions anciennes pour « aérer » les tissus urbains (en commençant par la suppression des bâtiments secondaires asphyxiant les anciennes cours) et une adaptation des édifices aux manières de vivre contemporaines. Les expériences, les outils existent. Mais il faut encore un projet établi dans la durée et des initiatives privées ou publiques qui pourraient s'attacher en priorité à la réhabilitation des maisons de ville, majoritaires dans le tissu ancien, afin d'obtenir des effets d'entraînement pour des investissements modestes. En visant la diversification de l'habitat au profit d'une population actuellement attirée par le logement pavillonnaire, elles pourraient reconstruire la mixité de population qui est seule capable de faire vivre le commerce de proximité.

La ville dispose pour cela d'un potentiel architectural important qui pourrait devenir attractif s'il s'inscrivait dans un cadre de vie perçu comme agréable à fréquenter et doté d'espaces publics confortables. Entre public et privé, Magny comporte aussi de nombreux espaces intermédiaires, placettes, courtes, chemins piétons, passages couverts qui, à



4. L'Aubette dans le parc qui porte son nom. Dessin de Flora Rich (équipe POPSU, mai 2020).

condition de ne pas être transformés en places de parking, pourraient constituer autant de « communs » à partager entre habitants, renouvelant ainsi une pratique autrefois très répandue dans la ville, et compensant peut-être l'absence ou la rareté des espaces extérieurs privatifs qui font tout l'attrait du pavillonnaire.

C'est en dé-densifiant son centre historique que la petite ville parviendrait, finalement, à freiner l'étalement urbain.

Agir sur les déplacements

Dans ce projet d'ensemble, l'amélioration des espaces publics, leur embellissement et leur restructuration au profit des déplacements piétons sont des outils de valorisation de l'espace à disposition de la puissance publique. La réhabilitation des espaces centraux, en rendant la fréquentation du centre-ville plus agréable, pourrait simultanément améliorer l'image de marque de Magny et valoriser les propriétés privées, ce qui encouragerait l'investissement des propriétaires soutenus par les dispositifs d'aide à la réhabilitation. Cette interaction entre réaménagement des espaces publics et réhabilitation du bâti concerne directement les déplacements. Elle suppose une gestion du stationnement plus communicante, donnant de la lisibilité aux disponibilités et à l'accessibilité piétonne du centre-ville.

La question des mobilités ne se réduit pas aux mobilités domicile-travail entrantes et sortantes que nous avons vues plus haut et qui, pour la plupart d'entre elles, ne pourraient guère se faire autrement qu'en voiture. Elle concerne aussi les Magnytois qui habitent et travaillent dans la ville et donc qui s'y déplacent quotidiennement. Et puis il y a les autres déplacements, pour amener les enfants à l'école, faire ses courses de proximité ou se rendre au bureau de poste ou à la mairie... autant de parcours qui se font sur de relativement courtes distances et pour lesquels différents types de mobilité seraient possibles.

Le paradoxe, c'est que l'absence de confort piéton est l'une des raisons qui incitent les habitants à prendre leur voiture pour des distances qu'ils auraient pu parcourir à pied ou en vélo. Ce faisant, ils contribuent ainsi à aggraver cet inconfort, entraînant un effet « boule de neige » qui ne peut qu'aller en empirant.

Un autre paradoxe est que les tentatives pour réduire l'espace de la voiture afin d'améliorer celui du piéton se heurtent le plus souvent à l'opposition des commerçants qui craignent de perdre leur clientèle alors que, à plus long terme, c'est précisément la trop grande place donnée à la voiture qui, parce qu'elle nuit à l'attractivité de la ville, pourrait aussi nuire à celle de ses commerces de centre-ville, au grand bénéfice des zones commerciales bien mieux dotées de parkings.

Pour contourner ces paradoxes et transformer les cercles vicieux en cercles vertueux, le projet dont a besoin Magny doit s'inscrire dans une stratégie à long terme porteuse d'une vision claire de ce que pourrait être la ville si on la pensait autrement. La place de la Halle, qui fut longtemps un véritable centre commercial au cœur des quartiers historiques, est aujourd'hui encombrée par une vingtaine de voitures qui suffisent à rendre l'espace désagréable pour les piétons alors qu'elles ne représentent qu'une part infime du parc automobile d'une ville de 5 600 habitants. Au prix de quelques réaménagements, elle pourrait sans doute devenir le point de départ d'une réorganisation des espaces publics où les différentes mobilités cohabiteraient d'une façon plus harmonieuse.

Il y aura aussi des compromis à trouver entre le respect des caractères historiques d'une ville dotée de sept monuments classés et la nécessité d'adapter ses places et ses rues aux usages du XXI^e siècle. Ces ruelles revêtues de pavés aussi pittoresques que chaotiques, ces minuscules trottoirs où l'on se croise difficilement, frôlés par des véhicules qui roulent souvent trop vite, toutes ces situations où faire avancer une voiture d'enfant, un caddie ou un fauteuil roulant est une aventure inconfortable et dangereuse, gagneraient à être aménagées d'une façon qui répondent mieux aux attentes des piétons d'aujourd'hui.

Du partage des eaux au nouveau récit territorial

Comprendre dans quel territoire s'inscrit Magny, comprendre comment sortir son centre historique de l'impasse que représente aujourd'hui son encombrement et comprendre quelles mobilités animent aujourd'hui les Magnytois sont donc les trois entrées simultanées par lesquelles doit être abordée l'idée d'un projet stratégique pour la ville et pour son territoire.



5. Pratiques jardinières et système de parc. Dernier des usages historiques de l'Aubette, le jardinage contribue encore à relier la ville au territoire de sa rivière.
 POPSU-Magny (Luc Vilan dir.). Cartographie de Flora Rich.

La meilleure illustration de ce nécessaire croisement d'échelle est certainement cette rivière qui traverse à la fois le centre historique de la ville et le territoire dont elle est potentiellement le centre : l'Aubette-de-Magny (**fig. 4**). Or, actuellement, l'Aubette traverse Magny avec une discrétion telle que la plupart des visiteurs ne la voient même pas. En dehors du parc qui porte son nom et au sein duquel elle bénéficie d'une certaine mise en valeur paysagère, la rivière n'est effectivement pas rendue lisible lorsqu'elle traverse la ville et notamment les anciens quartiers industriels auxquels elle avait pourtant, il y a quelques siècles, fourni la première source d'énergie. Pas toujours très visible non plus lorsqu'on se promène dans sa propre vallée, l'Aubette tend à disparaître du paysage alors qu'elle pourrait être le fil conducteur de ce projet stratégique qui, pour être efficace, devra combiner des échelles allant de celle du bassin versant à celle du détail urbain. Le dessin d'un pont ou l'aménagement d'une berge accueillante pourraient rappeler aux Magnytois comme aux visiteurs le rôle qu'a joué la rivière dans l'histoire de la ville tout en leur offrant les aménités qu'un cours d'eau peut donner aujourd'hui au milieu urbain qu'il traverse (**fig. 5**).

Bien sûr, le territoire de Magny se compose aujourd'hui autour de nouveaux enjeux et ne se réduit pas au bassin versant de l'Aubette ni aux usages de l'eau. Mais ceux-ci, parce qu'ils ont été gérés des siècles durant comme des biens communs, pourraient inspirer les projets d'aujourd'hui et contribuer à la construction d'un nouveau récit territorial.

Notes

1. Voir notamment : « L'orée des champs » In : LÉGER Jean-Marie et MARIOLLE Béatrice, 2018. *Densifier/dédensifier, penser les campagnes urbaines*. Marseille : Ed. Parenthèses, ou « Le boulanger, l'arrêt de bus et le bois de chauffage » in : COSTE, Anne, D'EMILIO, Luna et GUILLOT, Xavier, 2018. *Ruralités post-carbone*. Saint-Étienne : Presses universitaires de Saint-Étienne.

2. POPSU, Plateforme d'observation des projets et stratégies urbaines, est un programme de recherche-action piloté par le Plan urbanisme, construction, architecture (PUCA). www.popsu.archi.fr

3. Les ateliers hors les murs sont organisés par la Fédération des parcs naturels régionaux de France. www.parc-naturels-regionaux.fr/article/atelier-hors-les-murs.

Voir aussi : VILAN, Luc, VIDAL, Roland, 2016, « La métropole oubliée, atelier interdisciplinaire » in GUILLOT, Xavier. (dir.). *Ville, territoire, Paysage ; vers un nouveau cycle de pensée du projet*. Actes du séminaire des Grands Ateliers de l'Isle-d'Abeau. Presses Universitaires de Saint-Étienne. p. 130-137. Et VILAN, Luc, VIDAL, Roland, 2015. « Construire des alternatives à l'étalement urbain, atelier de projet « La Métropole oubliée », in LUCARELLI Alberto, FRANCESE, Dora (dir.). *Verso la città metropolitana di Napoli - lettura transdisciplinare*. Naples : Luciano Editore. p. 95-10.

Mots-clefs : Petites villes, centralité urbaine et territoriale, péri-métropolitain, mobilités, résidentialisation.



Architectures et paysages de l'eau, un atelier mutualisé à l'École nationale supérieure d'architecture et de paysage de Lille

Juliette Pommier et Annie Tardivon

La Région des Hauts-de-France constitue un territoire marqué aussi bien par sa situation frontalière que par l'exploitation minière, l'industrialisation massive du littoral et sa poldérisation. Les problématiques de l'eau l'ont structuré depuis plus d'un millénaire, entre conquête de nouvelles terres exploitables sur la mer dès le Moyen Âge, et organisation de la défense du territoire français au XVIII^e siècle grâce au contrôle de l'eau dans les systèmes de fortifications. Aujourd'hui, la question de la submersion marine et de la montée des eaux ajoute le risque écologique à une gestion hydraulique déjà complexe. Faut-il se défendre de l'eau, l'exploiter, ou apprendre à vivre avec ?

L'atelier de master expérimenté au printemps 2019 en collaboration entre la formation architecture et la formation paysage de l'École nationale supérieure d'architecture et de paysage de Lille (ENSAPL) propose d'aborder ces problématiques du territoire du Nord. Cet atelier rassemble 24 étudiants de première et deuxième année de master, certains préparant leurs diplômes : ils travaillent en équipes mixtes de trois ou quatre mêlant systématiquement les niveaux et les formations. Encadré par une architecte et une paysagiste, l'atelier bénéficie également d'un accompagnement ponctuel dans le domaine des sciences techniques¹ et des techniques de représentation², ainsi que des interventions de nos partenaires du CAUE du Nord et de l'Agence d'urbanisme de Dunkerque (AGUR).³

Le semestre est organisé en plusieurs phases de travail, alternant les travaux en équipe et en individuel, l'analyse et la conception, la grande et la petite échelle, le suivi en formations séparées ou confondues. Par cette alternance, les phases du semestre développent les interactions disciplinaires dans différentes configurations : en groupe pour les analyses et scénarios d'intervention, en individuel pour le

positionnement doctrinal, en équipe architectes/paysagistes pour la conception du projet urbain commun, puis à nouveau en individuel pour le développement des projets d'architecture et d'aménagement paysager. Cette succession de modes de collaboration vise à rendre conscientes aussi bien les spécificités et complémentarités disciplinaires que les prises de position personnelles et négociées, les démarches de conception comme de collaboration. Entre architectes et paysagistes, les outils et les méthodes sont proches, et souvent même partagés. Mais les étudiants découvrent « en marchant » les subtilités de chacune des disciplines, et croisent ainsi deux visions sur le territoire dunkerquois, et deux approches de la transformation, manipulant des échelles, des matières et des temporalités complémentaires, pour aboutir à des projets parfois partagés, parfois divergents. Cette pédagogie renforce les apports respectifs des deux disciplines, entre collaboration et distinction, plutôt que de les confondre dans une approche fusionnée et hybride du projet territorial.

L'atelier se propose donc d'interroger les notions, les méthodes de conception⁴ et de collaboration entre architectes et paysagistes qui ont été suscitées par ce territoire d'eaux. Le choix du programme s'est également orienté vers les architectures et paysages de l'eau en proposant un équipement aquatique et/ou nautique et ses espaces publics, visant à profiter des bassins portuaires et du littoral : aux prémices de la programmation architecturale et paysagère s'agence une articulation entre le dedans et le dehors, entre le social et le spatial, entre l'environnement dunkerquois et le quotidien. Le travail de programmation a encore amplifié l'interaction entre le territoire et ses pratiques sociales en dotant fréquemment l'équipement et les espaces publics d'une dimension pédagogique intégrant des lieux et dispositifs de médiation sur l'environnement.

Un territoire d'eaux

Le territoire du Dunkerquois assemble quatre composants : le système hydrographique, les industries, les sites balnéaires et naturels, les villes et villages, largement reconstruits après-guerre, et en forte expansion durant les Trente Glorieuses et l'importante extension portuaire. La logique et l'interaction de ces composants expliquent la configuration actuelle du territoire. Le site du Port de Dunkerque

concentre ces caractéristiques, et cristallise leurs évolutions et enjeux contemporains (fig. 1).

Ce territoire consiste d'abord en une géographie, progressivement domestiquée dans le temps long de l'histoire, depuis les premières installations sur l'ancienne côte, et la poldérisation progressive du territoire pour l'exploitation agricole, depuis le Moyen Âge. Le système des waterings (Delaine, 1969) est mis en place au XII^e siècle par les institutions monastiques des Flandres, afin d'évacuer l'eau des nouvelles terres gagnées sur la mer, qui se situent dès lors sous le niveau 0. Les systèmes d'assèchement, de pompage et d'évacuation se perfectionnent progressivement au XVII^e siècle, avant de connaître une mutation au début XVIII^e siècle pour intégrer le contrôle de l'eau aux nouvelles techniques défensives développées par Vauban. Les fortifications bastionnées s'enrichissent sur ce territoire d'un système ingénieux de douves, de canaux et d'écluses permettant d'inonder à volonté l'ennemi et de le tenir à distance.

L'histoire de Dunkerque résonne avec l'histoire de l'eau. La ville s'implante sur un cordon dunaire dès les débuts de la poldérisation du territoire, au Moyen Âge, et évolue au rythme de la pêche et du contrôle progressif des inondations de l'arrière-pays agricole. Les trois eaux du port correspondent, à partir du XIX^e siècle, au fonctionnement actuel : s'y croisent l'eau douce s'évacuant des waterings par le canal exutoire, l'eau salée de la mer soumise au marnage des marées, et l'eau salée du port, contrôlée par les écluses et maintenue à un niveau constant. Un système de canaux, de pompes et d'écluses de plus en plus sophistiqué permet d'évacuer l'eau douce à marée basse, et de bloquer l'eau salée à marée haute, du moins tant que les deux types d'eau ne sont pas saturés au même moment.

Au cours du XX^e siècle, la croissance du port s'accélère. Le chantier naval de France ferme en 1987, et les projets de reconversion du port commencent au même moment. Aux aménagements défensifs puis industrialo-portuaires succèdent désormais les projets de reconquête urbaine du port, alors que l'emprise administrative du port est devenue si importante qu'elle coupe la ville de la mer. Au palimpseste (Corboz, 2001) historique des occupations antérieures s'associe désormais le palimpseste des projets urbains successifs, amorcés mais

généralement inachevés, dont les morceaux ne parviennent pas aujourd'hui à dessiner une cohérence urbaine, alors que le projet du cœur de ville occupe dorénavant les édiles.

Après une phase de planification urbaine et de concours, l'équipe de Richard Rogers amorce le projet Neptune⁵ en 1991. La ZAC du Grand Large est développée à partir de 1996 par l'équipe de Nicolas Michelin, mais l'opération restera inachevée en 2014 (500 logements construits pour 1 200 prévus). Les projets ultérieurs perdent l'ambition urbaine portée au début des années 1990. Le Fonds régional d'art contemporain (FRAC) de Dunkerque est inauguré en 2013, le *Learning center* de la Halle aux sucres en 2014, et la nouvelle patinoire a ouvert en 2019 sur le Môle I, à quelques mètres du *Learning center*.

Aujourd'hui, deux tendances déterminent la politique urbaine de Dunkerque : d'un côté la concentration des moyens et des enjeux sur le cœur de ville (Dunkerque fait partie des villes moyennes du programme national « Cœur de ville »), et de l'autre la prolongation ponctuelle des opérations sur le port vers une reconversion culturelle et ludique des lieux. Dans cette perspective, une étude de reprogrammation urbaine datant de 2017 est pour l'instant restée sans suites, mais une série de projets d'équipements et d'aménagements poursuivent la transformation : la reconversion du chai à vin en espace événementiel et d'innovation artistique et culturelle (2020) ; le projet « Fructose », réhabilitation du bâtiment accueillant des ateliers de travail d'artistes (2018-2020) ; la bibliothèque-médiathèque (livrée en décembre 2019) ; le programme de loisirs & tertiaire du quai de Leith, fin 2020 - programme mixte porté par l'investissement privé.

Dans ce cadre, le sujet et les analyses menées en atelier ont permis de réarticuler une perspective globale et locale autour d'une série de problématiques. Comment transformer ce territoire pour le rendre habitable et appropriable par les usagers ? Comment retrouver une échelle plus humaine dans ce territoire de la démesure ? Comment accompagner la reconversion portuaire, amorcée depuis les années 1980, mais encore à venir : comment penser le temps long ? Comment révéler l'identité des lieux, tout en la réactualisant au prisme des enjeux contemporains ? Plusieurs axes de réflexion nourrissent ces questionnements. L'axe de la morphologie urbaine



1. Vue aérienne du port de Dunkerque, 2015.
© Jean-Louis Burnod.

et des espaces publics interroge les relations entre ville, port et front de mer, au croisement des questions de connexion, de perception et de pratiques sociales des lieux. L'axe de la programmation s'appuie sur un travail par complémentarité entre l'existant et le projeté pour amplifier la reconversion culturelle, ludique et sportive déjà en cours. L'axe de l'écologie explore les milieux et les conditions climatiques en présence pour envisager les ressources disponibles, les implantations possibles et la gestion des eaux, des sols, des vents.

Pour aborder ces questions, les équipes étudiantes ont sélectionné trois terrains dans le port de Dunkerque et ses abords. Le premier correspond à l'actuel port de plaisance, sur l'ancien chantier naval fermé en 1987. Il constitue un palimpseste particulièrement riche, qui rassemble à la fois des vestiges des bastions du XIX^e siècle, des traces du chantier naval, des hangars portuaires encore en activité ou désaffectés, des eaux douces et salées soumises au mouvement des marées et des écluses, des paysages de digues ou de plaisance, et le FRAC, encore bien isolé. Le deuxième terrain est moins diversifié mais bien plus vaste ; il se développe sur le bassin Freycinet datant également du XIX^e siècle, et englobe les Môles I et II, ainsi que le secteur des formes, pour certaines équipes. Doté des dimensions colossales de l'échelle portuaire (un môle mesure 170 m × 500 m environ), ce terrain a déjà amorcé sa reconversion culturelle et ludique sur le Môle I, tandis que le Môle II (et les suivants) apparaissent comme de gigantesques « pages blanches » ouvertes à tous les scénarios d'urbanisation. Le troisième terrain se trouve à Malo-les-Bains, de l'autre côté du canal exutoire situé derrière le port de plaisance. Il pose la question de la reconnexion du port de Dunkerque à l'univers de la station balnéaire de Malo. Ce terrain ne sera pas développé ici.

Entre deux eaux et trois milieux

Pauline Deray (paysagiste), Marie-Charlotte Hofmann et Justine Taillard (architectes)

La lecture du site du port de plaisance révèle une stratification historique et géographique organisée en bandes est-ouest. Cette composition procède aussi bien de la croissance radioconcentrique de la ville que de la localisation géographique du site sur une côte orientée au nord. Du nord au sud, se succèdent ainsi : la plage puis la digue des Alliés ; le

canal exutoire ; les berges du canal et les vestiges de la fortification du XIX^e siècle ; les hangars et services du port de pêche mais aussi le hangar du Grand Bleu et le FRAC, hangar AP2 déjà reconverti ; les quais et le port de plaisance. Chacune de ces bandes comporte sa logique, sa mémoire, son ambiance, et son potentiel de requalification. Mais chacune pose aussi la question des conflits d'usages, des porosités et transversalités possibles, bref de ses relations aux bandes voisines et au contexte proche et lointain. Le projet envisage le réaménagement du port de plaisance en trois modes d'action :

- 1) réordonner le fonctionnement et l'accès des bandes afin d'éradiquer les conflits d'usages (notamment entre port de pêche inaccessible et port de plaisance public),
- 2) requalifier chacune des bandes par sa propre logique de composition et son histoire,
- 3) aménager des percées transversales entre les bandes, qualifiant aussi bien la traversée des milieux que les relations visuelles proches et lointaines.

Les architectures du projet se situent dans la bande des hangars, tandis que les aménagements paysagers abordent chacune des bandes et jouent aussi bien le rôle de révélateur que de continuité. Les opérations architecturales et paysagères sont coordonnées par une charte commune qui fixe les modes d'implantation, le traitement des sols, les gabarits, mais aussi la gestion bioclimatique des éléments, la perception séquentielle des lieux ou les relations du corps aux espaces intérieurs et extérieurs. Chacune des interventions pose la question du langage architectural et paysager le plus pertinent en fonction du lieu et des usages (**fig. 2**). Au bord du canal exutoire, l'aménagement des berges révèle les mouvements variés des courants entrant et sortant ; ses atterrissements sculptés par les fluctuations des eaux évoluent au fil des marées et des saisons ; ses pentes accueillent les débordements et admettent les assèchements. En haut des berges, la restitution contemporaine des bastions détruits retrace l'histoire du lieu tout en redonnant une vue privilégiée sur le canal et au-delà, lorsqu'on atteint le belvédère du bastion préservé fermant la séquence du parc. La bande des hangars, devenue celle des équipements, correspond à une surface de sols fonctionnels (les voies, les cours) et à un aménagement des seuils par le



2. Entre deux eaux et trois milieux. Plan masse et coupe.
© Pauline Deray, Marie-Charlotte Hofmann et Justine Taillard.

nivellement, les plantations, les emmarchements et les murs. Les architectures des équipements y développent un langage de béton et de verre, alternant les transparences et les épaisseurs pour qualifier les masses simples empruntées aux hangars préexistants et partiellement conservés. Enfin, les quais requalifient l'accès au port de plaisance en lui redonnant une échelle plus humaine : un alignement d'arbres, une ligne d'eau et un mobilier bois marquent le seuil avant de descendre vers les bateaux.

Les relations entre architecture et paysage se développent à toutes les échelles. À l'échelle élargie, l'implantation des pleins et des vides compose toute une série de seuils du public au privé. La topographie les souligne, les bandes végétales les épaississent et les filtrent, les murs les délimitent, les cadrent, et les rendent simultanément habitables. De la même manière, le travail des vues s'orchestre tant à l'extérieur qu'à l'intérieur, vers le proche ou le lointain. La collaboration s'est ainsi déclinée non seulement du collectif à l'individuel, mais aussi dans le partage des outils de conception – le langage, les seuils, les séquences – et dans leur mise en œuvre négociée entre le dedans et le dehors, au service d'une vision partagée du site comme stratification d'usages et d'histoires.

Du train à la trace, Réactivation urbaine par le biais du patrimoine

Louis Le Moal (paysagiste), Jorge Moreno Ruiz, Nicolas Radé, Maxime Lambelin (architectes)

Comment associer l'histoire des lieux à une intensification de la reconversion portuaire en cours ? La démarche proposée s'appuie sur un relevé détaillé de toutes les traces encore présentes sur le terrain des Môles I et II ; non seulement les bâtiments et hangars, en attente ou déjà reconvertis, mais aussi la nature des sols, les tracés des rails, la disposition des abords du site, et la composition du grand bassin Freycinet. Autour de ce bassin, la forme et l'amplitude des vides dominant : espaces publics mais aussi parkings à voitures ou à bateaux, sites de réparation et de stockage, emprises portuaires désaffectées ou encore en activité. Mais ils sont aussi jalonnés d'une série de bâtiments colossaux, hangars, halles, chai, qui rivalisent autour du vide pour inscrire leur présence massive et tranquille dans ce paysage horizontal battu par les vents. Le projet propose de

considérer ce bassin comme un nouvel espace public majeur, encadré par de grands équipements culturels, ludiques et sportifs, et animé tant par la reconquête des quais et places du port que par l'appropriation du bassin en lui-même pour la navigation et le déplacement.

Cet objectif se concrétise au travers d'une série d'interventions architecturales et paysagères coordonnées d'un côté par une attitude commune par rapport à l'existant – le respect et la mise en valeur – de l'autre par une accroche systématique des opérations à des éléments préexistants – bâtiments, sols, rails, quais – et enfin par un ensemble de chartes architecturale et paysagère visant à harmoniser les modalités d'intervention. Trois opérations architecturales sont ainsi développées pour installer un centre nautique, un centre aquatique et un centre d'art et d'expositions en prolongeant et/ou réhabilitant deux hangars, pour les équipements sportifs, et le chai à vin du Môle I, pour le centre d'art. Deux types d'interventions paysagères sont proposés : d'une part, la requalification des quais selon une diversité de rapports à l'eau et d'usages potentiels, et, d'autre part, l'aménagement des espaces publics du port tout autour du bassin Freycinet, en traitant aussi bien les places, rues et esplanades des môles que les accès des nouveaux équipements. Le croisement entre l'implantation des nouveaux espaces publics et la préservation des rails et sols préexistants dessine la composition des aménagements, alternant voies de circulation, jardins d'eaux et lagunages, alignements et bosquets d'arbres, parkings et pelouses appropriables.

Les équipements sont soumis à la charte des architectures (**fig. 3**). Elle fixe, d'une part, le rapport entre intervention contemporaine et bâtiment existant, et, d'autre part, la relation au contexte proche et lointain, par une série de principes d'organisation et de composition. Les quais respectent les règles de la charte des quais. Elle détermine les profils possibles en fonction des situations paysagères et des usages envisagés, ainsi que les matériaux. Enfin, les aménagements paysagers déclinent les préceptes établis par la charte des paysages : pour les sols, ils fixent les matériaux et aménagements à employer en fonction des usages et circulations prévus, mais aussi des sols préexistants qui sont préservés ; pour les végétaux, les essences et les implantations selon les situations.

	LE CHAI	BASE NAUTIQUE	CENTRE AQUATIQUE
INSCRIPTION DANS LA TRAME (GEOMETRIE)			
RAPPORT A L'EXISTANT	 Conservation Modification	 Juxtaposition Extension	 Dématisation Extension
RAPPORT AUX MATERIALITES EXISTANTES			
MIXITE PROGRAMMATIQUE PAR GRADATION			
EMERGENCES (DIALOGUE AVEC LES VOLUMES)			
LIMITES DEDANS / DEHORS 3 SEUILS : - Paysager / Pas couvert - Couvert / Pas couvert - Ouvert / Fermé			
EQUIPEMENTS PROCHES (STATIONS BATEAUX-BUS)			
VUES			

3. Du train à la trace. Charte des architectures.
© Jorge Moreno Ruiz, Nicolas Radé, Maxime Lambelin.

Les chartes constituent l'outil de collaboration privilégié, au service d'une vision commune du site, de son potentiel et de ses principes de transformation. Chaque opération relève d'une déclinaison de la même attitude respectueuse, différenciée entre les pleins et les vides, entre architectures et paysages.

Le Parc Portuaire, Un phasage de la reconquête portuaire par le loisir

*Brice Anssens (paysagiste), Justine Dozier,
Marianne Moulin, Marc Wery (architectes)*

Le regard porté sur le port industriel se déploie dans l'espace et le temps pour considérer à grande échelle la rupture entre ville et port. En se situant dans le temps long de la reconversion portuaire, le projet développe une ambition prospective et rétrospective. Il s'agit, d'une part, de renouer le lien entre les habitants et le port, permettant aux usagers d'avoir une nouvelle relation à l'eau et de profiter de l'eau comme support d'activités, et, d'autre part, de valoriser le patrimoine industrialo-portuaire, essentiel pour l'identité de la ville de Dunkerque.

Quatre stratégies visent à concrétiser ces objectifs : la connexion ville/port, la valorisation patrimoniale, l'intensification programmatique du pôle culturel et ludique des môles, s'appuyant sur les dynamiques en cours, et enfin – ou en premier – la préfiguration. La connexion retisse la trame urbaine de Saint-Pol-sur-Mer avec le secteur des môles, grâce au prolongement des lignes longitudinales qui structurent ce secteur. La valorisation recompose les éléments portuaires (sols, quais, rails, hangars, grues, cuves) à travers un parcours transversal d'est en ouest, partant du quai d'honneur du quartier de la citadelle. Ponctué par un enchaînement d'espaces publics, le parcours met en scène les éléments patrimoniaux au sein d'un parc dans lequel l'univers portuaire rencontre le ludique et le loisir – s'inspirant du site de Zollverein⁶ à Emscher Park. L'intensification amplifie le pôle culturel et ludique du Môle I en y ajoutant des équipements sportifs (centres aquatique et nautique) autour de la darse 2 réaménagée en bassin aquanautique, des lieux de restauration, des jardins thématiques et un laboratoire du paysage, des esplanades événementielles. Ce complexe s'articule aux équipements existants et projetés au sein d'un réseau d'espaces publics et de mobilités accrues (bus et navette portuaire). Enfin, la préfiguration constitue une programmation en soi, en même

temps qu'un dispositif d'accompagnement du projet sur le temps long. Elle concerne aussi bien l'aménagement paysager que l'architecture, chaque intervention développant dans le temps son implantation.

La démarche intègre donc les notions de temporalités et de phasage pour penser l'extension progressive de la ville sur le port, et pour prendre en compte l'incertain, chaque phase servant à la fois de préfiguration et d'essai avant le développement de la suivante. Elle se décompose en un phasage d'une cinquantaine d'années sur l'ensemble du secteur des môles durant lequel le parc portuaire progresse d'est en ouest ; le projet présenté correspond à la phase T+10 (**fig. 4**). Après une phase de préfiguration des usages et de test des plantations dans le jardin des essais, les bandes plantées et le préverdissement⁷ s'étendent sur les Môles I et II, les passerelles et barrage sont réalisés et le centre nautique installé dans les halles réhabilitées. Dans un troisième temps, le bassin et le centre aquatique sont inaugurés, ainsi qu'un système de barges permettant de diversifier les usages du bassin et de les adapter en fonction des saisons.

Si les éléments de langage issus de l'univers portuaire sont partagés entre les différentes interventions, c'est surtout l'attitude commune par rapport à l'existant qui fonde la conception et la collaboration. Chaque opération intègre les trames existantes des sols, des rails, voire des hangars ; elle prolonge les matérialités minérales existantes, en réservant le bois au modulable et à l'évolutif ; elle réemploie les objets portuaires tels que les cuves dans de nouvelles configurations et pour de nouveaux usages (bains, plantations, récupération des eaux de pluie...) ; ou elle réinterprète le vocabulaire portuaire.

Un môle en plusieurs temps, Quand un nouveau sol invite à la créativité

*Florian Lambois et Nolwenn Marques (paysagistes),
Christian Nunez et Francisco Pacheco (architectes)*

L'analyse de la fabrication du dunkerquois dans la longue durée révèle un territoire tellurique sorti des flots par l'homme, largement anthropisé. Des forces telluriques ont façonné ce territoire, des amas de matière mélangés au cordon dunaire composent les môles du port, de même que les déblais des canaux et des darses ; elles sont encore en action dans le projet d'extension du port situé près de Gravelines (Cap 2020). Cette vision du territoire, et les formes



4. Le parc portuaire. Dépliant touristique du parc.
 © Brice Anssens, Justine Dozier, Marianne Moulin, Marc Wery.

particulières de la géographie portuaire – la morphologie des môles, l’horizontalité et la matérialité des quais, les profondeurs visuelles proches et lointaines –, ont inspiré une transformation analogue pour faire face à la reconversion portuaire et à l’incertitude de l’avenir de la ville. Passant du déjà-là au presque-là, le projet propose d’intégrer les ressources du territoire comme autant de prémices d’un « bientôt-là ». Les délaissés portuaires considérés à grande échelle constituent les réserves potentielles pour un système de parcs étendu de Calais à Dunkerque. L’hypothèse du déplacement de la gare en tête de Môle II présente l’opportunité d’organiser un pôle intermodal au service d’une nouvelle centralité portuaire. De même, les déblais du futur port ouest représentent une matière disponible pour le projet.

Cette dernière ressource constitue la base de l’aménagement du Môle II. Déjà quasiment vidé de ses constructions antérieures, le môle est recomposé selon la morphologie tripartite préexistante. L’axe central accueille un parc en remblai et le centre aquatique, les bandes latérales sont réservées pour une urbanisation ultérieure en fonction des besoins : habitat, commerces, bureaux, équipements secondaires tels que la base nautique. Le remblai assure la fertilisation du sol, et rend également possible l’implantation du centre aquatique dont les bassins sont posés sur le sol du môle sans le creuser. La composition anticipe l’urbanisation potentielle et la morphologie viaire nécessaire, mais permet aussi l’autonomie du parc, île fertile émergeant de l’horizontalité du port.

Réaliser ce parc, c’est d’abord préserver ce qui reste du Môle II : la qualité de ses quais, renforcés au besoin pour accueillir les nouveaux aménagements. Puis l’édification des soutènements servira à tenir les terres, et à préparer l’implantation des bâtiments futurs (fig. 5). Le transport et l’introduction des terres fertiles de Gravelines devront respecter les horizons du sol : la terre végétale au-dessus et les horizons inférieurs au-dessous, en adaptant les terrassements en fonction des hauteurs de remblais du parc. Le choix des milieux végétaux correspond, d’une part, aux conditions climatiques du lieu, intégrant les vents comme les effets d’îlots de chaleur dus à la minéralité du môle, et, d’autre part, aux ambiances recherchées selon les situations et les hauteurs de sols : du plus confidentiel au plus ouvert à l’extrémité haute de la promenade culminant sur

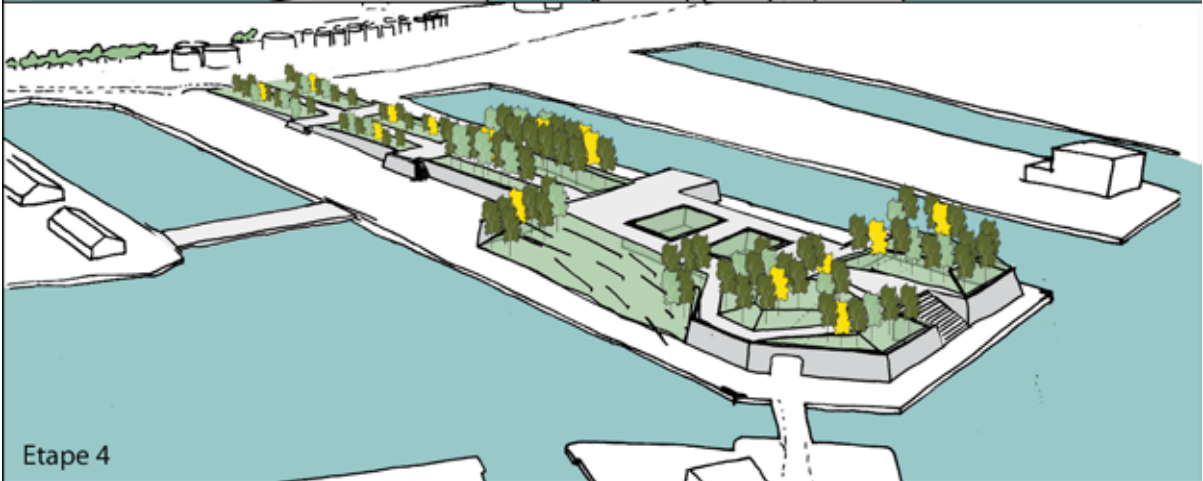
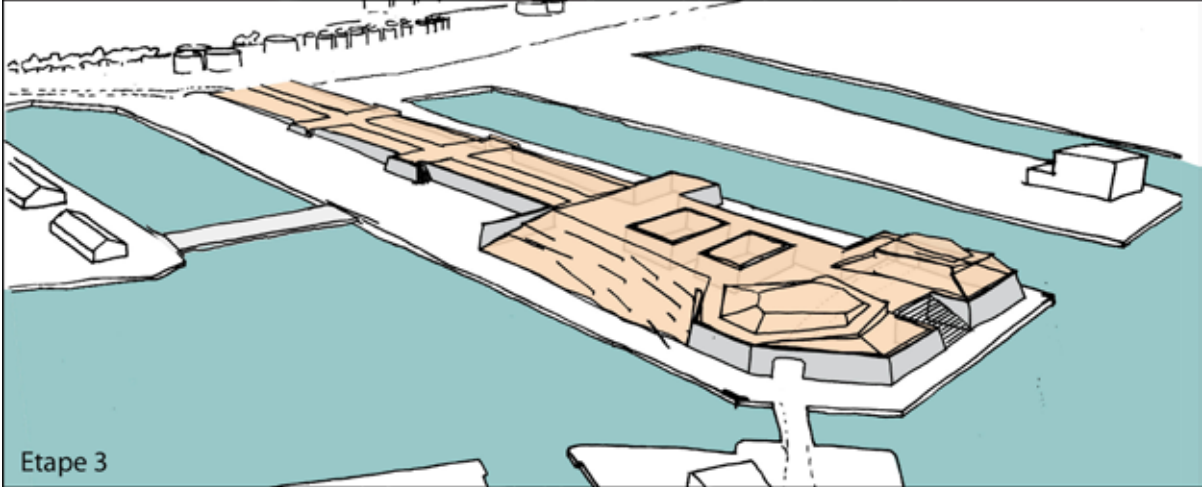
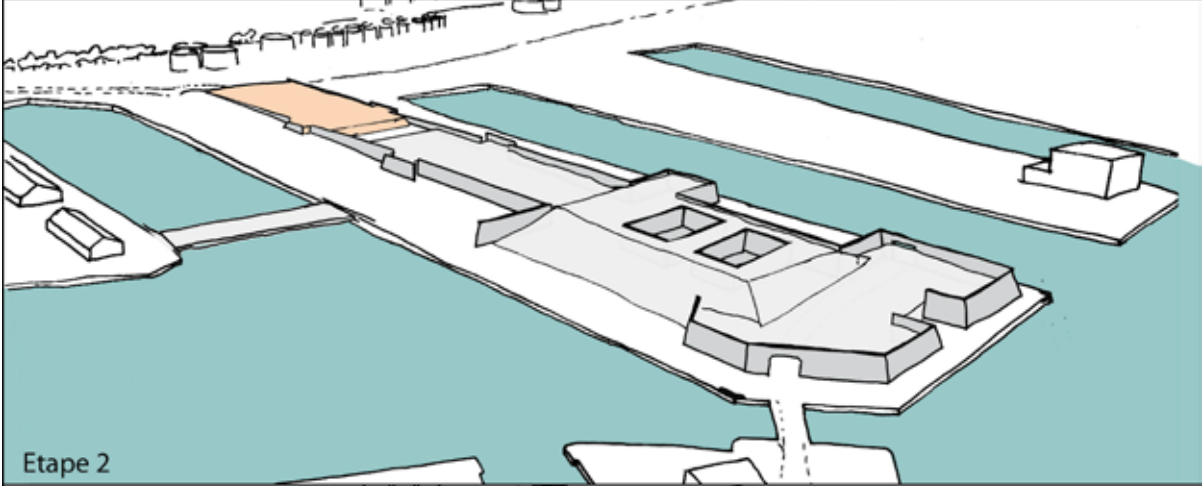
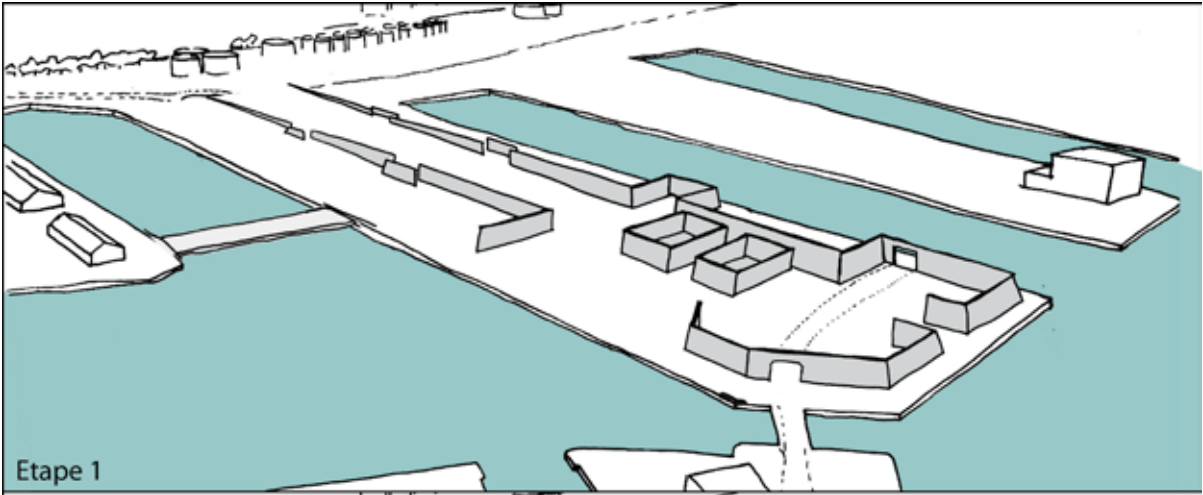
l’horizon maritime. Le projet propose également de tester des essences plus méridionales pour anticiper la hausse des températures.

Le projet décline le thème de l’évolutivité à différentes échelles, dans le projet urbain en attente des possibles, dans le parc ouvert au temps long et aux variations climatiques, et dans l’architecture du centre aquatique, structure tridimensionnelle disponible aux extensions successives, en fonction des besoins. Plusieurs scénarios sont envisagés, de la petite piscine de loisirs aux bassins olympiques, les espaces extérieurs occupés par des bassins paysagers permettant d’accueillir, voire de préfigurer les évolutions potentielles.

Le territoire dunkerquois a suscité parmi les étudiants une diversité de regards et de positionnements. Si tous prennent en compte l’arpentage des sites et la traversée des échelles instigués par Michel Corajoud (Corajoud, 2010), ils proposent plusieurs interprétations de l’identité du lieu selon les dimensions, les histoires et les avenir potentiels privilégiés. Ces interprétations ont constitué les fondements de postures et de méthodes divergentes, tant dans leurs problématiques et leurs outils, que dans la collaboration mise en place entre architectes et paysagistes.

La conception collaborative s’est généralement appuyée sur deux types d’outils : d’une part, les dispositifs organisationnels, réglant la répartition des rôles et le degré de partage des tâches selon les phases ; d’autre part, les dispositifs spatiaux permettant la coordination des projets tels que les chartes, le partage des langages et matérialités, les thèmes déclinés comme l’évolutivité, ou plus largement le projet urbain commun fixant collectivement les relations pleins/vides, les statuts de sols, les principes topographiques ou la gestion des flux.

Mais ces outils n’ont pu fonctionner que grâce au respect et à la curiosité mutuelle développés au sein des équipes – le facteur humain constituant souvent le point fort du dispositif pédagogique, et parfois son point faible. Ils ont permis d’apprendre à collaborer en renforçant la conscience des compétences disciplinaires de chacun au service d’une vision commune. Manipuler le construit ou le vivant ne procède pas des mêmes problématiques ; mais le construit comme le vivant permettent la spatialisation du



5. Un môle en plusieurs temps. Étapes de la réalisation du parc. © Florian Lambois.

milieu habité, des pratiques sociales et de la mémoire collective pour changer les représentations sociales des lieux.

Notes

1. Jean-Marie Dillies en sciences techniques pour l'architecture et Lilika Troha en sciences techniques pour le paysage.

2. Luc Guinguet pour les arts et techniques de représentation.

3. Le directeur du CAUE du Nord, Benoît Poncelet, et la responsable des projets urbains de l'AGUR, Nathalie Dominique, ont participé à plusieurs présentations de sites et jurys d'atelier.

4. Pour aborder cette problématique, l'atelier se situe notamment dans la lignée des travaux de Robert Prost, d'Alain Farel, de Philippe Boudon et de Françoise Choay. Cf. PROST, Robert, 2014. *Pratiques de projet en architecture. Le tournant silencieux : Essai*. Gollion : InFolio. FAREL, Alain, 1991. *Architecture et complexité, Le Troisième Labyrinthe*. Paris : La Passion. CHOAY, Françoise, 1980. *La règle et le modèle : Sur la théorie de l'architecture et de l'urbanisme*. Paris : Le Seuil. BOUDON, Philippe, 2003 (1971). *Sur l'espace architectural : Essai d'épistémologie de l'architecture*. Marseille : Ed. Parenthèses.

5. Société de développement du dunkerquois, Association des archives d'architecture du nord, *Dunkerque en projet : Neptune 1989-1999*, éd. Les archives d'architecture du nord, Liévin, 1999.

6. OMA et Agence TER, Reconversion du complexe industriel de Zollverein, Essen, 2001-2007.

7. Le préverdissement s'inspirant notamment des travaux de Michel Desvigne sur la question. Cf. CORNER, James, TIBERGHIE, Gilles, 2009. *Natures intermédiaires : les paysages de Michel Desvigne*. Bâle : Birkhäuser.

Bibliographie complémentaire

CORAJOURD, Michel, 2010. *Le paysage, c'est l'endroit où le ciel et la terre se touchent*. Versailles/Arles : ENSP/Actes Sud.

CORBOZ, André, 2001. *Le territoire comme palimpseste et autres essais*. Besançon : Les Éditions de l'Imprimeur.

DELAINE, Gilbert, 1969. *Les waterings du Nord de la France*. Bruxelles : G. Delaine éditeur.

Mots-clefs : Risque écologique, gestion hydraulique, port industriel, littoral, palimpseste.

Les diasporas en projets : spatialités et matérialités

Un enseignement de projet
de master 1 et 2 à l'École nationale
supérieure d'architecture
de Paris-Malaquais

Anne Bossé et Ariane Wilson

Comment tenir compte de la diversité culturelle dans les évolutions de l'architecture et des territoires ? Comment concevoir le cadre bâti et paysagé au regard de la multiplicité des origines culturelles ? Quel est le rôle de l'architecte dans le réseau d'interactions qui fabriquent ces territorialités du mouvement ? Les circulations migratoires liées aux processus de décolonisation, à la globalisation des échanges et aux crises géopolitiques et environnementales façonnent les espaces urbains occidentaux. Pratiques diverses des espaces publics, rues ethniques, construction d'édifices religieux, nouvelles significations d'architectures existantes, détournements de fonctions... Les effets et les manifestations de ces déplacements de populations sur les bâtiments, les espaces publics et les environnements sensibles sont nombreux. Pourtant, il semble parfois difficile de sortir d'une posture analytique et d'appréhender ces transformations en termes de projet. Ce constat nous a conduites à proposer un enseignement qui mise sur l'enquête de terrain, pour qu'une documentation des lieux vienne tout à la fois informer sur des situations réelles et nourrir des réflexions sur les processus de conception.

Dans ce studio, nous explorons les potentiels, pour le projet, de faire avec les questions multiculturelles, non pas en les abordant à partir d'un horizon politique idéal (celui du vivre ensemble ou de la mixité sociale), mais en observant le territoire comme le lieu concret où l'interculturel est en train de se fabriquer. En quoi les arrangements spatiaux et leurs matérialisations contribuent-ils à la coexistence et à réinventer les formes bâties des cultures urbaines ? Nous portons notre attention avant tout aux processus d'hybridation matérielle (De Villanova, Vermès, 2006), car la matérialité des lieux, les bâtiments et les objets nous dévoilent les bricolages, les négociations, les compromis, les inventions et les

réinterprétations qui permettent l'ancrage et l'attachement des minorités migrantes. Les transferts de normes, de microclimats, de stratégies spatiales, de modèles idéal-typiques, de symbolismes ou de rituels qu'occasionnent ces mouvements de populations sont autant d'outils conceptuels pour des projets qui articulent, subtilement, les êtres et les choses dans leurs différences.

*Le processus pédagogique
Un choix initial : les diasporas comme
territoires multisitués*

Au fondement de ce studio est le choix de partir de communautés nationales installées dans un périmètre que l'on pourra explorer. Chaque année deux groupes aux parcours migratoires et aux traits culturels contrastés, présents en Île-de-France depuis au moins trente ans, sont étudiés. Par ce couplage de communautés, ou plutôt de diasporas – terme que nous sommes venues à préférer –, nous visons à identifier et à comparer les manières dont ces minorités prennent place en Île-de-France et les effets de leur présence sur les spatialités.¹ Le premier territoire convoqué dans le studio est donc celui que va dessiner l'enquête auprès de ces diasporas : un territoire multisitué (Giraut, 2013), ensemble éclaté qui lie la société d'installation, le référent d'origine et les multiples ailleurs. Ces rapports spatiaux enclenchent des dynamiques sans cesse renouvelées de déplacements de centralités, d'emboîtements d'échelles contrastées, d'attachements symboliques, de transit et de circulations. En observant ces mouvements, nous tenons à échapper aux approches depuis les pays d'installation, souvent centrées sur les problématiques de l'intégration (Simon, 2006). Cette pensée spatiale de la diaspora ouvre le terme de communauté au-delà de préconceptions comme celles qui les associent avec la tradition, les ghettos, l'acculturation. En effet, au cours de l'enquête et de l'avancement du studio, les contours des groupes glissent et se redéfinissent : de la communauté nationale d'origine à celle religieuse dépassant les identités nationales, de la minorité installée en Île-de-France à la communauté d'une pratique ou communauté alimentaire, par exemple.

L'année où débuta le studio, nous avons choisi de nous pencher sur les communautés philippine et sri-lankaise. La première est très discrète,

travaillant dans la sphère domestique auprès d'employeurs français, quand la seconde a une vitrine urbaine fortement identifiée, le quartier de La Chapelle. La seconde année a été consacrée aux communautés vietnamienne et éthiopienne. Avec la vietnamienne, nous osions toucher l'histoire coloniale de la France et une migration en partie forcée (travail, militaire), un groupe partagé entre deux religions et assimilé à l'entité plus large de la communauté asiatique. L'éthiopienne nous confrontait à un groupe beaucoup plus petit en Île-de-France, sans fort sentiment d'appartenance, parfois lié davantage à sa diaspora internationale qu'au pays d'origine, et également divisé entre plusieurs religions. La troisième année, nous avons abordé des communautés provenant de pays puissants sur l'échiquier géopolitique, les Russes et les Iraniens, et avec elles des questions sur l'emprise culturelle et médiatique, les circulations et impositions d'imaginaires plus ou moins stéréotypés, les effets parfois sur l'immobilier ou une géographie du luxe. La quatrième édition du studio a été consacrée aux Sénégalais et aux Japonais, et, avec cette dernière communauté, à des nouvelles questions de migration provisoire et privilégiée, au statut de l'expatrié.

*Un travail de terrain :
repérer et décrire les espaces de contact*

En parallèle à un travail de documentation, sur l'histoire de chacune de ces migrations mais aussi sur ses modèles architecturaux et spatiaux exportés, la première étape du projet de notre studio est l'enquête sur les lieux de la diaspora en Île-de-France : repérages, visites, rencontres, récoltes de récits de vie. Les étudiants dessinent les détails matériels des lieux repérés, schématisent les chorégraphies de leurs usages, cartographient l'évolution de la spatialisation dans le temps, les renversements entre centralité et périphérie. Ils croisent l'échelle régionale, celle du quartier ou micro quartier, et les trajectoires mondiales, individuelles et familiales.

Grâce à ce travail d'enquête et à un voyage d'étude annuel (Bruxelles, Cologne, périphérie est-parisienne) nous avons, à ce jour, un inventaire d'espaces en Île-de-France (et parfois ailleurs par ricochet) révélateurs de ces coexistences et cohabitations interculturelles. Nous avons trouvé des lieux ou des édifices prosaïques adaptés pour de

nouvelles pratiques, notamment religieuses, comme une chapelle philippine dans un appartement, un temple hindou en sous-sol. Nous avons trouvé des édifices emblématiques, comme la grande pagode du bois de Vincennes, ou plus discrets, telle l'église d'Athis-Mons partagée entre communauté catholique locale et communauté éthiopienne orthodoxe du nord de l'Europe, ou encore les églises apostolique et évangélique arméniennes d'Issy-Les-Moulineaux, cette dernière accueillant les catholiques iraniens le dimanche. Nous avons trouvé des lieux de mémoire liés par exemple à l'époque coloniale, ses lieux de propagande comme les expositions coloniales ou ses lieux d'essais comme le jardin d'agronomie coloniale à Vincennes, mais également des paysages d'une autre échelle comme les rizières de la Camargue façonnées par des travailleurs indochinois envoyés de force. Nous avons trouvé aussi des écoles, des commerces, des restaurants, des bâtiments de logements, tout comme diverses salles, publiques ou de location privées (maisons de la culture, salles de fêtes...), « culturalisées » le temps d'un événement familial ou associatif (mariages, commémorations nationales ou politiques)...

*Une approche méthodologique et révélatrice :
les cultures matérielles*

Suite à ces repérages, pour préciser notre compréhension des phénomènes d'ancrage des populations migrantes dans un nouveau contexte institutionnel, culturel et spatial, nous nous appuyons sur des approches tirées des *Material Cultures Studies* (Hicks, Beaudry (ed.), 2010 ; Tilley *et al.*, 2013). Ces approches nous aident à rendre compte des manifestations matérielles des dynamiques interculturelles. Les objets lient lorsqu'ils sont des symboles d'identité partagés en un lieu (celui local de la diaspora) mais aussi en créant des communautés imaginées (Anderson, 1983). L'environnement matériel est donc un catalyseur à la formation culturelle d'un groupe. Mais au-delà de cet environnement immédiat, le réseau d'associations qui émane d'un objet ou d'une chose incorpore humains et non-humains dans une toile de connexions (dont l'observateur fait partie), de l'extraction de ses matériaux à sa fabrication et sa circulation, de son histoire à son actualité, de son usage à sa transformation à son acquisition de significations et valeurs. Ce réseau forme ainsi une communauté d'humains,

de plantes, d'animaux et d'idées souvent non-contigus, sur une large étendue géographique. La culture matérielle et immatérielle – que ce soit de l'objet, de l'architecture, du paysage – est une fabrication tangible que l'on peut interpréter pour comprendre les modèles, les types, les pratiques, les usages transférés et adaptés à un contexte local singulier. Mais en même temps elle est aussi ce par quoi les individus, groupes, ou communautés en circulation « font avec », pour apprêter leur chez-soi au loin, pour donner forme à leur demande de reconnaissance ou pour adapter des lieux à leurs pratiques rituelles.

*Catalyseurs de projets : « objets-indices »
et contraintes réglementaires.*

Poursuivant et ciblant donc l'enquête dans le sens des *cultures matérielles*, nous demandons aux étudiants dans la seconde étape de notre studio, de repérer un objet dans au moins deux des lieux repérés de la diaspora et d'en tracer la « biographie » (Appadurai, 1986 ; Bonnot, 2015). À partir de cette consigne, les étudiants s'engagent dans une autre phase du projet, celle de l'enquête guidée par un « objet-indice », sorte de temps de lâcher prise où le processus de conception se fabrique dans les interstices et les questionnements que cet objet va soulever. Par le déploiement de ce que nous appelons le « champ d'appartenance » ou « champ de pertinence » de l'objet, les étudiants révèlent le vaste réseau auquel il est associé, sur le plan de sa fabrication, de son histoire, de sa symbolique, de ses usages et détournements... Se renseigner sur une bière fabriquée dans une brasserie en Éthiopie conduit par exemple à documenter l'histoire coloniale et contemporaine de l'Éthiopie (bière créée par un Belge d'origine éthiopienne en 1920, dont la brasserie, un temps reprise par l'Italie pendant son occupation de l'Éthiopie puis nationalisée pendant les années 1970, est aujourd'hui propriété d'un groupe mondial, mais dont l'orge pour la fabriquer est importée...), et donc à comprendre la politique agricole et foncière du gouvernement, comme à situer ces dynamiques à l'échelle urbaine – cette brasserie est située dans la capitale, Addis-Abeba. Travailler à la description et à la documentation d'un balai vietnamien en paille de riz repéré dans plusieurs lieux conduit à s'attacher à une région vietnamienne, à ses savoir-faire et paysages agricoles, mais aussi à documenter les marchés

parisiens et à interroger l'évolution des modes d'entretien et de nettoyage du logement.

À la fin de cette étape, l'objet-indice a conduit à une thématique, à une question, à un site, à des acteurs à partir desquels projeter des intentions. Les étudiants travaillent dès lors à des mises en récit et des formats de représentation spécifiques qui sont des outils de projet essentiels. Une étudiante traduit la biographie d'un peigne en une frise chronologique basée sur une vie individuelle qu'elle se fait raconter : parcours idéal-typique d'une femme vietnamienne issue d'une migration politique, devenue expatriée, de Paris, à Hong-Kong, puis Singapour. Un autre réinterprète le transect en un document de sept mètres de long pour une traversée de milliers de kilomètres de l'Iran à la France. Il mêle dans la représentation grand territoire, coupes sur espaces construits et détails. Une autre explore par le format d'une partition prospective, avec des annotations de mouvement, comment il est possible de réformer la chorégraphie de la messe catholique dans une église arménienne en partant de la volonté de l'église de ne plus utiliser de bancs afin de renforcer l'implication du mouvement du corps dans la célébration.

En transition vers la troisième et dernière étape du studio, nous introduisons un déclencheur réglementaire (à l'instar du travail de l'urbaniste-chercheur Finn Williams). Ce faisant, nous accordons à la réglementation le rôle d'un acteur à part entière de la fabrication des conditions matérielles. Chaque étudiant repère une règle, loi, contrainte réelle et en vigueur en Île-de-France, qui vient chatouiller son intention, considérant que le point de friction est précisément le point de négociation entre cultures qui oriente les transformations physiques et spatiales. Parfois, inventer une évolution probable de la réglementation est aussi un outil pour les étudiants. La Russie envisagerait d'interdire le tabac à toute personne née après 2015, le durcissement de la réglementation sur les désodorisants à combustion du Plan Qualité de l'Air Intérieur de 2012 pourrait conduire à classer l'encens en produit cancérogène, Carrefour souhaiterait importer des balais vietnamiens labellisés produit « éco responsable », les frais de douanes sur le tissu seraient amenés à évoluer : autant d'exemples de contraintes réalistes qui catalysent l'émergence d'un projet à partir de l'objet-indice problématisé.



1. Le champ d'appartenance, un outil de conception (Émilie Melobosis, Chloé Detchart, 2019).



2. Atelier de recyclage de cierges dans l'ancienne ciergerie de Saint-Serge de Radonège, Paris, 19^e
(Diana Dudek, 2018).

Les projets

En faisant des cultures matérielles des leviers dans la conception, nous laissons ouverts les échelles ainsi que les registres des propositions des étudiants. En quatre ans, le studio a ainsi produit des travaux mobilisant une grande variété de stratégies et de thèmes, qu'ils soient liés à la religion, qu'ils s'attachent au corps, aux ambiances, à la logistique ou encore qu'ils soient plus explicitement politiques. Nous en présentons quelques-uns en insistant pour chacun sur les questions territoriales qu'il implique.

Territoires du religieux

Peu abordée dans les écoles d'architecture, la thématique du religieux est très présente dans notre studio. Partir des mouvements de populations, des questions que posent leurs pratiques à la société d'installation, des phénomènes par lesquels ils s'identifient et des lieux qu'ils occupent y conduit rapidement. Jusqu'à une période récente la religion catholique majoritaire en France l'était encore aussi dans le paysage urbain et rural. Aujourd'hui, de nouveaux édifices religieux issus d'autres confessions le marquent. À première vue de taille et d'aspect modeste, le temple sikh à Bobigny, par exemple, est en fait un centre essentiel de la communauté sikhe du nord de l'Europe, d'Angleterre et de France notamment (l'occasion d'observer un mariage lors d'une visite de ce temple a mis en évidence cette centralité transnationale). Aussi les étudiants sont-ils attentifs au maintien de lieux existants, à leur amélioration et adaptation aux évolutions des rituels, ainsi qu'à la création ex nihilo de nouveaux lieux en ce qu'ils accompagnent les trajectoires des fidèles et leurs mutations dans le temps.

Partie de l'objet-indice des bananes d'Afrique, d'Amérique latine ou des Caraïbes utilisées comme offrande dans les temples hindous de Paris, une étudiante s'est attachée au temple Muthu Mariamman voué à disparaître avec la démolition de l'immeuble qui l'héberge dans le 18^e arrondissement. L'enquête ayant démontré l'importance de ce temple au sein du quartier, elle a déniché la demande de permis de construire déposée pour le nouvel immeuble et a inscrit dans ses plans un nouveau projet de temple. En respectant la trame structurelle et les accès, elle a transposé et arrangé au mieux le schéma idéal typique d'un temple hindou (carré, circulation

autour d'un autel). Par des lectures (Pranali, 2008) et ses visites d'autres temples, elle a tiré des leçons de formes d'adaptation vernaculaires de la diaspora. Miniaturiser la nature (peinture à l'intérieur) quand on ne peut faire le tour d'un temple situé dans un grand paysage, par exemple, souligne l'enjeu de la circumambulation, et des seuils et des circulations non croisées.

Une autre manière d'explorer ce travail à partir du déjà-là a été de considérer le projet comme une étape de plus dans la vie d'un bâtiment existant, qui peut entremêler qualité sacrée des lieux, amélioration du confort, et quête de visibilité. En pourparlers avec son prêtre, un étudiant travaille à un projet de réaménagement d'une chapelle philippine située dans un appartement du 16^e arrondissement. Il intensifie les éléments d'ambiances qui lui confèrent un caractère sacré, et propose la création d'une cour partagée avec la chapelle polonaise conjointe, l'une ayant jusqu'alors ignoré l'autre. Une étudiante propose la création d'une petite église orthodoxe éthiopienne circulaire dans le narthex inutilisé d'une église dans le 18^e arrondissement à Paris. Ce projet doit permettre une pratique plus flexible et de proximité, pour cette communauté réformiste parmi les Éthiopiens parisiens qui ne souhaite pas aller à Athis-Mons le dimanche. Une autre encore a produit un livret fictif qui serait édité par l'Union bouddhiste de France à destination des fidèles, guide leur proposant des dispositifs spatiaux dans l'espace domestique ou le temple pour continuer la pratique de diffusion de l'encens au regard de l'évolution de la réglementation, comme nous le mentionnions ci-dessus.

D'autres étudiants ont sondé les effets de la mondialisation religieuse non pas à travers un édifice et l'écologie qu'il tisse autour de lui, mais à partir des temps festifs des calendriers religieux. Ces temps éphémères formant des communautés événementielles sont de plus en plus importants au sein des équilibres des diasporas. Lors du temps festif, l'appartenance est davantage affirmée et visible que dans le quotidien où la manifestation de marques d'appartenance à un pays d'origine est moins souhaitée (Salzbrunn, 2014). Un étudiant a ainsi travaillé à la transplantation à Paris de la fête philippine de la Vierge Flores de Mayo, pour voir comment ce parcours rituel pouvait s'adapter à la morphologie urbaine (lieux de flux, lieux d'arrêt) et aux

réglementations concernant l'espace public parisien. Une autre étudiante s'intéresse au rituel de l'Épiphanie orthodoxe russe, très populaire, qui consiste à se baigner dans l'eau glacée d'étangs ou de rivières, et l'adapte au contexte géographique de Courchevel, où elle a repéré une communauté russe vacancière. Elle a imaginé pour celle-ci la sacralisation saisonnière d'un paysage alpin de ruisseaux et bassins naturels, tout en élaborant une promenade pour tous au fil de l'eau en période estivale touristique.

La question des territoires du religieux ouvre ainsi de multiples perspectives de projets, de la pratique stricte de la religion à l'expression d'une appartenance à une communauté croyante en pleine évolution. D'ailleurs, les projets peuvent se trouver à faire converger demandes religieuses et demandes laïques. Une étudiante, à partir de son étude de pratiques philippines, a, par exemple, proposé un nouveau type de funérarium qui permet la veillée des morts pour les communautés qui souhaitent maintenir ce rituel. Situé près de l'aéroport de Roissy-Charles-De-Gaulle, il permet de veiller le corps avant son rapatriement et de suivre grâce à des outils numériques l'enterrement là-bas. Ce lieu peut tout à fait intéresser des laïcs qui souhaitent trouver de nouvelles formes rituelles. Ainsi le religieux, dans ses spatialités et matérialités, porte ici des propositions nouvelles, programmes ou rituels, et s'offre comme une ressource pour la conception, loin de la seule image de tradition immuable qui lui reste parfois accolée.

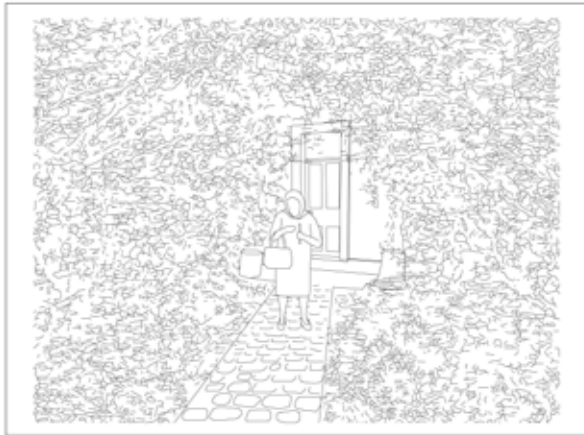
Diasporas et circulation de la matière

La mondialisation passe en majeure partie par l'économie : flux d'échanges financiers, de produits manufacturés, mais aussi de matières premières ou de déchets, de denrées alimentaires ou de plantes (Tsing, 2017). La dispersion de telle ou telle communauté dans plusieurs États engendre des opportunités multiples pour l'approvisionnement et la transformation des matières et des objets.

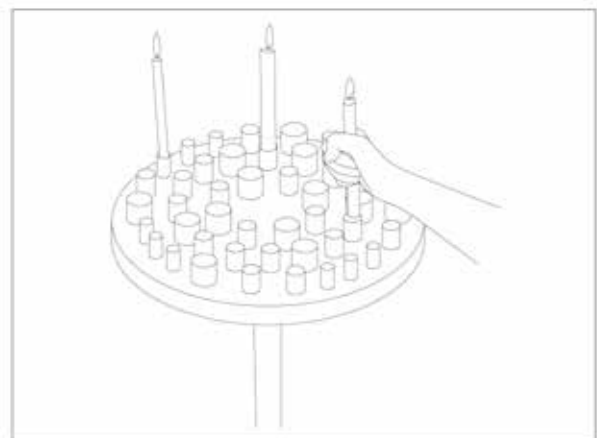
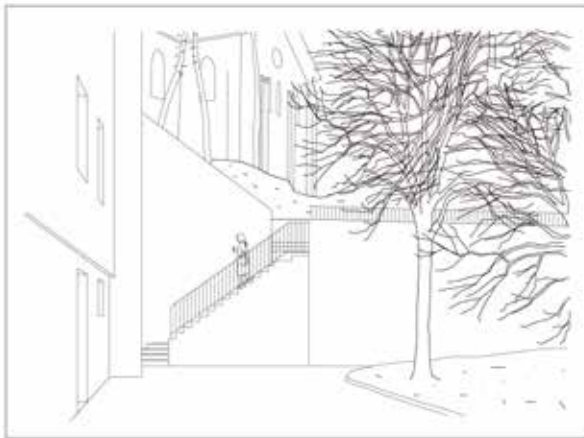
Boulevard de la Chapelle, les nombreuses boutiques sri-lankaises implantées depuis les années 1980 ont un impact sur la circulation, la qualité de l'air et l'occupation de l'espace public. Une étudiante part de ce constat pour réfléchir à un autre mode de fonctionnement du transport, stockage, transformation et vente de tissus. Son étude des stratégies spatiales et

financières de plusieurs boutiques, devenant des modèles de circuits classiques ou génériques, lui font opter pour l'implantation à Aubervilliers d'un entrepôt partagé de box de stockage, avec ateliers de couture et de transformation du tissu, permettant de coordonner les livraisons et de réduire les coûts pour ces entrepreneurs sri-lankais. Ce projet aborde des problématiques de logistique à diverses échelles territoriales : un marché mondial, un réseau d'approvisionnement de tissus (d'une région de l'Inde, via le port du Havre ou l'aéroport de Roissy, par camions à La Chapelle), des lieux centraux d'une communauté (Paris 18^e) mais aussi des nouveaux lieux de son implantation (Seine-Saint-Denis) et une entrée « ethnique ». Un autre projet dessine les paysages modifiés, urbain dans le quartier parisien de Château d'eau, portuaire au Havre, côtier à Mbeubeuss, dans l'hypothèse d'une inflexion possible du flux de déchets électroniques envoyés par les pays occidentaux vers les côtes sénégalaises lorsque la diaspora initie un court-circuitage du trafic illégal de DEEE² en repensant son propre usage domestique et commercial d'appareils électroménagers et électroniques.

La circulation des produits alimentaires donne lieu à des pratiques singulières : trouver le même produit, la même saveur qu'au pays d'origine, retrouver les odeurs de telle épice ou tel mode de cuisson font partie d'une esthétique quotidienne qui peut jouer un rôle majeur dans des formes de mal du pays, mais aussi être au fondement de nombreux temps de retrouvailles – le temps du repas – auxquels chacun contribue. Cuisiner ensemble, les Philippins le font avant d'emporter leur nourriture pour des pique-nique collectifs au bois de Boulogne. Une étudiante réagit à cette pratique en construisant à échelle 1 un prototype de meuble pouvant trouver place dans la chambre de bonne d'une Philippine. Ce meuble transportable, aux dimensions des produits philippins disponibles dans les épiceries parisiennes, lui permet de cuisiner de manière « tropicale », et d'apporter ensuite une partie de ce mobilier au bois de Boulogne. Autre entrée : après s'être saisie pour objet-indice d'un bouillon cube Jumbo en vitrine d'une épicerie du quartier de la Goutte d'Or, prenant à son tour conscience des effets locaux de marchés mondiaux, une étudiante engage un projet critique de l'industrie agro-alimentaire et de ses monopoles que peut favoriser une diaspora. Elle établit une cartographie mondiale de la consommation des

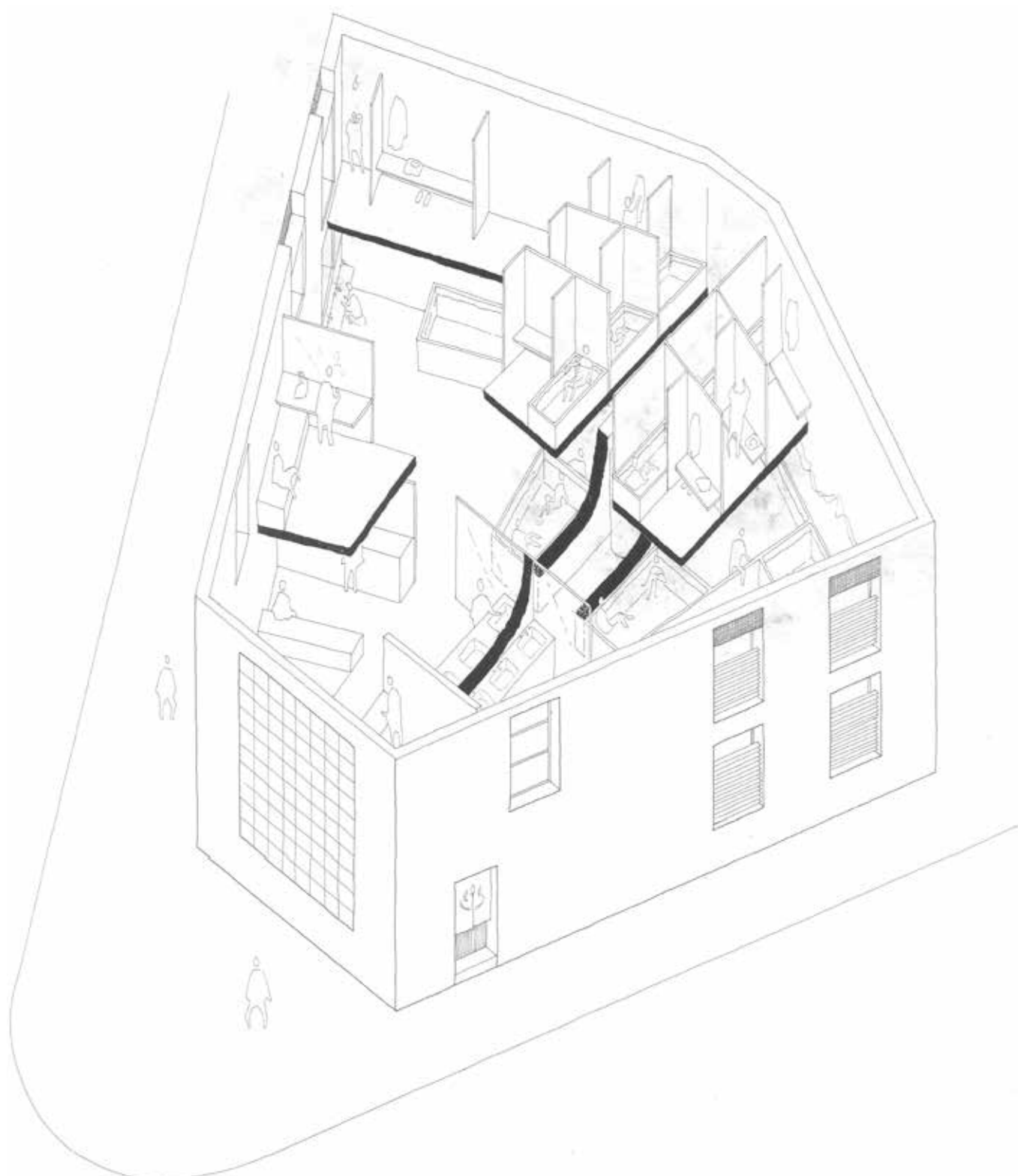


PROCESSION NOUVELLE



PROCESSION NOUVELLE

3. Une nouvelle procession, ambiances lumineuses et nouveaux gestes rituels – les pas autour du porte-cierges (Diana Dudek, 2018).



4. Superposition Bains-douches et *Sento*, Paris, 16^e : une mutualisation de pratiques et d'atmosphères (Caroline Gracio-Juhue, 2019).

bouillons cube Jumbo et ses principaux concurrents Maggi (Nestlé) et Knorr (Unilever). Celle-ci révèle que, outre une très haute fréquence en Afrique, leur taux de distribution sur les autres continents, pays par pays, est proportionnel à la présence et la taille d'une diaspora ouest-africaine. Au nom d'un circuit court affranchi des grands groupes agro-alimentaires et d'une alimentation plus saine, suite à un inventaire des ressources alimentaires du quartier de la Goutte d'Or et de ses espaces publics, cette étudiante conçoit une production locale de bouillons cube à partir de produits invendus, par ses habitants, dans des cuisines mobiles dont elle dessine le véhicule en fonction d'une recette qu'elle élabore (et teste !), créant un réseau de lieux à l'échelle du quartier.

Ces aliments sont l'aval de paysages productifs et de savoir-faire agricoles et artisanaux, connotant parfois des régions entières. L'objet-indice du balai vietnamien dont nous avons parlé plus haut avait appris à une étudiante au cours de son enquête que le paysage de la Camargue a été en partie créé à partir des années 1945 par des travailleurs d'Indochine. Se renseignant sur la culture du riz aujourd'hui en Camargue, elle découvre que, malgré des mesures européennes l'interdisant, par mesure dérogatoire de la préfecture, la paille de riz est brûlée, de même finalement qu'au Vietnam, par facilité mais aussi parce que les filières de valorisation du sous-produit sont trop rares. Elle passe ainsi de l'objet balai à la matière paille de riz, et projette un lieu de stockage et de transformation de cette paille, accessible à des artisans. Cette démarche rappelle la notion de *taskscape* (Ingold, 1993) que l'on trouve également dans un travail découlant du fruit la grenade. Il ne s'agit pas cette fois de dévoiler un paysage hérité de l'histoire coloniale, mais de se porter dans le futur, en forçant le trait d'un contexte qui s'annonce mais n'est pas encore là. La rigidification des règles de l'importation de la grenade pourrait affecter la communauté habitant en France des mangeurs de grenade (Afrique du nord, région méditerranéenne) et un récent essor de ce fruit dans l'industrie des produits de bien-être. Aussi l'étudiante dessine-t-elle dans le Gard (où une plantation de grenades existe déjà) les transformations sur le paysage et l'écosystème local d'une intensification de cette culture. L'arrivée d'une nouvelle plante implique de nouvelles couleurs, une nouvelle faune, mais aussi de nouveaux gestes et une nouvelle main d'œuvre.

La culture des plantes peut par ailleurs interroger l'histoire coloniale, tant l'agronomie française a œuvré à améliorer la productivité de certaines essences exotiques par des expérimentations en France. Une étudiante retravaille ainsi la mémoire du jardin d'agronomie tropicale de Vincennes. Les planchers réalisés en bois français d'un séchoir présent sur le site pourrissent, quand la structure, elle, en azobé, est toujours viable. Elle propose de faire circuler et de donner différents traitements à ces planchers (stockage pour mémoire, brûlage lors de cérémonies...), dans des lieux du site ou proches du site et appartenant à la communauté vietnamienne. Elle fait notamment de la maison du gardien du jardin un mémorial.

À chaque fois, ce qui nous intéresse à l'occasion de ces projets, c'est bien comment l'entrée culturelle dans le projet induit des préoccupations pour les effets partagés, conjoints et réciproques des transformations spatiales. Faut-il culturaliser le mobilier et non le rationaliser, comme dans la cuisine moderne idéale ou celle mondiale d'IKEA ? Faut-il penser les restructurations logistiques territoriales en fonction de besoins de sous-communautés de vendeurs, d'entrepreneurs, de consommateurs ? Peut-on maintenir ou relancer des activités économiques dans des territoires via un ancrage ethnique ? Les réponses apportées par ces projets mettent en valeur les multiples manières de prendre en considération des besoins précis, identifiés, à partir du suivi d'une matière ou d'un objet manufacturé.

Les ambiances comme territoires (mémoires, usages, rituels...)

Au fil des studios, la question matérielle s'est ouverte à celle des phénomènes ou systèmes intangibles qu'infléchissent les choses : ambiances, mouvements, chorégraphies. L'exemple du pique-nique a montré que la fabrication d'environnements et/ou d'ambiances est une caractéristique de la création éphémère ou plus permanente d'ancrages spatiaux. Une ambiance peut tisser très vite une association entre des lieux et des événements ; une ambiance rituelle ou sacrée peut parfois être performative au sens où c'est elle et moins le cadre bâti et matériel (icônes, présences d'objets...) qui sacralise l'espace. Plusieurs projets issus de notre studio ont ainsi travaillé à partir de la puissance spatiale d'une ambiance, une entrée très riche qui s'inscrit

notamment dans un tournant sensible de la conception (Zardini, 2005) que certains projets de ce studio permettent d'illustrer.

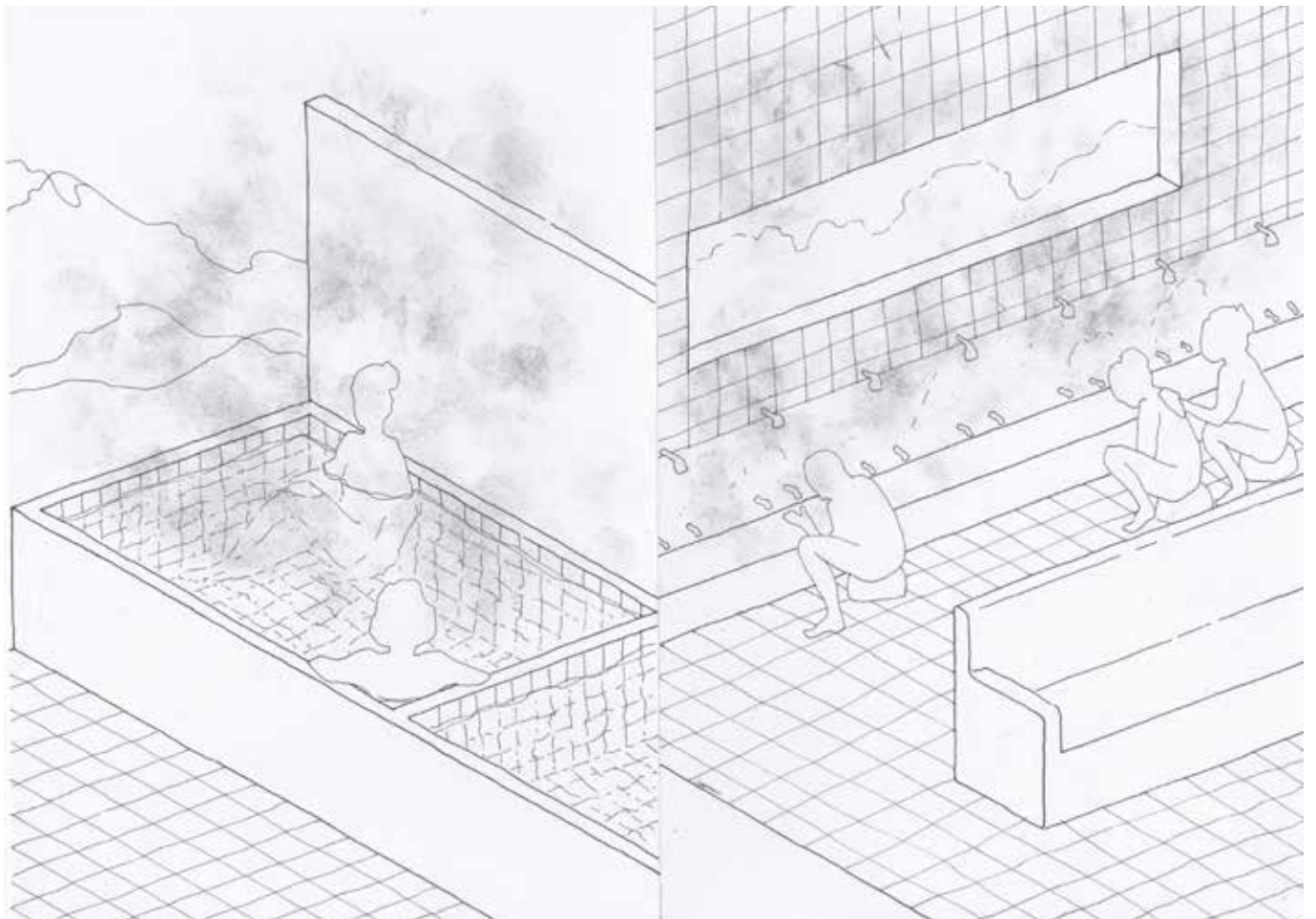
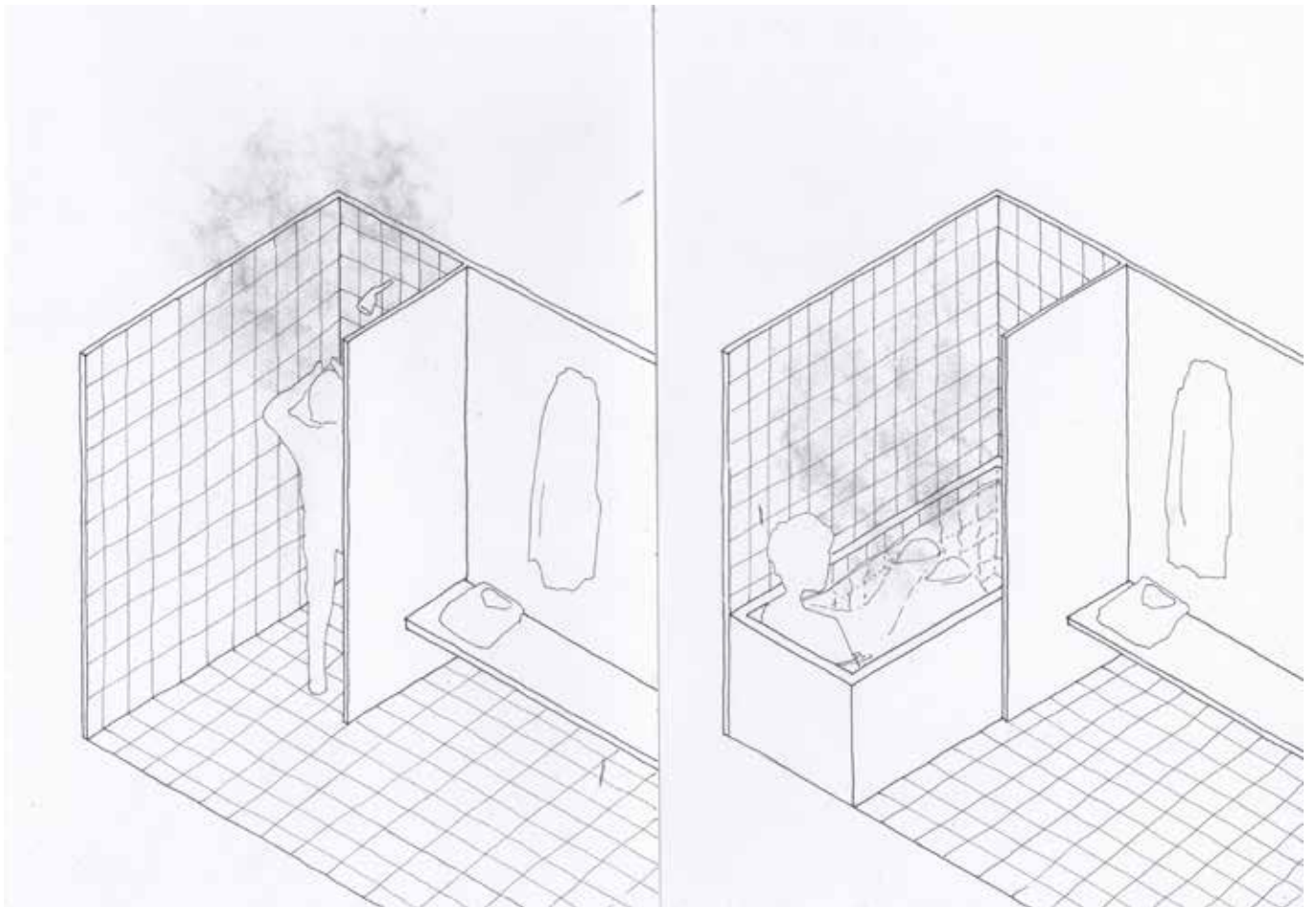
Une étudiante découvre sur le site de l'église orthodoxe russe Saint-Serge de Radonège l'existence d'une ancienne ciergerie. Décidant, dans son projet, de créer dans ce bâtiment un atelier de recyclage de cierges, elle réfléchit son projet autant en termes d'inscription dans le réseau de fabricants et d'utilisateurs de cierges en Île-de-France et au-delà (des monastères en Europe vivent du recyclage des cierges), que par rapport au sens de ces (nouveaux) cierges sur le site de l'église : utilisables notamment lorsque l'église est fermée, elle conçoit un parcours rituel sur le site, en dessine le trajet des pas autour du porte-cierge tout en réfléchissant aux ambiances lumineuses (**fig. 2 et 3**). Dans le cadre des évolutions réglementaires concernant l'encens à nouveau, il n'est pas incongru de réfléchir à l'évolution du rituel : que faut-il modifier pour que l'effet sensoriel reste le même si le brûlage de l'encens n'est plus possible ? Tout en perdant le symbole de la fumée montant, comme la prière, vers le ciel, une étudiante travaille à maintenir les qualités immersives de la messe catholique à partir d'un parfum à base de vapeur d'eau, dans l'église catholique des communautés asiatiques, Notre-Dame de Chine, repérée lors de l'enquête, dans le 13^e arrondissement. Rainures au sol, adaptation d'un objet pour le contenir à chaque banc (et non diffusion centrale depuis l'encensoir...) : la modification technique de la configuration matérielle entraîne une modification des gestes des différents protagonistes de la liturgie. In fine, l'étudiante projette que les changements instruits s'inscriront dans le texte lui-même, le missel romain!

La spatialisation de petits gestes conduit à réfléchir aux seuils, aux limites de l'intime dans les rituels ordinaires. Dans l'histoire du peigne confiée par la femme vietnamienne lors de la récolte de témoignages, l'ambiance identifiée est celle de l'enfance retrouvée avec la présence presque absente du peigne que l'on transporte avec soi tout au long d'un parcours de migration subie – départ du Vietnam vers Paris chez les grands-parents – au statut valorisé d'expatriée. Le peigne retrouvera une utilité active lors de son usage pour les cheveux de ses enfants métis. Histoire territoriale et familiale, descendance et ascendances se tissent autour d'objets quotidiens et de leurs récits : une matière narrative que

les étudiants utilisent aussi comme levier de conception.

Les besoins du corps déraciné s'expriment aussi en termes climatiques qui peuvent rejoindre des questions environnementales actuelles. L'usage par les femmes sénégalaises à Paris de l'éventail traditionnel, objet tout à la fois de confort et de coquetterie, s'intensifie en temps de canicule, lorsque les températures atteignent des niveaux qui leur sont familiers. Cette observation conduit une étudiante à élaborer de manière expérimentale un système de climatisation sans électricité combinant les propriétés de la paraffine, matériau à changement de phase, et celle de l'artisanat du pagne tissé sénégalais, pour produire des écrans refroidissants décoratifs. Une autre relève qu'à Paris, l'eau trop calcaire et la réglementation des bains publics imposant une température trop basse sont incompatibles avec les conceptions d'hygiène, de confort du corps, de préparation des aliments et de plaisir gustatif de la communauté expatriée japonaise. Elle superpose sur une carte quatre données parisiennes – lieux de résidences des Japonais, puits et fontaines d'Albien (eau moins calcaire), bains-douches en fonction ou fermés et logements sans confort –, pour arriver au choix d'un site où associer le *senjo*, bain public et lieu de sociabilité japonais, à son homologue programmatique, le bain-douche. Par des résolutions techniques et spatiales et des choix de matériaux insérés dans un bain-douche existant, le projet régule par l'architecture les ambiances climatiques (humidité, température) et sonores propices à ces deux pratiques corporelles, sans ignorer leurs spécificités sociales et culturelles (**fig. 4 et 5**).

En rentrant par l'enquête sur les lieux, nous nous rendons compte de la signification de lieux modestes, comme de pratiques et d'usages ordinaires. Les demandes des communautés rencontrées ne sont pas exprimées, ou pas de manière structurée ou formalisée, ce qui oblige les étudiants à inventer la façon dont elles peuvent être prises en considération dans l'architecture. Dans ce mouvement de conception les projets conduisent à proposer des programmes nouveaux, très éloignés des programmes récurrents de la commande générique. Ils portent aussi des reconfigurations de territoires, avec d'autres partages au sein du vivant ou entre humains et non-humains. Ils participent à redéfinir certains lieux, et aident à penser et projeter la pluralité des



5. Une même séquence spatiale, en haut le bain douche, en dessous le *sento* (Caroline Gracio-Juhue, 2019).

formes d'occupations et leurs devenirs interculturels. Notre studio appelle alors aussi à ce que les études en école d'architecture soient un espace-temps de reconnaissance de la diversité des conceptions et des confessions, des parcours et des milieux des étudiants.

*Étudiants du studio Croisements.
Les diasporas en projet, de 2016 à 2020*

Sofia Aguilhera Remus, Sherifa Hamid, Jungeyn Bang, Romane Benattar, Mathilda Bernard, Eléonore Bruel Vincent, Emma Bruneau, Carolina Caicoya Crespo, Lou Chaybi, Margot Chevalier, Eléonore Copie, Sophie Costa, Emma Costantini, Constance Dangy, Léa Darmigny, Edouard de Lesquen, Joseph de Metz, Laure De Suzzoni, Angelo de Taisne de Raymondal, Céline Decuypere, Suzanne Dejean, Chloé-Detchart, Inês Dos Ramos Gonçalves, Diana Dudek, Colombe Dubois, Marie du Pouget de Nadaillac, Camille Ferry, Aubin Gandillot, Imen Ghattassi, Léa Gibert, Ghalia Hassina, Caroline Gracio-Juhue, Hannah Heiermann, Louis Heiliger, Zoé Hua, Caroline Hug de Larauze, Louise Jaming, Augustin Jouy, Soumaya Kecir, Clara Kindermans, Ghalia Laraki El Houssaini, Ankhsem Lawson-Body, Hannah Lecamu, Léa Lederer, Philipp Leymann, Diana Malachiyeva, Camille Marshall, Suzanne Maufra, Emilie Melobosis, Quiterie Nicolas, Marion Oberlin, Perrine Philippe, Aramaéa Rase Casanova, Marguerite Renaudin, Louis Riverieulx de Varax, Vincent Roger, Caroline Rouillard, Alizée Royer, Gabrielle Ruffié, Tamaya Sapey-Triomphe, Rem Sebbahi, Abla Tahri, Maria Troitskaia, Camille Vatin, Emma Vibert, Marcelline Vitard, Maria Yared.

Notes

1. Cela permet notamment de prendre conscience de la taille de la diaspora d'île-de-France au regard d'autres pays d'installation de cette diaspora, de comparer la visibilité de cette minorité dans l'espace urbain, de penser les différents motifs de migration (travail, conflit politique et ethnico-religieux...), de saisir l'importance d'une relation historique coloniale à la France, de comprendre les différentes religions...

2. Déchet d'équipement électrique et électronique.

Bibliographie

- ANDERSON, Benedict, 1983. *Imagined Communities: Reflections on the Origin and Spread of Nationalism*. Londres : Verso.
- APPADURAI, Arjun, 1986. *The social life of things*. Cambridge : Cambridge University Press.
- BONNOT, Thierry. « La biographie d'objets : une tentative de synthèse », In : *Culture et Musées* n°25, juin 2015, p. 165-182.
- DE VILLANOVA, Roselyne, VERMÈS, Geneviève (ed.), 2006. *Le métissage interculturel, créativité dans les relations inégalitaires*. Paris : L'Harmattan.
- GIRAUT Frédéric. « Territoire multisitué, complexité territoriale et postmodernité territoriale : des concepts opératoires pour rendre compte des territorialités contemporaines ? », In : *L'espace géographique*, Belin, n°4, tome 42, 2013, p. 293-305. <https://www.cairn.info/revue-espace-geographique-2013-4-page-293.html>
- GILDAS, Simon. « Migrations, la spatialisation du regard », In : *Revue européenne des migrations internationales*, vol. 22 - n°2 | 2006. <http://journals.openedition.org/remi/2815>
- HICKS Dan, BEAUDRY Mary, (ed.), 2010. *The Oxford Handbook of Material Culture Studies*.
- INGOLD, Tim. « The temporality of the landscape », In : *World Archaeology*, 25(2), 1993, p. 152-174.
- PARIKH Pranali, 2008. *Hindu notions of space-making*. Ahmedabad : CEPT.
- SALZBRUNN, Monica. « Appartenances en fête : entre l'ordinaire et le spectaculaire », In : *Social Compass*, vol. 61(2), 2014, p. 250-260.
- TILLEY, Chris, KEANE, Webb, KÜCHLER, Suzanne, ROWLANDS, Mike, SPYER, Patricia, 2013. *Handbook of Material Culture*. Sage Publications Ltd.
- TSING, Anna Lowenhaupt, 2017. *Le champignon de la fin du monde. Sur les possibilités de vivre dans les ruines du capitalisme*. Paris : La Découverte.
- WILLIAMS, Finn, 2009. *Sub-Plan. A Guide to Permitted Development*. Livret produit par Finn Williams, David Knight et les étudiants de l'Architectural Association Summer School.
- WILLIAMS, Finn, WRIGHT, David (ed.). « The Rule of Regulations » - Exposition présentée à la Closet Gallery, 29 août-13 septembre 2008.
- ZARDINI, Mirko (ed.), 2005. *Sense of the City. An Alternative Approach to Urbanism*. Zürich : Lars Müller Publishers.
- Mots-clefs : Diaspora, transnational, mondialisation, cultures matérielles, cohabitation interculturelle.

Architecture, Archéologie, Agriculture

Un workshop d'initiation au projet
de paysage au pied de l'Etna.
Università degli Studi di Catania/
École nationale supérieure
de paysage de Versailles

Simona Calvagna et Pierre Donadieu

L'initiative italienne du *Plan national d'éducation au patrimoine culturel* qui rappelle la *Charte nationale du paysage*. *Éléments pour une stratégie du paysage italien*¹ affirme que « éduquer au paysage signifie renforcer l'identité et le sentiment d'appartenance de la communauté afin qu'elle reconnaisse la valeur de l'extraordinaire patrimoine collectif de notre pays et qu'elle travaille activement à sa protection ». C'est dans ce contexte que l'atelier de projet qui s'est déroulé au printemps 2017 a été conçu et animé.

Organisé dans le cadre d'un cursus principalement consacré aux aspects constructifs et technologiques de l'architecture, il a été pensé comme une initiation au projet de paysage pour des étudiants en architecture et ingénierie des bâtiments, afin d'ouvrir les perspectives de leur formation à l'interaction avec le paysage et aux sollicitations qu'il peut apporter à la conception architecturale. Il s'agissait d'une expérimentation didactique novatrice car elle proposait une démarche transdisciplinaire capable de fournir les compétences transversales – dans le domaine du patrimoine culturel – qui s'intègrent aux connaissances et aux compétences caractérisant le profil professionnel formé (**fig. 1**).

*Le cadre de références : paysage, patrimoine,
communs paysagers*

Deux traités du Conseil de l'Europe (la Convention européenne du paysage de Florence et la Convention de Faro) considèrent le paysage et le patrimoine culturel non pas comme des porteurs de valeurs intrinsèques, mais comme des destinataires de valeurs attribuées en continu par les mécanismes d'identification et d'appartenance au cadre de vie quotidien. Le paysage et le patrimoine « se

contiennent l'un l'autre » : le premier est en fait contenu dans le second, en raison de la forte connotation culturelle et de l'accent mis sur la centralité du regard et de l'action de l'homme ; le premier contient en même temps le second, car il représente dans son ensemble l'héritage d'un entrelacement de processus historico-culturels, environnementaux, territoriaux et sociaux qui fondent les identités locales. Dans un paysage ordinaire, composé avant tout de zones agricoles, mais aussi de villes et de banlieues, émergent les ressources identitaires culturelles et environnementales, qui ne sont plus considérées comme des dépôts isolés, mais comme des événements culturels intimement liés à leur contexte dans une perspective co-évolutive.

Les paysages conçus comme ressources (physiques ou immatérielles) investies par un système de valeurs historiques, culturelles et identitaires des lieux – c'est-à-dire par des valeurs non liées aux usages ou à l'utilité de la ressource – deviennent ainsi des « biens communs ».

Parler de patrimoine et de paysage en termes de bien commun ne veut pas seulement dire regarder dans le passé, mais signifie également cultiver une vision tournée vers l'avenir. C'est ce que remarque Salvatore Settis, en comparant le bien commun à la *publica utilitas*, l'intérêt général, car il génère également un système de valeurs civiques que chaque génération, pendant des siècles, a remis à la suivante. Ainsi l'idée de paysage « en tant que l'expression de l'histoire humaine dans la diversité de ses aspects » (Settis, 2013, p. 8) est impliquée dans la question des biens communs et entraîne une perspective de transmission de valeurs.

En allant plus loin, un droit fondamental à la qualité du paysage a été affirmé par la *Déclaration de Florence sur le paysage* de 2012 de la part de l'UNESCO, dans laquelle il est dit que « le paysage est un bien commun et le droit au paysage une nécessité humaine ». Considéré comme le droit à un environnement sain et culturellement riche, à un milieu écologiquement complexe où tous les êtres vivants puissent coexister en harmonie, le paysage est défini comme un milieu dynamique qui puisse accueillir et orienter la recherche de la satisfaction des aspirations individuelles et collectives, en rendant effectifs les droits de l'homme (Menatti, 2017).

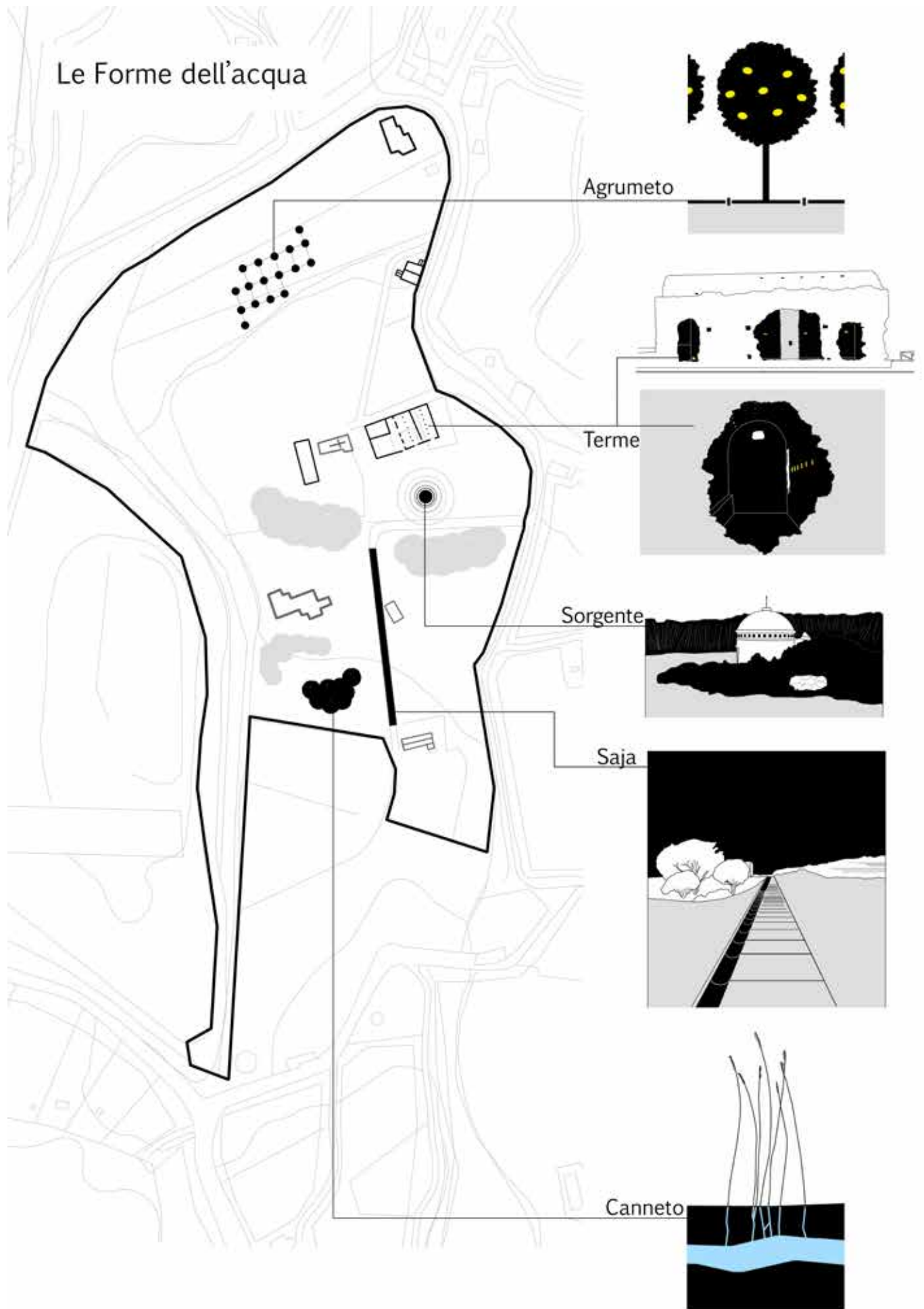


1. Vue du site archéologique de Santa Venera al Pozzo. © Photo Simona Calvagna.



2. Jean Houel, *Le terme sulfuree di Sant'Agata vicino ad Aci*, gouache, dans *Voyage pittoresque des îles de Sicile, de Malte et de Lipari*, vol. II, p. 66.

Le Forme dell'acqua



3. Résultat de l'atelier : Conception graphique représentant les différentes formes de l'eau.

Bien communs paysagers

Dans cette perspective, le projet de paysage est une construction sociale et politique des milieux de la vie humaine et non humaine pour et avec les habitants à plusieurs échelles d'espace et de temps. L'enjeu du projet de paysage est la coproduction des paysages comme milieux de vie qualifiés et souhaités par ses habitants et ses acteurs économiques, avec ou sans les pouvoirs publics. Le projet de paysage est toujours orienté vers la gestion consciente des territoires. Il a la capacité de déclencher ou de réactiver des relations historiques, culturelles, écologiques et fonctionnelles dans les périmètres géographiques considérés. Il tend ainsi à rendre accessibles et exploitables les ressources environnementales et à favoriser l'attribution (ou la redécouverte) de valeurs partagées par une communauté, c'est-à-dire à fabriquer des « biens communs paysagers ». La mise en biens communs relève d'une prise de conscience et de la légitimité sociétale (Donadieu, 2018), en visant à construire une « subjectivité partagée », c'est-à-dire un ressenti individuel d'une reconnaissance collective (Berque, 2006, p. 95-96). Le projet de paysage est donc une intention d'aménagement de l'espace prenant en charge le devenir matériel et immatériel d'un territoire pour améliorer son habitabilité (Donadieu, 2006, p. 85). Il faudra donc savoir quelle combinaison d'actions est nécessaire pour améliorer la qualité locale et globale de la vie et de l'environnement et pour organiser la transition vers un meilleur état futur (Fairclough, 2017). Pour cette raison le projet de paysage peut être considéré comme un outil capable d'articuler le passé et le futur d'un territoire ou d'un site (Donadieu, 2012, p. 141).

Le paysage comme projet

En affirmant que « tout est paysage », la Convention européenne du paysage a promu un important défi culturel, en comprenant le paysage comme projet. Avec une vision dynamique qui réunit des moments qui sont conventionnellement séparés, la protection, la restauration, la gestion et la planification deviennent parties d'une même conception dans laquelle les actions du projet sont définies de manière proactive et pas seulement défensive (Zagari, 2006, p. 30). Il en découle une

notion qui intègre le gouvernement du territoire et la transmission d'un patrimoine : c'est une vision qui peut être décrit par l'oxymore de la conservation inventive, un mode de pensée de l'aménagement de l'espace qui vise à « recomposer le rapport territorialisé de l'homme au monde – son identité – en reliant d'une part le passé et l'avenir, d'autre part la culture, l'écologie et l'économie » (Berque, 2006, p. 50-51).

Le projet de paysage ainsi conçu n'a pas d'échelle spécifique. En Italie comme en France, la pratique du projet a été souvent confondue, comme l'observe Franco Zagari, avec celle de la planification : « Le malentendu le plus récurrent consiste à considérer le projet et la planification comme des actions de même portée mais à une échelle distincte, respectivement détaillée et "à grande échelle". [...] En interaction constante entre la concertation sociale et la planification, le projet participe au processus de transformation du territoire comme une ressource irremplaçable, non pas selon une dépendance causale du général au particulier, mais en absorbant et en restituant l'énergie critique et créative » (Zagari, 2006, p. 31).

Pratiquer la « traversée des échelles » que le paysagiste Michel Corajoud a recommandée à ses élèves permet de « maîtriser, simultanément et dans une même tournure, l'ensemble et le détail, le proche et le lointain » (Corajoud, 2011). De plus, en abordant le paysage comme une expérience sensible, on peut en saisir l'échelle tactile (Lassus, 1994, p. 87-88) et la dimension intangible : le paysage devient vécu, lié à l'expérience (individuelle et collective) d'habiter les lieux, à la perception et à l'interprétation en tant que réalité sensible, en tant que construction symbolique et expression de valeurs identitaires communes.

Pour les architectes, l'approche relationnelle qui en découle est celle d'une architecture durable qui régit les relations qui déforment l'espace même dont l'objet architectural fait partie. Il ne s'agit plus de concevoir pour l'homme en limitant l'impact sur la nature, mais de concevoir pour l'homme et avec la nature, en générant des bénéfices mutuels (Cresci, 2019). Comme le dit Steven Holl : « L'architecture n'est pas tant une insertion dans le paysage qu'un outil pour l'expliquer » (Holl, 1991).

Le projet de paysage est fondé sur la connaissance, qui fait partie intégrante du processus. Bernard Lassus a introduit la notion d'analyse inventive pour affirmer une démarche paysagère où « intervenir n'est pas se juxtaposer à une agglomération d'objets ; c'est par un jeu d'éléments ou de fractions, réinventer le donné dont on fait partie » (Lassus, 1994, p. 100). Le site est le lieu d'une sédimentation d'événements, de transformations, de traces, dont la succession est parfois lisible, parfois non. Les chercheurs et les spécialistes du paysage ont souvent utilisé des métaphores pour décrire et comprendre la stratification complexe du territoire (dont le paysage est une représentation et une manifestation visible). La notion de palimpseste proposé par André Corboz en 1983 s'accompagne de l'idée d'hypertexte : le territoire vu comme une surface dotée d'épaisseur, de matière et de gravité, surchargée de traces et de lectures passées (palimpseste), est interconnecté avec la dimension de l'hypertexte, avec un réseau capable de connecter, de mettre en relation et d'articuler un certain nombre de ressources discrètes et indépendantes, auxquelles l'utilisateur a accès sans hiérarchies imposées et avec la liberté d'improviser des relations entre différents niveaux de sens et d'information (Marot, 2007, p. 121-123). La métaphore du « paysage mille-feuille » de Bernard Lassus nous fait également réfléchir sur la profondeur temporelle du paysage et sur le fait que le projet est toujours confronté, de manière plus ou moins évidente, à la coexistence hétérogène, sur un même lieu, de plusieurs époques tout aussi vivantes (Lassus, 1990). Le paysage devient l'espace où se sédimentent les mémoires individuelles et collectives, contribuant à la construction des identités des lieux (Matteini, 2008). La profondeur historique du paysage s'incarne alors dans une dimension physique et concrète qui, au niveau perceptif, est entrelacée avec la mémoire et les désirs humains individuels et collectifs (Fairclough, 2017).

*Le site archéologique de Santa Venera al Pozzo
et son contexte*

Le site archéologique de Santa Venera al Pozzo à Aci Catena, objet du dispositif de formation, se trouve dans un contexte régional dominé par la présence de l'Etna. Localisé à mi-pente du versant oriental du volcan, surplombant la mer, le site archéologique fait

partie d'un système d'installations anciennes entre la montagne et la mer, dont il est l'exemplaire le plus représentatif. Cette région a été auparavant un magnifique jardin, comme le décrit le géographe français Paul Vidal de La Blache : « Ici, aucune autre industrie n'existe que d'approprier patiemment le sol de lave à certaines cultures, d'y aménager des rigoles, de combiner le mieux possible les bienfaits de l'eau avec ceux du soleil. Ce sont les conditions d'une *huerta* ; et tel est, en effet, le caractère de la façade populeuse que l'Etna présente à la mer. L'homme a profité des eaux qui, de ce côté, sourdent en abondance, pour se tailler sur les flancs du colosse un merveilleux jardin » (Vidal de La Blache, 1901).

Sur un territoire qui descend vers la mer, le travail constant d'une myriade d'agriculteurs a façonné, au fil du temps, le sol volcanique fertile, donnant ainsi vie à un paysage agricole en terrasses fortement consacré aux vergers de citronniers (avec la spécialité du citron *verdello*).

L'agriculture reste encore aujourd'hui un élément caractéristique de cette géographie. Par conséquent, non seulement les vergers pourraient avoir une valeur économique et identitaire, mais ils pourraient également servir de toile de fond à la communauté locale, transformant ainsi le paysage agricole du citron *verdello* en un authentique espace d'agriculture multifonctionnelle (Calvagna, Martelliano, 2016, p. 46-47). Malheureusement les espaces agricoles ont perdu leur force en devenant l'enjeu des conflits entre ville et campagne. Entre les agglomérations alternent les enclaves de terrains agricoles, dont certains à l'abandon et d'autres qui peuvent être qualifiés d'héroïques.

Dans ce contexte, un réseau de chemins historiques relie entre eux anciens bourgs ruraux et sites patrimoniaux en exprimant l'histoire de l'eau et de ses usages. L'orographie particulière du terrain a déterminé la formation d'un bassin hydrographique qui permet à l'eau de s'écouler, à travers des sources naturelles, du plan de la Reitana, en passant par Santa Venera al Pozzo jusqu'à la mer de Capo Mulini. La présence de l'eau donc, sous différentes formes, explique la fréquentation de cette aire depuis la préhistoire. En particulier, la présence d'une source d'eau sulfureuse curative est certainement la principale raison qui a conduit à la construction des thermes romains situés le long de l'ancienne route

qui conduisait de Catane à Messine. Le bâtiment thermal était composé de nombreuses pièces bien conservées, mais il reste aujourd'hui, avec ses salles voûtées et reliées entre elles, équipées d'hypocaustes placés sous les planchers, dont l'un est couvert de mosaïques. Les fouilles archéologiques ont mis en lumière de nombreux fours pour la production de céramique, de nouvelles parties du bâtiment thermal d'époque romaine, et même des traces d'une demeure avec des mosaïques (**fig. 2**).

Le site archéologique a été immortalisé dans une gouache de Jean Houel (publiée à Paris dans le *Voyage pittoresque des îles de Sicile, de Malte et de Lipari* entre 1782 et 1787), ce qui témoigne de son importance dans les itinéraires du Grand Tour et de la fréquentation de la source thermale à cette époque.

Le site, étendu sur neuf hectares, a été néanmoins préservé au cours des dynamiques urbaines d'expansion : les vestiges semblent être blottis dans le paysage agricole des vergers d'agrumes en terrasse et on ne voit pas ou peu l'urbanisation tout autour. Le site est très peu fréquenté par les habitants des communes environnantes et, malgré son importance historico-culturelle, n'est pas indiqué dans les circuits touristiques. Il n'est pas accessible par les transports en commun et n'est pas doté d'équipements pour accueillir les visiteurs. Ce sont les principaux problèmes de la valorisation de ce patrimoine public.

L'atelier pédagogique. Méthodologie et résultats

Méthodologie

L'atelier, conçu comme une expérience immersive et intensive, est un dispositif de courte durée (une semaine) dans le cadre des activités d'un studio d'un semestre. L'objectif de l'atelier était de présenter aux étudiants les enjeux du projet de paysage et sa dimension complexe et interdisciplinaire. L'initiation a consisté, d'une part, à fournir aux étudiants les moyens de construire un vocabulaire commun entre les différents champs d'intérêt impliqués dans le projet de paysage : agriculture, écologie, archéologie, aménagement, architecture, etc. ; d'autre part, à expérimenter directement, sur le terrain, l'intérêt d'un projet de paysage, les principales problématiques qui le fondent et la complexité transdisciplinaire qui l'enrichit. Maîtriser la traversée des

échelles, s'immerger dans la dynamique du monde agricole, coordonner les différentes contributions disciplinaires dans une vision globale du projet, sont parmi les principales compétences qu'il était important de mobiliser durant l'atelier.

Il s'est déroulé après un encadrement théorique dans lequel des références et des éléments de réflexion ont été fournis. Il a été suivi par le développement d'un projet à l'échelle architecturale qui s'est nourri de l'expérience intensive menée sur le terrain pendant l'atelier.

Les activités de conception ont été précédées d'un repérage collectif avec la participation d'acteurs locaux et d'une journée d'étude avec des experts de diverses disciplines ; elles ont ensuite été ponctuées de courtes interventions (trois petits séminaires de trente minutes) pour fournir des outils opérationnels interdisciplinaires.

Dans l'approche proposée, le paysage a été abordé comme une expérience sensible. L'arpentage du site a permis d'aller à la recherche des « caractères perceptibles » – évoqués par la CEP – capables de fabriquer l'identité et la singularité du lieu. D'un point de vue opérationnel, il a été fait référence à l'expérience des atlas de paysage en France et des catalogues du paysage de Catalogne (Nogué, 2017, p. 222-257). Le projet a ainsi visé à transformer la reconnaissance partagée de ces caractères (la subjectivité partagée citée plus haut) en concepts fédérateurs pour la reconquête et la réorganisation du site à plusieurs échelles d'espace et de temps. L'objectif a été de fabriquer avec le projet des *narrative commons*, capables de construire une nouvelle narration impliquant les caractères du site qui devient, à son tour, un lieu de mémoire (Donadieu, 2016, p. 37).

On a tenté d'interpréter le site archéologique, en oubliant pour un instant sa valeur patrimoniale et en recomposant les traces de l'histoire dans un récit qui comprend toutes les composantes du paysage. En effet, on sait maintenant que la muséification du territoire dans ses éléments d'importance patrimoniale n'est pas efficace, car elle n'arrive pas à rétablir les relations avec la communauté locale qui sont indispensables à la re-signification de ce même patrimoine. Comme indiqué plus haut, une action d'appropriation sociale est nécessaire pour que ces patrimoines soient compris, de manière partagée,

comme des biens communs. À cette fin, nous sommes partis de leur redécouverte sensible, en réactivant les relations avec le contexte environnemental qui les accueille et avec les autres composantes qui déterminent les traits distinctifs du paysage dans son ensemble.

La question centrale de l'atelier pédagogique était : comment élaborer un projet de valorisation d'un site archéologique public localisé dans un territoire périurbain au pied de l'Etna, entre mer et montagne ?

Les différentes étapes du processus développé ont été : comprendre l'évolution des paysages périurbains ; imaginer le futur du site (avec des hypothèses réalistes, mais aussi des utopies) ; décrire le futur (invention de nouvelles narrations, à plusieurs échelles d'espace et de temps) ; identifier les parties prenantes et comprendre comment elles peuvent travailler ensemble.

Résultats

Les étudiants, à travers une immersion sensible (des promenades attentives) dans le site, et en oubliant les savoirs scientifiques, ont essayé de s'appropriier (symboliquement) les lieux à la recherche d'une connaissance personnelle ; ensuite ils ont associé, à cette approche sensible, l'étude des éléments physiques et des documentations techniques pour définir l'ensemble du cadre géographique, territorial, environnemental et patrimonial en question ; finalement, ils ont amorcé une écoute des parties prenantes du site (agriculteurs, archéologues, élus) afin de caler les prévisions du projet sur les aspirations réelles de la communauté.

Le projet a été compris par les étudiants comme un récit qui décrit le devenir du site. Lié d'une manière intime à sa connaissance personnelle, il n'a pas été conçu comme un geste isolé qui imprime des nouvelles formes sur le territoire, mais plutôt comme un outil de reconquête des lieux, de réorganisation, de découverte du plaisir collectif d'habiter quelque part. Cela a fait découvrir aux étudiants, d'une manière heuristique, que le programme était déjà contenu dans le site, et que le projet devait chercher à trouver le sens commun du paysage, à partager par tous les acteurs. Les analyses menées ont mis en évidence que le dialogue entre les vestiges et les vergers, en relation avec la morphologie des terrasses qui

descendent vers la mer, pouvait être un caractère dominant à valoriser. Certains étudiants ont été frappés par les différentes manières dont l'eau manifeste sa présence sur le site : des odeurs de la source d'eau sulfureuse aux grandes surfaces colonisées par les roseaux (*Phragmites australis*), des traces de canaux entrelacées avec les terrassements, aux vestiges des anciens thermes romains (fig. 3).

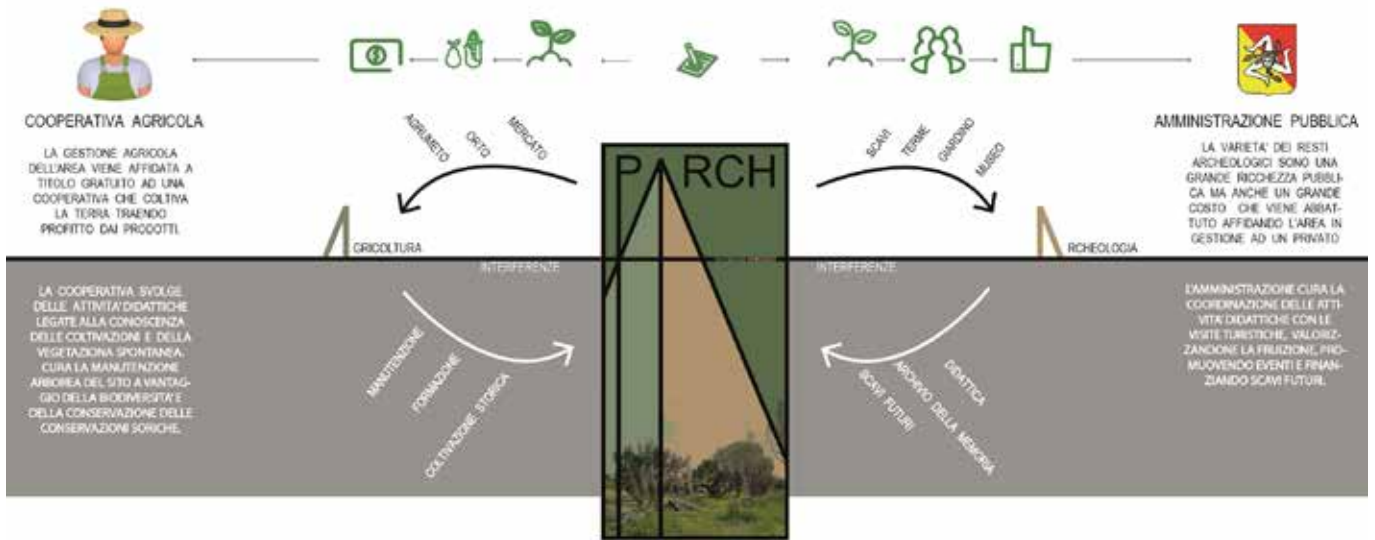
Enfin, un autre trait constant est que le site semble hors du temps : l'ambiance qu'on y trouve est la même que celle représentée dans la gouache de Jean Houel, même si certaines interventions récentes (amphithéâtre, toiture des anciennes sources) risquent de la compromettre.

Les étudiants, organisés en groupes, sur la base des sollicitations qui ont émergé lors de l'arpentage du site, ont travaillé sur trois thèmes fédérateurs : la campagne, l'eau et le temps. Un quatrième groupe a envisagé un cadre de réalisation. Chaque thème a été développé comme une voix du récit choral, élaboré à l'aide de textes, images, dessins et maquettes. Chaque jour de travail s'est terminé avec un exposé collectif, pendant lequel les étudiants ont été appelés à recentrer leurs idées sur des questions précises qui leur ont été posées.

Sur la thématique de la campagne, l'idée de récupérer l'ancien verger d'agrumes abandonné et de reprendre l'ancienne culture de la vigne sur les terrasses, en introduisant des systèmes d'entretien alternatifs et en maintenant l'équilibre des écosystèmes présents, fait partie d'une stratégie générale de réintégration du site archéologique dans son contexte en tant que fournisseur de services écosystémiques pour la communauté. En complément, l'ambiance de la campagne, qui qualifie le site aujourd'hui, suggère d'éventuelles activités de réappropriation par la mise en place d'ateliers éducatifs avec les écoles et de marchés de produits agricoles locaux.

Le travail sur le thème de l'eau a insisté sur la dimension synesthésique du paysage. Outre le repérage et la mise en valeur des traces des anciennes voies d'eau, le projet a proposé la réalisation de dispositifs pour favoriser l'expérience multisensorielle de l'eau et la valorisation des panoramas à travers un nouveau système de chemins sur les terrasses cultivées. Le temps a été abordé selon deux perspectives : le temps

COLTIVIAMO LE ROVINE



4. Résultat de l'atelier : schéma du protocole de collaboration entre la coopérative agricole et l'administration publique et photomontage du possible marché de produits agricoles locaux dans le site.



5. Photomontage prospectif représentant la devise « Cultivons les ruines » (résultat de l'atelier) et perspective des terrasses réaménagées pour l'usage des visiteurs (résultat du studio de projet ultérieure).

de l'histoire et le temps de la nature. Les vestiges, comme les folies d'un jardin romantique, prennent la fonction d'une machine à remonter le temps, évocatrice de la dimension historique du lieu, et d'un instrument de perception, pour capter le regard au loin. De nouvelles folies sont ajoutées afin de souligner les caractéristiques du temps présent, ou du temps de la nature : le changement des saisons, ou des heures de la journée, ou encore les différentes conditions météorologiques.

Le futur parc imaginé et sorti de l'atelier superpose les différents récits (de la campagne, de l'eau et du temps) à travers la définition d'un cadre politico-économique permettant de réunir toutes les suggestions : le quatrième groupe d'étudiants a réfléchi sur l'hypothèse de faire gérer le site archéologique par une coopérative agricole qui devrait assurer la production et en même temps ouvrir aux visiteurs le site archéologique. Sous la devise « Cultivons les ruines », un protocole de collaboration a été développé entre la coopérative agricole et l'administration publique à travers lequel un processus d'économie circulaire est réalisé. Les agriculteurs obtiennent gratuitement la gestion du site, ils le cultivent en respectant la biodiversité et la préservation des vestiges historiques, tirent profit des produits et s'engagent dans des activités éducatives pour la collectivité ; d'autre part, l'administration publique obtient la gestion d'un site patrimonial réduisant les coûts et gagnant la possibilité de concentrer ses efforts sur la promotion du tourisme et les activités de fouilles et de recherche. Des tentatives ont été faites pour pousser la vision vers des scénarios à la limite de l'utopie : pourquoi cultiver seulement à côté des ruines, et non à l'intérieur aussi (**fig. 4 et 5**)?

La confrontation avec les parties prenantes a été considérée dès le départ comme une étape essentielle du processus. Plusieurs acteurs ont été invités à la visite initiale du site et à participer également aux journées de travail et au jury final, mais la participation n'a pas été significative.

Conclusions et perspectives

L'atelier a été imaginé comme un outil ouvert : en perspective, si un processus d'implication des communautés locales démarrait, le travail effectué pendant l'atelier pourrait être considéré comme la première étape d'un chemin pour générer des

communs paysagers. Le site archéologique, dans la proposition collective issue des travaux, est loué à une coopérative d'agriculteurs qui s'occupe de le rendre productif – en assurant la compatibilité de la production avec la présence de visiteurs – et redevient vivant et accessible à ceux qui le désirent. Les caractères singuliers des lieux sont mis en valeur (l'eau, les vergers en terrasses, les ruines) avec un aménagement qui tend à les mettre en scène, avec l'introduction d'éléments nouveaux, si nécessaire, qui aident à mieux faire comprendre le récit global de ce paysage.

L'ensemble des acteurs de la gouvernance de ce projet apparaît comme gagnant : les pouvoirs publics arrivent à gérer et à rendre accessible le patrimoine local sans frais supplémentaires ; la coopérative agricole obtient sa rentabilité économique grâce à une approche multifonctionnelle de l'agriculture visant la production de biens agricoles et de services à la communauté (ateliers didactiques, manifestations, rencontres, etc.) ; de leur côté, les habitants profitent d'un lieu accessible aux paysages révélés, où le charme du passé est ajouté à l'existence de services écologiques provenant de l'agroécosystème où ce patrimoine est pris en compte (Paba, 2015).

L'atelier a montré ainsi que le paysage peut faire entrer en synergie la conscience du patrimoine (dans ce cas la mémoire du site) et l'agriculture, en déclenchant des bonnes pratiques pour mieux habiter le territoire. L'agriculture devient actrice de la jouissance d'un bien archéologique, en résolvant les problèmes de sa gestion et de l'ouverture au public, dans une optique de gouvernance partagée du territoire.

Une limite de cette expérience a été l'implication des acteurs locaux et des habitants : il n'y a pas eu une grande participation des élus, des habitants et des agriculteurs aux activités de l'atelier, ni à l'exposé final. Les résultats auraient dû être soumis à leur évaluation, mais cette tâche n'a pas abouti. L'atelier aurait ainsi pu alimenter, en outre, un dialogue entre les acteurs qui s'occupent de la protection du site (Soprintendenza, Polo Museale Regionale) et qui y mènent des activités de recherche isolées les unes des autres (CNR, INGV, université).

Enfin, l'approche relationnelle du projet a favorisé la reconstruction d'un récit historique du territoire qui ne se limite pas à une succession linéaire et

diachronique des événements mais tend vers une lecture interprétative systémique et complexe, à la recherche de l'intangible archéologique, c'est-à-dire de ces connexions qui relient un bien de mémoire à ses utilisateurs, aux manières de l'utiliser, à la culture et à la société qui l'ont généré (Martelliano, 2014, p. 173-174).

On a compris que les paysages de l'archéologie ont une place de choix dans la question des biens communs paysagers. Puisqu'ils sont l'expression concrète d'époques historiques passées, ils peuvent devenir des centres territoriaux d'accumulation de valeurs et de sens pour la réactivation de processus d'appropriation et de développement local, à travers un projet qui combine la transmission du patrimoine avec la recherche du bien-être de la communauté concernée.

Notes

1. https://www.beniculturali.it/mibac/multimedia/MiBAC/documents/1521021831506_Carta_nazionale_del_paesaggio_MiBACT_Osservatorio_nazionale_paesaggio.pdf (ultimo accesso: 11 marzo 2021)

Bibliographie

- BERQUE, Augustin (dir.), 2006. *Mouvance II, 70 mots pour le paysage*. Paris : Ed. de la Villette.
- BERQUE, Augustin, CONAN, Michel, DONADIEU, Pierre, LASSUS, Bernard, ROGER, Alain, 1999. *Mouvance. Cinquante mots pour le paysage*. Paris : Éd. de la Villette.
- CALVAGNA, Simona, MARTELLIANO, Vito, 2016. A Landscape Plan for the Reconciliation between Urban and Agrarian Landscape on the Slopes of Mount Etna Volcano. In : *Tasting the landscape*, Turin, 20-22 avril 2016. Florence : Edifir, p. 46-47.
- CORAJOURD, Michel, 2000. Le projet de paysage : lettre aux étudiants. In : *Le jardinier, l'artiste et l'ingénieur*. Paris : Éditions de l'Imprimeur, p. 37-50.
- CRESCI Paolo. « Projeter pour l'homme et la nature », In : *Domus EcoWorld*, Annexe à *Domus*, n°1038, septembre 2019, p. 7-8.
- CORBOZ, André. « Il territorio come palinsesto », In : *Casabella*, n°516, 1985, p. 22-27.
- DONADIEU, Pierre, 2012. *Sciences du paysage*. Paris : Ed. Lavoisier.
- DONADIEU, Pierre, 2016. Landscape Architecture to Tomorrow: a Democracy of Landscape Commons? In : *Tasting the landscape*, Turin, 20-22 avril 2016. Florence : Edifir, p. 36-37.
- DONADIEU, Pierre. « La construction contemporaine des communs paysagers agriurbains », in *Les Carnets du paysage*, n. 33, printemps 2018. Arles/Versailles : Acte Sud/École nationale supérieure de Paysage, p. 121-129.
- FAIRCLOUGH, Grahal. « Essentially Cultural : Perspectives on Landscape from Europe », In : *Landscape Journal*, 35:2, 2017.
- HOLL, Steven, 1996. *Anchoring*. New-York : Princeton Architectural Press.
- LASSUS, Bernard. « Paysages à feuilleter ». In : JEUDY, Henri-Pierre (dir.), 1990. *Patrimoines en folie*. Paris : Éditions de la Maison des sciences de l'homme. p. 235-248.
- LASSUS, Bernard. « L'obligation de l'invention. Du paysage aux ambiances successives », In : BERQUE, Augustin (dir.), 1994. *Cinq propositions pour une théorie du paysage*, Champ Vallon : Seyssel. p. 87-88.
- MAROT, Sébastien. « Metaphors », in COLAFRANCHESCHI Daniela (dir.), 2007. *Landscape + :100 words to inhabit it*. Barcelone : Gustavo Gili.
- MARTELLIANO, Vito. « La riterritorializzazione della scoperta archeologica. Dal bene memoria alla relazione memoria », In : CAPUANO Alessandra (dir.), 2014. *Paesaggi di rovine paesaggi rovinati. Landscapes of ruins ruined landscapes*. Macerata : Quodlibet.
- MATTEINI, Tessa. « Paesaggi del tempo. Identità e memoria nel Progetto di paesaggio », In : CILLO, Biagio (dir.), 2008. *Nuovi orizzonti del paesaggio*. Florence : Alinea. p. 97.
- MENATTI, Laura. « Landscape : from common good to human right », In : *International Journal of the Commons*, Vol. 11, n°2, 2017, p. 641-683.
- NOGUÉ, Jean, 2017. *Paesaggio, Territorio, Società Civile. Il senso del luogo nel contemporaneo*. Melfi : Libria.
- PABA, Giancarlo. « Dialogo tra natura e cultura nei bordi della città », In : GISOTTI, Maria Rita (dir.), 2015. *Progettare parchi agricoli nei territori intermedi. Cinque scenari per la piana fiorentina*. Florence : Firenze University Press.
- SETTIS, Salvatore, 2013. *Il paesaggio come bene comune*. Naples : La scuola di Pitagora.
- UNESCO. *Florence Declaration on Landscape, Final Declaration of the UNESCO International Meeting on « The International Protection of Landscapes »*. Florence 2012.
- VIDAL DE LA BLACHE, Paul. « La végétation, les cultures les populations sur les flancs de l'Etna », in OLIVIER, Louis (dir.), 1901. *En Sicile, guide du savant et du touriste*. Paris : Flammarion. p. 103-124.
- ZAGARI, Franco. « Il 'quid' del progetto di paesaggio », In : PRIORE, Riccardo (dir.), *Convenzione*

Europea del Paesaggio. Il testo tradotto e commentato,
Reggio Calabria : Centro Stampa d'Ateneo Edizioni,
2006.

*Tasting the landscape. Actes du 53° Congrès interna-
tional de l'IFLA, Turin 20-22 avril 2016, Florence :*
Edifir, 2016.

Mots-clefs : agriculture, projet de paysage, expé-
rience immersive et sensible, politique publique.

Une réinterprétation des *chinampas* de Xochimilco : intervenir sur un patrimoine vivant

Valentina Vega

Xochimilco est un paysage culturel, un ensemble de parcelles de terre entrecoupées de canaux d'eau (*chinampas*) qui composent un agrosystème préhispanique au Mexique. Intervenir sur un patrimoine comme les *chinampas* pose des défis en raison de son passé historique et de son caractère « naturel » et vivant. Localisées au milieu de la ville de Mexico, ces parcelles agricoles, dont l'origine remonte au X^e siècle (Duran, 1867), s'inscrivent dans un paysage culturel qui fait partie de la Liste du patrimoine mondial de l'humanité de l'UNESCO depuis 1987¹. Ce paysage possède un écosystème unique, aménagé par un peuple riche en rites et traditions, détenteur d'une forte identité et d'une grande spiritualité.

Ce paysage fabriqué de manière artificielle par les Xochimilcas est devenu au fil du temps un site « naturel » qui abrite plusieurs espèces de flore et faune endémiques. Originellement aménagées pour faire de l'agriculture, les *chinampas* étaient répandues sur l'ensemble des territoires de la vallée de Mexico, notamment à Tenochtitlan, la capitale de l'empire aztèque. Ce dernier s'était installé sur un grand lac marécageux, le lac de Texcoco. Les Aztèques ou Mexicas² édifièrent leur capitale, en suivant les prédictions de leurs chefs religieux relatives à un îlot situé au milieu du lac. Grâce à l'efficacité de cet agrosystème, ils ont pu constituer un empire dans un très court laps de temps, atteignant leur apogée à la période postclassique tardive, de 1200 à 1521.

Aujourd'hui ces parcelles agricoles se trouvent insérées dans une agglomération urbaine des plus peuplées au monde et elles sont tout ce qui reste des *chinampas* d'autrefois. Vulnérables à l'urbanisation non-contrôlée de la ville de Mexico, elles résistent depuis des siècles et sont devenues le support de multiples activités et fonctions de la ville : approvisionnement en eau, centre sportif, zone de loisirs, pôle touristique, bien patrimonial, ainsi que réserve

naturelle et foncière. L'agriculture intrinsèquement liée aux pratiques culturelles et religieuses continue à participer à la construction d'une identité forte de ses habitants.

Les *chinampas* sont menacées par les dégâts environnementaux résultant du développement urbain, de l'introduction de nouvelles techniques agricoles dangereuses pour l'écosystème et l'extraction excessive de l'eau des nappes phréatiques. Leur protection patrimoniale les a sûrement sauvées d'une extinction certaine mais les a confrontées à d'autres problèmes comme la perte d'une bonne part de leur fonction productive pour devenir une image traditionnelle qui attire évidemment un nombre de touristes difficile à gérer.

*Les chinampas, plus que
des parcelles agricoles*

Les *chinampas* sont un modèle très intéressant à traiter car elles sont un paysage emblématique par rapport à de nombreux enjeux. Elles sont considérées comme exemplaires d'une agriculture urbaine contribuant à la ville durable. Aujourd'hui, elles constituent un élément d'inspiration pour des projets alternatifs (le retour à la ville lacustre, la permaculture). Cette agriculture traditionnelle lacustre permet aussi de protéger les plantes des maladies, et est assez résiliente aux problèmes de pollution. Ce sont des systèmes très productifs grâce à la richesse des sols construits par les pratiques agricoles. La reconnaissance de l'UNESCO a représenté des avantages mais a aussi généré des relations difficiles entre les acteurs locaux et institutionnels et l'apparition d'un tourisme mal maîtrisé qui ne profite que faiblement aux principaux intéressés, les *Chinampas*³.

Les parcelles de l'époque préhispanique étaient constituées de bandes de cinq à dix mètres de large et d'une longueur variable qui atteignait jusqu'à cent mètres (Méndez Cárdenas *et al.*, 2016). Actuellement les dimensions peuvent varier du fait du remplissage des canaux entre les parcelles, soit par manque d'entretien soit pour obtenir une surface plus grande permettant la diversification des usages. Elles étaient élaborées avec la boue excavée du fond du lac et une couche de vingt centimètres à un mètre d'épaisseur de plantes aquatiques, principalement des nymphéas « *Nymphaea sp.* », des typha « *Typha sp.* ». Cette couche s'appelait *atlapacatl* (gazon ou

cintre). Ensuite, la structure était fabriquée en utilisant de grandes branches et tiges de saule de Bonpland [Ahuejotes] « *Salix bonplandiana* », d'où l'origine de leur nom, car le terme *chinampas* vient du mot *chinamitl* en nahuatl, qui signifie « clôture ou haie en roseaux entrelacés ». Sur cette structure, plusieurs couches de terre et de matière organique alternées étaient déposées, jusqu'à ce que la parcelle touche le fond. Les agriculteurs plantaient ensuite des saules de Bonpland, tout autour de la parcelle pour la fixer au fond du lac. Ces arbres sont une espèce endémique de Xochimilco complètement adaptée aux marais, à croissance rapide, dont le système racinaire très développé permet de maintenir les berges et d'abriter les espèces natives de poissons et batraciens.

La culture des différentes plantes est basée sur un système agro-forestier et de plantations alternées. De plus, la fertilité du sol est assurée par l'apport constant de matière organique due à l'incorporation de végétation aquatique, permettant de lutter contre le processus d'eutrophisation des masses d'eau (canaux et lagunes) qui n'ont pas d'impact sur les niveaux trophiques du système agricole des *chinampas*⁴. Du point de vue agricole, il s'agit de l'un des agroécosystèmes durables les plus efficaces connus jusqu'à nos jours. Ses caractéristiques résultent de l'interaction de ses composantes, que les agriculteurs ont appris à gérer pour maintenir la production. L'écosystème des *chinampas* inclut aussi la pêche dans les canaux et l'élevage dans quelques parcelles, nourri par les déchets des cultures.

En juillet 2017, l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, la FAO, a reconnu de manière officielle les *chinampas* dans sa liste des Systèmes ingénieux du patrimoine agricole mondial (SIPAM) d'Amérique latine et des Caraïbes⁵. Les *chinampas* ont été reconnues grâce à leur histoire et à leur résilience face aux contraintes hydrologiques, climatiques et à la pression de la demande alimentaire de la ville. Selon la FAO, un SIPAM constitue un système vivant et évolutif plus complexe qu'un site simplement inscrit sur la Liste du patrimoine mondial de l'humanité ou un paysage protégé. Dans ce sens, les *chinampas* représentent non seulement un vestige historique ou un modèle agro-écologique dans leur gestion, leur conservation et leur utilisation des ressources mais aussi, en tant qu'agriculture urbaine, elles comprennent une diversification du

milieu de production. Une manière de produire basée sur des changements technologiques en continu, qui répond aux besoins en eau, au rôle nutritionnel de l'agriculture, aux besoins phytosanitaires et aux conditions environnementales.

La *chinampa* a constitué un module – une unité de proportions – et a structuré la croissance de la ville selon une forme orthogonale. Sa construction a impliqué la création de canaux, lesquels distribuaient l'eau aux cultures et servaient de voies de communication et de drainage pour la ville. Les trajineras étaient des petits bateaux traditionnels, utilisés comme moyen de transport. Le paysage urbain et rural était totalement induit par ces *chinampas* entourées de saules et de canaux. En construisant un système agricole *chinampero* comme une installation hautement productive, c'est toute la structure de la ville qui trouvait respectueusement sa logique d'implantation en milieu aquatique ; l'utopie de la ville aquatique avait trouvé ici sa réalité. La zone *chinampera* de Xochimilco et de Tláhuac est la dernière trace subsistante de ce passé si riche de sens et de savoir-faire. L'élaboration de ce sol artificiel a permis la construction de maisons et la promotion de l'agriculture qui ont favorisé des changements technologiques et formé peu à peu un paysage très caractéristique.

Aménagées pour l'agriculture, leur fonction traditionnelle était l'approvisionnement alimentaire des habitants. En dépit de multiples contraintes (transport par barques, faible superficie des parcelles, etc.), l'agriculture « sur l'eau » reste une activité très productive grâce à l'humidité constante et aux apports réguliers de vase qui fertilisent les sols (Clauzel, 2008). Un processus de capillarité fait que l'eau remonte par les côtés des *chinampas* si bien que la terre s'imprègne et fonctionne comme si elle disposait d'un système constant d'arrosage interne.

Pour augmenter la productivité, les *chinamperos* ont développé une technique utilisant des cubes de boue dans lesquels sont déposées les semences : le *chapin* (fig. 1). La matière première est constituée de la vase extraite du fond des canaux qui est étalée sur le sol de la parcelle en bandes de cultures. Une fois séchée, la boue est découpée en cubes réguliers de quatre centimètres de côté. Au centre de chaque *chapin* ou bloc, un trou d'un centimètre de profondeur est formé à la main pour y déposer les graines. Les



1. Technique utilisant des cubes de boue dans lesquels sont déposées les semences : le *chapin*. La matière première est constituée de la vase extraite du fond des canaux qui est étalée sur le sol de la parcelle en bandes de cultures. Une fois séchée, la boue est découpée en cubes réguliers de quatre centimètres de côté. Au centre de chaque *chapin* ou bloc, un trou d'un centimètre de profondeur est formé à la main pour y déposer les graines. Les semences sont ensuite recouvertes d'une fine couche de fumier pendant quelques jours pour conserver l'humidité. Dans l'image, graines de *Cempasúchitl* ou rose d'inde *Tagetes erecta*. Photo Valentina Vega, 2016.

semences sont ensuite recouvertes d'une fine couche de fumier pendant quelques jours pour conserver l'humidité. Cette couche appelée *mulch*⁶ permet de les protéger des intempéries et des prédateurs (oiseaux) tout en constituant un environnement optimal pour leur croissance et leur transport. Lorsque les plantes sont suffisamment développées, elles sont transplantées sur les parcelles. Bien que « rudimentaires », du fait du manque de machines, les *chinampas* sont des zones à fort potentiel agricole et les pratiques ancestrales à long terme tendent à fabriquer des écosystèmes complexes et sains.

Les *chinampas* ne sont pas restées immobiles dans le temps, elles ont su évoluer en suivant les changements de la ville et de ses habitants. Les premières *chinampas* ont produit des aliments comme le maïs et les légumes (haricots, piments, différentes espèces de courges, tomates, chia, une plante comestible locale appelée *huauzontle* et haricots verts). Par la suite se sont intensifiées les cultures des terres hautes du sud de la zone *chinampera* et des *chinampas* dans la zone lacustre (Méndez Cárdenas et al. 2016) ; la floriculture a aussi pris une place importante.

On estime que l'extension de la zone *chinampera* couvrait 120 km² et comptait neuf mille hectares de parcelles (Martinez Omana, 2009). À *Xochimilco* vivait la plus importante population de production *chinampera*, soit 15 000 habitants.⁷ La production des lacs du sud à l'époque préhispanique comprenait aussi la zone du lac de Chalco, où 2 500 habitants dépendaient de la culture des *chinampas* (Parsons, 1976) ainsi que la zone de Culhuacan, un peuple de 2 000 habitants entre *Xochimilco* et Iztapalapa, qui dépendait également de l'agriculture.⁸ Selon l'anthropologue William T. Parsons de l'université de Michigan l'excédent de la production du sud arrivait à Tenochtitlan par trois voies.

En premier lieu, à travers les tributs de loyers payés par les *mayerques*⁹ qui habitaient en petits groupes de maisons répartis dans toute la région sud des lacs. La production excédentaire des *mayerques* sur environ 2 000 hectares, équivalent à 2 435 tonnes de maïs, était donnée au titre de loyer. En deuxième lieu, à travers les impôts payés par les *macehualtin*¹⁰, de huit cents tonnes d'aliments offerts comme tribut. Et en troisième lieu, la production de 1 655 tonnes d'aliments, aussi transportés par les *macehualtin*, pour

leur commercialisation au marché (Avila López, 1991). Sur la carte de papier de maguey, un codex du XVI^e siècle, on voit un groupe de quatre-cents maisons dans la partie nord-est de la ville, chaque maison étant située sur une *chinampa* de 500 m². Chaque parcelle rectangulaire mesurait sept mètres de large par soixante-dix mètres de long.

Paradoxalement, l'augmentation croissante de la population a permis l'essor puis le maintien de ces systèmes agricoles particuliers. Cette relation d'interdépendance fut néanmoins remise en cause au début du XX^e siècle avec le développement des transports et la concurrence des exploitations spécialisées en cultures de plein champ. L'agriculture déclinant, ces zones humides furent progressivement abandonnées et vouées à l'urbanisation. Elles auraient pu complètement disparaître si de nouvelles activités n'avaient pas pris le relais du maraîchage à partir des années 1970 (Clauzel, 2008). En 1989 la FAO estimait qu'il en restait 2 291 hectares, dont seulement 1 070 hectares dédiés à la production agricole (Rojas Rabiela, 1995).

Dans l'actualité, selon le catalogue des *chinampas* élaboré en 2014 par l'Université Autonome Métropolitaine UAM, il restait dans l'Aire Naturelle Protégée de 3 443 hectares d'extension, 9 536 *chinampas*, dont 5 776 se trouvent à *Xochimilco*, 1 402 à San Gregorio Atlapulco et 514 à San Luis Tlaxiámalco (Méndez Cárdenas). La problématique actuelle est due à l'abandon des terres agricoles, à la perte de végétation et aux affaissements irréguliers des terrains, à la pollution de l'eau, à l'augmentation des espèces exotiques, entre autres facteurs. Pendant les vingt-cinq dernières années, des activités de gestion sociale et gouvernementale ont été réalisées pour la reconstitution et la préservation du système lacustre ainsi que des travaux de reforestation et de restauration des *chinampas*. Récemment une étude a été réalisée dans le but de réorienter les travaux de curetage des canaux afin de les libérer des obstructions de la végétation exotique invasive comme la jacinthe d'eau *Eichhornia crassipes*, de réparer l'érosion des berges des parcelles, et de mettre en place des programmes de reforestation des saules de Bonpland.

Il est difficile de connaître le degré de pollution dans les *chinampas* actuelles. En 2001, les propriétés physiques et chimiques des sols (Ramos Bello, 2001) ont

été mesurées. Selon les résultats de ces mesures, les conditions sont favorables pour l'agriculture, mais sa limitation principale est causée par la salinité élevée et l'alcalinité. Les métaux lourds ne dépassent pas les limites autorisées dans la majorité des cas. Par conséquent, malgré tous les problèmes environnementaux exposés, les sols peuvent être viables. Mais la documentation reste aléatoire et les techniques de production introduites actuellement, sont souvent peu respectueuses de l'environnement. Cette situation pose d'autres types de problématiques qui ne sont pas forcément prises en compte par tous les acteurs concernés. Le retour paradoxal aux racines de l'agriculture ancestrale et donc biologique commence toutefois à émerger dans la zone, où les agriculteurs possèdent déjà un marché naissant, comme exemple, le petit marché du dimanche, le *Tianquiskilitl* ou « marché de choses vertes », installé sur un terrain de l'embarcadère de Cuemanco. L'Université Nationale Autonome du Mexique (UNAM) fournit à un groupe de *chinamperos* un terrain plus proche de la ville pour pouvoir réaliser la vente directe de leurs produits. Avec le soutien d'experts scientifiques, les huit paysans qui se sont engagés dans ce projet reconnu de production biologique sont parvenus à doubler la quantité des produits vendus à l'année, de cent à deux cents kilos (Ortega, 2016).

L'atelier participatif

Dans ce contexte, a été effectué un atelier participatif dans le cadre d'une enquête doctorale (Vega, 2019) et du projet IDEX jardins¹¹ qui impliquait un partenariat avec l'Amérique latine. La thèse d'approche interdisciplinaire s'appuie sur les méthodes de l'interprétation historique, paysagère et culturelle des illustrations des codex précolombiens (**fig. 2**), sur la mobilisation d'un corpus bibliographique important consulté en France et au Mexique, notamment de sources reconstituant leur diversité biologique, encore observable aujourd'hui. Ce corpus est constitué de sources géographiques (données cartographiques, photos aériennes, enquêtes), de documents normatifs (règlements de la zone classée), de témoignages recueillis auprès des *chinamperos* et d'une bibliographie actualisée des travaux sur cette région.

Cet atelier a eu pour objectif principal de concevoir une intervention paysagère contemporaine dans un

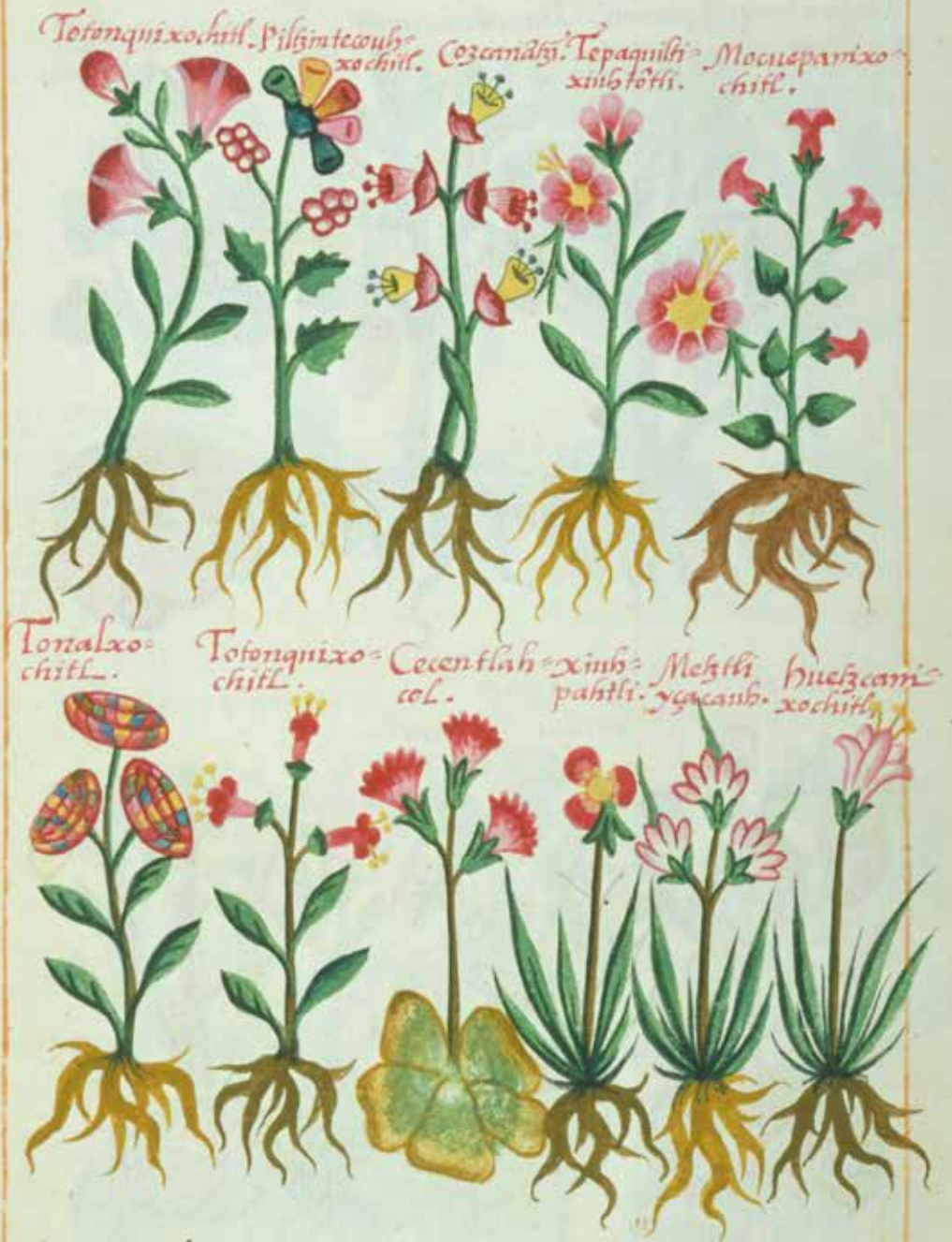
site historique patrimonial, avec une méthodologie participative, la réflexion et conception d'un jardin associant diverses fonctions (esthétique, culturelle, rituelle, économique). Il s'est déroulé à Mexico pendant deux semaines durant l'été 2016, avec la participation des agriculteurs, des étudiants et des professeurs de l'école de paysage UAAP (Unidad Académica de Arquitectura de Paisaje) de l'Université Nationale Autonome du Mexique, sur la *chinampa* de la famille del Valle dans l'Aire Naturelle Protégée (ANP) Xochimilco.

En ce qui concerne le financement, l'UAAP a contribué à l'organisation de l'atelier, au transport des étudiants et fournit les lieux de réunion. La famille Del Valle nous a offert le transport en bateau, l'hébergement dans un espace sur leur *chinampa* pour camper et les repas pendant toute la semaine ; la communauté locale a donné les graines, les plantes et le terreau. Les étudiants provenant de différentes disciplines ont fait acte de bénévolat.

L'atelier a été aussi un espace ouvert à la participation sociale qui a permis la rencontre des acteurs locaux pour discuter des problématiques en commun et assurer la diffusion du travail des *chinamperos* (**fig. 3**). Le savoir-faire des paysans sur les pratiques agricoles à la manière ancestrale, combiné avec les connaissances universitaires des processus éducatifs de projet de paysage, ont permis d'effectuer cette intervention qui a fait des apports modestes sur le territoire mais une grande transformation dans la méthodologie de l'enseignement de l'école de paysage à Mexico. Ces apports sur l'espace physique sont notamment visibles dans la configuration même de la *chinampa*, qui sont plus que des parcelles mais des espaces rituels, qui ont évolué en même temps que la ville.

On a adopté une méthodologie interdisciplinaire, orientée vers les méthodes de réflexion et d'action en collectivité entre les différents acteurs impliqués sur le site, coordonnés par un architecte de paysage. Les étapes de cette méthodologie sont :

- 1) Organisation de l'atelier en partenariat avec l'Université Nationale Autonome du Mexique, UAAP Unidad Académica de Arquitectura de Paisaje.
- 2) Atelier de projet collectif de tous les acteurs concernés par la conception du jardin.



2. Fleurs et plantes médicinales utilisées au XVI^e siècle au Mexique pour « combattre la fatigue des personnes qui travaillent dans la fonction publique ». Extrait du codex De la Cruz Badiano ou *Libellus de medicinalibus indorum herbis* de son nom en latin, élaboré en 1552 par Juan Badiano, un autochtone originaire de *Xochimilco* formé en latin et en espagnol. C'est le premier livre de botanique recensant des herbes et des plantes médicinales des autochtones, cultivées normalement sur les *chinampas* ou dans les jardins populaires aux alentours de la ville de Mexico. Folio 38r.



3. Présentation de Dionisio Navas « Don Nicho » leader et représentant d'Umbral-Axochiatl.
Table ronde de discussion sur l'avenir des *chinampas*. Photo Michelle Meza, directrice
UAAP Unidad Academica de Arquitectura de Paisaje, 2016.

3) Tables rondes de discussions et réflexions sur l'avenir des *chinampas*.

4) Chantier intensif en mode de résidence – camping sur site (dix heures de travail par jour).

5) Soirée d'échange – jeu de rôles. Soirée projection documentaire « Maestros olvidados, oficios que sobreviven – agricultor chinampero Don Miguel del Valle » (maîtres oubliés, métiers survivants – agriculteur *chinampero* Don Miguel Del Valle).¹²

Programme - Atelier « Construire un jardin sur une chinampa »

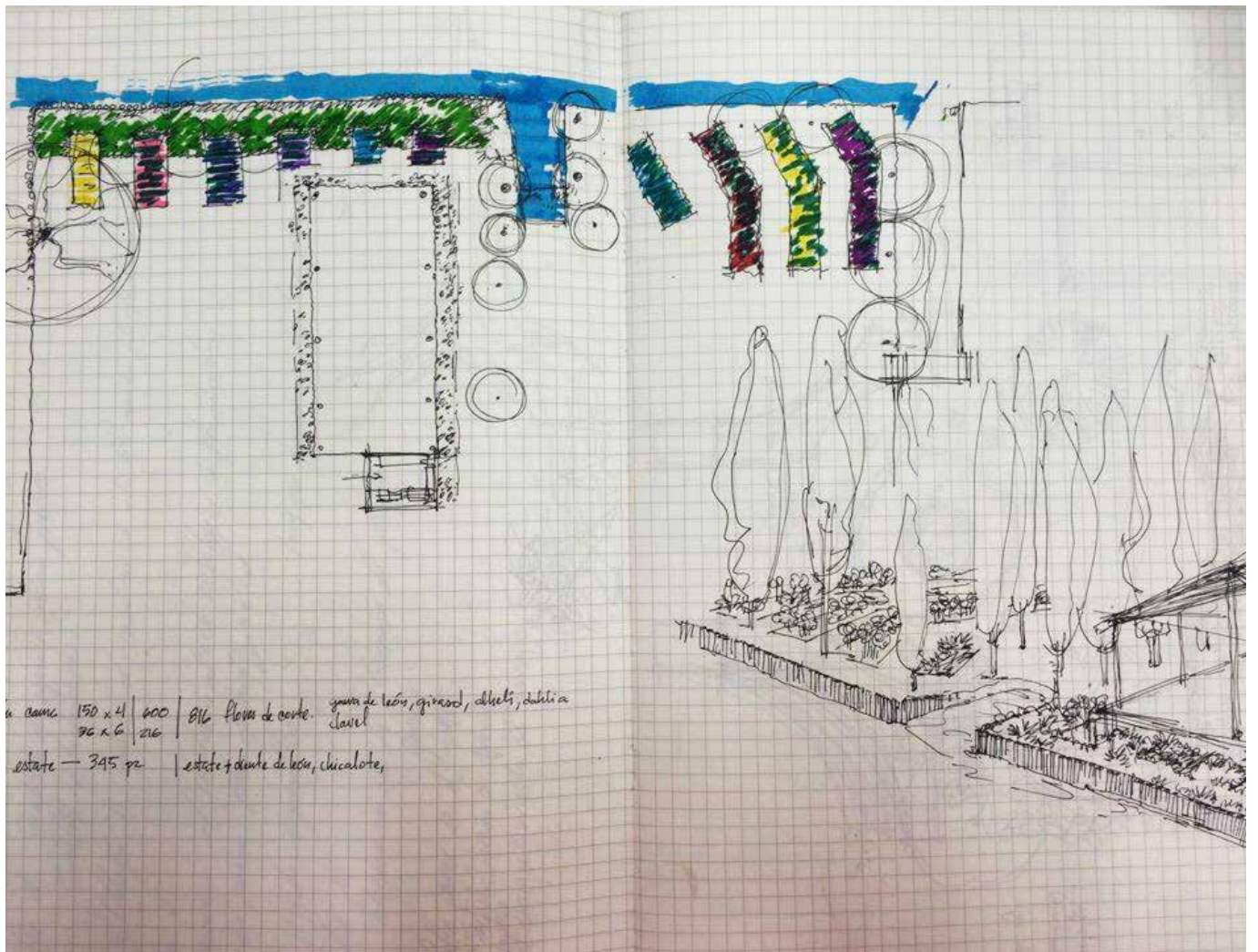
La préparation préliminaire a été élaborée davantage à distance au mois de juin, pour définir les objectifs, besoins des usagers et établir le contact avec la famille Del Valle. Ensuite, on a lancé l'appel à participation pendant le mois de juillet à Mexico. Le partenariat de l'UNAM durant tout le processus a été essentiel pour obtenir la participation des étudiants pendant leurs vacances d'été.

Une fois sur place, fin août, on a organisé des réunions avec les acteurs concernés, pendant lesquelles on a détaillé l'organisation et le financement du projet. Ces réunions se sont déroulées à l'UNAM à l'école de paysage. L'atelier a duré deux semaines au total, avec une visite de suivi trois semaines après les premières plantations.

Le projet de paysage conçu en collectivité est une réponse aux besoins de la famille Del Valle. La parcelle de Don Miguel Del Valle, le patriarche de la famille originaire de Xochimilco, disposait déjà d'une production importante de maïs et de légumes. On a décidé de reprendre la tradition de la culture des fleurs pour diversifier le marché, rendre hommage à l'origine du mot nahuatl¹³ « Xochimilco » qui signifie *lieu du champ des fleurs*, et attirer les visiteurs et les touristes avec des fleurs colorées (**fig. 4**). L'intervention comprend trois espaces : l'espace 1, l'accès, qui a été planté de fleurs colorées mexicaines ; l'espace 2 de circulation entre les toilettes sèches et la cuisine avec transplantation d'arbres pour récupérer un *apantle* (petit canal d'eau) ; l'espace 3, le potager de plantes médicinales et d'aromates à côté du *temazcal* (**fig. 5**). La famille avait besoin d'un potager d'aromates et de plantes médicinales pour les utiliser dans le *temazcal*¹⁴ (bain rituel

à vapeur précolombien). La disposition de cet espace répond aux points cardinaux pour faciliter les danses rituelles et les activités spirituelles liées à la récolte.

Le résultat de cette expérience pédagogique est la transformation en quelques jours de la *chinampa* de cette famille traditionnelle de Xochimilco par la diversification de ses activités et par conséquent par l'augmentation de la productivité de la parcelle. On a aussi ouvert les portes à un tourisme sensible aux traditions et à l'histoire du site. Par ailleurs, un nouvel espace dédié aux rituels a été créé ainsi qu'une façade harmonieuse et attirante pour les visiteurs, notamment les chefs de la haute gastronomie recherchant des produits de qualité, locaux et biologiques à utiliser dans leurs restaurants en ville. Le chantier dirigé par Don Miguel, agriculteur expérimenté, a permis d'apprendre et d'appliquer rapidement les techniques ancestrales utilisées sur les *chinampas*. Ce travail nous a permis de valoriser ces techniques, complètement artisanales, et de découvrir leurs produits de très bonne qualité que l'on a consommés pendant toute la semaine. L'atelier riche en échanges a eu un impact aussi sur les étudiants volontaires qui ne connaissaient pas le site, ou encore, qui n'avaient jamais mis les mains dans la terre. Il a servi de base pour développer une nouvelle pratique pédagogique à l'école de paysage qui permet aujourd'hui aux étudiants d'acquérir les connaissances utiles pour la réalisation du projet. L'importance donnée au contexte social, économique et territorial pendant cette expérience, concède un élargissement de la méthode d'enseignement en contact direct avec le territoire.



4. Croquis des parcelles de fleurs par Eduardo Peón. Photo Valentina Vega, 2016.



5. L'équipe de travail sur le jardin des plantes médicinales à côté du Temazcal.
Photo Javier del Valle, 2016.

Notes

1. UNESCO. « Dossier de classement UNESCO. El comité del Patrimonio mundial ha inscrito el centro histórico de México y Xochimilco en la lista del patrimonio mundial, 11 de diciembre de 1987. Zonas de monumentos históricos del centro de la ciudad de México y de Xochimilco », 1987.
2. Les Mexicas, plus connus comme Aztèques au niveau international, sont le dernier groupe nahua à s'établir dans la vallée de Mexico, qui a construit un empire à partir de la soumission des autres groupes de la région. Le nom « Aztèque » fait référence au lieu mythique d'origine, Aztlan, et il a été popularisé au-delà du Mexique. Considérés comme synonymes dans l'actualité, eux-mêmes se dénommaient Mexicas.
3. Agriculteurs qui travaillent les *chinampas*.
4. FAO, Systèmes ingénieurs du Patrimoine mondial. www.fao.org/giahsaroundtheworld/selected-sites/latin-america-and-the-caribbean/chinampa-system-in-mexico.
5. FAO, Systèmes ingénieurs du Patrimoine mondial. www.fao.org/giahs/background/goal-and-objectives/fr.
6. Connu aussi comme « Paillis » c'est un matériau protecteur du sol, pour préserver l'humidité et réduire les parasites. Il se pose sur le sol et peut être fait de paille, morceaux de troncs d'arbre, billes d'argile, etc.
7. Calcul à l'époque préhispanique, entre XV^e et XVI^e siècle, par l'anthropologue William T. Sanders. Voir AVILA LÓPEZ, Raúl, 1991. *Chinampas de Iztapalapa*, D.F. México : INAH Colección científica. p. 140.
8. Calculé par l'archéologue américain Richard Blanton. AVILA LÓPEZ, Raúl, *Chinampas...*, *op. cit.*, p. 140.
9. Les paysans qui travaillaient sur des terres données en tribut à une autre ville s'appelaient *mayerques* et avaient des charges tributaires plus lourdes, en espèces et en travail. ESCALANTE GONZALBO, Pablo (dir.), 2008. *Nueva historia mínima de México*. México : El Colegio de México / Fideicomiso Historia de las Américas. p. 98-99, 102-103.
10. À l'époque préhispanique, dans toutes les villes, la population était divisée en deux groupes sociaux déterminés par la naissance : les nobles ou *pipiltin* (au singulier *pilli*) et les gens ordinaires ou *macehualtin* (au singulier *macehuali*). Exceptionnellement la valeur militaire d'un *macehuali*, lui permettait d'intégrer le groupe de la noblesse. Les *macehuales* étaient des agriculteurs, des pêcheurs, des artisans ou des ouvriers d'autres métiers et spécialités qui payaient tribut à la noblesse. Ils s'habillaient en coton rustique. Les artisans étaient les seuls à payer le tribut en espèces. Ils n'étaient pas obligés de participer à la guerre ou de réaliser des travaux publics. ESCALANTE GONZALBO, 2008, *op. cit.*, p. 97-99.
11. Le projet IDEX jardins « Du monde en miniature au jardin planétaire » est un projet de recherche de l'enseignement supérieur. Ce projet a pour objectif d'interroger la relation entre l'aménagement du jardin, ses usages et ses représentations des mondes anciens au monde de demain. Il s'attarde sur l'aspect esthétique, environnemental, patrimonial et démontre comment le jardin s'impose comme un lieu important de la sociabilité. Il est issu d'échanges entre membres de trois établissements de la COMUE USPC (Paris 3/7/13), et un établissement dans le périmètre immédiat (École nationale supérieure d'architecture de Paris Val de Seine), ainsi que des partenaires en Amérique latine. Voir <https://www.idex-jardins.com/projet/>
12. Voir la série de vidéo de Perla Maria GUTIÉRREZ. « Agricultor chinampero, Miguel Del Valle », *Maestros olvidados, oficios que sobreviven*, (« Agriculteur chinampero, Miguel Del Valle », *Maîtres oubliés, métiers survivants*), Deuxième saison, Gravedad Cero Films, 2013, durée 33:43. Pour le regarder en ligne : <https://www.youtube.com/watch?v=I-KJ3IaePCY>
13. La langue des anciens Mexicains.
14. Du *temazcalli* en nahuatl, « maison de chaleur ». Un *Temazcal* est une sorte de tente à vapeur (sauna) originaire des civilisations préhispaniques au Mexique. Il était utilisé lors de cérémonie de soins pour purifier le corps ou pour soigner certaines maladies, améliorer la santé, ou chez la femme pour accoucher. Il est encore utilisé au Mexique pour des raisons spirituelles ou des soins de santé.

Bibliographie complémentaire

CLAUZEL, Céline, 2008. *Dynamiques de l'occupation du sol et mutations des usages dans les zones humides urbaines. Étude comparée des hortillonnages d'Amiens (France) et des chinampas de Xochimilco (Mexique)*. Thèse, Paris Sorbonne IV.

DURÁN, Diego, 1867. *Historia de las Indias de Nueva-España y islas de tierra firme*. México : J.-M. Andrade et F. Escalante éditeurs.

MARTINEZ OMANA, Maria Concepción (dir.), 2009. *El agua en la memoria. Cambios y continuidades en la ciudad de México, 1940-2000*. México : Instituto Mora, Gobierno del Distrito Federal.

MÉNDEZ CÁRDENAS, Sergio A. (dir.), 2016. *Chinampas de México. Sitio Patrimonio Mundial « Biodiversidad y Cultura »*. Mexico : UAM Xochimilco.

ORTEGA, Israel. « Chinamperos cultivan verduras en embarcadero de Cuemanco. Duplican Sus Ventas », In : *Periódico Reforma*, 6 août 2016.

PARSONS, Jeffrey, 1976. « The role of the chinampas agriculture in the food supply of aztec Tenochtitlan ». In : *Cultural Change and Continuity. Essay in honor of James B. Griffin*. New-York : Academic Press.

RAMOS BELLO, Rosalía. « Metales pesados, suelos y sodio en los suelos de chinampas en México ». In : *Agrociencia*, 2001.

ROJAS RABIELA, Teresa, 1995. *Presente, Pasado y futuro de las chinampas*. Mexico : CIESAS.

VEGA, Valentina. *Les jardins (chinampas) de Xochimilco : entre histoire, paysage et enjeux patrimoniaux*. Thèse, Université de Paris, Laboratoire ICT Identités, cultures et territoires, EA 337, Paris, 2019.

Mots-clefs : Chinampas, patrimoine vivant, agrosystème ancestral, paysage culturel, risque écologique, biodiversité, tourisme.

Le rôle de la réinterprétation du patrimoine culturel et bâti dans le développement urbain et local durable

Cas de la cité nouvelle Tafilelt dans la vallée du M'Zab

Imen Denche, Samira Debache
et Antonio Fedé

En Algérie, les projets à vocation socio-culturelle, environnementale et économique comme la ville de Tafilelt sont très peu nombreux, et font figures d'exceptions dans un paysage dominé par les défaillances urbaines et la faible gestion locale. Tafilelt est qualifiée par de nombreux chercheurs académiques et experts de durable, écologique, éco-citoyenne, idéale et exemplaire dans un pays qui n'adhère toujours pas à l'implication totale dans ces desseins.

La vallée du M'Zab avec ses cinq ksour (villages fortifiés) au nord du Sahara Algérien constitue une civilisation inestimable classé au plus haut niveau de l'héritage humain par l'UNESCO en 1982 comme patrimoine mondial. Depuis les années 1980, cette entité urbaine a subi les conséquences d'une urbanisation anarchique et galopante au-delà les remparts de ses ksour. Cela a menacé fortement le cachet patrimonial et l'identité socio-spatiale de la région en provoquant une forte rupture morphologique.

Pour faire face à ce problème, les M'Zab sont venus avec une nouvelle leçon d'architecture à travers une extension ksourienne appelée Tafilelt. L'identité de cette cité nouvelle est construite à travers une interprétation consciente et prudente des valeurs architecturales et socio-culturelles du patrimoine millénaire de la région. Actuellement, Tafilelt est qualifiée par des grands chercheurs comme « un ksar écologique en plein désert » ou « une éco-cité exemplaire et durable ». Cela nous amène à s'interroger sur le potentiel du marquage socio-spatial du patrimoine comme un facteur clé dans la conception d'une cité qualifiée d'écologique et durable.

Méthode

À travers une approche analytique du cas de Tafilelt, on mettra en exergue le potentiel de la réinterprétation du patrimoine culturel et bâti dans la revitalisation du patrimoine, la création d'un cadre de vie optimal et la projection de nouvelles cités et quartiers dignes d'être durables.

La réinterprétation du patrimoine culturel et bâti d'un patrimoine millénaire a reflété des solutions socio-spatiales davantage en harmonie avec les considérations qui définissent la société et la cité durable. Parmi ces solutions :

Adapter l'espace urbain au milieu physique et naturel

Préserver l'écosystème en implantant la cité sur des pitons rocheux sans valeur agricole, et en utilisant des matériaux écologique et locaux tel que : la pierre, la terre crue, la chaux et le sable.

Protéger la cité par une ceinture verte pour lutter contre les vents sableux et opter pour des maisons en rapport à l'échelle humaine afin d'éviter le sentiment d'encombrement et d'anxiété.

Adapter l'espace urbain aux conditions climatiques

Diminuer l'influence de l'irradiation solaire en créant un maximum de zones ombragées par la compacité, rues étroites, passages couverts, encorbellements, mitoyenneté, et l'introversion des bâtis.

Créer une composition urbaine et architecturale en harmonie avec l'identité socio-culturelle

Respecter les valeurs de la typologie traditionnelle à travers la simplicité, la sobriété, l'intimité.

Créer une écologie urbaine

Renforcer la biodiversité : La charte de la cité incite que chaque habitant doit planter et s'occuper d'un arbre dattier, fruitier, et sauvage.

Récupération des déchets par le système traditionnel (Gagnant-Gagnant) : un tri sélectif permettant de collecter les déchets organiques pour les animaux du



1. L'entrée de la cité Tafilelt. © Imen Denche, 2019.

parc écologique de la cité. En contrepartie, les habitants reçoivent chaque mois (soit du lait, des œufs...) de ces derniers comme récompense.

Créer un projet de société

Solidarité : Le proverbe « one man can't build a house on his own but ten men can build ten houses together » formé la base du processus de solidarité entre les futurs habitants de la cité. À travers la « touiza » (un système d'entraide et de coopération traditionnelle) les habitants peuvent aider les membres démunis de la communauté par l'organisation d'une récolte afin de compléter le paiement de leurs maisons.

D'après l'analyse du cas de Tafilelt, on peut déduire que cette cité nouvelle est qualifiée de durable grâce à la réinterprétation et la revitalisation des valeurs patrimoniales millénaires de la région de M'Zab. En effet, construire une cité nouvelle en perpétuant les visions de nos ancêtres se considère aujourd'hui par un très grand nombre de chercheurs comme un vecteur de durabilité. Enfin, cette manière simple de bâtir une cité, qui exprime une certaine originalité, est issue d'une culture collective plus connectée, ancrée localement, collaborative, respectueuse de la dimension humaine, de la dimension naturelle et socialement durable.

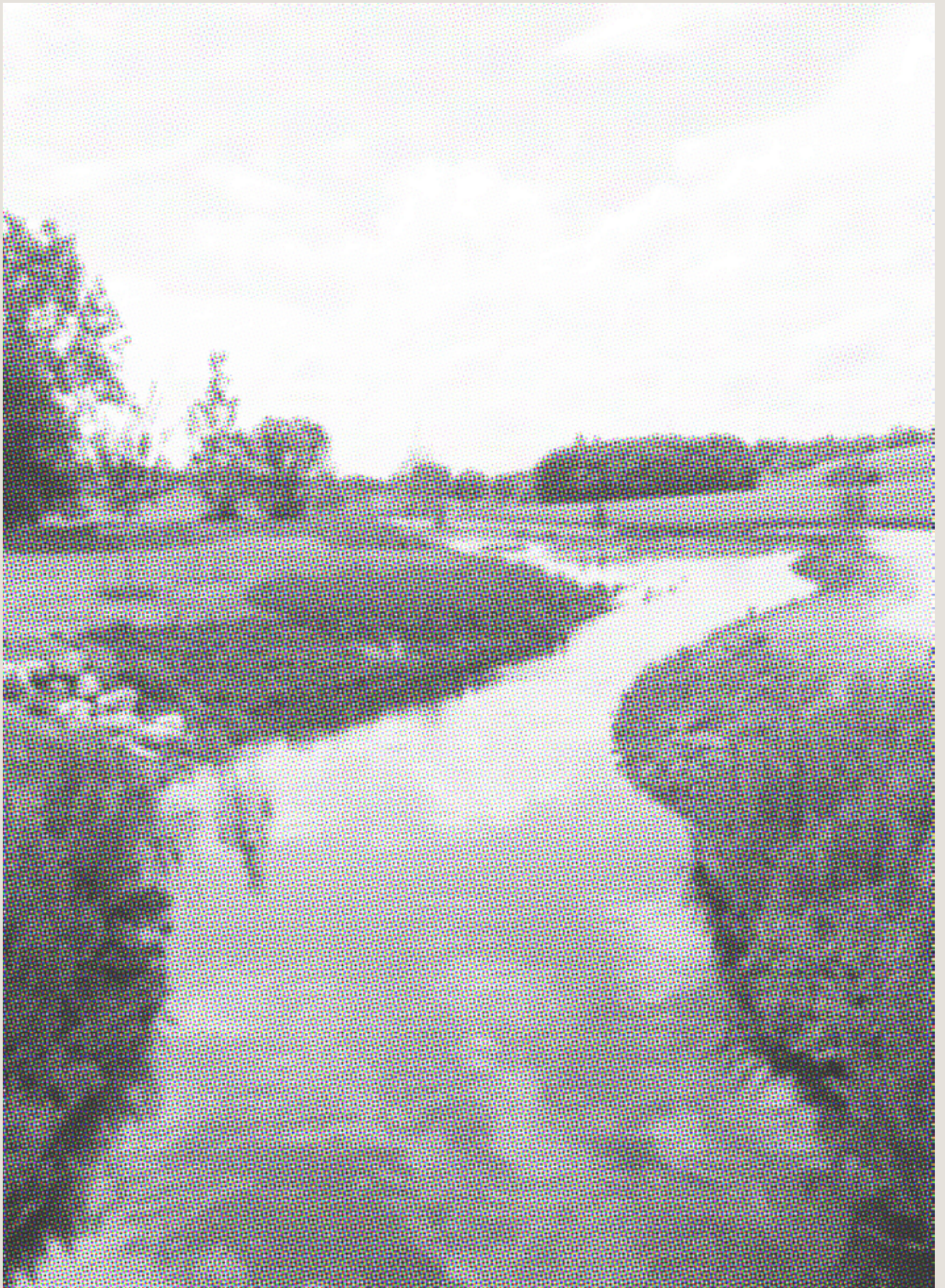
Bibliographie :

GUELIANE, Nora. « Une réinterprétation sociale et spatiale d'un patrimoine millénaire : le nouveau ksar Tafilelt dans la vallée M'Zab ». In : Colloque international, *Patrimoine et Horizons Les nouvelles méthodes de connaissance, de compréhension et de conservation du patrimoine*, Tunis, Tunisie, 2014, p. 2.

BENYOUCEF, Brahim. « Les nouvelles villes, Autopsie d'une expérience locale », In : *Vies de Villes*, n°18, 2009, p. 61.

ADAD, Mohamed Cherif, MAZOUZ, Toufik. « Les anciens et nouveaux ksour : étude comparative cas du M'Zab », *Courrier du savoir*, n°16, 2013, p. 81.

Mots-clefs : Patrimoine culturel et bâti, développement durable, cité nouvelle, initiative communautaire, identité locale, dimension socio-culturelle.



Tétouan, ville linéaire. Une réflexion à l'échelle du territoire, entre description et projet

Victor Brunfaut et Bertrand Terlinden
(en collaboration avec Hakim Cherkaoui)
Université Libre de Bruxelles / École nationale
d'architecture de Tétouan, Maroc

Le travail présenté porte sur une expérience pédagogique en cours dans le cadre de l'atelier « Terrains d'architecture », à la faculté d'architecture La Cambre-Horta de l'Université Libre de Bruxelles (ULB). Le second semestre 2018-2019 est consacré à un travail mené en collaboration avec l'École nationale d'architecture de Tétouan (ENAT, sous la direction de Hakim Cherkaoui) sur le thème de la ville linéaire. L'hypothèse s'inscrit dans une réflexion à l'échelle régionale/métropolitaine du SDAU du Grand Tétouan.

Le cours d'atelier de projet d'architecture à la faculté La Cambre-Horta regroupe des étudiants des trois dernières années dans un atelier dit « vertical ». Il est optionnel, la Faculté offrant douze ateliers aux approches distinctes. Dans l'atelier « Terrains d'architecture », l'accent est mis sur le lien entre l'architecture et le patrimoine entendu au sens large : l'architecture comme processus de transformation. On y pratique une approche d'architecture dite « située », prenant en compte la spécificité du terrain : le projet est « situé » dans le temps et l'espace – il s'inscrit dans un processus, dans un contexte culturel précis, porté par des acteurs spécifiques –, et les différents acteurs de ce processus sont « situés » – ils ont leur bagage, leurs attentes, leur « expertise ».

Un territoire propice

Le travail vise à mettre en regard un concept urbanistique, celui de la ville linéaire, théorisé par Soria y Mata dans la deuxième moitié du XIX^e siècle, et développé au XX^e siècle en URSS notamment par Nikolaï Milyutin et repris après-guerre par Le Corbusier (dans *Les trois établissements humains*¹), avec la réalité d'un terrain, celui du Grand Tétouan. Ce

territoire, qui peut être qualifié de « proto-ville linéaire », a fait l'objet d'un projet de « cité jardin linéaire » sous le protectorat espagnol, imaginé par Hilarión González del Castillo. Aujourd'hui, il se présente comme une « ville linéaire en puissance » où l'industrie manufacturière, qui caractérise les modèles originels, est remplacée par l'industrie du tourisme.

Un travail de description

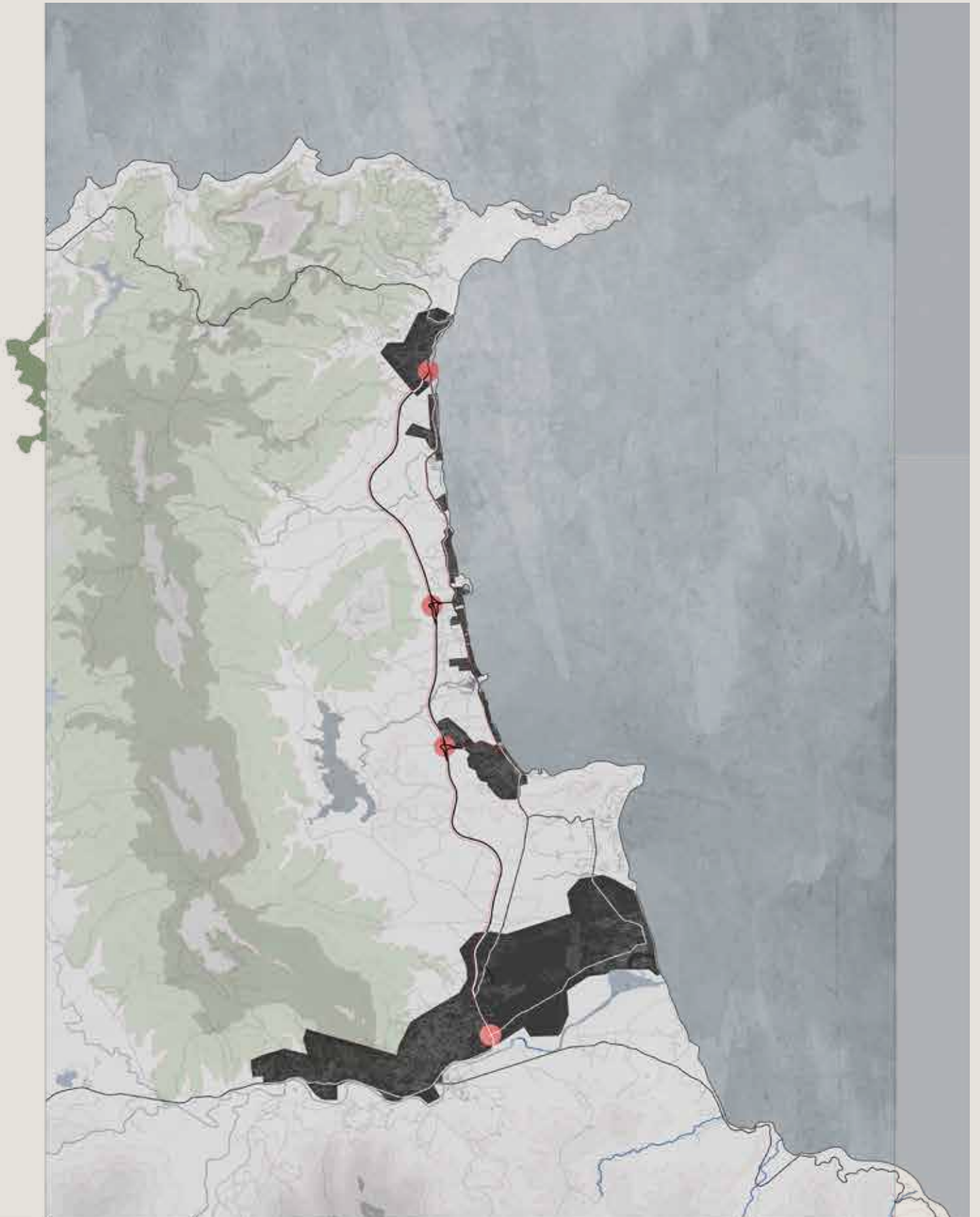
Le travail s'est axé sur la tension entre description et projet, ces deux moments étant intrinsèquement liés : la description est projet, et le projet est description. Décrire, c'est (déjà) projeter.

Pour aborder cette réalité, on a développé un travail croisant les échelles du territoire – topographie, éléments d'infrastructures de mobilité, etc. – à celles du bâti : notion de « matériau urbain » (Boeri, Lanzani et Marini, 1993 : les formes de l'habitat, de l'industrie, etc.). On s'intéresse à la notion de projet comme moment de vérification (de concrétisation) d'hypothèses, que ce soit dans l'histoire des transformations territoriales (analyse des projets, réalisés ou non, et des éléments du « territoire urbanisé » tel qu'il se présente, dans leur tension avec le concept de ville linéaire) ou au présent (les projets et réalisations actuelles, qu'ils soient planifiés ou auto-construits, et les projets des étudiants). L'hypothèse générale a été de distribuer les étudiants, par groupes, sur le territoire, sur des lieux spécifiques, et d'y « faire atterrir », entrer en collision, les schémas configuratifs des « modèles » avec les éléments du terrain.

Concrètement, le travail s'est développé en deux phases :

1) Une première phase a porté sur l'analyse d'exemples tirés du corpus d'expériences lié tant à la ville linéaire comme concept théorique (Soria y Mata, Milyutin, Renaat Braem...) qu'aux développements urbains linéaires non planifiés, comme la rive nord du lac Léman en Suisse, le pied des Apennins en Émilie-Romagne ou la côte belge.

2) Un travail de terrain qui a réuni des enseignants et des étudiants de l'ULB et de l'ENAT (et d'autres, notamment de l'ENSP-Marseille). Le territoire étudié s'étend sur plus de 30 km linéaires, de la



Tétouan, ville linéaire. Atelier « Terrains d'architecture », 2018-2019.

vieille ville de Tétouan, patrimoine mondial UNESCO au sud, à F'Nidek/Ceuta au nord.

L'hypothèse projectuelle s'articule autour de différents principes :

1) Le concept de ville linéaire s'appuie sur la séparation entre urbain et rural, visant notamment à préserver les qualités paysagères de la croissance urbaine.

2) Il vise à assurer aux habitants, par le biais d'infrastructures de mobilité efficaces, l'accès aux biens et services de la ville ; il vise donc la justice spatiale.

3) Le concept de ville linéaire est, par nature, isotrope. Les variations imposées par le milieu physique et humain (préexistences, « zones dures » et « zones molles », Secchi, 1984) contribuent à diversifier son implémentation. Dans cette optique, la lecture des « rationalités minimales » et la détermination des matériaux urbains, dans une optique incrémentaliste, s'impose.

4) La condition urbaine contemporaine impose une approche critique du concept zonifié de « ville linéaire » au regard des notions de mixité et de complexité (une question de « grain »...).

Notes

1. LE CORBUSIER, 1959. *Les trois établissements humains*. Paris : Les Éditions de Minuit.

Bibliographie :

BOERI, Stefano, LANZANI, Arturo, MARINI, Edoardo, 1993. *Il territorio che cambia : ambienti, paesaggi e immagini della regione milanese*. Milan : Abitare Segesta.

COHEN, Jean-Louis, 1987. *Le Corbusier et la mystique de l'URSS : Théories et projets pour Moscou, 1928-1936*. Bruxelles : Mardaga.

DEL CASTILLO Hilarión González. « La colonización de Marruecos : la ciudad-jardin-lineal-Ceuta-Tetuan como negocio industrial », In : *Revista hispano-africana*, février 1929.

PRANDI, Enrico, 2016. *L'architettura della città lineare*. Milan : FrancoAngeli, Nuova serie di architettura.

SECCHI Bernardo, « Le condizioni sono cambiate », In : *Casabella*, n°498/499, 1984.

SMETS, Marcel, 1977. *L'avènement de la cité-jardin en Belgique - Histoire de l'habitat social en Belgique de 1830 à 1930*. Bruxelles : Mardaga.

SORIA Y MATA, Arturo, 1979 (édition originale Compañía Madrileña de Urbanización 1926). *La cité linéaire : conception nouvelle pour l'aménagement des villes*. Traduction G.B. Lévy, Cahiers de la recherche architecturale et urbaine.

Note post-scriptum : le travail présenté a depuis fait l'objet d'un article paru dans la revue *Urban Planning* : Brunfaut, Terlinden, « The Territory of the Grand Tetouan as Linear City : Between Description and Project », In : *Urban planning*, n°5 (2), 2020.

Mots-clefs : Ville linéaire, dimension collective, processus de transformation, tourisme.

Désirer la ville moyenne

Le studio de projet « L'Autre ville » entre enquêtes et projets, École nationale supérieure d'architecture de Paris-Malaquais

Patrick Henry et Amélie Nicolas

« L'Autre ville ». C'est le titre du studio de projet de master que nous, sociologue et architecte-urbaniste, avons proposé pendant trois ans aux étudiants de master 1 de l'École nationale supérieure d'architecture de Paris-Malaquais. C'est un studio qui s'attache à penser le rôle de l'architecte et de l'architecture dans le contexte des villes dites moyennes.

Les deux premières éditions de « L'Autre ville » ont concerné la ville de Dieppe, en Seine-Maritime. Une ville d'un peu plus de 30 000 habitants, ayant connu un réel essor grâce au développement de son port maritime et du tourisme balnéaire, mais aujourd'hui en situation de décroissance économique et démographique, accentuée par des problématiques d'exclusion sociale et de pauvreté. En 2019, nous avons choisi la ville de Nevers, en France. Nevers, préfecture de la Nièvre, est une ville de tradition administrative, enserrée par des communes qui avaient les fonctions manufacturières (métallurgie, forges, équipements automobiles), filières économiques ayant très largement déclinées. Nevers accueillait un peu plus de 45 000 habitants en 1975, elle en compte aujourd'hui un peu moins de 34 000.

Population vieillissante et précarisation croissante, fiscalité locale décourageante, marché du logement détendu et vacance commerciale importante en centre-ville sont des marqueurs, à Dieppe comme à Nevers, qu'on ne peut ignorer.

Comment ne pas rappeler ces faits d'actualité, qui accompagnent un vrai fait de société ? Le 17 novembre 2018, un mouvement social, inédit et spontané, a organisé blocages de routes et de ronds-points ainsi que des manifestations, dites « actes », tous les samedis. Ce mouvement n'est pas seulement présent dans les grandes villes de France, mais il est surtout marqué par une mobilisation

sociale depuis les petites et moyennes villes, zones rurales et territoires périurbains. Dans le débat médiatique et politique, surgissait de nouveau le discours d'une France contemporaine coupée en deux, entre métropoles dynamiques et territoires périphériques, les mouvements des Gilets jaunes pouvant être racontés comme une « revanche » des seconds sur les premiers.

Autre fait notable, c'est l'irruption, dans le temps même de ces mobilisations sociales et des commentaires politico-médiatiques qui les ont accompagnées, d'une « science à chaud », marquée par la production d'analyses des chercheurs en sciences sociales et humaines qui ont entrepris de prendre leur place dans ce débat public. Le 24 janvier 2019, paraissait au Seuil l'ouvrage collectif *Le fond de l'air est jaune. Comprendre une révolte inédite*, se présentant comme une archive du temps présent (Collectif, 2019). Le 4 avril, sortait le livre de Gérard Noiriel, *Les Gilets jaunes à la lumière de l'histoire*, dans lequel il répond à Nicolas Truong, qui dirige les pages Débats du *Monde* (Noiriel, 2019). Si les mouvements des Gilets jaunes ont pu être analysés en termes de « jacquerie » dans la presse, Gérard Noiriel nous rappelle très justement que ce terme de « jacquerie » est méprisant ; on le retrouve, depuis le Moyen-Âge, dans l'expression « faire le Jacques » qui veut dire se comporter comme un paysan lourd et stupide. Face à un discours teinté de condescendance et souvent très à distance, ces chercheurs nous engagent à l'analyse de contextes particuliers qui résistent à l'indifférenciation, et qui appellent à une lecture située de réalités territoriales et sociales bien spécifiques, distincte des situations métropolitaines. En effet, ces villes petites et moyennes sont bien différentes si on les regarde de près. Ce sont des villes qui subissent parfois la concurrence avec un espace rural alentour se repeuplant. Elles peuvent être sous l'influence d'une agglomération importante et finalement intégrées, même si elles restent vulnérables, dans une économie métropolitaine. Enfin, d'autres de ces villes connaissent un réel isolement au sein d'un sous-espace régional.

Le studio « L'Autre ville » accompagne cette perspective et cette exigence de précision. Il s'appuie sur l'enquête in situ, l'enquête comme mode de connaissance et comme possibilité d'envisager des projets d'architecture ou d'urbanisme, « en toute conscience ». Par leurs projets sur ces territoires,

les étudiants s'engagent dans la reconnaissance d'un besoin, mais aussi d'un droit à la ville et à l'architecture.

Il y a un paradoxe certain à mobiliser le projet architectural et urbain pour intervenir dans des contextes où les conditions de sa mise en œuvre ne sont pas avérées.

Nous faisons le pari que par le projet, en adoptant une forme de frugalité, l'architecte est à même d'imaginer non pas des chimères numériques, mais de révéler, par les spécificités de sa formation, augmentées par les outils de la sociologie, les conditions pour réenchanter les territoires.

Ce n'est pas l'architecte démiurge que nous envisageons, mais un architecte au service des territoires, à l'écoute de ses habitants et de ses acteurs, un architecte-chercheur au sens où il envisage la transformation concrète des situations étudiées. Car il s'agit bien d'un studio de projet où la notion de projet est entendue sur une durée plus longue que celle qui va de la commande passée à la livraison d'un ouvrage (bâtiment, aménagement).

Notre pari est ainsi double. C'est celui de l'enquête (un certain type d'enquête, nous y reviendrons), et c'est aussi celui d'un certain rapport au projet, que l'on peut penser autrement que dans une séquence habituelle : commande - mise en œuvre - livraison, notamment par le fait que nous sommes dans des villes où la commande (publique ou privée) n'existe pas ou peu, et où l'architecte est de fait peu présent.

Un décentrement métropolitain

Il faut un décentrement certain pour regarder, avec justesse, des territoires que l'on réprouverait a priori, et surtout que l'on connaît mal. En matière de projet, et nous l'avons vu à Dieppe comme à Nevers, les acteurs locaux initient des politiques de redéploiement économique et urbain, mais souvent à la manière des villes dites « gagnantes » : clusters numériques, classes créatives, politiques d'attractivité, projets urbains, etc. appuyés par un certain fantasme de ce que François Ascher appelait les « indices de la métropolisation » fortement associés au paradigme de la croissance (Ascher, 1995, p. 11). C'est cet ensemble qui nous pose question dans ces contextes.

Depuis 2018, 222 villes moyennes sont retenues dans le cadre du plan national « Action cœur de ville ». Le dispositif, doté de cinq milliards d'euros, a pour ambition de relancer les centres de ces villes moyennes. Par effet-miroir au modèle de la métropolisation, la question des arrière-pays, des hinterlands ou des villes relais, semble devenir une préoccupation partagée, y compris au plus haut niveau de l'État. Le terme de « ville médiane », se substituant à celui de « ville moyenne », renseignerait sur l'obsolescence de l'héritage d'une certaine obsession métrique pour la hiérarchisation des villes par des politiques françaises d'aménagement du territoire. Il s'agirait d'admettre désormais une perspective d'interrelation et d'interdépendance entre les villes. Nouvelle conception des systèmes territoriaux, mesures correctives ou « gouvernement à distance » (Epstein, 2005), nous pouvons en effet nous interroger sur les effets de ces dispositifs.

« Il n'y a pas de recettes, il n'y a que des attentions » est une phrase que nous aimons répéter aux étudiants. Elle traduit la nécessité d'une posture attentive aux réalités singulières de ces villes, pour ne pas tomber dans le piège d'un certain mimétisme métropolitain.

L'enquête comme pédagogie du projet

L'enquête comme mode de connaissance situé et comme posture de projet est, dans ce studio, pensée dans un processus continu.

Souvent ou généralement, le sociologue est sollicité soit en amont du projet (dans l'élaboration d'une problématique, d'un diagnostic territorial ou urbain, etc.), soit en aval (en travaillant sur la réception sociale du projet dans le cadre de diagnostics des espaces habités). La question que nous nous sommes posée est : comment faire pour mettre en œuvre un dialogue architecte-sociologue articulé sur toutes les phases du projet ? Et se dire que le sociologue n'aura pas simplement une manière sociale de présenter les choses. En cela, une amitié pédagogique a pu se construire, parce qu'il est essentiel de se faire confiance, mais sans se substituer l'un à l'autre non plus.

Concrètement, nous avons proposé aux étudiants une enquête documentaire et cartographique « à

distance » durant trois à quatre semaines (même s'ils étaient engagés à aller sur place par eux-mêmes), puis une enquête de terrain durant un workshop d'une semaine in situ, l'ensemble constituant la première séquence du studio. À l'issue de cette séquence, les étudiants devaient avoir révélé une situation de projet (situation de projet pensée comme le choix d'un ou plusieurs sites et un levier de transformation).

Nous parlons d'enquête, mais il ne s'agit cependant pas d'une enquête classique de l'anthropologue ou de l'ethnographe : une pédagogie de projet nécessite toujours de faire avec un temps très court, qui contraste le temps long de l'anthropologie. Il s'agit d'abord de trouver un biais pédagogique pour s'engager dans la compréhension et la connaissance d'un territoire. Ce « biais », que nous n'avons pas stabilisé d'année en année, mais que nous avons testé sous différentes formes, permet de « commencer par quelque chose » et non pas « toutes choses égales par ailleurs ».

La première année à Dieppe, nous avons choisi d'engager les étudiants par groupe à identifier des « questions-problèmes »¹, qu'ils avaient relevées à partir de la lecture d'une documentation sur le territoire (données socio-démographiques, documents stratégiques et réglementaires, dynamiques des institutions du territoire, recherches d'archives, etc.) et d'un premier arpentage. Des questions-problèmes spécifiques, parfois encore peu cernées, parfois décalées par rapport aux représentations des acteurs dieppois sur les enjeux de développement de leur ville, ont pu émerger, être discutées, et donner lieu à des premiers désirs de représentation. Par exemple, un groupe avait soulevé la question des « temps libres » dans la ville ; par temps libres, les étudiants envisageaient les rythmes quotidiens, hebdomadaires et saisonniers de la ville de Dieppe, mais ils posaient également la question, plus large, d'un temps dit libre à la suite des transformations contemporaines du salariat et de son alternance travail-loisirs, en réfléchissant sur le chômage, l'emploi précaire fractionné ou l'emploi intérimaire. Les étudiants élaboraient donc, progressivement, collectivement puis individuellement, des situations de projet, pensées alors comme des dénouements « heureux ».

La seconde année, nous avons choisi six thématiques croisées pour les proposer d'entrée de jeu aux

étudiants ; « Infrastructures et migrations » ; « Eaux et santé » ; « Habiter et isolement » ; « Devenirs des équipements d'une sous-préfecture » ; « Frontières, ordre et désordre ? ». Manières sans doute de resserrer les questionnements et problématiques alors que nous étions dans une pédagogie « an 2 » à Dieppe (fig. 1).

Pour notre première édition à Nevers, nous voulions souligner l'intérêt de considérer l'échelle du grand territoire : engager les étudiants à comprendre et arpenter autant la ville-centre que les communes alentour. Le principe de la « coupe territoriale » nous a semblé pertinent comme entrée en matière. Ainsi, six groupes d'étudiants se sont répartis sur six coupes, radio-concentriques, du centre de Nevers vers des points cardinaux orientés par les particularités des différentes communes traversées. Nous pensions bien sûr à la méthode du transect, chère aux enseignants-chercheurs du CRESSON à Grenoble. À la fois dispositif d'observation alternatif à la carte ou au plan, technique de représentation et posture de projet, la méthode du transect est aussi un outil clé de dialogue avec les acteurs publics (Poussin *et al.*, 2016). Cependant, nous ne l'avons pas expérimentée rigoureusement, restant dans le registre du prétexte de la coupe, tant spatiale qu'anthropologique, et sans formaliser une relation exclusive à un tracé (la dérive devait rester possible). Le prétexte de la coupe nous a surtout permis d'engager les premières recherches documentaires et cartographiques, et d'organiser les protocoles d'investigation lors de la semaine in situ.

Enquêter in situ : le rôle des protocoles

Les étudiants ont déjà un certain désir d'arpentage lié à leurs premières recherches « en chambre », mais nous insistons sur la mise en œuvre de protocoles ciblés ; des protocoles cependant plus évocateurs que vraiment directifs. « Un dimanche à Dieppe. Se laisser surprendre » ; « un samedi après-midi à Nevers », « arpenter la grande coupe », « se laisser guider : entretiens, itinéraires, portraits, figures du lieu » ; « entrer dans les plis du territoire », « pousser les portes de... », « camper sur un site », etc. La particularité est que les étudiants enquêtent avec une acuité particulière et surtout, une intuition de transformation, qui dit quelle posture d'architecte ils se construisent. L'enquête de terrain est aiguillée



1. Embarquer avec les marins-pêcheurs de Dieppe (Martin Couetoux du Tertre)

par une « perspective par incongruité » chère aux observations d'Erving Goffman ou Isaac Joseph (Watson, 1989, p. 83-99) (Bonicco, 2007, p. 31-48). Elle s'accroche ainsi à une herméneutique de l'indice (Ginzburg, 1986).

Nous proposons de relater deux enquêtes à Dieppe qui ont pu donner lieu à des situations de projet vraiment intéressantes :

La situation d'Hannah, une étudiante allemande en mobilité, qui rencontre, de façon hasardeuse, un couple de retraités au marché de Dieppe. Et qui engage la conversation ; maligne et audacieuse, un peu perplexe sans doute sur l'interprétation d'un protocole « un dimanche à Dieppe », elle est invitée à déjeuner chez ce couple. Elle négocie de les filmer, très sobrement, dans leur maison. Au-delà du geste documentaire et d'un regard très micrologique, c'est le point de départ d'un raisonnement (inductif) de projet : le « vieillir ensemble » de ce couple suppose le devenir, assez inévitable, d'un « vieillir seul », quand l'un des deux part. Hannah continue l'enquête dans les maisons de retraite à Dieppe ; elle en visite une : elle y découvre une salle publique (étrangement, cette salle n'appartient pas à la maison de retraite dans laquelle elle se situe pourtant) ; la municipalité la prête notamment à une association de joueurs de cartes ; mais aucun résident de la maison de retraite n'y met les pieds. Ce constat, simple, mais ciblé, engage Hannah à proposer un projet « pour une société plus déraisonnable » comme elle le disait. Un projet qui proposera une sorte de fête foraine où différents lieux de la ville sont investis, en lien avec les populations les plus âgées, mais pas spécialement (« ce n'est pas parce que j'ai fait une enquête sur les vieux, que j'invente un programme pour les vieux ! »). Il y a là un déplacement intéressant, et qui fait que le raisonnement de l'enquête et du projet n'est pas, ou n'a pas à être, téléologique ou finaliste (**fig. 2**).

Autre situation, celle de Vincent. Ce qui est plutôt paradoxal, c'est que Vincent a beaucoup apprécié le café de l'Avenir sur le port de Dieppe, un vieux café en lisière du port de pêche et des anciennes industries portuaires. Il a multiplié ici les entretiens, les récits. Et notamment ceux des routiers. Ou plutôt ceux des habitués qui racontent comment les routiers ne viennent plus vraiment dans ce café. C'est une autre histoire du port de Dieppe qu'il se

fait raconter : celle des camionneurs venant au port, et n'y venant désormais plus. Fin d'importants trafics du port de Dieppe, mutations du métier de routier et évolutions des réglementations, contournement routier de Dieppe qui n'est même plus escale routière, tout un contexte contemporain de grande échelle, que Vincent aborde localement, et surtout par rapport au motif spatial qu'est le restaurant routier. Son projet sera celui d'un hôtel-restaurant routier un peu spécial au cœur de la zone d'activité en immédiate périphérie de Dieppe, mais en lien avec l'A13, A28 et A29.

Les enquêtes des étudiants, qu'il ne faut pas considérer alors comme représentatives, mais bien comme expressives (nous leur disons souvent : « vous avez le droit de grossir le trait ») permettent aux étudiants de s'attacher à des situations de projet singulières et d'inventer des programmes adaptés aux contextes des villes dites moyennes, plutôt en situation de déclin ou de décroissance. Ces enquêtes les engagent aussi à produire une représentation au plus proche des réalités de ces territoires et des conditions, crédibles, de sa transformation.

*L'enquête continue dans le projet :
inventer un désir d'architecture*

L'enquête aide à constituer des connaissances propres aux situations de projet débusquées, aux programmes que les étudiants inventent, et aux références qu'ils peuvent mobiliser en termes de projet. L'écriture, et la production collective d'un livre, permet alors de restituer, de façon articulée, le récit de l'enquête et du projet, et confirme par ailleurs l'importance de considérer le projet par le texte. Pour cela, les étudiants s'engagent dans une démarche atypique, qui nécessite un déplacement. En mobilisant les outils de la recherche, l'étudiant agit en architecte-enquêteur, sans négliger les outils à sa disposition (dessin, maquette, texte, montage, collage...). La figuration des situations existantes agit autant comme un révélateur que comme un acte de transformation, car au travers de la représentation, il s'agit de faire émerger des formes spatiales ajustées aux territoires. En associant d'autres démarches et savoirs à ceux usuellement utilisés par les architectes dans l'élaboration du projet, les étudiants ne répondent pas simplement à une commande : ils créent leurs propres outils projectuels, ils inventent



2. Collage : « pour une société déraisonnable » (Hannah Heiermann)

leur posture d'architecte et leurs conditions d'exercice.

Nous posons cinq questions très simples aux étudiants qui doivent, à partir d'elles, organiser un raisonnement et une posture de projet. Nous vous les livrons telles que : Qu'est-ce que je m'engage à transformer et pour qui ? Qu'est-ce qui m'a permis d'arriver à voir et comprendre cette situation ? Où est le projet ? Par quoi je propose de commencer ? Quel architecte suis-je dans ce projet de transformation ?

Ces cinq questions confondent nécessairement enquête et projet, l'enquête engageant à une qualification précise de sa posture et de ce que l'on décide de transformer. Un de nos objectifs, si ce n'est le premier, est bien d'éviter les phrases que l'on a pu entendre parfois de nos étudiants : « par mon projet, je veux recréer du lien social dans cette ville où les habitants sont privés de lieux de rencontre et de convivialité. Par mon projet, je veux redynamiser un quartier... ». Un travail de décentrement, de réflexivité bien sûr, mais surtout une attention particulière à ce que l'on croit être de la bienveillance : cette bienveillance qui présuppose l'image d'une bonne ville comme d'une bonne urbanité, ce « sentimentalisme moral » contre lequel Yves Michaud nous met en garde (Michaud, 2016).

Cet enjeu, celui de trouver une posture juste, et une posture d'architecte en sus, est très compliqué, aussi parce que des formes visibles de la pauvreté ou du déclin, que ce soit à Dieppe, mais peut-être encore plus à Nevers (l'effet littoral protège encore un peu) sont particulièrement saillantes ; deux villes qui sont très loin des processus de gentrification et d'effacement des classes populaires que l'on s'est habitué à voir et à vivre. Sur ces aspects, certains étudiants ont pu trouver une forme d'excitation ou de sensationnalisme de la marge ; friches industrielles et portuaires, lieux vacants squattés... d'autres étudiants ont pu, eux, tomber plutôt dans un certain misérabilisme pouvant les tétaniser. La tentation de l'architecte-sauveur était forte.

C'est souvent, pas exclusivement, mais souvent, la question du populaire, de la culture populaire qui est à faire monter. Comment écrire, comment raconter et comment projeter à partir des formes de sociabilités et d'urbanités populaires que l'enquête révèle ? Comment faire avec tout ça, sans non plus tomber

dans un angélisme, ou un réenchâtement à tout prix (qui serait aussi un malaise misérabiliste masqué) alors que l'on est tout de même en contact des positions sociales et spatiales très captives ?

Nous engageons les étudiants, sur des questions sociales et urbaines particulières et saillantes sur ces territoires, qui introduisent aussi des enjeux économiques, politiques et de l'ordre de la citoyenneté. Cela nécessite aussi de prendre le temps de présenter, de façon plus théorique, et ce grâce à des interventions dédiées ou des conférences de chercheurs que nous invitons², ces dimensions politiques, économiques et sociales attachées à l'espace (nous pensons notamment à des questions d'économie politique, de politiques urbaines et locales, d'anthropologie sociale et de réflexions sur la citoyenneté). Principalement à propos de ces villes où ces tendances sont les plus accentuées : déclin démographique, désindustrialisation, désouvriérisme, évolution vers des sociétés multiethniques, précarité croissante, crise de la relation aux institutions, faiblesse ou absence d'initiatives publiques, pour des raisons structurelles, budgétaires ou politiques, etc. Et avec tous les paysages urbains qui sont attachés à ces tendances. Il faut bien se colleter avec ces aspects-là, si sombres et durs soient-ils.

L'échelle de la ville dite moyenne peut aussi devenir une opportunité pour (re) faire société. À la différence des grandes métropoles, les villes moyennes seraient des villes où les écarts de classes, ou plus simplement la distance (même spatiale) entre les groupes sociaux, reste encore mesurée : à Nevers, nos étudiants ont discuté librement avec le patron d'un pub, qui, durant le précédent mandat, était l'adjoint à l'urbanisme. Ils n'ont pas dû pousser les portes d'un club très sélect pour discuter avec les élus ou les acteurs économiques locaux !

Bien sûr, la position du sociologue travaillant ces questions avec des étudiants n'est pas celle de désenchanter la pratique architecturale ou le travail de conception ; il s'agit sans doute plus d'amener l'étudiant à construire, au fil de son cursus, un regard réflexif sur ses propres pratiques qui doit l'aider à agir. Un regard réflexif, une dimension critique, mais qui sont très articulés à un désir d'architecture. « L'Autre ville », c'est alors la possibilité, pour un studio de projet de master, de croire au rôle de l'architecte et de l'architecture dans ces villes-là.

De croire que l'on peut, voire même que l'on doit, proposer des modèles de redéveloppement pour ces villes pour qu'ils deviennent aussi des laboratoires urbains pour l'avenir.

*Architectures de service :
le projet comme levier*

Il nous semble alors important de travailler à penser le projet (et a fortiori le rôle de l'architecte) sur une échelle de temps et d'action plus large que celle de la répartition classique des missions commande/mise en œuvre/livraison. Ce déplacement du rôle du projet est un possible contrepoint positif à des difficultés, que nous avons observées à Dieppe et à Nevers, en matière d'organisation administrative et opérationnelle, ainsi qu'en matière de gouvernance, de maîtrise et d'ingénierie du projet. Ces difficultés ou ces carences peuvent aussi être pensées comme la possibilité de ne pas subir une division rigide du projet, à l'œuvre dans les contextes politico-techniques des métropoles. Il faut alors sans doute considérer les villes moyennes comme de possibles laboratoires politiques et urbains à la fois dans l'invention pédagogique, mais aussi dans la restitution des travaux aux acteurs du territoire.

Dans ce studio, nous considérons le projet sur une échelle de temps plus large, qui permet d'intervenir à différents moments de son élaboration : en amont de toute réalisation, en créant les conditions de la commande, en l'élaborant, en activant les leviers nécessaires pour qu'une construction, un aménagement, etc. puissent exister ; en aval, en considérant et intervenant sur des situations construites, en les modifiant, en imaginant des dispositifs qui interagissent avec elles. Bien évidemment, les différentes temporalités peuvent se croiser, s'entremêler. Dans le contexte des villes moyennes, le projet ne peut être uniquement un résultat, mais un processus, un apprentissage, une construction collective. La question aujourd'hui n'est pas seulement de savoir quoi faire, ni comment faire – les outils et les méthodes sont désormais bien identifiés – mais par quoi et où commencer.

Ce renouvellement des pratiques implique une refonte des processus de projet dans lesquels les rôles et tâches de chacun ne seraient pas écrits par avance, mais conduits par les nécessités des

situations rencontrées et les opportunités de transformation qu'elles représentent.

Le studio « L'Autre ville » ne place pas les étudiants dans la position de « répondre à une question », mais de (se) poser les questions et de proposer des réponses en interaction avec les acteurs des territoires et les enjeux contemporains auxquels ils font face. Nous envisageons le devenir des villes médianes avec optimisme en ne considérant plus la croissance urbaine comme l'unique modèle. Agir dans des contextes de décroissance ne conduit pas à l'immobilisme, mais au contraire à une réflexion-action raisonnée qui permet de s'engager sur des pistes crédibles de projets, quelles qu'en soient les échelles ou les temporalités d'intervention (**fig. 3**).

La méthode proposée procède par superposition de plusieurs dimensions qui interagissent entre elles. Les échelles se télescopent. Il faut penser le « petit » avec le « grand », le « local » avec le « global », le temps court autant que le temps long. Nous considérons la pratique du projet par le dessin et le texte comme une activité processuelle, relative et située, collaborative et partagée.

Nous avons l'ambition de construire des stratégies adaptées aux contextes de la ville moyenne en entremêlant les échelles et de susciter des interventions à la grande échelle ou à celle de dispositifs architecturaux situés, pérennes ou temporaires. Nous souhaitons faire émerger une « architecture de l'engagement » s'appuyant plus sur la notion de service que d'œuvre. Pour cela nous avons mobilisé nos propres savoirs et apports disciplinaires, de la sociologie à l'architecture en passant par l'urbanisme, l'économie et le politique.

Notre rôle pédagogique est sans doute de faire émerger des personnalités, des postures. Il est aussi de notre devoir de permettre aux étudiants de comprendre qu'il existe des alternatives à la production mainstream, qui nous envahit et sature l'espace médiatique.

Mais pour cela il faut être précis, connaître les outils, ne pas faire d'amalgames, confondre l'objectif et le résultat et admettre que les compétences des architectes doivent s'étendre, et surtout se valoriser, à tous les niveaux de la chaîne de la conception des projets.

RÉACTIVER LES COTEAUX



3. Réactiver les coteaux à Dieppe (Ninon Van Den Berg)

Bibliographie

En conclusion, nous rappelons cette petite phrase d'un message à l'adresse des étudiants, et qui nous tenait vraiment à cœur : « nous vous demandons des projets qui soient raisonnés, ajustés, très contextualisés, crédibles, humbles, mais qui doivent aussi être porteurs d'une audace, que votre jeunesse a le droit de demander et de tenter ! »

Notes

1. Chaque espace pédagogique a besoin de son lexique. Nous en avons fabriqué un, et nous l'avons partagé. Question-problème, situation, protocole, etc. : un ensemble sémantique que nous avons discuté et amendé tout au long des semestres.

2. Notamment dans le cadre d'un cycle de 3 conférences intitulé « A-métropoles, les nouveaux territoires du projet » proposé à l'ENSA Paris-Malaquais. Nous avons successivement reçu et écouté : Éric Chauvier, anthropologue, professeur à l'ENSA Versailles et chercheur au LéaV (26 février 2019, « Le suburbain en France : périurbain ou périmétropolitain »); Emmanuèle Cunningham-Sabot et Sarah Dubeaux, géographes du Département de Géographie de l'École Normale Supérieure de Paris (26 mars 2019, « Les villes en décroissance : un sujet qui monte »); et Arlette Baumans et Bernard Deffet, deux architectes belges engagés dans des projets de transformation des territoires en déprise (16 avril 2019, « Formes de résiliences »).

ASCHER, François, 1995. *Métapolis ou l'avenir des villes*. Paris : Odile Jacob.

BRENT, Ryan, 2013. *Design after decline. How America rebuilds shrinking cities*. University of Pennsylvania Press.

BONICCO, Céline. « Goffman et l'ordre de l'interaction : un exemple de sociologie compréhensive », In : *Philonsorbonne*, 1, 2007, p. 31-48.

CEFAÏ (éds.), Daniel, 2007. *Itinéraires d'un pragmatiste. Autour d'Isaac Joseph*. Paris : Economica, Coll. « Etudes sociologiques ».

EPSTEIN, Renaud. « Gouverner à distance. Quand l'État se retire des territoires », In : *Esprit*, novembre 2005.

COLLECTIF, 2019. *Le fond de l'air est jaune. Comprendre une révolte inédite*. Paris : Seuil.

GINZBURG, Carlo. « Traces. Racines d'un paradigme indiciaire », In : *Mythes, emblèmes, traces*. Paris : Flammarion, 1986.

NOIRIEL, Gérard, 2019. *Les Gilets jaunes à la lumière de l'histoire*. Ed. De l'Aube / Le Monde.

MICHAUD, Yves, 2016. *Contre la bienveillance*. Paris : Stock.

POUSIN, Frédéric, MARCO, Audrey, BERTAUDIÈRE-MONTÈS, Valérie, BARTHÉLÉMY, Carole, TIXIER, Nicolas. « Le transect : outil de dialogue interdisciplinaire et de médiation », In : *Vertigo - la revue électronique en sciences de l'environnement*, Hors-série 24, juin 2016, mis en ligne le 10 juin 2016, consulté le 31 mai 2019. <http://journals.openedition.org/vertigo/17372>

VIGANÒ, Paola, 2012. *Territoires de l'urbanisme. Le projet comme producteur de connaissance*. Genève : MétisPresses.

WATSON, Rodney. « Le travail de l'incongruité ». In : CASTEL, Robert, COSNIER, Jacques, JOSEPH,

Isaac, 1989. *Le parler frais d'Erving Goffman*. Paris : Ed. de Minuit, p. 83-99.

WOLFF, Manuel, FOL, Sylvie, ROTH, Hélène, CUNNINGHAM-SABOT, Emmanuèle. « Shrinking Cities, villes en décroissance : une mesure du phénomène en France », In : *Cybergeo : European Journal of Geography*, Aménagement, Urbanisme, document 661, mis en ligne le 08 décembre 2013. <http://cybergeo.revues.org/26136>

Mots-clefs : Villes moyennes, décroissance, expérience immersive, fabrique urbaine et territoriale, politique.



Estuaire(s), Expérimentations dans le suburbain

Situations, outils et postures,
École nationale supérieure
d'architecture de Nantes

Eric Chauvier et Chérif Hanna

En avril 2002, Bernardo Secchi, architecte et urbaniste, évoque pour la première fois « *la città diffusa* » (ville diffuse) :

« Mesdames et Messieurs les aménageurs, les architectes et les urbanistes, la ville n'est pas seulement celle sur laquelle vous intervenez, des « principautés » (ou autrement dit des métropoles), ces territoires que vous maîtrisez. La ville se développe également et majoritairement ailleurs, et vous ne vous en préoccupez pas ».

Parmi ces « ailleurs », entre Nantes et Saint-Nazaire, se trouvent les abords de l'estuaire de la Loire. Là, l'estran, les rives, les bords, les berges et les quais ne subissent pas seulement les mouvements naturels du fleuve ou de la mer. Ils se situent aussi au bord d'un territoire continental sensible à des mutations économiques désormais inscrites dans un rapport de mondialisation. C'est un territoire en mouvement, doté de sa propre géographie, où l'on vit comme des « urbains dispersés » (Secchi, 2002). Il bénéficie plus ou moins de l'influence économique et culturelle des deux métropoles, Nantes et Saint-Nazaire, ce qui le pose dans un rapport de dépendance hiérarchique avec elles. Ces transformations sociales et économiques accélèrent son histoire protéiforme, modifiant son urbanisation et ses paysages. Ce territoire est composé de communes en général très fragmentées, émanant d'anciens pôles ruraux, post-industrielles, à dominante pavillonnaire, toutes plus ou moins en situation de déprise économique et psychologique.

Une telle situation implique que les architectes se dotent de nouvelles méthodologies pour comprendre ces territoires porteurs d'enjeux politiques en termes d'habiter (cf. le mouvement des « Gilets jaunes »). Des questions se posent, touchant au

déplacement du rôle de l'architecte, du projet et aux représentations qui en sont faites, ainsi qu'à l'objet lui-même. Comment, par exemple, concevoir un projet en intégrant l'histoire de la désindustrialisation du territoire observé ? Comment aborder la possibilité d'une transition écologique ou d'une démocratie participative en situation de déclin économique ? Comment penser la ré-émergence de l'habitat temporaire ? Le renouveau du fait religieux ? Ce sont les questions auxquelles nous invitons les étudiants à réfléchir dans le cadre du studio de projet « Estuaire » et qui nous semblent comporter de forts enjeux en matière de recherche architecturale et urbaine.

L'enjeu épistémologique du studio de projet « Estuaire » porte sur la possibilité de concevoir des projets architecturaux sur des territoires qui tendent à ne plus « faire ville ». Pour y répondre, nous avons mis en place et conduit un enseignement transdisciplinaire conçu comme un va-et-vient entre architecture et anthropologie.

De cette collaboration depuis bientôt dix ans ressort l'hypothèse que les territoires suburbains choisis comme terrains de projet impliquent désormais d'autres processus de projection que ceux qui sont mobilisés dans les villes-centres.

« *Estuaire 2029* » : description

L'expérience pédagogique de notre studio de projet s'est déroulée de 2012 à 2017, toujours sur le même territoire. Cependant, afin d'aborder des situations de projets différentes d'une année à l'autre, des thématiques transversales ont été identifiées de façon à mettre en évidence des enjeux projectuels.

2012 : « *Métaphore d'une île* »

Les îles, premiers lieux habités, ont construit l'histoire de l'estuaire. Elles constituent sa mémoire géographique et les empreintes du temps passé. Si l'île de Nantes est affirmation d'une singularité, d'un lieu, les îles de Loire constituent la singularité de l'estuaire. Dans nos enseignements, une question majeure réside dans ce qu'une idée d'île peut mobiliser « autour », plus que sa révélation physique. Le terme d'« île » inaugure un territoire, délimité dans l'espace. Mais il est aussi un concept, qui existe en mettant en mouvement des « lieux-idées » et un

« ailleurs ». Ce territoire sollicite d'autres identités, d'autres lieux, d'autres territoires en écho. Il existe alors un rapport de réciprocité entre « mouvoir » et « nommer le mouvement ». Il nous faut aller voir, arpenter, traverser afin de construire, par des représentations, un espace. Arriver à nommer revient à construire et à faire exister.

Il y a d'abord les îles sous pression, les contrepoints de l'île de Nantes : Haute-Île, Basse-Île, Trentemoult. Il y a aussi les dernières extensions du port de Nantes, occupation industrielle et portuaire : Île Botty et Île Cheviré. Il y a les îles constituées et invisibles, car rattachées à la terre continentale : Haute-Indre, Basse-Indre, Indrette et la Motte (île énigmatique qui apparaît et disparaît), Île Pivin, « Port Lavigne », Île de la Fourche, Mindine. Il y a les îles des marais : Île Bikini, Île de la Liberté, Île Thérèse, Île Ville en Bois et les Îles Folles (avant Cordemais). Sur la rive sud, Île de la Maréchale, Belle-île, Île du Massereau, Île Nouvelle, Île Héret, Île Sardine, Île des Masses, Île de Bois. Sur la rive nord : Île Motte Binet, Île Motte Baracon, Île du Petit Baracon, Île Demangeat, Île du Grand Pineau. Après Cordemais, Île Chevalier et Île de Pierre Rouge, Île de Lavau, Île Pipy, Île de Cordemais. Enfin, l'Île du Carnet – c'est l'île nucléaire (projet de centrale nucléaire avorté), Paimboeuf, Saint-Nicolas.

2013 : « Import Export »

Le concept d'« import export » évoque l'idée de bord, l'échange se produisant par nature à la frontière, qui n'est jamais seulement une clôture, mais aussi un lieu de passage où se jouent des négociations. Des lieux de transitions deviennent alors des lieux de transactions. Ce retour sur les traces permet une reconstruction des liens que la frontière met en tension avec d'autres territoires, lointains ou proches. L'analyse de cette relation d'échange ne saurait cependant se limiter au passé. Nous souhaitons approcher la puissance du lieu dans sa dynamique actuelle. Il s'agissait de saisir le potentiel de ressourcement de l'estuaire par la redécouverte des mobilités inhérentes à ces lieux d'échanges. Cette reconnaissance a permis de construire un champ dynamique de force ; le bord apparaît parce qu'il sollicite ou sous-tend une connexion plurielle où s'articulent et se jouent des rapports et des fonctions différentes entre les hommes et les lieux. L'identification des traces qui tissent les relations potentielles

d'un bord par rapport à ses différents contextes permet d'évaluer, de choisir et de construire les liens qui placent chaque projet en attente d'une relation ou d'un échange.

Les sites choisis étaient les lieux d'entrées et de sorties du territoire de la métropole de l'Estuaire. Deux situations de lieux sous tensions ont été identifiées. Il s'agissait d'abord de situations de carrefour, comme Temple de Bretagne, lieu en écho avec les terres saintes. Un lieu, une route qui porte un nom : celle de Saint-Jacques-de-Compostelle. La nationale et la voie ferrée font de ce territoire un espace dynamique qui se greffe sur la trace symbolique. À l'époque, l'arrivée de l'aéroport de Notre-Dame-des-Landes ne faisait qu'accentuer cette re-mobilisation. Tout cela crée un espace d'échange considérable. Nous avons aussi choisi l'Île Bikini, qui ne devait pas exister. Bikini est née par le détournement du chenal de la Loire après la deuxième guerre mondiale. Cette île artificielle est un cimetière de navires coulés par les Allemands quittant Nantes en 1944. Si Bikini demeure la célébration d'un traumatisme, elle peut devenir un lieu de résilience. Bikini est un concept, une attente de projet.

Nous avons également identifié des « situations d'attentes » dues à l'arrivée possible, à l'époque, d'une infrastructure lourde, l'aéroport de Notre-Dame-des-Landes. Ce projet devait induire une qualité recherchée en bord de Loire. Bouguenais et Port Lavigne comptaient parmi les territoires concernés. L'enjeu de réduction ou non du trafic aérien sur l'aéroport de Nantes-Atlantique générerait deux perspectives : être réhabilité en tant qu'espace naturel en rapport avec le parc de Grand-Lieu ou bien faire l'objet d'un réinvestissement lourd dû au maintien de l'activité aéroportuaire sur Bouguenais.

Trignac : banlieue d'une ville industrielle entre Donges, Montoir et Saint-Nazaire. Un potentiel existe dans la réhabilitation du patrimoine industriel en friche. Le Brivet est sur la frontière entre Montoir et Trignac. Cette rivière historique, reliant la Grande Brière à la Loire, forme un espace dont la valeur paysagère est non reconnue. Une double qualité de ce site de bord : un lieu de passage entre un territoire écologique et naturel et un espace industriel, et une interface temporelle entre passé et présent, entre la dynamique du trafic portuaire et l'idée de friche en attente.

En mer, tirer des bords, c'est poursuivre sa route « au près serré » contre le vent. Remonter l'estuaire « contre le vent » et éventuellement à « contre-courant », c'est engager un parcours de reconnaissance. Tirer des bords, c'est, en louvoyant, tenter de réveiller les traces d'un déplacement antérieur, celui des liens qui peuvent encore mobiliser un territoire. Et parce que ce territoire s'invente à chaque phase de l'histoire, le repérage doit être analysé/pratiqué comme une aventure : celle d'une découverte et d'une relecture d'un potentiel. L'estuaire de la Loire n'est pas seulement le lieu d'une « identité » remarquable, mais le territoire privilégié d'une problématique nouvelle : le lieu d'une expérience où s'explique un regard nouveau sur le territoire. Les sites choisis sont Donges, Paimbœuf, Cordemais, Lavau, Coueron, Le Pellerin...

2016 : « dérives des rives »

Le concept de « dérives des rives » évoque, de nouveau, l'idée de bord. La rive est au bord et le bord est à la marge. La marge peut aussi expliquer certaines histoires et activités affranchies de contraintes, évocatrices de liberté, d'utopies..., un ailleurs où se projettent les fantasmes. Le marché est l'espace fondateur de la ville. Pour ces raisons, Roland Barthes rappelle que depuis l'Antiquité, la périphérie précède le centre. Ce lieu, croisement des traversées, n'est pas un réceptacle passif, mais un lieu révélateur du changement, où se mobilisent et se problématisent de nouvelles relations à la valeur.

Cette reconnaissance construit un champ dynamique de force ; le bord apparaît parce qu'il sollicite ou sous-tend une connexion plurielle où s'articulent et se jouent des rapports et des fonctions différentes entre les hommes et les lieux. Sur cet espace en mutation, la révélation de ce maillage dynamique est la première clé pour la mise en œuvre d'une problématique de l'aménagement d'un territoire en mouvement.

Les sites choisis se situent autour de l'écharpe verte de l'estuaire. Sept situations contrastées – des lieux sous tension – ont été identifiées : Savenay, Cordemais / Bouée, Port Lavigne / Chevire, Frossay / La Martinière, Paimbœuf / Le Carnet.

L'estuaire de la Loire est, de son origine à nos jours, le territoire de tous les départs, celui des voyageurs, des aventuriers, celui des conquérants et des émigrants. Les villes de l'estuaire se sont greffées sur les quais sur lesquels ont transité les hommes, les marchandises et la valeur. Ce territoire instable au rythme des crues, des marées, des creusements du lit d'un fleuve « sauvage » est devenu l'espace privilégié d'une immigration entrante : le mouvement s'inverse, le territoire s'invente au fil de l'imaginaire et devient l'enjeu de nouveaux multiples investissements.

La valeur de ce territoire repose sur un héritage, celui des mobilités antérieures, dont les infrastructures conservent la mémoire. Elle repose sur les déplacements et mouvements qui les investissent aujourd'hui multipliant les croisements, liens et coïncidences sur lesquels se jouent de nouveaux rapports de civilité et une nouvelle urbanité.

Un espace original se construit sur les liens que les nouveaux et anciens habitants tissent sur un paysage redécouvert donc réinventé.

La question du déplacement demeure indissociable de celle de l'habiter, et la métropole estuarienne se construira sur une question délicate ; celle de la qualité de nouveaux « espaces-temps » lors la mise en résonance des différents territoires.

Les sites identifiés se situent sur les routes de Pornic et de Guérande : Temple-de-Bretagne, Malville, Savenay, Montoir-de-Bretagne, Trignac au nord, et Frossay, Vue et Port-Saint-Père au sud de la Loire.

« Estuaires » du point de vue territorial et habitant

Dans une époque qui aime les diagnostics simplistes, le plus souvent binaires, il est important de tendre vers une analyse fine des enjeux habitants dans le suburbain. L'approche anthropologique permet d'atteindre ce niveau de précision en mobilisant des études en contexte des représentations habitantes. C'est ce que nous avons transmis aux étudiants d'« Estuaire » par des interventions théoriques ponctuelles assorties de phases d'immersion axées sur une attention soutenue portée au langage habitant. L'enjeu était de faire émerger des

représentations de façon à définir des niveaux d'urbanité, l'urbanité étant ici comprise dans le double sens de Georg Simmel (2013), à savoir ce qui produit de l'économie et des sociabilités. Notre hypothèse est en effet que l'estime de soi habitante dépend de l'urbanité, autrement dit de la capacité de chacun à se projeter dans un modèle de réussite économique incarné par les métropoles. Le contexte des fractures territoriales actuel peut en outre être analysé en fonction de ce modèle.

Finalement, nous sommes arrivés à une découpe inédite des territoires de l'estuaire ligérien. Cette division n'était plus seulement territoriale, mais aussi représentationnelle, sous-tendue par l'économie et les liens aux métropoles Nantes et Saint-Nazaire. Le but n'était cependant pas de donner une typologie figée aux étudiants, le risque étant de leur faire concevoir une approche déterministe des territoires. L'enjeu était de les initier à une approche polarisée ou tendancielle, en l'occurrence en fonction de deux pôles.

Le premier pôle définit des territoires à tendances périurbaines, autrement dit bénéficiant de l'influence économique des métropoles en termes d'activités économiques, de mobilité, d'équipement, de programmes culturels. Les premières et deuxième couronnes de villes sont concernées : des territoires avec un capital lié à une activité économique (par exemple Savenay et sa gare TGV, Donges et la raffinerie), des territoires dotés d'un capital tourisme, d'un capital patrimonial, proches d'axes de mobilité. Dans ces cas, les habitants tendent à se projeter positivement dans un modèle économique métropolitain. L'estime de soi est en général plutôt élevée.

Le deuxième pôle regroupe des territoires à tendance péri-métropolitaine, autrement dit ne bénéficiant pas de l'influence positive des métropoles. Ce sont des zones urbaines prioritaires ou sensibles, des villes petites ou moyennes en déclin économique (post-industrielle comme à Paimbœuf, ou post-rurale), des territoires enclavés, traversés par une voirie importante avec des automobilistes qui ne s'arrêtent pas, en bref des communes à la traîne des métropoles. Sur ces territoires, la projection dans le modèle économique des métropoles est plus difficile. S'ensuit une perte de l'estime de soi, du ressentiment, des situations d'addiction ou de passages à l'acte en plus grand nombre.

Considérant ces deux polarités, les étudiants ont pu mettre au jour des niveaux d'urbanité sur les sites qu'ils observaient en immersion. Pour autant, avant de se demander comment projeter sur des territoires à l'urbanité déficiente, certaines résistances subsistaient à différents niveaux qu'il convenait d'intégrer à notre pédagogie. Pour ce faire, nous avons essayé de déconstruire certains de ces freins à la projection.

Il nous fallait d'abord considérer une résistance propre aux étudiants des écoles d'architecture et aussi, sans doute, aux architectes : l'urbano-centrisme. C'est admettre qu'il existe un prérequis d'urbanité dans l'architecture ; le territoire de projet serait a priori urbain pour être architecturé. Sauf que le long de l'estuaire, cette posture ne peut s'avérer productive au moment de projeter. Il nous fallait revenir sur le logocentrisme en vigueur dans les enseignements de l'architecture de façon à ne plus penser le projet avec un idiome urbain. D'où l'adoption d'une méthodologie visant à déconstruire un paradigme : l'hypothético-déductivisme, ou approche a prioriste. Sur ces territoires, l'architecte ne peut plus avoir une intuition hors sol pour ensuite former son hypothèse projectuelle. De telles approches risquent de mener à du mimétisme urbain et à des programmes culturels génériques. L'expertise en sciences humaines et sociales pose ce type de problème si l'on admet qu'elle est une « science de l'homme normé » (Foucault, 2001), ce qui revient ici à considérer les habitants de ces territoires comme des *homo urbanus*.

Projeter sur ces territoires implique au contraire de rompre avec toute approche normative soucieuse de constituer des groupes et des éléments de l'invariance. Le modèle socio-normatif d'Émile Durkheim ne tient plus. Cette analyse était validée par les étudiants, qui se rendaient compte sur le terrain de l'impossibilité d'analyser les territoires suburbains comme les territoires urbains normés. Sur les sites péri-métropolitains, deux types de problèmes les ont spontanément incités à renoncer à cette méthode dominante des sciences humaines et sociales.

Il s'agit d'abord de l'émiettement territorial. Les sites observés répondent en effet au phénomène de fragmentation, générant, au niveau culturel, des phénomènes de « *clubbing* » (Charmes, 2011). Pour le dire autrement, la vie habitante apparaît de façon

hyper-fragmentaire, les entretiens laissant apparaître une multiplicité de récits de vie. Ils dévoilent aussi des façons de vivre qui renvoient à ce que Michel de Certeau appelait « ruses et tactiques » (Certeau, 1990), soit des façons d'habiter en étant en prise avec son territoire au sens où Heidegger entend le verbe « habiter » (Heidegger, 1965). En attendant, « l'effet de saturation » avancé par les sociologues (le « fait » qu'au-delà d'un certain seuil poursuivre l'enquête est inutile) n'a pas de sens sur les sites observés.

Les étudiants ont également pu se rendre compte de la sous-codification culturelle de ces territoires, ce qui ne revient en aucun cas à soutenir qu'ils sont dénués de culture. Alors que les villes-centres sont hyper-codifiées (nous savons de façon programmatique comment consommer, nous déplacer, travailler), les territoires péri-métropolitains sont sous-codifiés sur un plan culturel. La vie informelle domine, interstitielle, parfois illicite, non-conforme en tout cas au vu du modèle dominant des métropoles. Les étudiants ont pu notamment se confronter à des propos désinhibés, parfois troublants ou choquants. Cette parole habitante négative est cependant empreinte d'un sentiment de déprise et de désespoir. Ces récits de vie sont poignants, durs, parfois traumatiques. Partant de là, comment analyser et projeter à partir de ces existences sans les lisser ? Comment le projet architectural peut-il être à l'écoute de ceux qui sont aujourd'hui dans un angle mort de la recherche, de la gouvernance et des médias ? Quels outils mobiliser pour les sortir de cet angle mort par l'architecture ?

*Proposition en trois points pour projeter
dans le suburbain*

S'immerger dans le « vernaculaire singulier »

L'immersion ethnographique (entretiens, observation participante, observation flottante) est ici mobilisée pour restituer la vie ordinaire que masquent les cartes des géographes. C'est admettre que ce que nous vivons à l'échelle 1 fait du sens. Il nous faut alors faire confiance au ressenti immersif dans ce « vernaculaire singulier ». Chaque territoire est en effet doté de spécificités historiques dans la mesure où il est plus ou moins marqué par l'économie ou – plutôt – par la fin de l'économie. Cette question de projection est aussi un vrai problème en

anthropologie : que faire du singulier ? Doit-on renoncer à la représentativité alors qu'elle permet de poser des questions pertinentes et inédites à partir d'expériences locales ? En architecture, nous faisons l'hypothèse qu'il est possible de « sublimer » par le projet ce vernaculaire singulier. Reste à se rendre attentif aux échos dissonants du terrain.

*Se rendre réceptif à ce qui échappe
à la « norme »*

Il apparaît déterminant de se déshabituer des approches normatives sus-évoquées en acceptant le « dérèglement psycho-affectif » tel que le formule Georges Devereux (2012), à savoir comme fondement de l'enquête en sciences humaines. C'est ce dérèglement psychoaffectif, cette remise en cause des repères de l'observateur, qui deviennent éléments moteurs de la projection. Ce qui peut se comprendre sur un plan cognitif : comme ce dérèglement constitue un moment où le langage est suspendu, l'intuition projectuelle de l'étudiant va tendre à pallier de façon créative ce langage manquant. C'est pourquoi nous amenons les étudiants en immersion à se rendre réceptifs aux détails troublants de l'enquête : à ce qui les perturbe, les choque, les scandalise, les étonne, les met mal à l'aise. Il s'agit surtout de ne pas lâcher cette part réflexive et dissonante sur un plan psycho-affectif. Entre autres détails troublants, consignés sur des territoires péri-métropolitains, nous trouvons des expressions diverses du sentiment de déprise des habitants vis-à-vis de la métropole voisine, le non conforme, aujourd'hui devenu illégal (la parole raciste, homophobe), l'inexpressif, le sentiment d'humiliation de vivre dans un village traversé par une route sans que personne ne s'arrête, etc. Il s'agit en résumé de considérer au plus haut point tout ce qui outrepassa la « raison métropolitaine ».

Projeter de façon inductiviste

Contre une tradition hypothético-déductiviste très mobilisée en sciences humaines et sociales, nous proposons aux étudiants de remonter par induction du phénomène observé jusqu'au projet. L'intuition architecturale se noue dans cette trame inductiviste, par l'articulation entre les données objectives référées au territoire et le détail troublant issu de la phase ethnographique. C'est du jeu de confrontation entre ces données socio-démographiques de

seconde main et une expérience d'enquête précise, intime, sensible, que va naître l'intuition projectuelle. Des outils méthodologiques pluridisciplinaires adaptés à ces enjeux sont mobilisés par des enseignants venus d'institutions très diverses. Nous pouvons rappeler la trame de cette méthodologie expérimentale :

1) Repérage des détails troublants par l'immersion ethnographique (prise de notes, captation sonore, usage de la vidéo) ;

2) Confrontation de ces états de trouble psycho-affectif avec les « dispositifs cartographiques » (carte objective du territoire, carte subjective habitante avec la méthode des « itinéraires » de Jean-Yves Petiteau) et les ateliers publics ;

3) Mise en forme de l'intuition par des « dispositifs littéraires » et les « dispositifs collagistes ». La clé de la méthode réside dans le va-et-vient permanent entre la mise en forme de matériaux sensibles et l'usage de données objectivées.

Conclusion ouverte

Par rapport aux références habituelles, cette pédagogie est paradoxale : sa mesure est le temps d'une expérience : celle d'une intervention fondée sur la reconnaissance des interactions entre les étudiants et ceux que l'on reconnaît d'ordinaire comme acteurs, puis par celle de mise en récit de ces expériences. Dans cette mesure, ce dialogue constitue une expérimentation pédagogique parce qu'il met les étudiants et les enseignants en situation de rendre explicites les questions recueillies auprès des personnes concernées, acteurs et habitants. Sur ces territoires réellement investis, ils peuvent alors construire avec eux une démarche impliquant des interventions concrètes in situ. Cette démarche n'a de sens que parce qu'elle repose sur cet engagement concret visant à reconnaître les observations et les récits des habitants et acteurs en leur présence. Le projet architectural qui en découle est basé sur la restitution d'un dialogue les reconnaissant à part entière dans le processus d'évaluation. Dans ce travail pédagogique, chaque étape marque l'exploration d'un nouvel espace et la relecture, en profondeur, d'un art de vivre et d'un art de faire non encore décrypté. Ce studio de projet n'est donc pas seulement un rite de passage introduisant à un rôle

professionnel dont les règles du jeu sont reconnues et simplement répétitives. Il cherche avant tout à ouvrir un champ de compétences sur la recherche architecturale et urbaine dans le cadre d'interventions concrètes.

Bibliographie

CHARMES, Éric, 2011. *La ville émietlée*. Paris : Presses Universitaires de France.

CERTEAU, Michel (de), 1990. *L'invention du quotidien*. Paris : Gallimard, Coll. Arts de faire.

DEVEREUX, Georges, 2012 (1980). *De l'angoisse à la méthode dans les sciences du comportement*. Paris : Flammarion, Coll. Champs d'essai.

FOUCAULT, Michel, 2001. *Dits et écrits II*. Paris : Gallimard, Coll. Quarto.

HEIDEGGER, Martin. « Bâtir, habiter, penser » In : *Essais et conférences*. Paris : Gallimard, 1958. In : CHOAY, Françoise, 1965. *L'urbanisme, utopie et réalité*. Paris : Le Seuil.

GARFINKEL, Harold, 2006. *Études en ethnométhodologie*. Paris : Presses Universitaires de France.

PETITEAU, Jean-Yves, LEROUX, Bernard, 2018. *Dockers à Nantes, L'expérience des itinéraires*. Annecy : ESAAA Éditions, Nantes : ENSA Nantes.

SECCHI, Bernardo, 2002. *Comment agir sur la ville diffuse*. Puteaux : Club Ville Aménagement.

SECCHI, Bernardo, 2015. *La ville des riches et la ville des pauvres, Urbanisme et inégalités*. Genève : MétisPresses.

SIMMEL, Georg, 2013 (1ère édition allemande 1903). *Les grandes villes et la vie de l'esprit*. Paris : Payot.

Mots-clés: anthropologie, projet architectural, territoires, péri-urbain, péri-métropolitain, enquête.

Regards croisés sur un chantier pédagogique : la « rénovation verte » du quartier de Belle-Beille à Angers

Morgane Bourigault, Hervé Davodeau
et Élise Geisler

Le support du partenariat pédagogique établi entre Agrocampus Ouest et la ville d'Angers est l'opération de « rénovation verte du grand Belle-Beille » (Juteau, Rochard, 2020). De 2016 à 2024, cinq cents millions d'euros (dont cent millions de l'ANRU) sont investis dans les quartiers de Monplaisir et Belle-Beille où – pour Belle-Beille – plus de 1 300 logements seront rénovés, 500 construits, 623 démolis. Ainsi 11 600 habitants voient actuellement leur quartier profondément évoluer, les travaux étant déjà entamés, en particulier pour l'arrivée du tramway qui sera mis en service en 2022. Mais Belle-Beille accueille aussi dix mille étudiants, dans un campus universitaire relativement isolé du quartier d'habitations. C'est d'ailleurs l'un des objectifs du programme urbain que de relier les deux ensembles, et le partenariat pédagogique s'inscrit dans cette perspective.

Cette collaboration s'est traduite par des mémoires de fin d'étude portant sur le quartier, des projets individuels et collectifs de conception et réalisation, et plusieurs projets collectifs en lien avec les habitants (médiation paysagère). L'objectif de ce texte est de répondre aux deux questions de l'appel à communication : « comment la singularité des territoires influe (ou non) sur les contenus voire sur les modalités des enseignements ? », « comment les écoles conçoivent leur propre rôle dans les dynamiques de projet de ces territoires ? ». En confrontant les points de vue de la développeuse territoriale de la ville d'Angers et des enseignants-chercheurs de l'école du paysage, nous soulignons les vertus d'une pédagogie ancrée sur son territoire et les plus-values pour le territoire et pour le projet d'un tel partenariat pédagogique. Nous structurons ce questionnement « en miroir » à travers trois entrées qui se sont imposées à nous au cours des discussions préparatoires au colloque : le terrain et le paysage d'abord, la participation ensuite, et la question plus transversale des temporalités enfin.

Pour l'enseignant, développer un enseignement sur le quartier où se situe l'école permet d'exploiter les vertus pédagogiques de cet ancrage, même s'il faut aussi surmonter les difficultés inhérentes à toute pratique de terrain (Zrinscak 2010), y compris dans une telle proximité. Le terrain permet à la fois une pédagogie inductive (construire des questions à partir des observations) et déductive (rechercher dans le terrain les manifestations des connaissances théoriques). Il est une ressource qui permet de faire de choses que l'on ne peut pas faire ailleurs et autrement, il facilite une pédagogie expérimentale et expérientielle : rencontrer des acteurs dans leur espace quotidien, observer les usages ordinaires des habitants, les pratiques professionnelles des élus et gestionnaires. Par ailleurs le terrain produit sur les étudiants un effet de réalité stimulant en les rapprochant de la vie professionnelle qui les attend à l'issue de leur formation. En même temps qu'elle galvanise, cette confrontation préfigure aussi certaines difficultés : la faible disponibilité des partenaires, les conflits interpersonnels, les conditions de travail, etc. Le terrain est donc aussi un désenchantement sous certains aspects, ce qui en retour peut conduire les étudiants à exprimer une critique de la pédagogie si elle est jugée en retour déconnectée (du terrain). À l'inverse, celle-ci peut être confortée dans son décalage : l'enseignement n'a pas à reproduire les mauvaises habitudes de travail au prétexte de la professionnalisation des formations ! N'est-il pas heureux en particulier de consacrer plus de temps à la pratique de terrain que ce qu'il serait possible de faire en situation professionnelle ? Plus spécifiquement, et en lien avec les compétences propres que nous développons dans nos cursus, travailler sur ce terrain permet d'inscrire notre établissement dans la trajectoire de l'aménagement du territoire en France. L'étudiant éprouve alors concrètement et intimement cette perspective historique en confrontant sa propre histoire personnelle l'ayant conduit à étudier « ici », en prise avec l'histoire urbaine et territoriale : celle des grands ensembles des années 1950 du quartier de Belle-Beille (la première opération de cette envergure en France) et celle de l'école d'horticulture angevine liée à l'aménagement du Val d'Authion dans le cadre de la politique de modernisation de l'agriculture française des années 1960. L'ancrage au terrain renvoie donc à une histoire et à une géographie, à des héritages encore actifs, à des acteurs passés et présents.

Pour la développeuse territoriale aujourd'hui en charge de l'animation de la *Maison du projet*¹, l'un des enjeux de l'aménagement de Belle-Beille est de réussir à décroiser le quartier d'habitation du campus qui s'y est greffé à partir des années 1970-1980, mais sans que cette greffe ne prenne réellement et ne bénéficie vraiment au quartier, comme en témoignent les fermetures de commerces et de services à la population que la présence de milliers d'étudiants à proximité ne parvient pas à maintenir. Pour les habitants, le campus génère plus de nuisances (passages des bus, problèmes de stationnement) que de retombées positives. Par ailleurs, la question de l'ancrage se pose différemment pour les habitants : le projet urbain se donne pour objectif non seulement de désenclaver le secteur des grands ensembles pour mieux l'ouvrir sur l'ensemble du quartier mais aussi de mieux rattacher le quartier dans son ensemble au contexte urbain environnant : c'est le sens de la rénovation du « grand » Belle-Beille. L'intention est donc moins de renforcer l'appartenance des habitants à leur quartier (car ce sentiment est déjà fort) que de leur permettre de mieux s'approprier une échelle urbaine plus large et moins exclusive... On perçoit là l'ambivalence de la question de l'ancrage, posée différemment selon les points de vue du pédagogue ou de la chargée de mission. Pour autant, ces sujets de l'appartenance territoriale et de l'identité posés sur et par le terrain aux étudiants sont évidemment aussi au cœur de leur formation, en particulier dans les unités d'enseignements « Médiation paysagère et participation », « Controverses environnementales et paysagères », « Démarches audiovisuelles et paysage » et « Projet urbain ».

Introduire le sujet du paysage dans un quartier populaire

Même si la recherche a travaillé ce sujet (Blanchon 2007, Delbaere 2016), il n'est pas si habituel de « chercher du paysage » dans un quartier de grands ensembles de l'après-guerre : de demander aux étudiants d'en déceler les qualités, d'en comprendre l'histoire et les enjeux de gestion actuels. En cela « pister » le paysage est une « recherche » car le terme est peu utilisé par les habitants, ce dont les étudiants ont pris conscience lors des ateliers en salle ou durant les sorties sur le terrain. La question étant pourtant centrale dans leur formation, cette absence doit non seulement être interprétée par les étudiants

(pourquoi cette marginalisation, que révèle-t-elle ?) mais aussi compensée... car il faut bien faire avec : puisque la commande leur demande d'éclairer la nature des relations sociales (usages, représentations, attentes) des populations à l'égard de leur(s) paysage(s), comment en parler, comment leur en faire parler ? Faut-il assumer cette entrée au risque de ne pas toujours bien se faire comprendre ? Comment faire preuve de pédagogie pour lui donner un contenu précis, au risque d'imposer leur propre définition ? Faut-il contourner « le paysage » en utilisant des équivalences, mais « territoire, cadre de vie, environnement, patrimoine, ambiance » véhiculent-ils les mêmes significations ? Les étudiants abordent ici des enjeux qui ne sont pas seulement sémantiques car ils renvoient à des questions de recherche fondamentales sur ce qu'est le paysage mais aussi sur la nature de l'action paysagère : si elle peut s'exprimer « à découvert » avec une utilisation explicite du paysage, elle « avance masquée » bien souvent. Dans ce cas, il faut alors débusquer le paysage dans les motivations implicites des acteurs : un quartier populaire comme Belle-Beille est caractéristique de cela, comme nous l'avons observé et analysé à travers un jeu de rôle réalisé avec les étudiants sur le conflit des terrains de sports informels de la Lande sur lesquels il était envisagé de bâtir le projet, avant que les riverains ne s'y opposent en mobilisant le paysage sans le nommer (Davodeau, Toublanc, 2019). Dans une visée plus opérationnelle (toujours du point de vue de l'enseignant), se saisir d'une telle opération urbaine permet de focaliser l'attention des étudiants sur sa dimension paysagère en questionnant l'objectif affiché de « rénovation verte » : quelle réalité recouvre le slogan ? Un changement d'image certainement – verdir le quartier des grands ensembles dont le projet efface les barres les plus imposantes –, mais au-delà et sur un plan plus tangible, quel verdissement ? Le quartier est de fait déjà très végétalisé, c'est même ce qui fait sa caractéristique, comme en témoigne une simple vue aérienne², et l'une de ses qualités pour les habitants. L'analyse historique du quartier démontre combien était centrale – bien que périphérique dans l'espace – la valorisation du parc et des étangs Saint-Nicolas dans la programmation et la conception du premier grand ensemble angevin. Par conséquent, alors que le paysage urbain est déjà vert, qu'entendre par « rénovation verte » ? Ici c'est moins la nature du paysage que l'on questionne que celle du projet et plus spécifiquement « de paysage » dont la

caractéristique – si l'on suit le discours des praticiens et que l'on s'appuie sur les recherches qui le théorisent (Besse, Fromonot, Marot) – valorise « l'existant ». Le travail des étudiants consiste donc moins à identifier les problèmes et dysfonctionnements (selon l'idée d'un « diagnostic ») que les qualités perçues des paysages tels qu'ils sont, l'objectif étant de les transmettre aux porteurs du projet dans l'espoir qu'ils les prennent en charge (bien-sûr les étudiants se questionnent sur les raisons profondes de leur travail et sa capacité à véritablement infléchir le projet). Les étudiants tout autant que le paysage qu'ils travaillent jouent un rôle de médiateurs entre les habitants et les porteurs du projet. Ils relaient une parole habitante qui ne considère pas les paysages comme des patrimoines à conserver et à transmettre en l'état mais plutôt comme des « communs paysagers » supports d'usages à préserver ou à développer (Sgard *et al.*, 2018). Enfin, si le quartier de Belle-Beille permet de travailler sur les apports du paysage au service d'une action publique, il permet aussi d'en mesurer les limites car l'entrée paysagère butte sur des questions qui lui échappent, comme par exemple la fermeture des commerces de proximité qui préoccupe beaucoup. Cela permet donc de relativiser les potentialités de l'action paysagère ainsi que les vertus pédagogiques du paysage : en somme d'en faire prendre la juste mesure aux étudiants.

Pour la développeuse territoriale, le paysage est un enjeu réel du projet. L'objectif politique est effectivement de changer l'image du quartier en améliorant l'accès au parc, en facilitant les mobilités et les cheminements, mais aussi en conservant la qualité du cadre de vie existant malgré les transformations en cours et à venir (démolitions, reconstructions). À la *Maison du projet*, les habitants expriment leurs inquiétudes à l'égard de ces transformations. Le projet est perçu par beaucoup comme une rupture, un facteur de déstabilisation du cadre de vie et des habitudes. Dans ce contexte, le réflexe est de recourir à l'argument d'autorité d'une nature à préserver, d'autant que la « rénovation verte » s'est d'abord traduite par l'abattage des grands arbres de l'avenue Patton lors du lancement du chantier du tramway... Si de son point de vue de professionnelle le sujet du paysage est effectivement difficile à aborder avec les habitants et usagers de la *Maison du projet*, le thème permet de traiter des biens communs que sont le parc, les arbres, les espaces publics, les terrains de sport. Mais elle reconnaît aussi la difficulté d'une

concertation sur le paysage (c'était la mission des étudiants) dans la mesure où pour les habitants ce qui est la priorité est moins le paysage que le logement, véritablement dégradé (une partie seulement d'entre eux ont déjà été réhabilités, les autres le seront dans le cadre du projet). Aussi, en dépit de son caractère transversal, il peut paraître décalé de faire du paysage la clé d'entrée pour recueillir la parole habitante, voire même être vécu comme une diversion stratégique de *greenwashing* !

Pour ne pas être pris en porte-à-faux, les enseignants comme la développeuse territoriale doivent donc véritablement s'engager dans leur approche du paysage, la politiser au sens plein du terme (Davodeau, 2015). Alors que le sujet sert parfois à neutraliser la parole habitante, l'objectif est au contraire de l'activer, de rendre véritablement « sensible » la question du paysage, d'armer les habitants du paysage face aux projets qui les concernent et qui les affectent, de faire du paysage un levier d'*empowerment* (« capacitation »). Mais pour que les populations ne soient pas des contemplateurs ou usagers passifs des paysages qui leur sont livrés, sans doute est-il nécessaire de déployer auprès du plus grand nombre non seulement une culture mais une critique démocratique du paysage³, d'inventer ce qui s'apparenterait à une éducation populaire du/au paysage ?

Se former aux démarches participatives en mobilisant l'enjeu du paysage

Si les enjeux et les méthodes de la participation peuvent être éclairés en salle dans le cadre d'un cours, ils doivent surtout être mis à l'épreuve sur le terrain. Dans le cadre de la collaboration avec la *Maison du projet*, les étudiants ont été amenés à concevoir et animer des réunions publiques et ateliers sur le thème des perceptions et usages du parc Saint-Nicolas, des places et placettes du quartier, ou encore des « lieux de répit » (**fig. 1**). Ils y ont expérimenté des démarches, testé des outils, les ont adaptés aux conditions qu'ils ont rencontrées, en particulier le problème de la mauvaise représentativité des participants au regard de la sociologie du quartier. C'est ce constat qui les a conduits à détourner l'exercice du jeu de rôle, du moins tel que nous l'avons pratiqué en salle à des fins d'analyse du jeu d'acteurs et de déconstruction des discours autour d'une situation de conflit (Davodeau, Toubanc, 2018). Pour compenser



1. Atelier « lieux de répit à Belle-Beille » (Centre Jacques Tati, Belle-Beille, 2020).
Ateliers menés par des étudiants en M2 Paysage d'Agrocampus Ouest avec des enfants de CM2
des écoles Aldo Ferraro et Pierre et Marie Curie.

l'absence de certaines catégories de population lors des ateliers, ils ont inventé un jeu de cartes permettant aux personnes présentes d'endosser le profil des catégories absentes et de tenter d'exprimer pour eux leurs attentes, et par là de se décentrer vis-à-vis des leurs. Ainsi, concrètement travaillée, la situation les a poussés à faire preuve d'inventivité en les incitant à adapter leurs savoir et savoir-faire à ladite situation et aux problèmes rencontrés : non seulement celui de la représentativité, mais aussi celui de la mobilisation difficile des publics dont le profil était loin des leurs – personnes âgées, d'origine immigrée (problème de la langue et de la maîtrise de l'écriture), à mobilité réduite, faiblement diplômées, etc. –. Ce n'est pas seulement l'épreuve du terrain qui se manifeste ici, mais celle d'un terrain dont la particularité est d'être l'un des quartiers les plus pauvres d'Angers, à la fois si proche (spatialement) et si loin (socialement) de l'École de paysage... Plus fondamentalement, ce public et ces ateliers ont questionné les étudiants sur l'objectif de mixité sociale au nom duquel le projet de renouvellement urbain est mené. Alors qu'intuitivement et « à distance » le principe était pour eux naturellement partagé, ce qu'engage sa traduction dans le projet par le relogement hors du quartier d'une partie de la population la plus fragile – afin de diminuer le taux de logements sociaux – les a beaucoup interrogés. Nous ne l'avons pas suffisamment fait, du moins seulement informellement par des discussions, mais l'appui d'articles critiques sur le sujet (Charmes, 2009) aurait permis de mieux construire la discussion et d'apporter un certain nombre d'éléments de réflexion aux étudiants.

Du point de vue de la *Maison du projet*, faire appel à des étudiants pour animer des ateliers était une manière de miser sur la force du nombre (dix à quinze étudiants), l'engagement et l'inventivité de la jeunesse, mais d'une certaine façon aussi de légitimer la démarche auprès des habitants par cette collaboration pédagogique. Sur le fond, c'était aussi un moyen de monter en compétences les habitants (Balteau, 2018), l'idée fondamentale étant que ce travail d'éducation populaire soit un préalable à la phase de participation officiellement mise en œuvre dans le processus de projet. Pour les agents de la ville, ce processus n'est pas sans risque car les étudiants ne sont pas des professionnels de la concertation : leur manque de maturité – en particulier dans le contexte particulier que nous avons décrit – peut fragiliser la participation « institutionnelle » qui doit

s'enclencher à la suite de leur travail. Cela nécessite donc pour les agents territoriaux d'être clairs avec les habitants sur cette partition en assumant sa nature pédagogique et expérimentale.

Les temporalités du projet et celles de la pédagogie

Engager un tel partenariat, sur plusieurs années et dans une telle proximité géographique, présente évidemment pour les enseignants beaucoup d'avantages : il permet un travail sur la durée avec l'enchaînement, la continuité et la progression pédagogique. Les étudiants, à travers leur parcours de formation, entrent généralement en contact avec ce terrain dans le cadre de plusieurs enseignements, avec des problématiques et des jeux d'acteurs différents, les incitant sans cesse à renouveler leur regard sur le quartier. Ces expériences pédagogiques visent aussi à faire en sorte que le paysage favorise un quotidien qui reste acceptable en période de chantier, que les transformations qui bouleversent le cadre de vie des habitants soient un support pédagogique pour les faire accéder à l'histoire du quartier et ses évolutions, et ainsi leur permettre de donner du sens aux changements en cours et peut-être même de mieux les vivre. Par ailleurs et même si ce n'est pas sa finalité principale, le travail pédagogique peut aussi alimenter la réflexion des acteurs du projet en confortant leurs visées, ou en attirant leur attention sur certains enjeux qui ne sont pas pris en charge ou sont sous-estimés.

Créer des liens de confiance

Ce partenariat facilite en ce sens la création de liens de confiance avec les acteurs du projet. Il est – du point de vue de la développeuse territoriale – ressenti réciproquement par les agents municipaux à l'égard des universitaires engagés dans le partenariat. Cette relation est d'autant plus essentielle que le renforcement du lien quartier-campus est un enjeu fort du projet. Cette confiance est encore plus essentielle pour les habitants, éloignés et méfiants à l'égard de l'institution scolaire et universitaire. Si les étudiants passent, les enseignants demeurent et leur engagement sur le temps long est rassurant pour les habitants qui participent aux activités de la *Maison du projet*. Les agents territoriaux mobilisés dans ce partenariat le vivent comme un moyen de « lever le nez du guidon », s'extraire de la temporalité politique qui

rythme leur activité professionnelle, et bien-sûr aussi réactualiser des connaissances. Cette collaboration sur le temps long nécessite aussi de capitaliser les expériences pédagogiques conduites, de prendre le temps du bilan et de la réflexivité. Une autre manifestation de la temporalité, toujours du point de vue de l'agent de la *Maison du projet*, est de concilier celle de la pédagogie et celle des habitants car la courte année universitaire a ses contraintes qui ne sont pas toujours en phase avec le projet : les étudiants sont mobilisables seulement au premier semestre (avant leur départ en stage) à une période automnale et hivernale peu favorable aux ateliers (en soirée). Mais les habitants ont aussi leurs temporalités spécifiques, en particulier dans ce quartier qui connaît le plus fort *turn-over* à Angers : il faut accepter que participent aujourd'hui des habitants qui ne le seront plus demain.

*Témoigner des mutations paysagères passées,
en cours et à venir*

Cette dimension temporelle est aussi consubstantielle à un projet qui s'étale sur quinze ans et questionne l'histoire et le devenir du quartier. Elle questionne évidemment l'enjeu patrimonial clairement souligné pour les acteurs en charge des opérations de renouvellement urbain (Blanchard, 2013). Même si le travail n'a pas été conduit avec les étudiants paysagistes, la mise au jour d'une exposition réalisée par les habitants du quartier en 1986 (une série de posters découverts par hasard, numérisés puis restaurés), et surtout l'élaboration par les étudiants en histoire de l'université d'un site Internet consacré à l'histoire du quartier (plans anciens, témoignages vidéo d'habitants présents depuis la construction), a fortement nourri leurs projets.

En effet, dans la mesure où le renouvellement urbain se donne pour objectif de transiter de l'époque des grands ensembles (démolition des barres les plus massives) à celle de la ville durable (construction d'un immeuble en bois envisagé comme l'emblème de la nouvelle identité), le projet est alors pour nous un support pour questionner avec les étudiants la valeur patrimoniale d'un certain nombre d'édifices en les éclairant de connaissances historiques et en les « incarnant » : pour l'habitat pavillonnaire le mouvement d'autoconstruction avec les Castors et le personnage charismatique de Christine Brisset (Légé, Tanter, 1987)⁴, et pour les grands ensembles

le rôle joué par l'angevin Claudius-Petit trouvant à Belle-Beille un site d'expérimentation des ZUP, l'urbanisation du plateau étant antérieure au décret national du 31/12/1958. La développeuse territoriale souligne la tension qui existe entre les enjeux de patrimonialisation et la volonté de rénover ces immeubles afin de prolonger leur vocation de logement social. Pour spatialiser ces informations, une étudiante paysagiste⁵ a consacré son stage à cartographier les phases de l'urbanisation du quartier, qui a ensuite alimenté le travail de conception d'autres étudiants lors d'ateliers de projet.

Cette transformation sur le temps long permet également la production par les étudiants de travaux témoignant des mutations paysagères en cours. Depuis cinq ans, des étudiants paysagistes donnent de manière poétique, parfois engagée, leur représentation (photographique et/ou phonographique) du quartier, y révélant, cette fois-ci le vécu ordinaire de ses habitants, témoignant des transformations socio-spatiales en cours, figeant parfois une image du quartier à un temps T, imaginant par le son ou par l'image un avenir possible, souhaité ou non (**fig.2**). Le présent d'une promotion devient le passé d'une autre, quelques mois pouvant suffire à bouleverser un paysage qui était familier à ses habitants. Une vidéo en *timelapse* réalisée par deux étudiants à partir de photos prises dans le présent (2017) nous projetait par exemple dans l'ambiance sonore de la future ligne du tramway dont la livraison est prévue début 2022. Trois ans plus tard, la vidéo fait coexister un paysage visuel disparu (les alignements de platanes de l'avenue Patton) avec un paysage sonore futur (la deuxième ligne du tramway angevin). Un reportage photographique a immortalisé un lieu incontournable du quartier aujourd'hui disparu, parmi les seuls à réunir jusque-là habitants et universitaires : l'Atmos Bar. Cette trentaine de représentations au total à ce jour, ayant fait l'objet pour certaines d'expositions à la *Maison du Projet*, constituent une sorte d'observatoire des paysages de Belle-Beille, mémoire d'un territoire en mutation, support potentiel d'échange entre les habitants, les acteurs de l'aménagement et les universitaires.

*Se projeter, mais aussi évaluer
ce qu'on a projeté*

Si la proximité d'un terrain en projet sur le temps long permet aux étudiants d'en comprendre



2. Façades sonores (Dussaule, Fourey, 2017). Extrait visuel d'une POM (Petite Œuvre Multimédia) réalisée à Belle-Beille par des étudiants en M1 Paysage d'Agrocampus Ouest.

l'histoire et d'y projeter des futurs possibles en contact direct avec sa population, elle permet aussi une forme d'évaluation a posteriori par les enseignants, ce qui est plus rare dans l'enseignement, notamment du projet : voir si des hypothèses émises quelques années auparavant ont été validées, voir si un espace qui avait été pensé, dessiné, voire réalisé, a été approprié, et tenter de comprendre les réussites et parfois les écueils de ces projets.

Un atelier de projet visait ainsi il y a quelques années la création d'un nouvel espace temporaire de rencontre sur une place dévitalisée (cité universitaire démolie, commerces vidés), la place de la Dauversière. Il en ressort aujourd'hui que cet espace transitoire était peut-être voué à l'échec, quelle que fût la qualité de l'aménagement produit, l'atteinte à la qualité paysagère « de l'existant » (de beaux arbres ont été abattus lors de la démolition de la résidence universitaire) ayant fragilisé le projet. L'espace d'aujourd'hui reste ce qu'il était hier : un lieu traversé, sans plus-value d'usage. Seuls les bacs potagers montrent aujourd'hui un intérêt comme outils de médiation auprès des scolaires (Pierre et Marie Curie), à condition d'être gérés et régulièrement animés par des acteurs du quartier. Cela pose de nombreuses questions aux futurs paysagistes et à leurs enseignants : pourquoi faire adhérer des habitants à une démarche de construction si c'est pour voir l'aménagement disparaître à court terme ? Comment faire (sur)vivre une intervention ponctuelle intense et cadrée sur le temps long ? La matérialisation spatiale permet-elle à elle seule de pérenniser des usages visés ?

D'autres projets ont montré que c'était au moins autant l'activité programmée dans un lieu que l'espace lui-même qui en permettait une appropriation sur le temps long. C'est le cas du « terrain d'aventures » expérimenté l'année dernière rue Champagny et initiée par le Centre Jacques-Tati, sur le modèle des *Abenteuerpark* et autres terrains vagues. Les terrains d'aventures, lieux d'investigation et d'expérimentation libres à destination des enfants, ont été développés dans les années 1960-1970 en Allemagne, puis en France, par l'intermédiaire d'associations d'éducation populaire (Léo Lagrange, Franca Cemea).⁶ Ils dénonçaient la pauvreté des jardins publics, faisant des enfants des consommateurs d'équipements ne laissant aucune place à la créativité. Occupation temporaire de

l'espace, le terrain d'aventures de Champagny avait pour vocation à amener les enfants à construire leur propre paysage (cabanes et parcours) et à le pratiquer. Le paysage n'est ici plus simplement considéré comme un objet que l'on contemple de loin ou que l'on subit (celui des chantiers), mais comme un lieu que l'on s'approprie, qu'on pratique par tous les sens et qu'on aménage en fonction de ses envies. Cet espace qui possédait déjà des qualités paysagères certaines (présence d'arbres, covisibilité depuis les habitations), se voit aujourd'hui, malgré la disparition des cabanes, bien plus fréquenté par les enfants du quartier, laissant envisager à l'équipe de maîtrise d'œuvre l'aménagement pérenne d'un terrain d'aventures. Ce n'est donc pas toujours (ou seulement) la mise en forme de l'espace qui fait projet, mais aussi l'accompagnement de cette mise en forme.

Gérer l'attente, accompagner le chantier

La durée très longue de l'opération de renouvellement urbain impose aux gestionnaires de « gérer l'attente » entre les travaux de démolition et les nouvelles constructions. C'est pourquoi la ville a formulé la commande auprès des étudiants ingénieurs-paysagistes de deux projets « transitoires » place de la Dauversière, déjà mentionnés, et d'un projet d'accompagnement du chantier à travers la notion de « lieux de répit ». Cet atelier visait une partie de la population particulièrement touchée par la transformation du quartier : les enfants. Vivre son enfance dans le chantier est un bon prétexte pour apprendre son histoire, surtout lorsqu'elle est mise à distance par un projet qui se donne comme objectif de faire évoluer l'image et l'identité du quartier. Mais c'est aussi l'occasion, pour ne pas faire que subir ce chantier et ses nuisances (bruit, désorientation due aux démolitions et aux travaux de voiries, etc.), de le comprendre et même d'y participer, afin de mieux l'accepter.

Les étudiants, d'abord perturbés par la commande (on leur demandait d'accompagner le projet et non de le faire !), se sont rapidement interrogés sur la plus-value de leur étude par rapport aux nombreuses autres réalisées sur le quartier. C'est au contact des enfants et des acteurs du quartier qu'ils ont compris que si le répit, au premier abord, pouvait être associé à un lieu calme où l'on peut se reposer, il pouvait aussi être conçu comme un moment ou une activité

plus qu'un espace dédié, comme une action qui peut être elle aussi bruyante, une stabilité quand tout bouge autour de nous. Créer des lieux de rencontre, de transition plutôt que temporaires, « enchanter le chantier » en le rendant accessible, en le dévoilant, en l'expliquant, devenait finalement le réel enjeu de leur intervention. Si l'expérience a été déstabilisante pour les étudiants, elle a aussi été très formatrice, car proche de la complexité de l'aménagement urbain aujourd'hui. Elle a proposé une multitude de pistes d'accompagnement du projet à courts et moyens termes, dont certaines pourront être concrétisées par la maîtrise d'œuvre et les agents municipaux, comme la réalisation d'installations légères de transition (signalétique évolutive en fonction des lieux et des temps du chantier, préfiguration d'un sentier reliant le chantier à l'étang Saint-Nicolas, belvédères et fenêtres pour donner à voir et entendre le chantier...), et la programmation d'activités sur les espaces laissés vacants le temps des travaux (activités de construction de mobilier dans la perspective de la résidentialisation des pieds d'immeubles, interventions artistiques pour « enchanter le chantier », etc.).

*Conclusion : l'interculturalité, angle mort
ou fausse piste ?*

L'un des apports de cette collaboration pédagogique autour de la rénovation urbaine de Belle-Beille aura été de faire travailler les étudiants avec différents publics (et les différents publics avec les étudiants) : les enfants des écoles primaires du quartier, les adolescents du collège Rabelais, les participants (souvent âgés) aux ateliers participatifs de la *Maison du Projet*. Autant ces profils d'habitants ont permis de toucher diverses tranches d'âges et catégories sociales, autant le facteur culturel n'a pas été ciblé pour chercher à atteindre une certaine « représentativité » du quartier. Faut-il le regretter ? Qu'en déduire ?

Tant que le projet de renouvellement urbain associé à l'arrivée du tramway n'a pas encore généré la mixité sociale attendue et qu'elle ne se soit pas traduite par une gentrification qui semble inévitable, la population du quartier demeure assez homogène socialement. Par contre il est vrai qu'elle est extrêmement diversifiée culturellement grâce à la proportion importante de populations d'origine étrangère, cette diversité étant visible dans les usages quotidiens : par exemple les pratiques culturelles(/relles)

dans les jardins familiaux où les odeurs et couleurs expriment des savoir-faire et des sensibilités très contrastés, mais aussi dans des usages « ordinaires » mais spécifiques comme la pêche à l'étang Saint-Nicolas particulièrement prisée par la communauté vietnamienne. Or, pour l'enseignant comme pour la développeuse territoriale, cette réalité apparaît comme un angle mort, aussi bien dans la pédagogie où elle n'a pas été travaillée que dans le projet où elle ne l'est pas davantage. Cette diversité qui s'exprime dans les jardins, comment la traduire à l'échelle du paysage ? Comment prendre en compte les différences dans le projet ? Cette difficulté à prendre en charge cet aspect – délicat il est vrai – traduit certainement l'ambiguïté du sujet de l'identité paysagère avec son arrière-plan idéologique et politique très sensible (communautarisme *versus* intégration-assimilation)... L'opération de « renouvellement » urbain avec son objectif d'une plus grande mixité sociale ne peut pas faire l'économie d'une réflexion sur la diversité culturelle et son expression paysagère : comment faire en sorte que le paysage « ressemble » à sa population ? N'est-ce pas la condition pour qu'il « rassemble » ?

Mais à la lumière de cet exercice de réflexivité pédagogique, la dimension culturelle nous apparaît finalement être une fausse piste, dans la mesure où la diversité de la population doit plutôt être prise sous l'angle du temps de présence dans le quartier (on retrouve la question de la temporalité) : Belle-Beille étant le quartier d'Angers où l'on accède le plus rapidement à un logement social, un *turn-over* très fort génère un renouvellement de population intense et régulier. Ainsi, comme d'autres sujets qui s'imposent dans ces quartiers selon une focale nécessairement culturelle alors qu'ils sont surtout une question sociale, le paysage ne doit sans doute pas d'abord être pensé en terme d'ancrage mais de façon plus dynamique : l'enjeu est moins de le mettre au service d'un enracinement que d'un repérage et d'un balisage utile à l'accueil et au transit des nouveaux habitants, selon une forme de stabilisation moins définitive que le rôle que l'on veut trop souvent lui faire jouer dans un registre strictement identitaire. C'est peut-être cette fonction du paysage qui mériterait désormais d'être travaillée pédagogiquement par les porteurs du projet, les étudiants et les enseignants-chercheurs.

Notes

1. Située au 33, avenue Notre-Dame du Lac, la Maison du projet inaugurée en 2016 est le lieu d'information mis en place par la ville d'Angers au sujet de la rénovation urbaine du quartier de Belle-Beille. Elle sert de lieu d'exposition sur le projet et héberge les ateliers de participation.

2. Un des leitmotivs du projet pointe que le quartier n'a « pas de cœur mais trop de poumons » (verts).

3. Un réseau de paysagistes et d'enseignants-chercheurs des écoles d'architecture et de paysage travaillent à l'élaboration théorique et pratique d'une critique de l'espace public. La revue en ligne *Banc Public* est un des supports d'expression de cette critique : <http://revuebancpublic.blogspot.com>.

4. Voir aussi MONTELLIER, Chantal, JAUBERT, Marie-José, 2012. *L'Insoumise*. Arles : Actes Sud-l'An 2. Écouter aussi l'émission de radio : <https://www.radiopanik.org/emissions/l-heure-de-pointe/christine-brisset-ou-le-peuple-dici-bas/>

5. MORANTON, Lisa, 2017. *Histoire de l'urbanisation du quartier de Belle-Beille à Angers*. stage de Master 1 Agrocampus Ouest.

6. Centre d'entraînement aux méthodes d'éducation active, 1937.

Bibliographie complémentaire :

BATEAU, Émile, 2018. « Bonjour-bonsoir. Des habitants face à la rénovation urbaine », *Métropolitiques*, 4 avril 2018. <https://www.metropolitiques.eu/Bonjour-bonsoir-Des-habitants-face-a-la-renovation-urbaine.html>

BLANCHARD, Pascal, 2013. *Histoires, patrimoine et mémoires dans les territoires de la politique de la ville*. ministère de l'Égalité des Territoires et du Logement.

BLANCHON, Bernadette. « Pratiques et compétences paysagistes dans les grands ensembles d'habitation, 1945-1975 », *Strates* [En ligne], 13 | 2007, mis en ligne le 05 novembre 2008. <http://journals.openedition.org/strates/5723>

CHARMES, Éric, 2009. « Pour une approche critique de la mixité sociale. Redistribuer les populations ou les ressources ? », *La Vie des idées* [En ligne], 10 mars 2009. <https://laviedesidees.fr/Pour-une-approche-critique-de-la-mixite-sociale.html>

DAVODEAU, Hervé. « Intégrer le politique dans la formation des paysagistes », In : *Géo-Regard* n°8 « Les dimensions politiques du paysage » (dir. A. SGARD et G. RUDAZ), 2015, p. 69-83/145.

DAVODEAU, Hervé, TOUBLANC, Monique. « Les usages pédagogiques du jeu de rôle dans la formation des professionnels du paysage ». In : SGARD, Anne, PARADIS, Sylvie (dir.), 2019. *Sur les bancs du paysage*. Genève : MétisPresses, p. 129-147/252.

DELBAERE, Denis, 2016. *Table rase et paysage : Une exploration des paysages de la modernité pour un nouveau critique du planisme*. Paris : Pétra.

ESCAR N. 2017. *Quelle rénovation verte du Grand Belle-Beille ? Étude de cas d'un quartier en rénovation urbaine*. M2 PUSM.

JUTEAU, Fañch, ROCHARD, Sébastien, 2020. *Belle-Beille 2018-2019, Chronique d'une Rénovation Urbaine*. Report'Cité éducation aux médias.

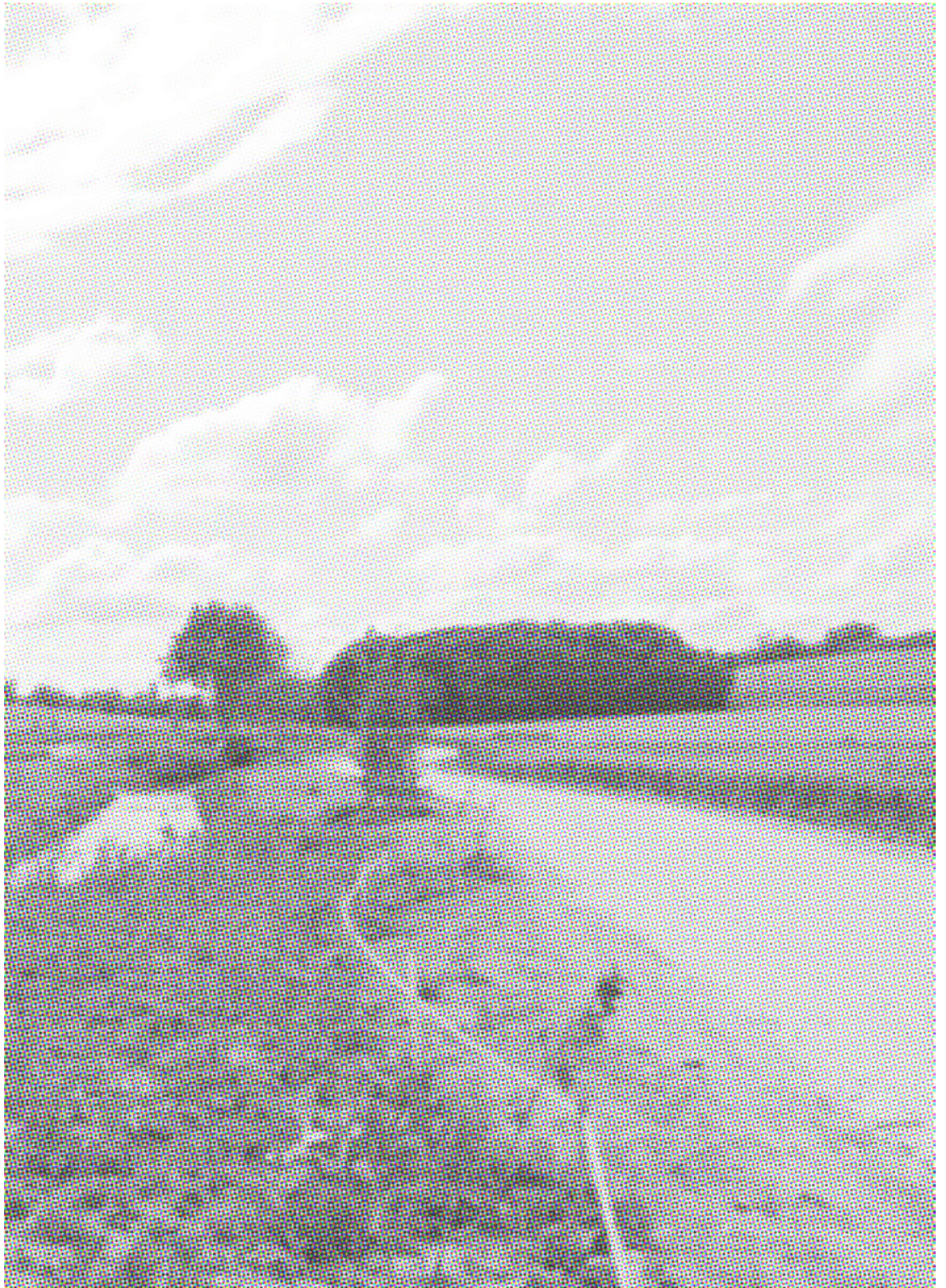
LÉGÉ, Bernard, TANTER, Annick. « Squatters et castors : l'action de Christine Brisset à Angers

(1946-1962) », *Les annales de la recherche urbaine*, n°33, 1987, p. 87-96.

SGARD, Anne (dir.). « Construire en commun par le paysage. Trois controverses paysagères relues à l'aune du bien commun ». In : *Espaces et sociétés*, n° 175, 2018, p. 105-122.

ZRINSCAK, Georgette. « Enseigner le terrain en géographie », In : *L'information géographique* vol. 74, 2010, p. 40-54.

Mots-clefs : renouvellement urbain, participation citoyenne, éducation populaire, grands ensembles, éco-quartier, mixité sociale.



Archi-écritures et Pay[s]ages en projet. Recherches et ateliers d'architecture et de paysage

LabVTP Laboratoire
Ville-Territoire-Paysage, Faculté
d'Architecture – ULiège (BE)

Rita Occhiuto, Marc Goossens,
Bénédicte Henry, Paul Hautecler, Elisa Baldin,
Karel Wuytack et Aurélie Peeters

Le « territoire », en tant que notion fondant l'art de regarder et structurer les espaces bâtis et non-bâtis qui accueillent l'humain en mouvement, constitue à la fois le contexte et l'ensemble des matériaux (tangibles et intangibles) de relance d'une architecture ancrée, à l'écoute des milieux qu'elle observe et transforme. L'enseignement rend visible et promeut l'interaction continue avec les territoires d'appartenance en restituant à l'architecture son potentiel de vecteur culturel du changement.

L'enseignement et la recherche s'imposent alors à nous comme des moments indissociables de lecture, de compréhension et d'écriture des mutations et des mouvements des territoires en cours.

Plusieurs outils s'offrent aux chercheurs attentifs aux tensions qui font vivre ces contextes instables. Parmi ceux-ci, le relevé, le dessin et la mise en projet de l'espace vécu dans ses différentes configurations et significations occupent une place prépondérante dans les démarches d'étude, compréhension et critique de l'existant.

Le Laboratoire Ville-Territoire-Paysage (LabVTP) de la faculté d'architecture de l'ULiège se présente aujourd'hui comme un lieu de rencontre, de débat et de confrontation continue entre académiques, chercheurs et étudiants qui, dans un dialogue soutenu avec les communautés locales, pratiquent des études approfondies des lieux et expérimentent la « mise en mouvement » continue du territoire en exploitant et testant des outils nouveaux. Ce regard englobant porté sur les réalités est la manière d'aborder le paysage, considéré comme le lieu de synthèse qui

englobe territoire et culture. En adoptant l'interprétation de la Convention Européenne, qui définit le paysage comme un tout inclusif perçu par les populations et agi par les actions naturelles et humaines, nous reconnaissons qu'il forme, avec l'urbanisme et l'architecture, un continuum disciplinaire appréhendant les différents matériaux de composition à toutes les échelles d'équilibre territorial. La dimension historique, en tant que séquence temporelle d'actions qui construisent, modifient et épaississent le territoire (palimpseste : Corboz, 2001) est placée au centre des lectures territoriales qui fondent à la fois les projets d'architecture et de paysage. Le projet, comme mode de questionnement produisant des connaissances pertinentes et « la recherche sur et par le projet » sont la spécificité des démarches réflexives adoptées (inductives/déductives/abductives). Les missions universitaires d'enseignement, recherche et services à la communauté se complètent et s'enrichissent mutuellement autour d'ateliers d'expérimentation. Les spécialisations diversifiées des enseignants-chercheurs permettent des lectures et écritures plurielles (art, moyens d'expressions, composition urbaine et paysagère, patrimoine, etc.).

*Lire le territoire pour le mettre en projet :
les démarches du LabVTP (ULiège)*

Si le territoire est l'espace d'action des architectes, des urbanistes et des paysagistes qui sont directement engagés dans la « production des modifications » des milieux de vie, conscientiser les futurs acteurs à la soutenabilité et la pertinence de chaque action ou projet dans l'espace et dans le temps est un objectif à la fois de l'enseignement et de la recherche développés par les membres du LabVTP à travers plusieurs types d'actions : cours, ateliers de spécialisation ou de collaboration citoyenne.

Les lectures des dynamiques géomorphologiques, urbaines et paysagères (Vogt, 2011 ; Dematteis, 1995), constituent le fondement critique des raisons (Berque, 1995) du projet, supporté par l'exercice expert de l'inter-scalarité vue comme une ressource pour la production de connaissances.

La compréhension des logiques, raisons et caractères structuraux ainsi que des mécanismes de transformation et équilibres des différentes configurations spatiales fait appel à la fois aux théories et aux

cultures du paysage, de la composition urbaine et de l'architecture, ainsi qu'aux méthodes de conception du projet des matériaux du territoire (bâti/non-bâti).

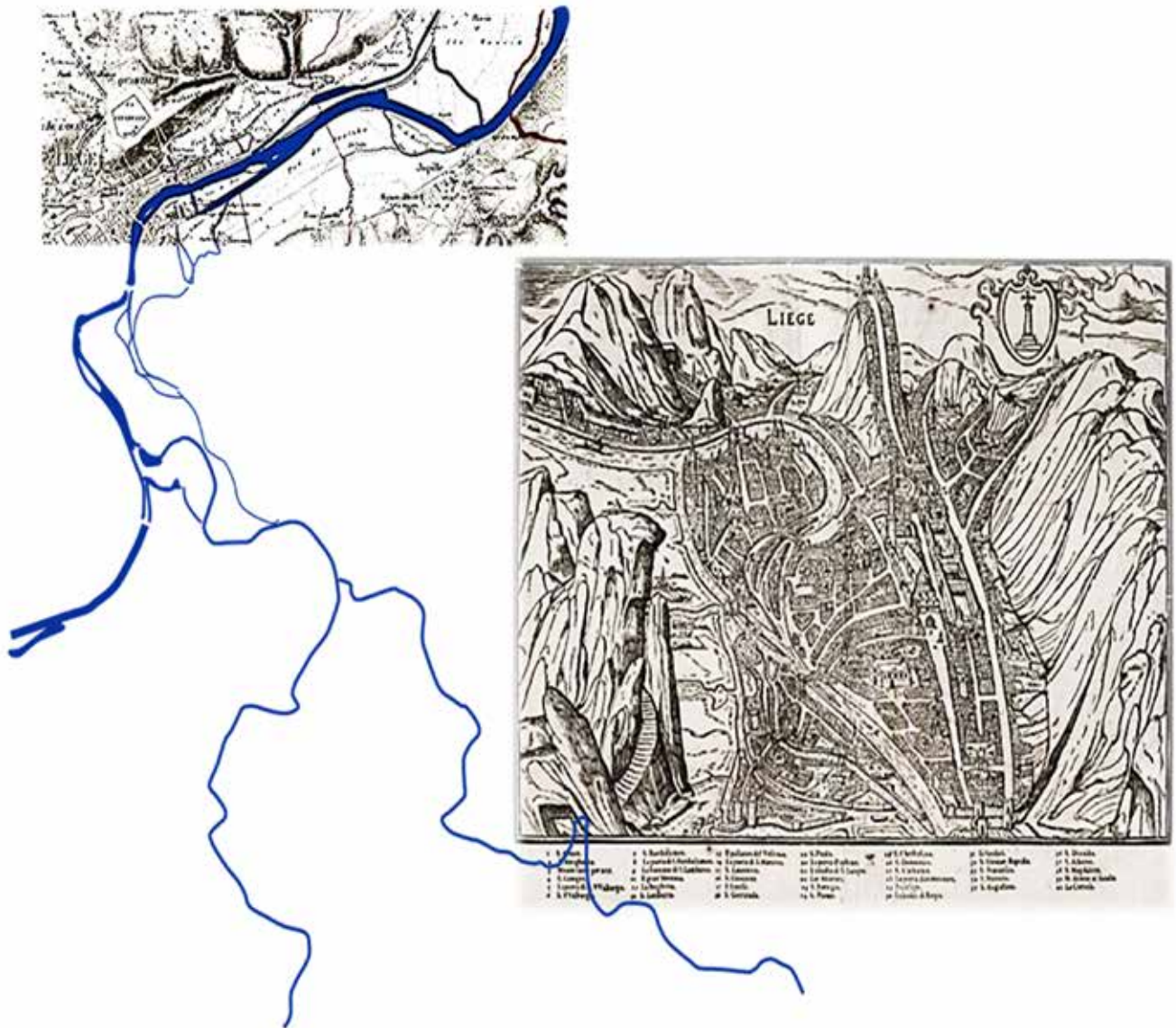
L'expérimentation spatiale est proposée et effectuée, en enseignement et recherche, à travers les pratiques de décodage des écritures territoriales existantes (Caniggia, 1963 ; Gregotti, 1986 ; Devigne, 2009), les approches artistiques (Smithson, Serra) et le dessin individuel et collaboratif dans leurs relations au projet et à l'enquête de terrain (Ingold, 2013).

Révéler le territoire à travers les exercices d'observation, compréhension, interprétation et reformulation par le dessin, le (re)connoter et en produire des narrations, fait appel à des pratiques, méthodes, savoirs et savoir-faire complexes, s'inscrivant dans des logiques de projet (en architecture et en paysage), à concevoir comme un système, voire comme une œuvre ouverte (Eco, 1962).

Cette posture revêt une importance toute particulière en regard des contextes territoriaux de l'agglomération de Liège (BE), au passé industriel glorieux soutenu par une vision progressiste et moderniste qui a profondément réécrit les espaces. Ici les infrastructures, célébrant la rapidité et l'accessibilité d'une ville-territoire, gomment les caractères spécifiques de sites où les actions humaines et naturelles ont œuvré longuement ensemble. La reconnaissance de la spécificité des lieux est le point de départ de l'enseignement pratiqué en atelier et à travers des recherches de terrain durant la formation initiale et en particulier en master, mais aussi au cours des formations à la recherche. La condition urbaine hypermoderne de Liège, comparable à ce que Sébastien Marot nomme « suburbanisme » (Marot, 1995), invite à nouveau à pratiquer la lecture fine du territoire qui redevient un fondement incontournable du projet urbain. En accord avec l'urbanisme paysager (*Landscape Urbanism* - Ch.Waldeim), la recherche et l'enseignement pratiqués par l'équipe LabVTP sont orientés aussi vers l'étude du vivant ainsi que vers la découverte des dimensions sensorielles associées à la lecture des milieux vécus. Ces approches restituent au projet sa dimension temporelle et mettent en avant l'intérêt des lectures diachroniques effectuées à travers les cartes qui complètent les narrativités diverses des milieux étudiés. Ces méthodes qui portent un regard approfondi sur le territoire réel à mettre en relation avec les concepts de

« palimpseste » (Corboz, 2001) et « d'hypertexte » (Valorani, 2006), permettent de faire émerger les structures signifiantes et discursives inscrites dans les milieux vécus. L'exercice de restitution des relations du corps à l'espace, perçues à travers les différents sens, appellent d'autres compétences perceptives spécifiques, développées à la fois dans l'expérimentation didactique et l'exercice du projet (professionnel et de recherche).

La lecture d'un site a un rôle central dans nos travaux. En restituant au « cum-texte » (Occhiuto, 2014) le statut d'un témoignage du lien existant entre les actions naturelles et humaines (CEP, 2000), l'apprentissage à la lecture devient un acte d'engagement : une prise directe avec les lieux qui engage à la fois le corps et le mental (**fig. 1**). Günther Vogt, qui pratique aussi ce double engagement dans les paysages, en explique les raisons simplement en soulignant que par notre existence nous nous positionnons dans les lieux que nous pratiquons comme des « geomorphic agents » qui, comme le vent, la pluie et l'eau agissent et transforment en continu les états des milieux que nous touchons. C'est à partir de ce principe que, dans nos pratiques de recherche et d'enseignement, nous restituons à l'étude morphologique (architecturale et paysagère) un rôle majeur dépassant l'analyse diachronique. Les sédimentations morphologiques conservent, témoignent et révèlent les caractères ordinaires ou d'exception de tout ce qui est advenu : faire ré-émerger et donner voix et nouvelle visibilité à ces traces relèvent d'un engagement culturel. Les cartes et les documents historiques deviennent les sources incontournables pour relever les traces de matériaux humains et paysagers illisibles, mais encore actifs. On retrouve le sens des génératrices géomorphologiques qui ont conféré caractère aux lieux, influencé la toponymie, et structuré les tissus urbains. Pour les milieux de notre ancrage territorial, Liège, les cartes Ferraris (1777) et Van Der Maelen (1846-1854) retracent des mutations importantes du paysage. On peut y lire le passage d'un système insulaire, constitué autour de la Meuse et ses affluents, au rural du XVIII^e siècle, auquel succède un bouleversement dû à la diffusion d'industries et infrastructures ferroviaires. Ces mutations sont ensuite lisibles à travers l'image aérienne permettant d'occuper la place de l'observateur zénithal simulé par les cartes. Depuis 1971 ce moyen d'observation permet de prendre conscience de la rapidité des mutations paysagères des lieux : un



1. Lignes des eaux caractérisant le paysage de Liège et relief marquant l'imaginaire comme témoigné par la perspective forcée des versants et des aspérités du terrain d'implantation de la ville ancienne, d'après Guichardin. Montage et dessin par R. Occhiuto

processus de densification vorace de sol, suivi dans les années 1980 d'un abandon progressif. Ainsi la lecture de la topographie et l'interprétation des mutations morphologiques, naturelles et bâties, des lieux permet à la fois d'apprendre à reconnaître les matériaux et en interpréter la nature et les modes d'actions. Pour ces raisons, dans les ateliers de projet l'outil cartographique est un support indispensable pour l'élaboration d'une vision critique et d'une hypothèse projectuelle qui se présente comme une nouvelle écriture à travers l'inscription dans l'existant. L'approche « inter-scalaire » est introduite pour mettre en relation différentes échelles de représentation et d'expérience des lieux avec le récit historique, afin de parvenir à l'écriture d'une nouvelle carte ou d'un projet qui enrichit de qualités spatiales la narration territoriale (fig. 2).

*Le premier temps de la découverte :
la lecture par l'expérience du lieu*

En accord avec Corajoud, l'étude du site demande de « se mettre en état d'effervescence » (Corajoud, 2000). Cela veut dire que « sentir » le lieu est un processus qui engage tous les sens. À travers l'observation, l'écoute, le contact, le mouvement, la connaissance se présente comme expérience, découverte, dévoilement.

Pendant la visite du terrain, les étudiants sont sollicités pour parcourir le site, en utilisant le corps comme outil de connaissance. La perception, en tant qu'action d'apprentissage directe de l'espace et de ses qualités, est en effet fondamentale dans la formation de l'architecte/ concepteur qui a un rôle dans la production/transformation de l'espace – paysage.

Les données expérientielles fondent la dimension relationnelle du projet de l'espace, entendu comme réponse aux besoins de l'individu et de la collectivité. Le croquis, la photographie et la vidéo sont des dispositifs aptes à l'enregistrement de l'expérience du lieu, qui sert à nourrir l'interprétation et l'hypothèse projectuelle.

La morphologie du sol et son revêtement, la porosité de l'espace, ses limites, le rythme des façades et la typologie du bâti, la présence de matériaux urbains en tant que points de repère physiques et culturels dans l'espace public, la présence de l'eau, de la végétation et l'ambiance engendrée par les vivants,... sont

autant d'objets à lire et aussi à questionner dans leur capacité à créer un sens d'identité, d'appartenance, d'accessibilité partagée.

Cette lecture sensible se révèle fondamentale pour le concepteur qui à travers le projet veut transmettre son expérience – qui est en même temps un pressentiment du lieu – aux futurs usagers.

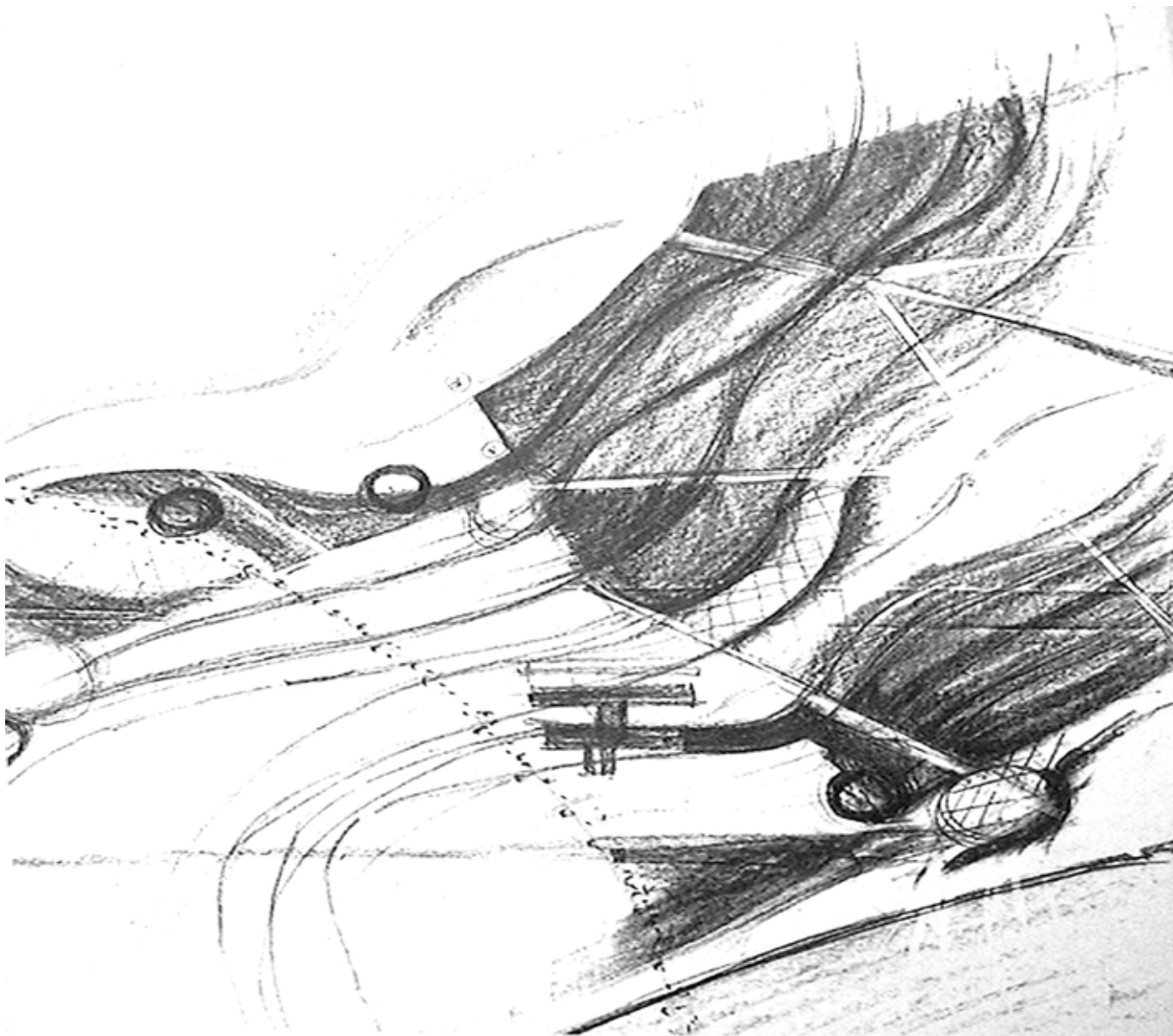
*Le corps dans l'espace trait continu :
« chemin d'observation »*

Parmi les pratiques proposées en apprentissage, au cours de la formation d'architecte, le dessin est envisagé à divers desseins et les instruments manipulés convoquent raison, culture et sensibilité.

Parmi ces pratiques, le dessin in situ, au service de l'appréhension d'un territoire, se prête à divers modes d'exploration mais exige, en toute circonstance, la conscience exercée d'être, comme dessinateur-observateur, partie intégrante du lieu : « d'être dedans ». Cette posture implique mouvement, cheminement, déplacement par la marche, donc multiplication de points de vue ou, mieux encore, expérimentation d'un « chemin d'observation » (Gibson, cité par Ingold).

Car en effet, le paysage danse autour de nous – vie, vent, pluie, course du soleil, passage des saisons – et de même, à notre façon, arpentant rues ou vallons, y projetant notre imaginaire, nous le faisons danser. L'évocation de la danse, précisément, nous renvoie à la capacité du danseur à prendre conscience des qualités dynamiques de l'espace autour de lui et à conforter, préciser, moduler les intentions d'inscription de son propre corps dans cet espace : présence, attention, trajectoire, intensité. Il s'y transporte autant qu'il l'anime.

La chorégraphe Odile Duboc suggère que « l'écoute est finalement faite du jeu entre les sensations provenant de l'intérieur corporel, reliées au sens proprioceptif, et les sensations provenant de l'extérieur corporel, reliées aux sens extéroceptifs et spécifiquement le regard. Le danseur qui écoute se trouve au croisement de ce jeu entre l'intérieur et l'extérieur sans jamais se perdre dans l'un ou dans l'autre ». De même le dessinateur-explorateur-enquêteur de terrain, écoute avec les yeux et regarde avec le corps : il note et annote, traduit, organise un propos graphique en épaisseur sur la peau tendue du papier.



2. Croquis de recherche graphique recomposant les maillages urbains existants et les nouveaux bâtiments du quartier de la gare. Dessin de Julie Navez, Projet d'architecture sous la direction du prof. R. Occhiuto (1990-2000)

Par la main, par la magie du trait, lui aussi est comme transporté au cœur de ce qu'il appréhende par le regard, un regard tantôt global, presque myope,... tantôt aigu, précis, incisif. C'est tout le corps qui est sollicité, toutes les perceptions internes : respiration, équilibre, déséquilibre, émotions... et les stimuli externes : atmosphères, lumières, climat, bruits, déplacements, évènements.

L'immobilité du dessinateur concentré n'est qu'un leurre : il voyage, il investigate... Avec un peu de pratique, il débusque les liens, il déroule le fil continu d'une écriture du lieu qu'il confie au papier comme un fragment de récit à poursuivre... Dressées comme une partition musicale, ses « prises de note » témoignent d'itinéraires suivis, de renoncements, d'allers-retours, de redondances et de silences...

Le dessin au trait continu, feutres ou mines, est encouragé comme incitation à cette disposition d'esprit. La mine, une fois posée sur le papier, n'en est relevée qu'une fois le dessin achevé. Cette technique implique, outre une grande concentration et la fluidité du geste, la conscience d'une connexion serrée continue entre les trajectoires du regard et celles de la main, presque simultanées. Tout mouvement de la main se traduit par une trace, même légère, sur le papier. Le dessinateur se choisit un itinéraire du regard, raisonné ou intuitif, que la main suit immédiatement. Le regard fouille le sujet d'un plan à l'autre, investiguant la profondeur de champ, revenant à loisir à l'avant-plan, le tracé, léger, délicat, appuyé, insistant, traduisant les variations de distances ou les choix d'éléments à faire ressortir.

Chaque dessin tend à rendre visible quelque chose de particulier ou une combinaison d'éléments tels : les contrastes d'ombre et de lumière, la configuration d'un feuillage, des textures, la découpe particulière du ciel, en regardant le « fond » plutôt que la « figure », avec cette précision que la technique du « trait continu » vise à exercer en développant l'aptitude à appréhender la matière du paysage comme unique. Celle-ci se décline certes dans une diversité de matériaux et le vide constitue un espace de tensions, à interpréter soit comme une « respiration », soit comme un « ciment ».

Les techniques humides – par exemple l'encre de chine – se prêtent à des écritures déliées très chargées

en liquide ou plus sèches ; les deux façons pouvant se mêler dans une interprétation très contrastée, noir profond/blanc, ou en gris dilués extrêmement variés... Dès lors on peut donner à lire soit les réseaux multiples des ramures (qui en automne deviennent progressivement plus visibles), soit les luminosités diverses, de l'ensoleillement le plus brillant (le blanc du papier) à l'obscurité la plus dense.

Les matières du paysage, naturelles ou artificielles se prêtent à de multiples jeux d'écritures : air, eau, sol, roche, couverture végétale, texture urbaine. Ces divers matériaux apparaissent, à travers le dessin qui les lie, comme autant de déclinaisons d'une même substance. Cette perception conduit à considérer les interventions humaines, les intentions du projet d'architecture, comme autant d'incrustations susceptibles d'entrer en dialogue étroit avec ce socle de base qu'est le sol et avec le jeu des éléments mouvants qui, sous le ciel, s'y arriment.

Territoire et patrimoine :
« Dessine-moi une ville »

L'exercice « Dessine-moi une ville » est une expérimentation qui constitue un processus, itératif et continu alternant phases de lecture et d'écriture qui comprennent, l'interprétation d'écritures préexistantes, la formulation d'idées comme première forme de projection, la transcription en signes et en dessins, l'inscription sur le terrain, l'incision itérative du sol à travers les pratiques de l'utilisateur (Occhiuto, 2005).

Cet exercice n'est pas la lecture interprétative d'un instant qui donne vie à des objets immuables ainsi qu'à des villes et des paysages conçus comme des objets de design. « Les spatialités, les matériaux et le temps constituent les éléments de base du projet de continuité (continuum horizontal) » (Occhiuto, 2005). La problématique posée est de confronter l'étudiant à la ville, son espace paysager, son bâti au travers d'une promenade qui évoque son histoire, sa construction, et le confronter à des perceptions sensorielles (odorat, ouïe...) Cette activité fait intervenir à la fois la connaissance ou la découverte de l'histoire d'une ville (Liège), la perception sensible à travers le dessin des diverses sensations dans un parcours initiatique et une approche structurelle du bâti qui permette de comprendre comment la ville s'est construite.

L'exercice confronte l'étudiant à des notions d'échelles différentes, de la grande échelle du territoire au détail, de la promenade « muette » qui permet une restitution de la carte mentale, au dessin d'un « cadavre exquis » (juxtaposition mentale de monuments), jusqu'au dessin d'une façade en essayant de comprendre l'organisation interne du bâti. Il s'agit d'une forme de laboratoire d'expérimentation qui s'intéresse aux marques historiques, urbaines, architecturales et paysagères à travers une approche sensible pour traiter des questions d'identité culturelle, de structure du bâti et du non-bâti, de valeur compositionnelle et non-compositionnelle de l'architecture (fig. 3).

Il prépare l'étudiant à un travail interdisciplinaire qui le rend capable de comprendre que la lecture du « contexte – ville » est un élément indispensable à l'élaboration d'un projet. C'est donc à partir des acquis d'apprentissage des cours d'atelier d'architecture, de dessin, de construction, que l'étudiant découvre qu'une ville peut être lue au travers de divers paramètres, allant de l'histoire à la construction en passant par le paysage et toute forme de création artistique.

Paysage et projet comme vecteur de connaissance

L'émergence du « landscape urbanism » (Graham Foundation, 1997)¹, dont la force provient de l'union de deux termes, apparemment opposés, inaugure une discipline hybride, englobant les matériaux du paysage et de la ville (Waldheim, 2006).

L'approche LabVTP, en adoptant le *landscape urbanism*, donne une « signification nuancée à la notion de paysage ». Déjà l'analogie opérée à travers un collage confrontant les traits d'un paysage aux rides d'un visage (Occhiuto, 2012), donne à la fois visibilité au vécu et à la volonté d'en faire émerger des histoires et des caractères spécifiques. Ce qui rapproche cette posture plus du mode « *field operations* » (Corner, 2003) que du mode « *machine landscape* » (Mostafavi, 2003). On y retrouve la volonté d'une analyse très spécifique du site, pour identifier les forces sous-jacentes, qui évite toutefois l'abstraction propre au « *machine landscape mode* », comparable à celle d'un algorithme générateur de formes organiques à grande échelle.

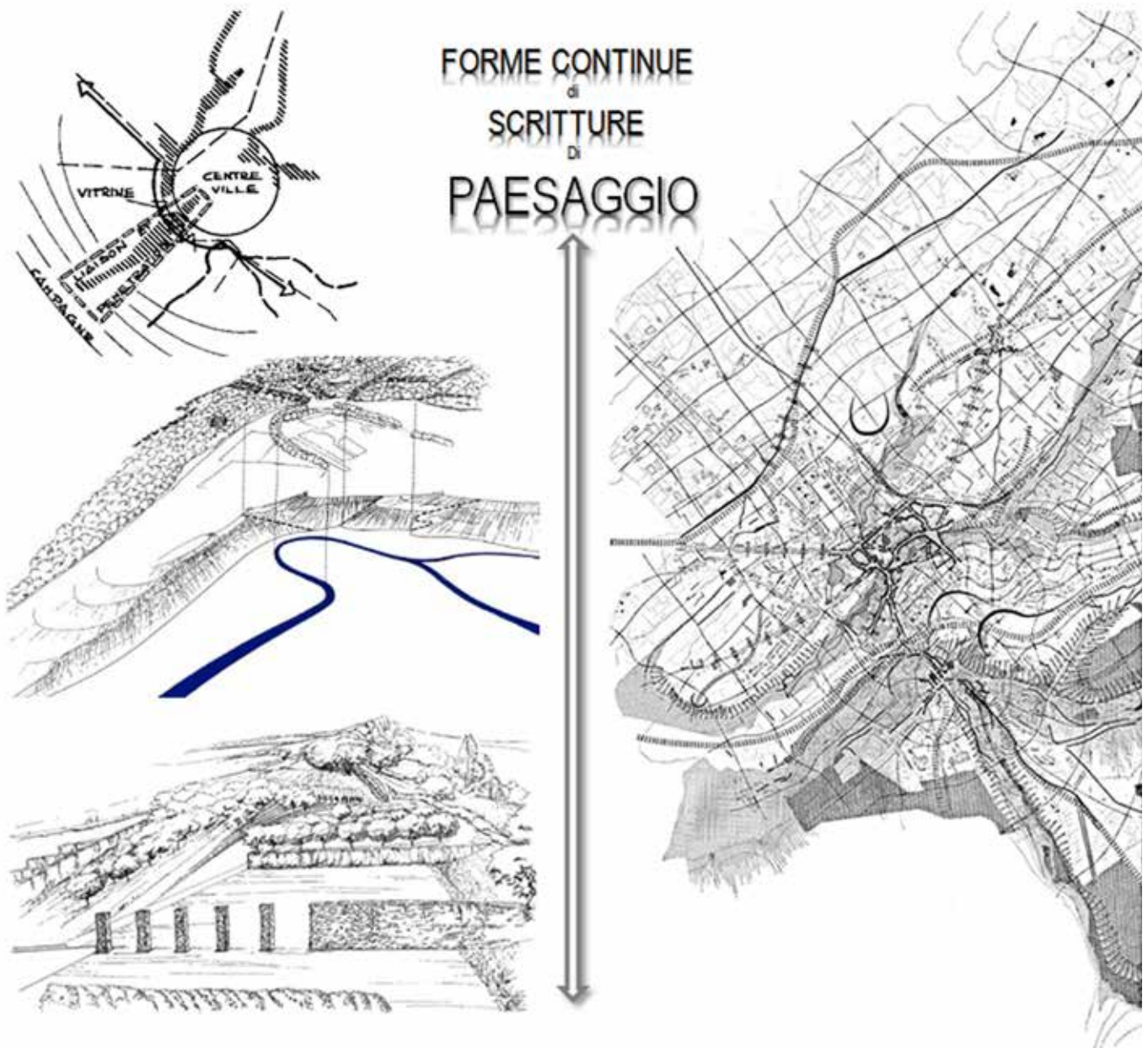
Le LabVTP utilise « le projet » (fig. 4) comme pratique et méthode pour explorer les multiples processus en cours et développe des « scénarios potentiels » pour les sites. L'objectif ultime est d'utiliser des systèmes naturels et complexes comme des modes « doux » capables de restituer aux milieux un caractère actif conduisant à réparer et à améliorer des systèmes territoriaux fréquemment ravagés, tout en cherchant à redessiner des éléments significatifs et poétiques des paysages recomposés (*manufactured landscapes*) (Kirkwood, 2001). En passant de « l'objet au field » (San Allen, 1997), l'objectif est de souligner le caractère opératoire du paysage, c'est-à-dire son état de milieu en transformation continue, allant du lieu de « nature » à celui d'artefact de « culture » : une rupture définitive de la vision purement représentative ou statique. Par contre, en partant de l'idée que le paysage représente la terre altérée, distincte de la terre vierge, précédant l'intervention humaine, le regard et l'intérêt de la recherche se focalisent, à partir du territoire d'ancrage de Liège, sur les milieux abandonnés, les friches et les terrains vagues. Ceux-ci sont considérés comme des « laboratoires in situ » (Occhiuto, 2012), comparables au « *landscape laboratory* », créés par le paysagiste Roland Gustavsson, permettant l'observation des dynamiques naturelles en cours. La vie culturelle, sociale et symbolique des formes retrouve la primauté ontologique du bio-environnement, pendant qu'émerge la réflexion sur l'Anthropocène, caractérisée par un impact sans précédent des activités humaines sur l'écosystème de la terre. Le paysagiste Sijmons (2014), en observant qu'il y a plus d'arbres dans les parcs, les pépinières et les autres environnements humains que dans la jungle, démontre que l'opposition pratiquée entre la nature et la société humaine est caduque. Les processus naturels et humains sont interconnectés et forment un ensemble complexe où notre incapacité d'agir n'est plus qu'un prétexte peu crédible. La prise de conscience et la volonté d'assumer les responsabilités et les conséquences des actions posées par l'humain sont les nouveaux défis pour les architectes, urbanistes et paysagistes.

Le LabVTP s'appuie sur des théories et des approches telles que :

« *The architecture of consequence* », où Ole Bouman (2009) observe comment la conscientisation se traduit en nouvelles pratiques et projets ; la posture



3. Arpentage de la ville par le dessin permettant à des étudiants de 1ère année d'expérimenter l'espace par le corps, jusqu'à s'interroger sur les interrelations d'échelles et sur les organisations des milieux bâtis et non-bâtis. Laboratoire de projet dirigé par Paul Hautecler (2018-2019)



4. Dessins de recherche inter-scalaire du paysage comme « écritures » pour expliquer les interrelations entre les composantes paysagères et le projet d'architecture et du paysage. Plans, schémas et représentations spatiales utilisés comme un langage continu et interconnecté. Recherche - projet pour la ville d'Eupen - CRAU Uliège, coordination M. Goossens et R. Occhiuto (1999-2000)

de Dirk Sijmons qui, en se référant au *Contrat naturel* de Serres (1990), souligne le besoin de comprendre la finitude de ce mode parasitaire de traiter et d'habiter la nature, à remplacer par un modèle de symbiose : penser des relations symbiotiques entre ville et paysage, humains et non-humains; la pensée de Jan McHarg qui introduit la co-crédation comme une opportunitéd de concevoir avec la nature. Il plaide pour une mise en relation des écologies naturelles et artificielles. Ce qui nous oblige à ne pas scinder la ville de ses matériaux et sites naturels. Ainsi, il est possible de mieux comprendre les systémes interdépendants qui influencent l'utilisation, la gouvernance, l'économie et la structure sociale d'une société reposant sur un paysage urbain spécifique. Ce type d'*Ecological Landscape Urbanism* repose sur la force des facteurs temps et créativité dans la formation de la vie urbaine. Le projet est alors envisagé comme la clé pour équilibrer les conflits entre l'écologie (sans influence humaine) et la consommation déclarée de l'urbanisme. Ici le partage des connaissances est un apprentissage collaboratif distribué en créant et en mettant en œuvre de nouvelles technologies et de nouveaux contrats sociaux permettant de concrétiser les promesses du projet ; les réflexions sur l'impact du « *thing turn* » ou « *material turn* » dans une « *object oriented* » ou « *flat ontology* » sur le paysage qui, en renversant les relations territoriales, permettent l'expérimentation des capacités qu'ont des objets de rassembler. Ici tous les agents, humains et non, façonnent le processus, même s'ils ne sont pas toujours apparents. Dans ce cas de figure, la conception collaborative devient une expérience collective sans protocole défini, reposant sur l'aptitude des objets (non-humains) à générer l'action sans l'intervention humaine.

Coproduction de connaissances et mise en hypothèses du territoire. Significations, caractères et potentiels (re)découverts comme vecteur de prospection (fig. 5).

La co-crédation a une longue histoire en architecture. À la différence de l'ancienne posture de l'architecte qui dirige tout, en demandant aux autres de suivre une ligne entièrement dédiée à l'absolu de son art, « l'œuvre collective » fait appel à la contribution de divers participants pour créer un ensemble, sans distinction possible.

Les savoirs qui touchent à nos espaces de vie sont en effet multiples et détenus par une grande diversité

de personnes qui composent la communauté : érudits, spécialistes, curieux, observateurs ou encore simples usagers bénéficiant de l'expérience du quotidien. Ces savoirs, qui concernent des pratiques du territoire très variées, ne sont cependant, dans la plupart des cas, pas exploités ou restent cantonnés dans des cercles d'intérêts très sectorisés.

Par ailleurs, les valeurs-repères et les modes de perception, de représentation et d'appréciation qualitative des contextes spatiaux et donc les significations et qualités qui leur sont attribuées sont propres à chacun et très différentes selon les sensibilités, le parcours et les expériences individuels ou collectifs. C'est aussi cette diversité de points de vue qui enrichit la communauté.

Le défi du développement durable réside dans la recherche de nouveaux équilibres entre l'homme et son milieu induits par de nouveaux comportements et modes de vie. Cet objectif ne peut être atteint par la définition de normes-contraintes, même si celles-ci peuvent limiter très provisoirement les dégâts, mais bien en produisant des paysages (considérés comme tout inclusif au sens de la Convention européenne du paysage) porteurs de nouvelles valeurs partagées au sein desquelles chaque individu aura la capacité de s'épanouir et de faire projet. L'enjeu est d'abord culturel.

Faire progresser les idées et installer de nouvelles références en provoquant l'imaginaire, tout en s'enracinant dans les significations profondes et fines que véhiculent nos territoires, relève d'une œuvre collective : un « projet ouvert » construit progressivement sans impératifs ou contraintes, qui enrichit, fait prendre conscience, imprègne sur le long terme, met en condition d'agir, d'interpeller et de revendiquer.

Il s'agit d'une démarche qui doit prendre distance avec une planification officielle et ses modes de faire, souvent à sens unique, qui tente, à travers des « consultations participatives » inscrites dans des échéanciers conformes, de légitimer des décisions prises du haut en mettant bien souvent, d'entrée de jeu, le citoyen, malgré lui, dans un rôle d'opposant ; ou à l'inverse, d'une démarche qui vise à combler l'absence totale d'implication et de prise de position de l'autorité qui est démissionnaire ou qui dans une attitude démagogique s'ouvre sans filtre au

« tout venant » en espérant percevoir des fruits électoraux.

Il s'agit d'une démarche émergente à favoriser et stimuler qui a cependant souvent du mal à s'initier et se structurer ou qui, par la suite, se trouve assez rapidement confrontée à des manques de moyens et de connaissances et doit alors prendre appui sur des aides et compétences expertes extérieures. La « mise en condition de projet » est loin d'être innée.

De nouvelles pratiques du projet, plaçant le citoyen comme acteur de son destin sont à mettre en œuvre et derrière elles de nouvelles compétences de l'architecte concepteur, qui garde un rôle central, sont à développer.

Ainsi le LapVTP, élabore et expérimente in vivo des pratiques de coproduction de connaissances (citoyen, concepteurs, experts et élus) centrées sur la mise en hypothèses du territoire autour de ses significations, caractères et potentiels (re)découverts. Le projet de territoire devient ainsi un vecteur de révélation, d'interpellation, de mise en commun, de questionnement, de prospection et d'évolution des pensées et de la culture commune.

Outils et pratiques spécifiques

Le dessin est utilisé comme moyen puissant d'exploration, de représentation, de communication, de spatialisation, de formulation et de synthèse.

Des ateliers encadrés par des enseignants, chercheurs et étudiants sont organisés avec des habitants porteurs de différentes sensibilités et intérêts. Une succession de moments de restitution individuel et de temps de mise en commun – crayon à la main – permet à la fois de partager des connaissances, mettre en évidence la variation des significations et connotations individuelles attribuées aux lieux, et de trouver ensuite les éléments communs porteurs de lisibilité, chargés de mémoire collective ou détenant une valeur symbolique partagée.

L'élaboration collaborative de cartes mentales donne ensuite l'occasion aux habitants de reconstruire les liens géographiques et spatiaux existants physiquement ou perçus entre les éléments discernés. En même temps, ces représentations cognitives sont connotées et chargées de récits. Elles constituent un médium qui révèle le territoire et fédère les

intervenants autour de la définition d'objectifs et de scénarios. Mais elles offrent surtout l'opportunité de « (re)mettre en condition de projet » les collectivités peu conscientes de leur responsabilité et de leur influence sur le devenir ou incapables de sortir de visions pessimistes.

Des méthodes de lecture morphologique diachroniques adaptées sont, quant à elles, exploitées par les chercheurs/concepteurs pour comprendre en profondeur les forces structurelles, raisons et mécanismes de transformation, caractères et langages identitaires de la forme urbaine. Elles constituent en outre un outil de sensibilisation, de communication et d'explication à l'intention des différents intervenants qui manquent souvent de capacités de discernement, et dont le regard porté sur l'espace est dans la plupart des cas limité à une vision fonctionnelle fondée sur l'expérience immédiate ; même si la plupart ont conscience, mais sans cependant savoir les identifier, les exprimer et les relier, que d'autres considérations et dimensions qualitatives sont importantes et doivent être prises en compte. Cette étape de remise en question et en condition constitue un moment d'échange important du travail collaboratif entre concepteurs et usagers. Elles donnent de nouveaux points d'appui et de nouvelles façons de voir qui font naître de nouvelles idées. Elles permettent aussi de considérer le territoire sous de nouveaux rapports de continuités et forces de cohésions remettant en question les clivages socio-spatiaux qui se sont établis, mais auxquels s'arrêtent souvent les démarches de participations traditionnelles.

Des pratiques didactiques d'éveil à l'observation et la perception de l'espace mises au point dans le cadre de l'enseignement de l'architecture sont utilisées lors de promenades accompagnées pour aider les différents intervenants à révéler leur façon d'appréhender l'espace. Tous les sens sont mobilisés pour prendre conscience des différents facteurs qui induisent l'appréciation qualitative d'un lieu perçu à l'arrêt (le moment de la contemplation) ou en mouvement (la dynamique du parcours). L'occasion est donnée de prendre le recul nécessaire pour réapprendre à voir et à discerner les valeurs sensibles de l'espace, au-delà de sa performance fonctionnelle. Celles-ci sont souvent plus indicibles mais marquent le subconscient, le sentiment de confort et l'état d'âme plus en profondeur.

L'ensemble des intervenants est partie prenante et chacun joue un plein rôle : les habitants, les enseignants/chercheurs, mais aussi les étudiants.

Ainsi, l'étudiant, à partir d'exercices de lecture du territoire et de composition de l'espace public encadrés par les enseignants est placé dans des contextes d'expérimentation dans lesquels opèrent des chercheurs/concepteurs, en y remplissant un rôle de premier-plan à certains moments et d'observateur à d'autres moments clefs. Cette mise en situation permet d'atteindre plusieurs objectifs d'apprentissage à la fois (formation à la profession et éveil à la recherche), et met également l'étudiant au service de la recherche et des citoyens qui profitent de regards nouveaux et émancipés interpellant et réouvrant les imaginaires.

La présentation d'hypothèses/projets, formulées à la suite d'investigations menées sur le territoire avec des étudiants, sert à interpellier les habitants sur des possibles et soulève des questions qui engagent un débat. Ce moment de rencontre, au-delà de son aspect pédagogique pour l'étudiant qui entre en dialogue direct avec l'habitant, est aussi une occasion de mettre en présence différentes catégories d'habitants qui ne communiquent pas naturellement entre eux.

Des étudiants décident par la suite d'approfondir leur travail et les réflexions menées tout au long de l'expérience en donnant forme à un travail de fin d'études. D'autres saisissent l'occasion qui leur a été donnée pour présenter, avec l'aide du laboratoire, des projets à soumettre dans le cadre d'appels d'offre de recherche.

En lien fort avec son territoire et ses acteurs, le LabVTP, en faisant le choix de lier de manière étroite la recherche, l'enseignement et les services à la collectivité, se donne à la fois les moyens de l'exploration vers de nouveaux savoirs et méthodes, de l'expérimentation et de la formation en situations réelles, mais aussi de la participation concrète à l'action publique et à l'évolution de la culture urbaine. Le chercheur, l'étudiant, le citoyen et les différentes institutions concernées trouvent ainsi des intérêts communs.

Notes

1. La première conférence organisée par la Graham Foundation sur le thème du *Landscape Urbanism* à Chicago en Avril 1997.

Bibliographie

BERQUE, Augustin, 2000. *Écoumène. Introduction à l'étude des milieux humains*. Paris : Belin.

BOUMAN, Ole, 2009. *Architecture of Consequence*. Rotterdam : NAI publishers.

DEMATTEIS, Giuseppe, 1995. *Progetto implicito. Il contributo della geografia umana alle scienze del territorio*. Milan : Franco Angeli.

GREGOTTI, Vittorio. « Il disegno degli spazi aperti », In : *Casabella*, n°527, 1986, p. 2-3.

CORBOZ, André, 2001. *Le territoire comme palimpseste et autres essais*. Paris : L'Imprimeur.

CORNER, James, 1999. *Recovering Landscape*. New York : Princeton Architectural Press.

DESVIGNE, Michel, 2009. *Natures Intermédiaires*. Bâle : Birkhauser Verlag AG.

FOXLEY, Alice, 2010. *Distance and Engagement. Walking, Thinking and Making Landscape*. Vogt Landscape Architects. Bâle : Lars Müller Publishers

KIRKWOOD, Niall, 2001. *Manufactured Sites : Rethinking the Post-Industrial Landscape*. Londres/New York : Spon Press.

INGOLD, Tim, 2013. *Making. Anthropology, Archeology, Art and Architecture*. Londres/New York : Routledge.

MOSTAFAVI, Mohsen, 2003. *Landscape Urbanism. A Manual for the Machine Landscape*. Londres : AA Print Studio.

SERRES, Michel, 1990. *Le contrat naturel*. Paris : François Bourin.

WALDHEIM, Charles, 2016. *Landscape as Urbanism. A General Theory*. New-York : Princeton University Press.

Mots-clefs : Interactions homme-milieu, enseignement et recherche, écritures territoriales, dynamiques géomorphologiques, urbaines et paysagères.



L'expérience pédagogique et de recherche-action de l'Atlas métropolitain (2010-2015) et ses évolutions

De l'Atlas métropolitain
du département « Architecture,
ville et territoire » au projet
pédagogique du domaine d'étude
« Architecture et territoires
méditerranéens », École nationale
supérieure d'architecture de Marseille

Laurent Hodebert et Alexandre Field

Avant la mise en place de la première loi sur les métropoles en France¹, la réflexion initiée par Laurent Hodebert en 2010 à l'École nationale supérieure d'architecture de Marseille, avec Jean-Michel Savignat et Alexandre Field, part de l'ambition pédagogique de se confronter à l'échelle du territoire de la métropole Aix-Marseille-Provence et d'une volonté de l'explorer au travers d'un outil pédagogique baptisé Atlas métropolitain.²

*Le territoire métropolitain,
quelques données*

Entre Rhône, Durance, mer et étang, de la plaine de la Crau au massif de la Sainte-Baume, le territoire de Marseille-Provence 2013 dessine une constellation de 130 communes sur un territoire de 4 600 km² pour plus de 2 millions d'habitants et 800 000 emplois et visité par 10 millions de touristes par an. C'est par l'énumération de ces caractéristiques que le site de Marseille-Provence 2013, capitale européenne de la culture, présentait ce « territoire capitale » qu'elle proposait d'investir et de faire découvrir aux visiteurs. Au-delà des tropismes habituels et des logiques institutionnelles, cet événement a su afficher, affirmer et révéler un territoire habité, une étendue, que plus de deux millions de personnes pratiquent quotidiennement. C'est de ce grand territoire riche de son histoire et de ses diversités dont nous avons proposé de nous emparer comme terrain de reconnaissance, d'exploration et d'exercice du projet territorial et métropolitain.

*Le dispositif pédagogique, les quatre outils
d'exploration du territoire métropolitain*

Pour cela, nous avons choisi de conjuguer quatre modes, quatre manières d'appréhender et d'explorer cet ensemble métropolitain : « Parcourir » pour l'expérience concrète, et physique du territoire, « Cartographe » pour la transcription savante et raisonnée de ce qui le constitue, « Photographe » pour l'exercice du regard et l'identification photographique, et « Projeter » pour l'approche et l'expérimentation par le projet architectural, urbain et territorial. Ces quatre approches exploratoires sont nécessairement itératives et constituent le socle sur lequel se construit l'Atlas métropolitain.

Parcourir

Alors que nous sommes dans une société hyper connectée et de « temps réel », l'expérience de l'espace, la construction et le vécu par tout un chacun de sa géographie deviennent essentiels. Se confronter physiquement au grand territoire, expérimenter l'étendue, arpenter et cheminer, sont pour nous des outils de connaissance et de maîtrise de l'espace irremplaçables. Le territoire de la métropole Aix-Marseille-Provence (AMP), lieu chargé d'histoire, de transformation, de stratifications séculaires est souvent méconnu. Il recèle pourtant des paysages spectaculaires, des franges, des lisières entre ville et nature, des objets particuliers et singuliers qui sont les autres forces de cette métropole. Et c'est bien là l'ambition de ces itinéraires métropolitains, véritables chemins de traverses à l'échelle de la métropole AMP, que de faire découvrir ce territoire dans toute sa complexité et sa diversité³ (fig. 1).

*Cartographe
et photographe*

L'expérience cartographique est un acte premier de la fabrique d'une connaissance partagée du territoire observé, avant de pouvoir s'y confronter pour le traverser, le parcourir, ou bien projeter sa transformation.

Après avoir fixé le cadre qui limite le territoire d'observation, il est décomposé en cartes thématiques successives afin d'en comprendre les particularités. Il s'agit de dessiner les composantes multifactorielles de l'état de la surface de la Terre. Cette représentation



1. Marche de découverte du territoire de la métropole MAP, semaine intensive de Licence 1, *Récit d'un territoire et pensée du projet*, 2018. © Benjamin Bechet, Bureau des guides.

cartographique précise du territoire se fait dans le respect de la taille réelle des éléments qui le composent. Le mode de dessin et de représentation essayant tant que faire se peut d'éviter la schématisation des éléments représentés et toute symbolique qui, de fait, ne serait pas inscrite dans les particularismes de la réalité physique du territoire. L'objectif premier étant de donner un ordre, une forme à cet espace métropolitain, jusqu'alors non représenté, dans un ensemble de cartographie raisonnée. Si, comme le disent Harley et Woodward, « les cartes sont des représentations graphiques qui facilitent la compréhension spatiale d'éléments, de concepts, de circonstances, de processus, ou d'événements propres au monde humain » (Harley, Woodward, 1987), c'est bien la compréhension des structures qui sous-tendent ce territoire qui nous intéresse.

Après cette reconnaissance première, vient la mise en place d'une représentation subjective du territoire se traduisant par une « carte de synthèse » qui doit répondre à une question que l'on pose au territoire.⁴ Cette carte spécifique traduit une certaine vision du territoire, c'est un outil transversal qui permet aux étudiants de croiser les thématiques, de les superposer, de construire un regard qui interroge le territoire. Car si, comme le dit Jerry Brotton, « les cartes résultent toujours d'un choix, quant à ce qu'elles incluent et ce qu'elles omettent [celles-ci] avancent des arguments, font des propositions ; elles définissent, recréent, façonnent et servent d'intermédiaires » (Brotton 2013, p. 24-25). Elles traduiront ainsi une certaine vision cartographique à plat de l'espace habité et transformé par l'homme.

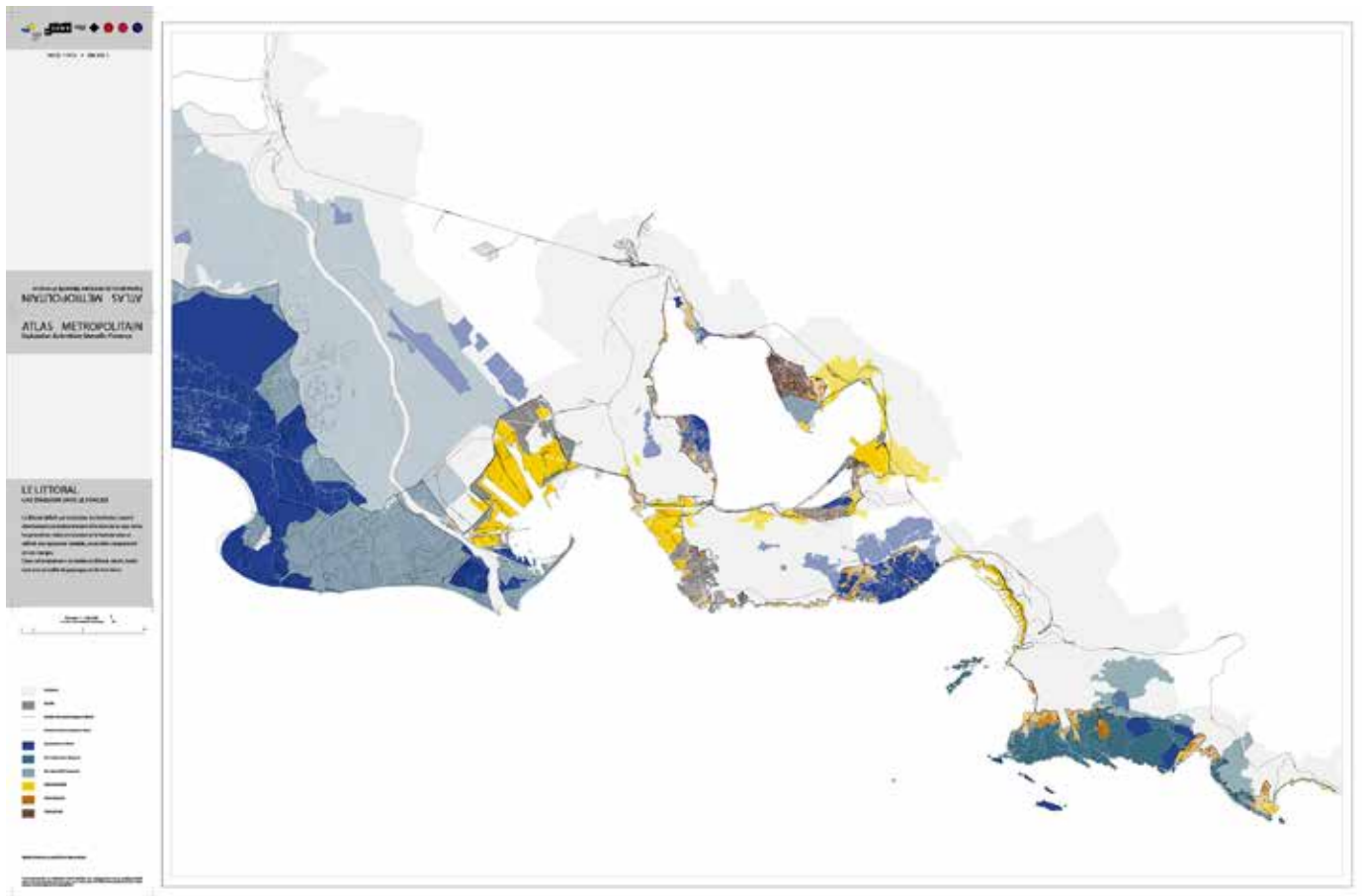
Cette démarche mobilise la banque de données interne à l'Atlas métropolitain et permet d'en croiser les thèmes et couches construites, qui peuvent ainsi être questionnés à nouveau suivant les angles d'approche qui émergent ou se précisent au fil du travail en séminaire). Quand une thématique d'exploration ou d'analyse du territoire se trouve dans une impasse ou lorsqu'un groupe n'a pas pu aller assez loin dans ses investigations, cette question est remise en jeu l'année suivante jusqu'à obtenir un résultat satisfaisant, tant du point de vue de l'information collectée que de sa transcription cartographique. Ce fut le cas, notamment pour les sites industriels de la métropole, l'emprise du périurbain ou bien l'agriculture périurbaine. Les fonds cartographiques supports – SIG de l'IGN et du CRIGE PACA – sont organisés pour être

croisés et superposés afin de construire un espace cartographique propre à l'Atlas métropolitain. La base de données propre à l'Atlas est ouverte et s'enrichit au fur et à mesure des années.

Dans un second temps, un travail photographique se couple à cette représentation cartographique pour produire une banque d'images sur la métropole. Les thématiques choisies en séminaire orientent le regard et permettent d'inscrire la documentation photographique dans une double dimension. D'abord, à la grande échelle, il y a une prise de conscience du territoire métropolitain et de ses composantes. Ensuite, le déplacement in situ, dans les lieux repérés dans la carte, produit un relevé photographique des situations explorées. Les groupes d'étudiants inscrivent ainsi leur approche photographique dans une relation à la connaissance mentale préalable du territoire, générée par le travail cartographique et qui va instruire leur regard. En parcourant physiquement les espaces qu'ils ont dessinés, ils cherchent les éléments qu'ils avaient représentés ou se laissent surprendre par d'autres non répertoriés. Un protocole de prise de vue est alors discuté dans le cadre du séminaire pour construire une série photographique qui va traduire cette rencontre physique avec le territoire.⁵ Cette expérience de retour « sur » et « dans » le territoire s'apparente à une forme d'arpentage photographique, qui dans le meilleur des cas pourra même corriger la carte, en tout cas faire entrer dans l'espace dessiné de la carte.

Projeter

La connaissance cartographique du territoire est une ressource préalable et indispensable pour penser le projet à l'échelle de la métropole AMP. Le projet urbain et territorial est un outil de connaissance et de prise de position à l'échelle métropolitaine. Il est exploratoire d'une pensée multiscalaire et durable du territoire, parce qu'il s'inscrit dans une connaissance diachronique et stratifiée, organisée autour des questions de densité, de mobilité et de paysage. Dans l'espace de la pensée projectuelle de la culture architecturale, le projet est « producteur de connaissance », pour reprendre les mots de Paola Viganò : « Le projet qui utilise pleinement sa propre dimension descriptive s'inscrit dans une stratégie cognitive spécifique : la saisie, l'apprentissage d'un lieu s'appuient sur les outils et les techniques du projet » (Viganò, 2014).



2. Carte de l'épaisseur du littoral de la métropole Aix-Marseille-Provence, Manon Bublot, Michal Luczak, séminaire *Atlas métropolitain*, ENSA-M, 2013.

C'est avec cette double dimension du projet, tout à la fois outil de connaissance et de prise de position, et outil d'intelligence et d'invention du réel, que le territoire métropolitain a été investi en totalité ou en partie (fig. 2). Il s'agit bien là d'appréhender le fait urbain contemporain, le territoire urbanisé, dans toute sa complexité formelle et spatiale. Ces premières expériences et connaissances du territoire constituées dans la fabrique de l'Atlas, permettent de travailler ici des échelles qui, au-delà de l'édifice, engagent aujourd'hui la discipline architecturale sur des terrains de projet d'autant plus complexes et qui se confrontent aux logiques et aux enjeux de la métropolisation et à l'injonction sociétale de penser la ville durable. Ce dispositif itératif est apparu comme particulièrement intéressant concernant notamment les grands ensembles, l'emprise du périurbain et la relation ville-nature. Ces thèmes ont été cartographiés et leurs inscriptions territoriales étudiées avant de devenir des sujets localisés de projets conduisant jusqu'au travail personnel de fin d'étude. Le travail cartographique préliminaire a ainsi permis de nourrir ces questionnements, tant spatialement que dans leurs interactions avec d'autres problématiques métropolitaines. Le travail de projet a complété cette première approche sur des aspects morphologiques à l'échelle urbaine, vérifiant alors nos hypothèses préalables.

La production cartographique, qui regroupe une centaine de cartes, appuyées par une cinquantaine de séries photographiques⁶, constitue par cet atlas une base de connaissance des éléments composant la métropole). Dans un premier temps en confortant les grandes entités de paysage spécifiques de ce territoire, et en produisant ainsi une représentation inédite des grands massifs, des vallées, des bassins versants, des lieux de production agricole, etc. Et dans un second temps, en faisant émerger de nouvelles structures du « grand paysage », ou autres artefacts construits par l'homme, comme les paysages industriels ou le périurbain. Enfin se sont aussi des représentations d'hypothèses, comme celle d'un « système de parcs » de la métropole, ou bien d'une épaisseur du littoral qui va au-delà du trait de côte dans l'hinterland.⁷

À partir de cette pratique de la « recherche action » conduite entre 2010 et 2015, s'est développé un véritable outil de connaissance cartographique et photographique du territoire qui a évolué pour

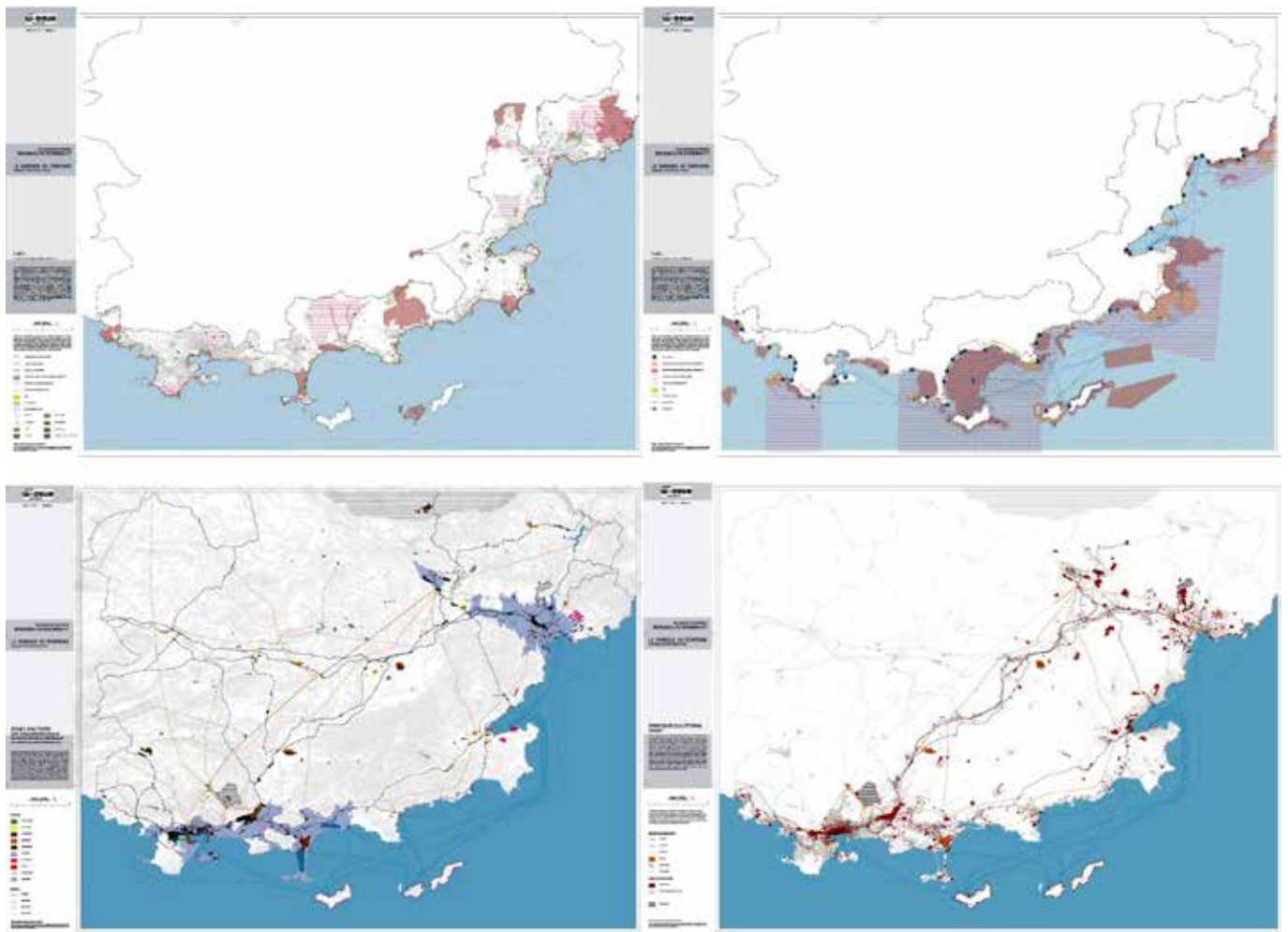
s'intéresser aussi aux projets urbains et de territoire. La marche est aussi devenue un instrument de découverte du territoire métropolitain dans le cadre de la semaine intensive qui propose de partir à la découverte du territoire de la métropole AMP, sur les traces du GR2013, au démarrage de l'enseignement de projet en premier semestre de licence « Récit d'un territoire et pensée du projet ».⁸

*Le domaine d'étude de master
« Architecture et territoires méditerranéens »*

En 2018 le domaine d'étude « Architecture et territoires méditerranéens » (ATM) est né de cette dynamique, et c'est dans le prolongement de l'expérience pédagogique de l'Atlas métropolitain que nous l'avons constitué avec les membres fondateurs que sont Eric Dussol et Julien Monfort. Le projet multiscalair, de l'édifice au territoire, y est enseigné par des enseignants-chercheurs et des praticiens engagés dans une pratique réelle du métier d'architecte urbaniste et des compétences spécifiques qu'elle requiert et s'inscrit dans notre territoire.⁹

L'architecture du sol, au travers du processus de projet urbain et territorial, consiste pour nous dans l'art de la conception des espaces urbains et des armatures territoriales, par l'expression d'une culture spécifique du sol et de la manière d'y inscrire durablement les projets.¹⁰ Nous entendons l'architecture de la ville et des territoires, comme une opération multiscalair de transformation du sol, qui s'étend du territoire à l'édifice architectural afin de le préparer aux usages de la société humaine à l'aide d'infrastructures, d'espaces publics et de bâtiments. Elle s'intéresse aux embrayages entre les échelles, aux articulations spatiales et aux évolutions temporelles.¹¹

Le sol est le substrat du projet (Marot, 2003), nous nous intéressons donc aux processus d'installation topographique à la grande échelle, et au dessin de l'espace public à une échelle urbaine et domestique. Il nous semble que l'architecture du sol correspond à la constitution d'une matrice fertile pour le projet édifié. Il s'agit d'une articulation nécessaire avec la surface de la Terre, dans le sens que cette matrice informe et remonte les qualités de la stratification de ces étendues vers les constructions édifiées sur ce sol même (Marot, 1995). Le travail de l'architecte réside alors en grande partie dans la science et la culture de ces articulations en plan et en coupe.



3. Carte des activités de loisirs et économiques reliées au littoral du département du Var, Morgan Da Costa, Victor Guigue, séminaire *La Fabrique du territoire*, DE ATM, ENSA-M, 2018.



4. Salle des cartes de l'exposition *Connectivités* au Mucem, 2017. © Mucem

C'est pour cela que nous convoquons naturellement la culture du dessin, essentielle dans le développement des outils de connaissance physiques et morphologiques du territoire : lecture de paysage, représentation cartographique analytique et synthétique ; d'une manière complémentaire à la photographie et à l'écrit. Notre enseignement offre ainsi la possibilité aux étudiants de fabriquer et consolider un socle de connaissance (outils et méthode) sur la ville et les territoires pour répondre aux enjeux complexes des modes de vie contemporains et de la transformation des territoires : renouvellement urbain, densité maîtrisée de l'urbain et du périurbain, transformation des paysages, nouvelles mobilités, mutation des infrastructures, transition énergétique, prise en compte des risques climatiques, etc. Il s'agit d'aider l'étudiant à se construire un point de vue clair en vue d'élaborer des réponses architecturales tangibles sur des situations complexes, à partir d'une vision spatiale maîtrisée.

Notre pratique de l'enseignement du projet s'appuie sur un tissage multiscalair, fait d'allers-retours qui sont autant d'itérations fructueuses entre les trois échelles convoquées – le territoire, la ville et l'architecture. L'échelle très large, du territoire et des métropoles est à la fois un socle géographique pour le projet et des situations paysagères à prendre en compte. Ensuite, celle de la ville et des quartiers, organise l'espace urbain et les relations entre ses composants par la voirie, l'espace public et les modes d'habiter. Enfin, celle plus domestique de l'édifice, s'incarne dans l'architecture des objets construits, des espaces publics et du paysage. Ces trois échelles se nourrissent mutuellement dans le processus interactif du projet.

La représentation graphique, essentielle dans la culture architecturale, est considérée en tant qu'espace de rencontre spécifique entre le site, la surface du sol, et sa transformation par le projet, entre l'idée et sa représentation. Nous considérons les types de représentations dessinées savantes selon Paolo Belardi, le dessin « cognitif » et le dessin « inventif », outil du projet.¹² En effet, le dessin est un outil et un document de connaissance qui permet de relever et de documenter les sites, il rend compte de ce que nous appelons « le sol du projet ». C'est aussi principalement un outil de travail pour esquisser et fabriquer le projet spatial qui s'incarne alors dans un dessin de recherche pour « le projet de sol ».¹³

L'accroissement de cette connaissance pour et par le projet trouve aujourd'hui plusieurs développements qui articulent recherche et enseignement et les inscrivent dans son territoire ; un de ces axes est notamment notre participation à la chaire partenariale d'enseignement et de recherche « Le littoral en projet » portée par l'École nationale supérieure d'architecture Paris-Est, dont nous avons fait un axe prioritaire de notre domaine d'étude ATM en master.¹⁴ Nous avons structuré notre enseignement en studio de projet sur des situations s'intéressant au littoral PACA (convention avec la DREAL) et plus largement aux territoires des métropoles du littoral méditerranéen (Mélimed) (**fig. 3 et 4**).¹⁵ Le séminaire de recherche intitulé « La fabrique du territoire » explore ces situations littorales par la cartographie problématisée.

Concernant la chaire partenariale, nous reprenons les propos de Frédéric Bonnet, qui en est à l'initiative, et qui explique que ce projet souhaite fédérer autour des chercheurs et des enseignants, des partenaires institutionnels publics et des acteurs privés sur une thématique territoriale aujourd'hui particulièrement transversale et stratégique : celle de la transformation des territoires littoraux. Les récentes expérimentations sur les littoraux ont démontré la nécessité de réinterroger les modèles économiques, spatiaux et culturels hérités. Acteurs locaux et nationaux ont identifié des enjeux auxquels seules de nouvelles recherches, méthodes et expérimentations pourront apporter des réponses. Parce qu'il est à la fois lieu de débat et de connaissance, le projet territorial est le moteur scientifique de la chaire. Il permet non seulement d'analyser les processus existants pour mieux les réinventer, mais aussi de fédérer les différents acteurs pour ré-enchanter le futur. À travers l'expérimentation dans les territoires, le lancement de recherches et la mise en place de nouveaux enseignements, la chaire ambitionne de consolider et diffuser son expertise pour répondre aux défis contemporains du littoral.

Notre participation à ce programme s'articule entre l'enseignement du projet et le séminaire d'initiation à la recherche dans le Domaine d'étude ATM du master de l'ENSA-Marseille et la recherche doctorale au laboratoire INAMA. La relation entre pédagogie et recherche se fait par un choix fort de construire

nos enseignements autour de la question du littoral méditerranéen dans le cadre du nouveau programme pédagogique mis en place depuis septembre 2018. Par sa position géographique et son expérience, l'ENSA-Marseille constitue un lieu privilégié pour l'étude du littoral ; en effet les rivages de la Méditerranée concentrent presque toutes les configurations urbaines et géographiques imaginables qui font de ce territoire un laboratoire d'exception.

Nous envisageons l'espace littoral de manière diachronique selon trois axes. Premièrement l'histoire de l'évolution de l'urbanisation de la frange littorale, ensuite la connaissance cartographique de la situation présente du littoral et de son épaisseur, et enfin l'exploration par le projet d'échelle territoriale et urbaine (Hodebert *et al.*, 2020). Le regard diachronique sur les territoires littoraux est essentiel pour comprendre leur constitution et projeter leurs évolutions.

Nous avons développé un savoir-faire technique, méthodologique et pédagogique sur les questions de la représentation cartographique du territoire de l'échelle métropolitaine à l'échelle régionale. Ces travaux sont autant des outils de représentation que de questionnements problématiques, de production de connaissance et d'aide au projet. Ils permettent sur le littoral de notre région, de faire émerger et de prendre la mesure de phénomènes tant génériques que spécifiques (épaisseur, usages et pratiques, évolution du trait de côte, desserte, etc.). Les objectifs sont de réintégrer les cycles longs de la nature dans la pensée sur les territoires littoraux, et de recomposer le littoral autour d'une certaine épaisseur variable. L'atelier de projet ambitionne de répondre à ces problématiques littorales en constituant une connaissance « par le projet ».

Ainsi une partie de l'équipe du domaine d'étude ATM (Laurent Hodebert, Éric Dussol, Alexandre Field, Frédéric Gimmig et Audrey Le Hénaff), a décidé de faire du littoral une question centrale et multiscale dans le programme pédagogique de l'ENSA-Marseille. Nous participons à ce projet de chaire par deux studios de projet de master et les séminaires « d'Expédition métropolitaine » et de « La Fabrique du territoire ». Un atelier exploratoire lié au studio de projet et conduit par Alexandre Field permet de revenir sur le terrain pour explorer le territoire d'un petit fleuve côtier, les Aygalades (**fig. 5**).

La « Remontée du fleuve » est une exploration collective conçue et animée par le Bureau des guides du GR2013¹⁶, et menée par des artistes, des scientifiques et des aménageurs ; elle permet aux différents acteurs du projet de renaturation du ruisseau, de partager la connaissance de ce territoire, de croiser des points de vue complémentaires et de mener à des propositions de projets d'aménagement. Les étudiants s'associent à cette « expédition métropolitaine » qui les amènera à sortir du cadre pédagogique pour se confronter aux réalités du terrain du projet.

Enfin, le programme du PUCA POPSU 3 « Le paysage comme ressource » portée par l'École nationale supérieure de paysage (ENSP) et coordonné à l'ENSA-Marseille par Alexandra Biehler, profite là encore de cette connaissance de notre territoire métropolitain et permet de fédérer l'ensemble des studios de projets de notre domaine d'étude, dont les explorations vont nourrir la connaissance du paysage de la métropole. De plus, cette démarche fait collaborer les trois écoles qui vont constituer bientôt au centre de Marseille l'Institut méditerranéen de la ville et des territoires (IMVT). Cet institut doit regrouper trois établissements d'enseignement supérieur dans le centre de Marseille en 2023 et constituer un réseau d'enseignement supérieur et de recherche autour de l'ENSA-Marseille, avec ENSP et l'Institut d'urbanisme et d'aménagement régional, Aix-Marseille Université (IUAR-AMU).

Toutes ces expériences nous montrent et nous prouvent l'importance et la pertinence d'un ancrage de l'école d'architecture dans son territoire. Non seulement pour proposer aux étudiants de l'analyser pour le comprendre, de participer à la production de connaissance cartographique et photographique, par et pour le projet, mais aussi dans l'interaction avec les acteurs du territoire pour construire des liens fertiles et des regards croisés.



5. La remontée du fleuve, exploration du territoire d'un petit fleuve côtier, les Aygalades, 2018. © Philippe Conti, Bureau des guides.

Notes

1. Loi n° 2010-1563 du 16 décembre 2010 de réforme des collectivités territoriales.
2. Les détails du projet, les équipes d'enseignants et l'organisation générale des enseignements est consultable sur le site www.atlas-metropolitain.fr ; le présent article s'appuie en grande partie sur les textes produits en 2011 pour la construction du site internet et de précédents articles.
3. Portée par Alexandre Field, cette pratique a aujourd'hui évolué pour proposer une « excursion », un voyage de découverte pédagogique en début de première année ; c'est aussi un TD exploratoire « La remontée du fleuve » qui emmène des étudiants de Master le long des fleuves côtiers.
4. La place de l'outil de la carte de synthèse dans notre enseignement a été expliqué dans : SAVIGNAT, Jean-Michel. « Projet urbain, les figures de l'incertain ». In : TSIOMIS, Yannis, 2008. *Matière de ville, Projet urbain et enseignement*. Paris : Édition de La Villette. p. 198-201.
5. Entre 2012 et 2015, le géographe Jordi Ballesta est intervenu dans le séminaire sur les notions de « questionnement photographique » sur le territoire et le paysage, ses recherches sur le sujet et son expérience en Grèce sont importantes pour révéler aux étudiants comment l'on peut « poser des questions » sur les processus de transformation anthropique du paysage. Voir son texte « Produire des savoirs sur l'espace urbain à partir de la photographie ». In : *Lieux communs, Les cahiers du LAUA*, ENSA Nantes, n°11, 2008, p. 77-92 et sa thèse *Le projet photographique comme expérience et document géographique*. EHESS, sous la direction de Yannis Tsiomis, soutenue le 10 décembre 2011. Camille Fallet, photographe, est intervenu sur la mise au point des séries photographiques.
6. Une sélection de séries photographiques est visibles sur le site <http://www.inventaire.net>. L'Inventaire est un projet imaginé et conçu par Camille Fallet, Alexandre Field et Geoffroy Mathieu, avec l'idée d'établir un inventaire rassemblant de manière raisonnée l'ensemble des enquêtes photographiques faites sur le territoire métropolitain depuis les années 1980.
7. Un ouvrage rassemblant une sélection d'une cinquantaine de cartes, des textes et des séries photographiques doit être publié en 2021 par le CAUE des Bouches du Rhône et l'ENSA-Marseille, sous la direction scientifique de Laurent Hodebert avec Jean-Marc Giraldi.
8. Voir « Guide de l'étudiant de Licence », ENSA-M, 2019, p. 14-16.
9. Les membres fondateurs du DE « Architecture et territoires méditerranéens » sont : Eric Dussol, Laurent Hodebert, et Julien Monfort. Ils sont accompagnés par Alexandra Biehler, Alexandre Field, Frédéric Gimmig, Audrey le Hénaff et Stanislas Zakarian.
10. Sur la question de l'architecture du sol, voir SECCHI, Bernardo. « Progetto di suolo ». In : *Casabella*, n° 521, 1986, p. 1924.
11. Je propose cette définition dans ma recherche sur Henri Prost, voir : HODEBERT, Laurent. *Henri Prost et le projet d'architecture du sol urbain (1910 - 1959)*, thèse de doctorat en Architecture, sous la direction de Catherine Maumi, ENSA Grenoble, Université Grenoble Alpes, 2018.
12. Les deux expressions ont été traduites par nos soins, à partir des titres des deux essais originaux en italiens : « Brouillons d'architectes : una lezione sul disegno inventivo » (2004) et « Nulla dies sine linea : una lezione sul rilievo » (2012), Casa Editrice Libria ; ils ont été traduits en anglais et publiés dans un unique ouvrage : BELARDI, Paolo, 2014. *Why Architects Still Draw*. Cambridge : The MIT Press.
13. Voir ici aussi : SECCHI, Bernardo. *op. cit.*
14. La chaire partenariale d'enseignement et recherche intitulée « le littoral en projet » a été labellisée par le ministère de la Culture en juillet 2020, elle est maintenant codirigée par l'ENSA Paris-Est et l'ENSA Marseille et implique leurs laboratoires de recherche respectifs OCS et INAMA.
15. Voir le site web melimed.eu
16. Cette action est menée avec l'IMBE, Natural Solutions et l'agence Mer-Terre, pour le compte de l'Agence de l'eau et Euroméditerranée, avec l'AGAM, la métropole Aix Marseille-Provence et la ville de Marseille, voir www.gr2013.fr/les-aygalades/

Bibliographie complémentaire :

BROTTON, Jerry, 2013. *Une histoire du monde en 12 cartes*. Paris : Flammarion.

DUSSOL, Éric, GIMMING, Frédéric, HODEBERT, Laurent, MAIRE, Isaline. « Le littoral méditerranéen français face au changement climatique, Atlas de l'épaisseur littorale de la région Provence Alpes Côte d'Azur, de la connaissance au projet prospectif. » In : *IV Congreso ISUF-H : Metrópolis en recomposición : prospectivas proyectuales en el Siglo XXI : Forma urbis y territorios metropolitanos*, Barcelone, 28-30 septembre 2020.

HARLEY, John, WOODWARD, David, 1987. *History of Cartography*. Chicago : The University of Chicago Press.

MAROT, Sébastien, 2003. « Foreword ». In : *Architecture and landscape : the design experiment of the great European gardens and landscapes*. Bâle : Birkhäuser.

MAROT, Sébastien. « L'alternative du paysage ». In : *Le Visiteur*, n° 1, 1995, p. 5481.

VIGANÒ, Paola, 2014. *Le projet comme producteur de connaissance. Les territoires de l'urbanisme*, Genève : MétisPresses.

Mots-clefs : Atlas métropolitain, projet territorial et métropolitain, cartographe, photographe, approche exploratoire, enseignement et recherche.



L'iconographie des atlas de paysage : un outil pédagogique pour la transmission de la connaissance paysagère ? Le cas des atlas paysagers de la région Grand Est (France)

Joe Abi Hayla, Jean-Pierre Husson
et Yves Petit-Berghem

Nous sommes seulement usagers et de passage sur terre alors que les paysages se construisent, se consolident et s'effondrent sur des temps souvent assez longs. Cette réalité essentielle doit dicter nos comportements et notre responsabilité face au déroulé des paysages. Cadre de vie, ils sont mis en scène pour notre bien-être et méritent d'être aménagés avec prudence pour servir de trait d'union transgénérationnel. Le mot est toujours replacé dans sa filiation première avec les pays et les paysans (Roger, 1995). De son travail souvent têtue résulte la lente construction des organisations paysagères. Plus prosaïquement, à notre échelle, le paysage est patrimoine, transmis et à transmettre « en tenant compte des transitions en cours » (Folléa, 2019). Encore faut-il communiquer sur ce sujet. La démarche pédagogique est essentielle dans cette quête.

En France, l'émergence des atlas de paysage remonte au début des années 1990. Mis à la disposition des collectivités, ces atlas sont un instrument public de gestion et d'aménagement des paysages. Ce levier d'aménagement permet de réguler la production des paysages ruraux, les paysages urbains et périurbains en tant que cadre de vie ordinaire, et parfois aussi en tant que site remarquable (Donadieu et Périgord, 2007). Conçus à une échelle régionale ou départementale, ils constituent un document de savoir portant sur tous les paysages en divisant le territoire en unités paysagères localisables, chacune d'elles faisant l'objet d'une description paysagère détaillée (Roche, 2009). Les apports de ces ouvrages s'accompagnent de la pratique du terrain¹ pour mobiliser

tous les sens, et encore du regard porté aux images verticales et obliques. Les atlas paysagers servent donc d'outil de référence partagée au service d'une meilleure connaissance des paysages², tout en tenant compte des formes du territoire, des perceptions sociales et culturelles et des dynamiques paysagères comprises pour assurer la préservation de la diversité et des identités paysagères (Roche, 2007).

Grâce à la richesse de leurs iconographies, les atlas de paysage intègrent l'épaisseur du temps. Ils insèrent non seulement des photographies, mais aussi des cartographies multiscalaires afin de valoriser les échelles les plus pertinentes possibles. Ils contribuent à transmettre les connaissances et permettent de comprendre et d'échanger sur les caractéristiques d'un territoire. En cela, ils sont des outils pour mener la gouvernance et décider dans l'optique de l'intérêt général. Outre la possibilité de prendre la mesure des évolutions, un atlas de paysage sustente également les représentations sensibles (Sansot, 1985), les dynamiques et les enjeux paysagers. Il doit donc être lisible et compréhensible par tous. Ainsi, notre questionnement porte-t-il sur la dimension pédagogique de l'iconographie³ des atlas paysagers, en particulier ceux réalisés dans la région Grand Est. Notre intervention résulte d'une étude réalisée dans le cadre d'un mémoire de recherche en géographie soutenu à l'université de Lorraine (Abi Hayla, 2017).

Quatre atlas⁴ de paysage ont été retenus : deux atlas départementaux (l'atlas des paysages du département des Vosges, en 2007, et l'atlas des paysages de Meurthe-et-Moselle, en 2013) et deux atlas régionaux (l'atlas des paysages de la Région Champagne-Ardenne, en 2002 et celui d'Alsace, en 2015).

Cette étude vise à évaluer les caractéristiques pédagogiques du message visuel des images (Joly, 2005) sélectionnées dans ces atlas, avec pour préoccupation de savoir si celles-ci peuvent être utilisées par les professeurs enseignant la géographie à l'école, au collège, au lycée, dans le supérieur. À ce sujet, les questions sont nombreuses et fécondes. L'atlas sert-il à des fins pédagogiques ? Est-il communément utilisé pour enseigner le paysage ? Familiarise-t-il l'élève avec ce qui peut être son environnement trop banalisé pour être remarqué, apprécié, reconnu ? S'ensuit la problématique suivante : quelle est la dimension pédagogique de

l'iconographie employée dans les atlas de paysage du Grand Est ?

Partons d'une hypothèse : malgré les objectifs pédagogiques véhiculés par les atlas de paysage, les iconographies employées sont en premier lieu destinées à un public savant de professionnels, d'aménageurs, d'élus et d'experts. D'où l'idée que cette iconographie est loin d'être optimisée dans son utilisation à des fins pédagogiques. Afin d'améliorer cette situation, les iconographies, leurs légendes, leurs agencements pourraient être réexaminés, modifiés et/ou retouchés pour combler certaines lacunes dans la lisibilité des messages à transmettre. Pour ce faire, nous élaborerons des grilles de comparaisons et présenterons les résultats quantitatifs et qualitatifs des analyses iconographiques et de leur interprétation afin de faire force de proposition sur leur approche pédagogique.

*Pédagogie et atlas de paysage :
un objet de recherche à découvrir*

Dans son ouvrage portant sur la didactique de la géographie, B. Mérenne-Schoumaker propose une définition classique mais applicable de la didactique approchée comme discipline scientifique qui a pour objet l'optimisation des apprentissages dans une situation d'enseignement ou de formation (Mérenne-Schoumaker, 2012). La didactique est un moyen de transmettre les savoirs en fonction de la spécificité d'une matière et tisse des liens avec les disciplines proches afin d'élargir notre compréhension du monde qui s'organise en systèmes complexes. Trois principaux domaines didactiques intriqués sont étudiés : l'étude de l'enseignement définie par les relations entre les étudiants et l'enseignant, l'étude de l'apprentissage qui vise les relations entre les étudiants et le contenu, et l'étude du *curriculum* orientée vers les relations entre l'enseignant et le contenu (Germain, 2013). Dans ce qui suit, nous nous intéressons à l'apprentissage du paysage et donc à la relation entre les étudiants et le contenu des atlas de paysage (**fig. 1**).

Étudier un espace paysager et comprendre ses dynamiques invitent à saisir simultanément la diversité des caractéristiques tangibles et intangibles à travers une série d'outils analysés et interprétés à l'instar des cartes (Besse, 2010), photographies, coupes, blocs-diagrammes⁵ (Michelin, 2000), etc.

Apprendre à enseigner le paysage mobilise des savoirs scientifiques à moduler selon l'âge, les compétences intellectuelles, l'acquis, la culture et le comportement cognitif de l'étudiant. Cette mobilisation varie avec les façons de faire de l'enseignant, de ses approches des programmes, de son habileté à établir de la pédagogie en boucle, de la prise en compte des évaluations formatives qui sont en aval des savoirs transmis, etc. L'objectif est de trouver les méthodes et les outils convenables pour communiquer à propos des informations géographiques du paysage en question, avec toujours une charge de subjectivité importante portée par la sensibilité contenue dans chaque site.

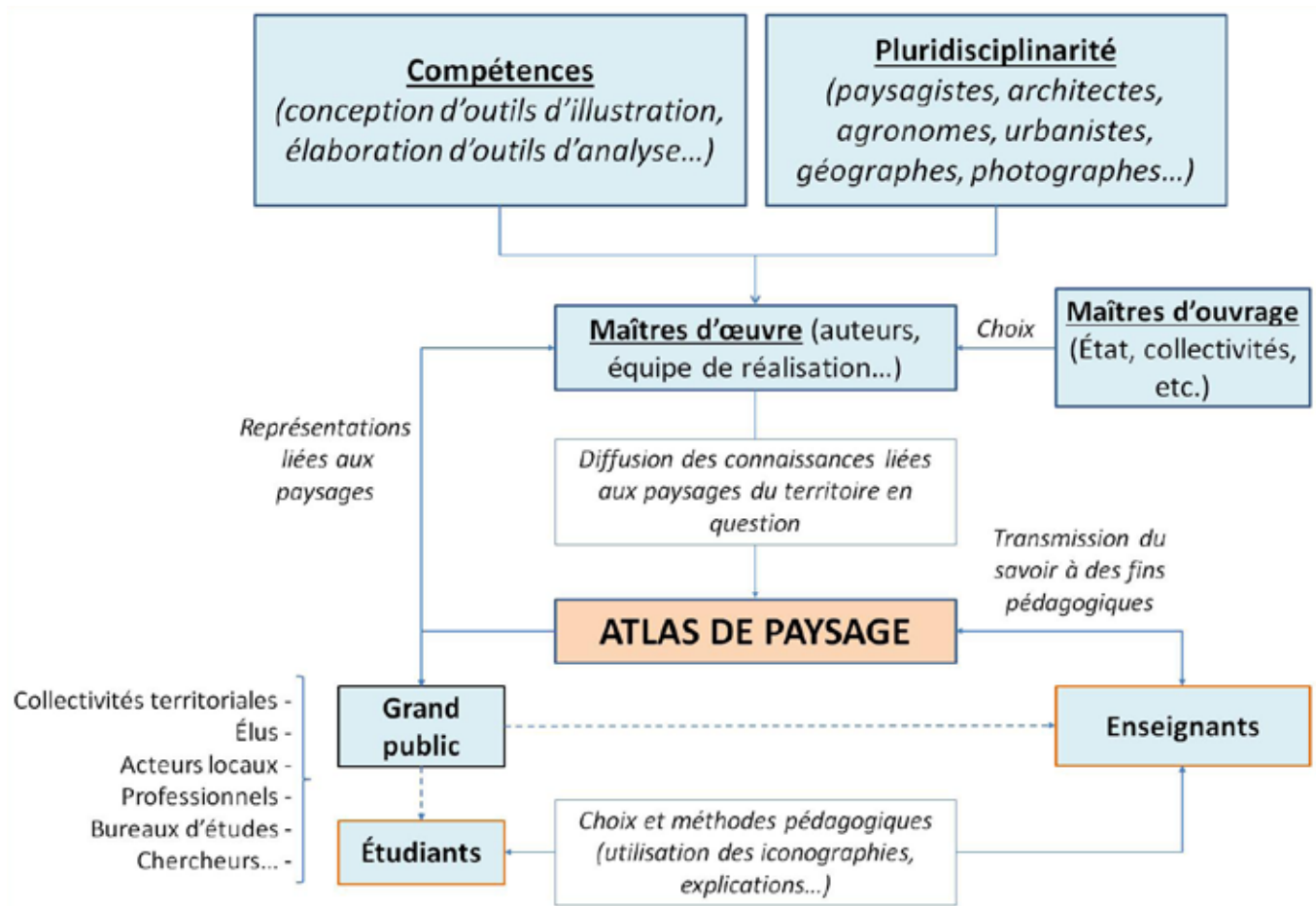
*Identification de l'iconographie
des atlas de paysages du Grand-Est*

Choix et repérage de l'iconographie

Pour identifier les différents types d'iconographies utilisées, nous nous sommes fixé une liste de treize iconographies présumées se trouver dans les quatre atlas sélectionnés. Les autres iconographies identifiées après consultation des atlas ont été regroupées dans une catégorie à part. Ainsi, avant consultation des atlas, nous avons supposé pouvoir trouver ces treize types d'images soulignés et regroupés de la sorte :

Des photographies simples, panoramiques dont le rapport H/L est inférieur à 1/2 (Frich, 2017)⁶, simples annotées, panoramiques annotées, aériennes obliques, aériennes IGN (verticales), des blocs-diagrammes, des cartographies non annotées ou annotées, des croquis de paysages, des axonométries, des cartes postales et des iconographies artistiques.

Le repérage des iconographies a été réalisé au niveau des unités paysagères⁷ uniquement, étant donné que la méthode d'élaboration des atlas de paysage (Luginbühl, 1994) souligne l'importance de répartir le territoire en unités paysagères : chaque paysage identifié désigne une unité de référence pour construire la connaissance des paysages (Raymond, Luginbühl, Seguin, Cedelle, et Grare, 2015). Par conséquent, les iconographies ne figurant pas dans les parties dédiées aux unités paysagères n'ont pas été retenues. La distinction entre les photos simples et panoramiques est réalisée selon le rapport H/L dont les dimensions ont été mesurées.



1. La relation entre étudiants, enseignants et atlas de paysage. Source : Abi Hayla, 2021.

*Les premiers résultats :
contrastes et hétérogénéité*

Les résultats montrent que le nombre d'iconographies a quintuplé depuis la réalisation de l'atlas des paysages de Champagne-Ardenne, le plus ancien (458 iconographies) jusqu'à celui d'Alsace, le plus récent (2 677 iconographies). Cette inflation pourrait s'expliquer par le progrès des nouvelles techniques, le recours aux images obliques aériennes et satellitaires et la maîtrise des outils de représentations informatisées, en particulier l'usage des SIG qui garantissent une meilleure interprétation et visualisation des réalités paysagères évoquées. Le **Tableau 1** détaille les 22 types d'iconographies identifiés dans les quatre atlas de paysage analysés.

L'atlas le plus riche en termes de types d'iconographies est celui d'Alsace avec 18 types listés parmi les 22 que nous retenons. À l'opposé, celui des Vosges n'en regroupe que quatre. Les trois types d'outils iconographiques les plus utilisés au niveau des quatre atlas sont la photographie simple (2 151 photos), la photographie panoramique (945 photos) et la cartographie non annotée (394 cartes). La dimension quantitative est un critère d'évaluation utile mais à nuancer dans la place qu'elle doit occuper, avec pour relai une analyse qualitative. Elle ne signifie pas que le message visuel soit directement transmis et facilement assimilé par les scolaires. L'abondance iconographique pourrait être distractive et désorienter le lecteur. D'où la posture prise d'analyser et de comparer les iconographies et les caractéristiques pédagogiques du message visuel qu'elles sont censées transmettre.

*Caractéristiques pédagogiques du message visuel
de l'iconographie des atlas de paysage*

En raison de leur grand nombre, il est impossible d'analyser l'usage pédagogique de chacune des iconographies, image par image. Une sélection sur échantillon s'impose. De même, l'hétérogénéité dans l'usage des iconographies et la présentation des unités paysagères complexifie notre travail dans le souci comparatif qui l'anime. D'une part, les types d'iconographies diffèrent entre les unités paysagères d'un même atlas ; d'autre part, ils changent d'un atlas à l'autre. Face à ces différences, nous avons choisi d'explorer les trois types d'iconographies⁸ présents au niveau de toutes les unités paysagères

de chacun des quatre atlas retenus, et ce, en prenant comme référence la première unité de chaque atlas. Pour mener cette démarche, les unités paysagères consultées sont les suivantes : la « Champagne Crayeuse », le « Châtenois », la « Plaine de la Woëvre » et l'« Alsace Bossue ».⁹

*La cartographie au service de la compréhension
des paysages ?*

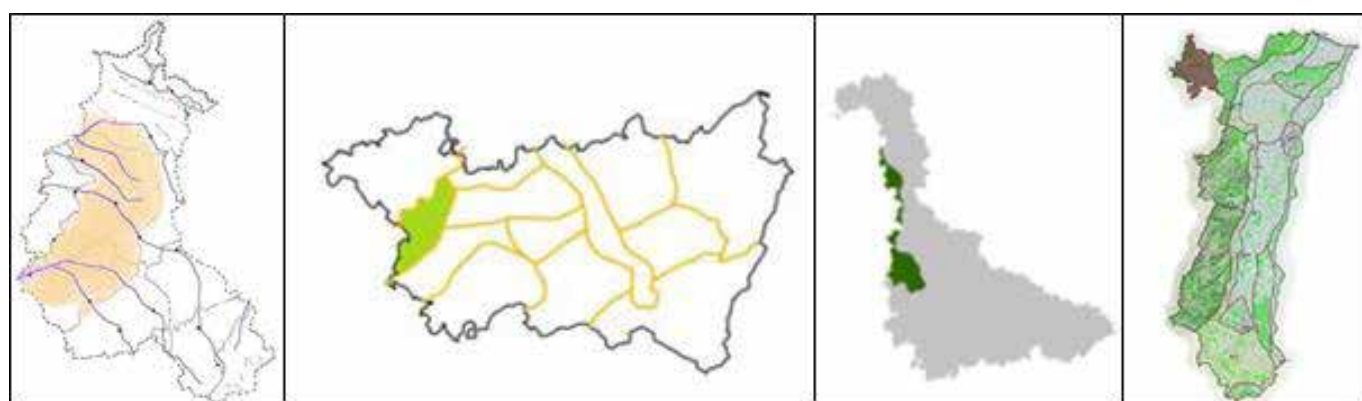
L'outil le plus efficace pour visualiser les mesures physiques d'un territoire fut, depuis longtemps, la carte. Ce raccourci codifié entre la réalité et sa représentation permet de communiquer et partager un contenu intelligible dicté par une grammaire. Divers types de cartes illustrent notre échantillon d'atlas, notamment cartes de localisation, cartes topographiques, cartes thématiques et cartes introduisant les unités paysagères.

Toutes les unités paysagères comportent une petite cartographie désignant chacune des unités de paysages (**fig. 2**). La position de toutes les cartes est placée en haut de page, directement après l'appellation de l'unité. L'unité paysagère traitée est mise en évidence grâce à une couleur vive qui la différencie du reste des unités ou du territoire. Toutes les cartes sont signalées par l'appellation de l'unité paysagère, une phrase ou un texte bref résumant les grandes caractéristiques du paysage traité. Certaines sont également accompagnées de photos simples ou panoramiques, d'un bloc-diagramme de paysage et/ou d'une coupe topographique... ce qui aide à saisir les caractéristiques de l'unité.

À part ces similitudes, ce type de cartes présente une multitude de disparités. Derrière le langage visuel des cartes se dessine une très grande hétérogénéité des objets. D'abord, les dimensions des cartes sont très variées. Celles de l'atlas paysager de Champagne-Ardenne occupent de grandes dimensions. Les autres ont des dimensions très réduites sur la page où elles apparaissent, ce qui trouble la lecture de la carte. La présentation change. Celles des Vosges et d'Alsace montrent les limites de toutes les unités paysagères par une ligne en gras bien marquée, les autres atlas ne montrent que celles de l'unité en question. La carte des paysages de Champagne-Ardenne précise les limites départementales par une ligne en pointillés tandis que celle de Meurthe-et-Moselle n'en signale aucune. Hormis la carte

Atlas des pasyages	Type d'iconographie																			Total				
	Photo H/L > 1/2	Photo annotée	Photo panoramique (H/L < 1/2)	Photo panoramique annotée	Photo aérienne oblique	Photo aérienne IGN (Verticale)	Bloc-diagramme	Cartographie	Cartographie annotée	Axonométrie	Carte postale	Iconographie artistique	Croquis de paysage	Coupe	Palette de couleurs	Dessin colorié	Capture d'écran	Photo ancienne	Photo aérienne ancienne		Photo de guide touristique	Plan-relief	Dessin panoramique ancien	
Champagne-Ardenne	276	3	39	1	0	0	0	65	0	0	0	0	8	32	31	3	0	0	0	0	0	0	0	458
Vosges	411	0	227	0	0	0	39	146	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	823
Meurthe-et-Moselle	278	3	266	22	0	4	19	50	0	0	0	0	4	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	646
Alsace	1186	10	413	16	239	87	136	133	26	48	148	153	0	0	0	0	25	36	8	9	3	1	2677	
Total	2151	16	945	39	239	91	194	394	26	48	148	153	12	32	31	3	25	36	8	9	3	1	4604	

Tableau 1. Vingt-deux types d'iconographie identifiés dans les quatre atlas de paysage de la région Grand Est. Source : Abi Hayla, 2017.



2. Les cartes introduisant chacune des premières unités paysagères des atlas de paysage étudiés. De gauche à droite : atlas de paysages de Champagne-Ardenne, des Vosges, de Meurthe-et-Moselle, d'Alsace. Source Abi Hayla, 2021 : Voir note 4.

des unités paysagères d'Alsace, les trois autres sont réalisées sur un fond blanc ou gris ne donnant aucun renseignement premier sur la nature topographique de l'unité. Enfin, aucune des cartes ne possède ni clefs-cartographiques standards, ni sémiologie permettant le repérage de la localisation géographique du paysage. Pour résumer, le but pédagogique d'une telle carte est uniquement de visualiser l'emplacement de l'unité paysagère, et donc le paysage-type.

Pour ce qui concerne la description et l'analyse des paysages sur un territoire ainsi que leurs enjeux, chaque atlas recourt à plusieurs types de cartographies (**fig. 2**) offrant de grands contrastes entre eux. Quelques précisions techniques ont pu être identifiées :

Formes et dimensions : la forme des cartographies dépend de celle de l'unité paysagère traitée. Cela influe sur les dimensions de la carte, sa disposition sur la page et donc sa lisibilité. Certaines cartographies, comme celles présentes dans l'atlas des paysages de Champagne-Ardenne ont occupé parfois plus que la moitié de la page en réalisant un zoom sur toutes les communes traitées, alors que d'autres (l'atlas des paysages des Vosges), étaient beaucoup plus nombreuses¹⁰, carrées et petites.

Expressions graphiques : hormis les cartographies topographiques qui ne sont pas retouchées, les cartes de localisation et les cartes thématiques sont réalisées sur un fond incluant le relief, à effet tridimensionnel. Toutes les cartes visualisent les limites de l'unité paysagère traitée par une ligne en gras. Généralement, des couleurs foncées, le noir ou le gris, ont été utilisées pour marquer les limites des unités paysagères et départementales. Un changement au niveau de la texture de la ligne a été remarqué au niveau de l'atlas des paysages des Vosges, les lignes sont tantôt continues, tantôt en pointillés. Quant aux couleurs de la carte, le choix d'une gamme vive et attirante domine. De plus, l'usage d'une semi-opacité ou d'une diminution graduelle de la saturation des couleurs permet de différencier la surface de l'unité paysagère étudiée du reste du territoire et d'orienter l'attention du lecteur.

Expressions textuelles : celles-ci se résument principalement à la mention des villes et communes. En général, les concepteurs des cartes ont adopté une

typographie uniforme en usant d'une appellation rédigée en lettre majuscule noire. Quant à l'interprétation des cartes, seul l'atlas des paysages d'Alsace a eu recours, pour ses cartes de localisation, à des commentaires explicatifs fléchés favorisant la compréhension de l'information qu'il souhaite communiquer.

Clefs de carte : étant les éléments de base pour lire, comprendre et appréhender un message cartographique, les clefs de carte – titre, légende, orientation, échelle, source, date, cartouche, etc. – étaient cependant quasi absentes. De même, le commentaire accompagnant les cartes, s'il est présent, oriente très peu le lecteur et ne problématise presque pas l'enjeu ou l'idée que l'on veut expliciter. Alors, suivre les explications textuelles s'avère une nécessité. Avec le temps, la construction cartographique s'améliore (Meurthe-et-Moselle et Alsace) : les clefs de carte sont plus abondantes qu'avant. Toutefois, il serait important de repenser la hiérarchisation, la catégorisation et la lisibilité des classes évoquées dans la légende, ainsi que la concordance entre les choix de couleurs et les éléments représentés, surtout au niveau des cartographies thématiques.

Sur le plan pédagogique, l'usage des cartographies tente principalement de localiser, repérer et faire mémoriser des lieux. Avec les atlas paysagers d'Alsace et de Meurthe-et-Moselle, les cartographies sont améliorées, plus travaillées que les autres et généralement en concordance avec les textes fournis. En revanche, la construction du message visuel reste parfois lacunaire. Il serait avantageux de retoucher les cartes et ce, en ajoutant un ombrage sur les courbes de niveau pour créer des nuances, donner un effet de haut-relief ressortant dans la carte elle-même (Ferland, 1997) et mettre en évidence des informations essentielles, en renforçant la saturation des couleurs pour donner de l'importance à des traits paysagers plus qu'à d'autres, en supprimant tous les détails et signes qui encombrant la lisibilité et le langage¹¹ de la carte et augmentent la confusion du lecteur, en ajoutant des annotations explicatives fléchées qui renseignent le lecteur qui ne veut peut-être pas toujours avoir recours aux discours écrits pour la comprendre.

*La photographie, au-delà
de l'illustration ?*

La photographie est une image fixe formée selon plusieurs critères tels que l'œil du photographe, la distance éloignant le photographe de l'objet photographié, l'angle de prise de vue, les conditions climatiques, la position du photographe, les options choisies avant toute capture photographique (exposition au soleil, saturation, contraste...), le choix du cadre et des éléments paysagers à intégrer ou à éviter. Elle conserve un degré de subjectivité. Les quatre atlas consultés se sont servis de photographies pour présenter leurs paysages. Celles-ci sont donc nombreuses et diverses : les unes aériennes (zénithales ou obliques), les autres prises au sol (photographies rectangulaires simples ou panoramiques).

Tous les atlas, hormis celui de Meurthe-et-Moselle, se sont servis d'au moins une photographie simple ou panoramique prise au sol pour introduire leurs unités paysagères. Pour ces photographies, les dimensions sont de l'ordre 3×4 alors que pour les panoramiques, le rapport dimensionnel varie entre $1/3$ et $1/5$. La position d'une telle photographie varie également selon la mise en page. Sur le plan informationnel, les éléments textuels liés à la photographie des unités paysagères vosgiennes sont les plus efficaces et en étroite concordance avec le contenu paysager, surtout grâce à un commentaire nominal rédigé en gras, majuscule et coloré. Ce procédé traduit fidèlement l'essentiel des caractéristiques paysagères de l'unité traitée et localise le paysage étudié en mentionnant la commune où le cliché a été pris (**fig. 3**).

Plurifonctionnelle, cette photographie joue un rôle pédagogique majeur pour comprendre et connaître un paysage traité. Elle motive l'apprenant en focalisant son attention vers des informations précises, favorise la mémorisation des lieux et des éléments paysagers identifiés. Par contre, pour les autres cas d'atlas, l'usage de cette photographie demeure à but illustratif. Ajoutons que l'absence d'une telle photographie risquerait d'impacter négativement l'apprentissage (Veizin, 1986) en démotivait l'apprenant qui se trouve obligé de suivre des descriptions textuelles avant de pouvoir concrétiser l'unité paysagère.

Au service de la visualisation des traits paysagers caractéristiques des unités paysagères, plus de 3 000 photographies simples et panoramiques ont été insérées. Par contre, nous remarquons que le nombre

des photographies commentées ou annotées demeure rare. Le cas champagne-ardennais a uniquement recours à des photographies simples placées hors textes et accompagnées par de brefs commentaires nominaux et peu explicatifs. Le positionnement ne correspond pas toujours aux énoncés textuels évoqués. Des photographies simples et panoramiques sont abondamment employées dans les trois autres atlas étudiés. Pour les premières, les dimensions varient entre « 1×1 », « 1×2 » et « 3×4 », pour les secondes, le rapport H/L varie entre $1/2$ et $1/6$. L'emploi des photographies panoramiques permet de capturer la scène paysagère telle qu'elle est, sans épargner les éléments qui l'enlaidissent. Ainsi, le contexte paysager est-il presque complètement mis en évidence. Au niveau des atlas paysagers de Meurthe-et-Moselle et d'Alsace, la présentation des caractéristiques paysagères des unités est réalisée par énumération. Chaque trait véhiculé est désigné par une photographie, généralement panoramique portant un titre énonçant la caractéristique analysée, le nom des communes et un commentaire descriptif. Les larges dimensions des photographies favorisent une bonne lisibilité. En revanche, l'exhaustivité des textes interprétatifs varie entre les atlas. La majorité des appellations et lieux mentionnés dans les textes n'est pas indiquée sur les photographies, ce qui entraîne des difficultés en termes d'identification et de repérage des localisations (**fig. 4**).

Enfin, des contrastes quant à l'usage, la disposition et le choix du format des photographies se manifestent aussi au niveau du traitement des enjeux paysagers abordés par unités. Nous distinguons trois modes de représentations : l'énumération, la comparaison et la chronologie photo-cartographique. Pour le cas champagne-ardennais, les enjeux sont énumérés sous la forme d'une liste puis illustrés en comparant une photographie représentant l'état initial avec sa version retouchée où l'intervention est proposée. Le choix du format de la photographie serait déterminé selon la nature de l'intervention avancée. Ainsi la photographie simple montre une intervention ponctuelle et la panoramique visualise une intervention étalée sur le territoire. Les cas vosgien et meurthe-et-mosellan, quant à eux, adoptent une énumération d'enjeux illustrés par des photographies simples ou panoramiques dont le choix est dicté par l'échelle et l'envergure de l'enjeu. Finalement, pour visualiser ses enjeux, l'atlas des

Exemples de cartes de localisation



Source : Adp des Vosges



Source : Adp de Meurthe-et-Moselle



Source : Adp d'Alsace

Exemples de cartes topographiques



Source : Adp des Vosges



Source : Adp d'Alsace

Exemples de cartes à thèmes différents



Source : Adp de Meurthe-et-Moselle



Source : Adp des Vosges



Source : Adp d'Alsace

3. Exemples de cartographies figurant dans les atlas de paysage (Adp).

Source : Voir note 4.

paysages alsacien présente, par ordre chronologique, une carte d'état-major suivie de deux photographies aériennes IGN anciennes et récentes sans qu'elles soient retouchées et interprétées.

La valeur pédagogique des photographies demeure motivationnelle, illustrative, attestatrice et concrétise plusieurs détails décrits par les passages textuels. Numérotter des photographies et les localiser sur une carte, avec l'angle de prise de vue, facilite la compréhension des paysages. Cette démarche améliorerait le processus d'analyse spatiale dans ses approches dynamiques. L'énumération des traits ainsi que la brièveté des commentaires accompagnant les photographies permettraient à l'étudiant une lecture rythmée et rapide. Les descriptions fidèles aux photographies, quant à elles, lui apprendraient à formuler une lecture paysagère logique en employant un champ lexical paysager précis et riche. En revanche, des annotations légendées pourraient également être ajoutées pour expliquer certaines spécificités qui concernent les traits et les enjeux paysagers d'intervention par différenciation des nouveaux plans obtenus. Ce choix contribuerait à améliorer le message visuel des images. La disposition des photographies sur la page, leur légende ainsi que leur concordance avec les textes devraient toujours être pensées afin de créer un enchaînement visuel logique.

Élaborés à une échelle régionale ou départementale, les atlas de paysage sont des outils qui favorisent le partage de la connaissance paysagère et s'inscrivent dans une politique considérant le paysage comme une composante indissociable du cadre de vie des populations. Ils s'adressent donc à un public large regroupant des élus, des professionnels de l'aménagement et de la communication, etc., mais aussi des associations, des citoyens, des étudiants et leurs professeurs dans le but de faire découvrir et reconnaître les paysages, de valoriser la diversité des territoires et de construire un regard partagé sur la qualité des paysages. Ces atlas répondent donc à des attentes citoyennes et pédagogiques. La mise en ligne de ces atlas doit permettre de faire entrer ces données dans toutes les maisons et toutes les écoles.

Or, l'analyse comparative réalisée a souligné dans le temps des disparités entre les atlas paysagers consultés et les iconographies employées. Selon la disponibilité des images, la pluridisciplinarité de l'équipe de

réalisation et les techniques de visualisation mises en œuvre, la construction du message visuel a varié et le rôle pédagogique des iconographies a changé. Par suite, notre hypothèse se trouve en partie confirmée : les photographies simples, les photographies panoramiques et les cartographies que les atlas de paysage de la région Grand Est emploient ne peuvent pas toutes être utilisées pour des fins pédagogiques et devraient être réexaminées, triées et parfois retouchées pour être porteuses de messages. Ces limites énoncées, le constat est positif. Maintes cartes ou photographies ont rempli leur assignation pédagogique de façon assez efficace pour introduire l'unité paysagère, visualiser ses caractéristiques, illustrer les propos textuels et les enjeux paysagers.

En somme, pour que les atlas de paysage répondent à des objectifs pédagogiques renforcés et ciblent un public étudiant élargi, il serait souhaitable que des enseignants de géographie, des cartographes, des historiens, etc. fassent partie de l'équipe d'élaboration. Ceci aurait certainement un impact positif sur la construction d'un message visuel gagnant en compréhension. L'équipe chargée du projet d'atlas de paysage doit dépasser les frontières qui séparent les disciplines, rassembler davantage de forces variées pour repenser le contenu iconographique des ouvrages afin d'accroître la valeur pédagogique mise au service de l'apprentissage du paysage. Aujourd'hui, avec les possibilités offertes sur la toile, le dialogue avec les usagers est banalisé. C'est une invitation pour que les scolaires et étudiants participent à l'élaboration des atlas paysagers en y partageant leurs propres représentations paysagères.

Aussi, pour que les atlas de paysage répondent aux demandes pédagogiques véhiculées par la Convention européenne du paysage en termes de développement d'une éducation au paysage (Sgard & Paradis, 2019), leurs outils iconographiques – cartographies, photographies et blocs-diagrammes –, devraient être conçus de manière à permettre aux élèves de tout cycle scolaire et aux étudiants en formation de géographie et de paysage de pouvoir, non seulement identifier et représenter les paysages remarquables et ordinaires qu'ils habitent et s'approprient (Vergnolle Mainar, Julien, Léna, Calvet, & Chalmeau, 2017) mais également décrire et apprendre à débattre sur les qualités et le devenir de ces paysages afin que ces derniers ne soient pas confisqués par les élites, les experts et les décideurs (Sgard & Partoune, 2019).



Maisons-en-Champagne : une ligne d'horizon sans interruption



La côte entaillée par de nombreux vallons, se perçoit comme une succession d'éperons aux sommets boisés. Bulgnéville



4. Les photographies introduisant les unités paysagères étudiées :
1- La champagne crayeuse (Champagne-Ardenne), 2- Le Châtenois (Vosges)
et 3- Alsace Bossue (Alsace). Source Abi Hayla, 2021 : Voir note 4.

Notes

1. Même les militaires confrontés au terrain utilisent leur grille de lecture résumée par un acronyme FOMEC (forme, ombre, mouvement, éclat, couleur).

2. La construction de cette connaissance fut initiée par la Convention Européenne du Paysage (CEP) et devint une obligation avec la loi n° 2016-1087 du 8 août 2016 pour la reconquête de la biodiversité, de la nature et des paysages. Ce texte de cadrage reprend la définition du paysage de la CEP et donne un support juridique aux atlas à travers l'article L. 350-1 B du code de l'environnement.

3. Nous entendons par iconographie l'ensemble des images que l'on trouve dans ces atlas de paysage telles que les cartographies, les blocs-diagrammes, les photographies, les toiles de peinture, etc.

4. La lecture de ce travail invite à se reporter à la mise en ligne de trois des quatre atlas de paysage étudiés. Seul l'atlas des paysages des Vosges est consultable en version CD. Les références des autres atlas sont les suivantes : Atlas des paysages de la région Champagne-Ardenne : *Atlas des paysages de la région Champagne-Ardenne*. RCAE, 2002. [En ligne sur] http://www.side.developpement-durable.gouv.fr/EXPLOITATION/DEFAULT/Infodoc/ged/viewportalpublished.ashx?eid=IFD_FICJOINT_0008513&search= (consulté le 4 septembre 2019) Atlas des paysages des Vosges : BONNEAUD, François (dir.), 2007. *Atlas des paysages du département des Vosges*. Conseil Général des Vosges. Atlas des paysages de Meurthe-et-Moselle : DREAL Lorraine et Agence Folléa-Gautier, *Atlas des paysages de Meurthe-et-Moselle*. 2013. [En ligne] <https://vivrelespaysages.cg54.fr/> (consulté le 8 janvier 2020). Atlas des paysages d'Alsace : DREAL Alsace, BONNEAUD, François, 2015. *Atlas des paysages d'Alsace*. DREAL Alsace. [En ligne] [\[alsace.developpement-durable.gouv.fr/\]\(http://alsace.developpement-durable.gouv.fr/\) \(consulté le 4 août 2020\).](http://www.paysages.</p></div><div data-bbox=)

5. Le bloc-diagramme est un mode de représentation du relief en perspective extrêmement suggestif réalisé à partir des courbes de niveau (Phlipponneau, 1951).

6. Pour différencier ces deux catégories, nous adaptons la définition du photographe français Arnaud Frich pour qui le rapport entre la hauteur et la largeur (HL) d'une photographie panoramique est au moins égal à « 12 ».

7. Une unité paysagère est une partie cohérente et continue de territoire d'un point de vue paysager et circonscrite par des limites pouvant être nettes ou progressives (Raymond, Luginbühl, Seguin, Cedelle, et Grare, 2015, p. 38).

8. La photographie simple, la photographie panoramique et la cartographie non annotée.

9. L'Alsace Bossue correspond à la partie ouest du Bas-Rhin. Ce territoire dessine un long appendice tracé à l'époque de la Constituante, quand furent délimités les départements, en retenant une frontière de catholicité. Le paysage est celui du Plateau lorrain.

10. Cet atlas emploie plus de onze cartes par unité paysagère dont huit sont des cartes à thèmes différents portant sur la géologie, le relief etc. mais sans apporter aucune explication textuelle supplémentaire.

11. Pour le Père François de Dainville : « Nos géographes ne s'expriment pas seulement par des mots mais encore par des signes et par des couleurs. » (Dainville, 2018, p. 12).

Bibliographie

ABI HAYLA, Joe, 2017. *L'approche didactique de l'iconographie des Atlas des paysages de la région Grand Est en France*. Mémoire de recherche en Géographie, Nancy, Université de Lorraine, sous la direction de Jean-Pierre Husson et Xavier Rochel.

BESSE, Jean-Marc, 2010. *Cartographies*. Vol. 20. Actes Sud/ENSP : Arles/Versailles.

DAINVILLE, François (de), 2018. *Le langage des géographes*. Paris : Éditions du CTHS.

DONADIEU, Pierre. 2012. *Sciences du paysage*. Entre théories et pratiques. Paris : Éditions Teck & Doc.

DONADIEU, Pierre, PÉRIGORD, Michel, 2007. *Le paysage*. Paris : Armand Colin.

FERLAND, Yaïves. « Les défis théoriques posés à la cartographie mènent à la cognition ». In : *Cybergeo : Revue européenne de géographie*, 1-15, 1997. [En ligne] <http://cybergeo.revues.org/499> (consulté le 12/07/2020)

FOLLÉA, Bertrand, 2019. *L'archipel des métamorphoses. La transition par le paysage*. Marseille : Ed. Parenthèses.

FRICH, Arnaud, 2017. *Qu'est-ce qu'une photo panoramique ?* 14 janvier 2017. [En ligne] <http://www.guide-photo-panoramique.com/photo-panoramique.html> (consulté le 16/09/2020).

GERMAIN, Claude. « Didactique générale, didactique des langues et linguistique appliquée ». In : *RCLA/CJAL-Université du Québec*, 23-33, 2013.

JOLY, Martine, 2005. *Introduction à l'analyse de l'image*. Paris : Armand Colin.

LUGINBÜHL, Yves, 1994. *Méthode pour des Atlas des paysages. Identification et qualification*. Direction de l'Architecture et de l'Urbanisme. STRATES/CNRS-SEGESA : ministère de l'Aménagement du Territoire, de l'Équipement et des Transports.

MÉRENNE-SCHOUMAKER, Bernadette, 2012. *Didactique de la géographie : organiser les apprentissages*. Bruxelles : De Boeck.

- MICHELIN, Yves. « Le bloc-diagramme : une clé de compréhension des représentations du paysage chez les agriculteurs ? Mise au point d'une méthode d'enquête préalable à une gestion concertée du paysage en Artense (Massif central français) ». In : *Cybergeo : European Journal of Geography*, 1-12, 2000. [En Ligne] <http://journals.openedition.org/cybergeo/1992> (consulté le 07/10/2020).
- PHLIPPONNEAU, Michel. « Quelques indications pratiques pour la construction du bloc-diagramme ». In : *L'information géographique*, n°15-1, 1951, p. 25-26. [En ligne] https://www.persee.fr/docAsPDF/ingeo_0020-0093_1951_num_15_1_1024.pdf (consulté le 18/09/2020).
- RAYMOND, Richard, LUGINBÜLH, Yves, SEGUIN, Jean-François, CEDELLE, Quentin, et GRARE, Hélène, 2015. *Les Atlas de paysages. Méthode pour l'identification, la caractérisation et la qualification des paysages*. Paris-La Défense : ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie.
- ROCHE, Augustin, 2007. *Les unités et structures paysagères dans les Atlas de paysages*. Paris-La Défense : ministère de l'Écologie, du Développement et de l'Aménagement durables.
- ROCHE, Augustin, 2009. *Éléments pour la réalisation et l'actualisation des Atlas de paysages*. Paris : LADYSS-UMR 7533-CNRS.
- ROGER, Alain, 1995. *La théorie du paysage*. Seyssel : Champ Vallon.
- SANSOT, Pierre, 1985. *La France sensible*. Seyssel : Champ Vallon.
- SGARD Anne, PARADIS Sylvie. Introduction. In : *Sur les bancs du paysage. Enjeux didactiques, démarches et outils*. 2019. Genève: MétisPresses. p. 7-8
- SGARD, Anne, PARTOUNE, Christine. Le paysage revisité par la didactique, et réciproquement. In : *Sur les bancs du paysage. Enjeux didactiques, démarches et outils*. 2019. Genève : MétisPresses, p. 9-41.
- TIBERGHIEU, Gilles, 2000. *Le paysage est une traversée*. Marseille : Éditions Parenthèses.
- VERGNOLLE MAINAR, Christine., JULIEN, Marie-Pierre, LÉNA, J.-Y., CALVET, Anne, CHALMEAU, Raphaël. Le paysage de proximité à l'école, par des photographies répétées : un levier d'implication dans son territoire. In : *Projets de paysage*, 2017. En Ligne, URL : <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-01587422/document> (consulté le 06/03/2021).
- VEZIN, Liliane. « Les illustrations, leur rôle dans l'apprentissage des textes ». In : *Enfance*, n°39-1, 1986, p. 109-126. [En ligne] http://www.persee.fr/docAsPDF/enfan_0013-7545_1986_num_39_1_2911.pdf (consulté le 16/08/2020).

Mots-clefs : atlas de paysage, pédagogie du paysage, iconographie, Grand Est.

Processus, dynamiques spatiales, hydrosystèmes et expériences européennes du projet de territoire

Armelle Varcin et Jean-Marie Choquelle
École nationale supérieure
d'architecture et de paysage de Lille

Les villes et plus généralement les paysages sont construits et se développent dans un contexte géographique, historique, culturel, économique et politique spécifique. Comment appliquer cette assertion communément admise dans la pédagogie ? Dans le cadre de l'enseignement du projet de territoire, comment faire partager l'importance de cette singularité, entendue non plus en tant que conséquence que l'on peut analyser, mais comme un processus qui autorise et engage une approche spatiale créative ? L'écueil serait de concevoir des projets dans un territoire particulier « à la manière de », sortes de pastiches typologiques de ce qui existe à reproduire ou prolonger. L'objectif consiste au contraire à appréhender la façon dont un lieu dégage une culture spécifique qui induit des logiques d'aménagements. Nous pouvons employer le terme « logique » car il s'agit expressément de cheminements intellectuels à élucider et expliciter. C'est ce que nous proposons à des étudiants de l'École nationale supérieure d'architecture et de paysage de Lille (ENSAPL) en niveau master 1 et 2, en architecture et en paysage, dans un atelier de projet de territoire à deux voix que nous animons depuis dix ans. Le sujet en est, à l'aune des enjeux du réchauffement climatique, du renouvellement urbain et du vivre ensemble, la création d'un nouveau quartier dans une des villes jumelées à la ville de Lille.¹ Nous orientons la démarche de projet en rendant incontournable le travail sur la composition, sans négliger ni le sens ni le contenu. Ceci étant, ce n'est jamais la forme qui importe mais les dynamiques qui induisent cette forme. « La forme, c'est le fond qui remonte à la surface » écrivait Victor Hugo dans *Utilité du beau* (1901, p. 25). Il ajoutait en introduction de *Littérature et philosophie mêlées* : « Une idée n'a jamais qu'une forme, qui lui est propre, qui est sa forme excellente, sa forme complète, sa forme rigoureuse, sa forme essentielle, sa forme préférée par elle » (1834, p. 9).

Nous choisissons à dessein un site d'étude situé près d'un cours d'eau majeur et dans une ville européenne hors de France. L'eau impose d'aborder des enjeux multiscalaires en considérant le bassin versant et l'échelle locale, l'ici et l'ailleurs, l'amont et l'aval, le temps long, le naturel et le culturel, mais aussi les variations horizontales et verticales, sans oublier les enjeux climatiques et écologiques. Le déplacement dans une ville riche de son histoire nous oblige à changer de points de vue, à adapter nos grilles d'analyse pour interroger les interrelations entre territoire, culture et valeur d'usage. Choisir une ville étrangère valide la nécessité d'expérimenter le recours au temps long pour la comprendre comme champ d'interactions des êtres humains entre eux et avec leurs milieux, pour apprécier les natures et qualités de ses espaces et ses aménités potentielles. La ville ancienne est le résultat de siècles de transformations. Outre sa proximité avec l'eau, le choix du site se porte sur un secteur urbain ou péri-urbain dense et en reconversion. Cela lui confère en effet une capacité à organiser de l'habitat en nombre qui justifie l'existence d'équipements et de services variés reliés par des artères et espaces urbains à la base du vivre ensemble. Ce terrain doit permettre l'implantation d'édifices ou de lieux de rayonnement métropolitain ayant vocation à susciter des espaces de rencontres d'exceptions.

Enfin, ces ateliers répondent toujours à une demande exprimée par des collectivités locales que nous allons rencontrer avec les étudiants dans le but de s'inscrire dans une demande sociale réelle et portée par des acteurs locaux (**fig. 1**).

Cet enseignement est mené à deux voix durant un atelier de projet qui se déroule pendant un semestre, durant quinze semaines (144 heures).² Il est complété de deux cours. L'un intitulé « ville, territoire, temps et phénomènes culturels » propose une méthode d'analyse des compositions urbaines et présente les villes dans leur site d'implantation en relation avec leurs évolutions historiques et culturelles ainsi qu'avec les invariants et les schémas mentaux associés. L'autre, « risque et paysage », montre les enjeux de la vulnérabilité des sites en relation avec les risques naturels et anthropiques, en particulier liés à l'eau : inondation, submersion, ruissellement... Il interroge les notions de résilience, écologie, tourisme, patrimoine, enjeux mémoriels et patrimoniaux, matériels et immatériels.



École Nationale
Supérieure
d'Architecture et de
Paysage de Lille

28
novembre
2019

**Un nouveau quartier
hors crue autour
du cimetière monumental
de Turin (It)**

**Analyse
du site
intentions de
projet**

Atelier Territoire mixte architecture et paysage
Master 1 & Master 2.

Jean Marie CHOQUELLE Architecte
Armelie VARCIN paysagiste

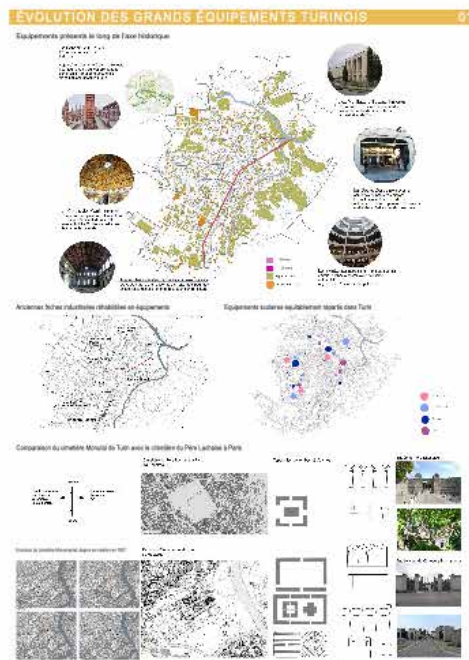


PROJET : Un nouveau quartier hors crue autour du cimetière monumental de Turin (It)
CLIENT : Ville de Turin
DATE : 2018-2019
PROJET : Un nouveau quartier hors crue autour du cimetière monumental de Turin (It)
CLIENT : Ville de Turin
DATE : 2018-2019

www.3ba.archi.fr • 023 20 01 94 80 • 60, rue verte F-59550 Vieuxveuve d'Uzeu, France



@enscapille



1. Communication et partage du projet avec nos partenaires lors d'une exposition, échanges féconds pour les étudiants.

Notre atelier s'adresse à un groupe de trente à quarante étudiants. Il accueille par ailleurs chaque année des étudiants européens, brésiliens ou chinois qui participent à un échange international. L'enseignement est différencié et centré sur les productions et les personnalités de chaque étudiant qui travaille en équipe mixte architecture et paysage durant la totalité de l'atelier.³ Certains élèves préparent et présentent ensemble, de manière complémentaire, des projets de fin d'études (PFE) qui sont validés dans chacune des disciplines par un jury commun.⁴ À l'exception de rares moments, nous suivons à deux le travail de chacun.

Après avoir résumé notre position générale et les principaux objectifs de l'atelier, nous expliquerons pourquoi il débute par un voyage immersif incontournable et pourquoi nous travaillons systématiquement près de l'eau et avec cet élément. Nous esquisserons ensuite quelques qualités des villes qui furent l'objet de cet atelier, puis nous présenterons les outils méthodologiques majeurs à savoir :

- la réalisation d'un diagnostic filant qui s'ajuste en même temps que le projet,
- la création et la recherche d'idées par le biais de photomontages et de détours de manipulations plastiques,
- le travail systématique sous forme de maquettes d'études à différentes échelles,
- le mode de restitution et de présentation sous forme dynamique et d'argumentations.

La conclusion portera sur un bilan général et l'accompagnement de PFE mixtes.

Les mots clefs qui qualifient cet enseignement pourraient être : enquêter, mesurer, comprendre, composer, organiser, inventer, expérimenter.

Position et cadre général : un contexte de transition culturelle

Notre propos se situe en décalage par rapport au cadre intellectuel actuel hérité du mouvement moderne rationaliste classique. Ses règles invitent à l'utilité jusqu'à l'épuration, voire à l'absence de symbole. Elles voudraient que tout choix s'opère en dehors de partis pris personnels, en n'obéissant qu'à des raisons objectives et logiques. Nous pensons que l'éthique de notre période évolue, comme le laisse suggérer la contestation systématique de tout ce qui fait autorité. Notre époque s'aligne-t-elle avec les

processus qui ont conduit la Grèce classique vers la civilisation hellénistique ou la Renaissance classique vers le maniérisme et le baroque ? Nous le pensons. L'atelier s'oriente donc vers ce changement de paradigme avec un abandon des principes classiques additifs (superposition d'éléments et de formes) pour inviter les étudiants à recourir plus à leur intuition en renouvelant le fait de composer pour organiser et gérer les contradictions.

Outre les contenus habituels sur les savoirs, savoir-faire et savoir-être, attendus dans l'enseignement du projet, comme évoqué précédemment, cet atelier se caractérise par la nécessité de recourir au temps long et à la géohistoire (Braudel, 1958). Il invite donc à l'étude des influences culturelles et au temps très long de la géologie et des cycles fluviaux, pour identifier et comprendre les dynamiques à l'œuvre dans un site d'implantation (Norberg-Schulz, 1974).⁶ Trop d'analyses sont limitées à la description de ce qui « est » et dans un périmètre présumé sans vision dynamique du territoire d'étude. Nous considérons que l'exploration de ces dynamiques opérantes, structurantes ou destructrices, est indispensable pour comprendre un lieu et une situation tout aussi bien que pour apprendre et engager très rapidement la conception d'un projet urbain ou de territoire. Ainsi, faire appel au temps long et à la géohistoire revient : à multiplier les points de vue et les connaissances d'un site, à voir en accéléré le territoire se faire et se défaire, à assister aux changements du cours des fleuves, à constater les anciennes montées et descentes du niveau des mers, ou encore à comprendre l'optimum des températures médiéval, le petit âge glaciaire du XVII^e siècle. L'approche géohistorique permet d'expliquer les permanences et variations d'un territoire selon les trois temps de l'histoire, de la sociologie et de l'individu (Maillard, 2015). Elle aide donc à comprendre comment la ville se développe, tel un organisme vivant sujet aux crises de croissance, de dépérissement, de mutation. La connaissance des contextes religieux, culturels et surtout politiques et idéologiques complète alors utilement cette étude dynamique.

Nous considérons que chaque projet s'inscrit d'une part dans une connaissance et une reconnaissance de l'environnement dans lequel il se déploie. Tous les acteurs sont considérés pour leurs valeurs intrinsèques, qu'ils soient sociaux ou non-humains : végétaux, écosystèmes, géologie et toutes les formes

de l'eau (visibles ou souterraines, stagnantes ou courantes, douces ou salées, terrestres, marines, pluviales). D'autre part, le projet nécessite l'étude des bassins versants et des hydrosystèmes associés, constitutifs de chaque lieu, avant même toute implantation humaine (Shaffner *et al.*, 2021). Il devient donc indispensable de fonder et proposer son travail en intelligence avec la biorégion (Sale *et al.*, 2020) dans laquelle il intervient.

Un autre principe fondateur de notre atelier est celui du mouvement, appliqué à la projection qui se concentre sur l'expression d'un processus. Nous attachons un grand intérêt aux changements d'échelles d'étude. Considérant que les éléments changent de nature en changeant d'échelle, nous demandons aux étudiants de se défaire de toute approche en entonnoir qui s'achèverait par un recentrage exclusif avec forces détails. Au contraire, nous envisageons ensemble les évolutions des projets à différentes échelles simultanément et durant tout le semestre. Pour vérifier la maîtrise des espaces en cours d'élaboration, nous leur demandons de travailler sur les parcours au sein des lieux créés plus que sur la recherche de situations ou de compositions statiques et de développer leurs idées à court, moyen et long terme. On comprend ainsi que la composition n'est pas formaliste mais bien l'expression d'une idée complexe.

Objectifs pédagogiques : valoriser les processus et dynamiques

Notre atelier de projet se donne comme objectif d'apprendre à créer et à provoquer des parcours aux ambiances maîtrisées par l'identification de processus et la construction, à partir d'un socle commun, d'un argumentaire logique qui justifiera leur choix projectuel. Il peut être envisagé en continuité ou en rupture par rapport aux dynamiques exposées précédemment, selon leurs propres positionnements, selon le choix de société qu'ils revendiquent. Nous leur demandons en effet d'affirmer une forme d'engagement personnel. La matérialité n'est pas oubliée, elle se décline à différentes échelles en étant toujours contextualisée.

D'une manière générale, le projet réinterprète donc des principes d'organisation associés aux spécificités culturelles, à la spatialité, à la multiscalarité et au réchauffement climatique.

La prise en compte des effets et des enjeux du réchauffement climatique n'est plus une question mais une nécessité incontournable dont se saisissent spontanément les étudiants. Nous proposons une expérimentation à partir de projets sur des terrains exposés à des risques hydrologiques : menace de submersion, débordement de crue, inondation par ruissellement ou remontée de nappe. Cela exacerbe ce paramètre ainsi que la nécessaire prise en compte des temps cyclique et long, de l'exceptionnel et du quotidien.

L'approche multiscale, spatiale et temporelle fait partie de l'ADN du paysagiste, notamment dans la mobilisation du vivant dans ses projets. Elle est une découverte pour les étudiants en architecture et devient dans cet exercice un approfondissement pour les étudiants paysagistes.

Quant à la spécificité culturelle, nous considérons avec les linguistes (Hombert, 2005) qu'il existe des schémas mentaux culturels qui induisent une forme et une pratique de l'espace spécifique sans cesse renouvelées. Les phénomènes économiques et sociaux, les dimensions culturelles, idéologiques et religieuses en constante évolution ou par leurs permanences, impriment leurs effets sur le destin des villes, des territoires et des paysages. Ils exigent une véritable enquête⁶ pour saisir la complexité des échelles d'investigations, ce que nous cherchons à faire approcher par chacun.

Nous inscrivons notre atelier dans un projet politique de la ville, dans ses coopérations internationales anciennes (Liège, Turin, Rotterdam) ou plus récentes (Leeds ou Wrocław). Notre partenariat est mixte : à la fois avec les services d'urbanisme et des relations internationales de Lille, et avec les services d'urbanismes des différentes villes partenaires ou avec des enseignants de leur école d'architecture.

Le décalage géographique et culturel⁷ permet de poser clairement la question des schémas mentaux culturels qui président à la constitution et au vécu des espaces publics, des grands territoires et des formes urbaines étudiées. Par réflexivité il pose la question de son propre schéma mental. Il favorise aussi une cohésion du groupe en dépassant les clivages potentiels entre les deux formations. Il impose de réagir différemment selon les sites pour les enseignants et pour les étudiants qui suivent plusieurs fois cet atelier. Ainsi, à Rotterdam, la

hiérarchie logique des infrastructures hydrauliques qui sillonnent le pays, la construction d'arcades à Turin et son organisation de parcs autour de la ville, ou la présence de squares bordés de maisons à Leeds ne sont pas des effets de mode, mais bien les résultantes des schémas mentaux de chacune des cultures principales propres à ces villes. En France, nous sommes encore héritiers d'une pensée classique et systématique, empreinte de symétrie, de compositions ordonnées qui mettent en valeur centralité et axialité, tant en architecture, en urbanisme, qu'en paysage.⁸ L'enseignement est bien sûr ouvert sur d'autres approches, surtout à l'ENSAPL, dont le territoire est transfrontalier et qui accueille des enseignants belges et néerlandais. Mais nul n'échappe à une culture dominante. Nous insistons donc sur le basculement et la transition culturelle évoquée précédemment avec comme médium une grande importance accordée au terrain (**fig. 2**).

*Le terrain comme
fondement pédagogique*

Chaque année le sujet est : créer un nouveau quartier en un site donné. Il diffère néanmoins tous les ans par les propositions du terrain qui impose son propre cadre. Une fois compris les enjeux sociaux et politiques, les demandes locales et les objectifs personnels de chaque étudiant et de leur équipe (mode de vie souhaité, place donnée à la culture, à l'écologie, aux transports, aux parcs et jardins, etc.) le terrain impose des hypothèses. Dès que les premières esquisses sont validées, il impose également des propositions. Les pré-supposés des étudiants et les modes de vie qu'ils souhaitent mettre en place viennent alors rencontrer une réalité physique et culturelle, sociale et politique. Le projet se situe dans cette rencontre. Pour y parvenir, on ne peut faire l'économie d'une visite de terrain, d'une visite préparée.

*De la nécessité d'un
voyage d'études*

En architecture et en paysage, une immersion et une expérimentation physique du terrain d'étude et de ses alentours sont indispensables. Elles sont courtes par obligation économique⁹ et d'emploi du temps. Nous n'effectuons qu'un déplacement de plusieurs jours en début de semestre, mais il est essentiel. Seule une visite du site permet d'appréhender les

échelles, les ambiances, les horizons, les co-visibilités, les couleurs sonores... Il faut avoir parcouru le cimetière monumental de Turin, un rectangle de 60 hectares pour en comprendre l'impact dans le quartier de Vanchiglia, si proche du centre-ville. Toujours à Turin, il faut avoir visité les jardins de la couronne des délices pour comprendre la position centrale de la ville et son rayonnement au cœur de reliefs montagneux. De même à Leeds, les imbrications des infrastructures ferroviaires et de la rivière, et leurs effets de lumière et de résonance doivent être vécues pour y imaginer comment valoriser les potentiels de création spatiale. Les ressentis et l'intelligence corporelle sont mobilisés pour appréhender ces ambiances complexes et pour concevoir un projet en adéquation avec elles.

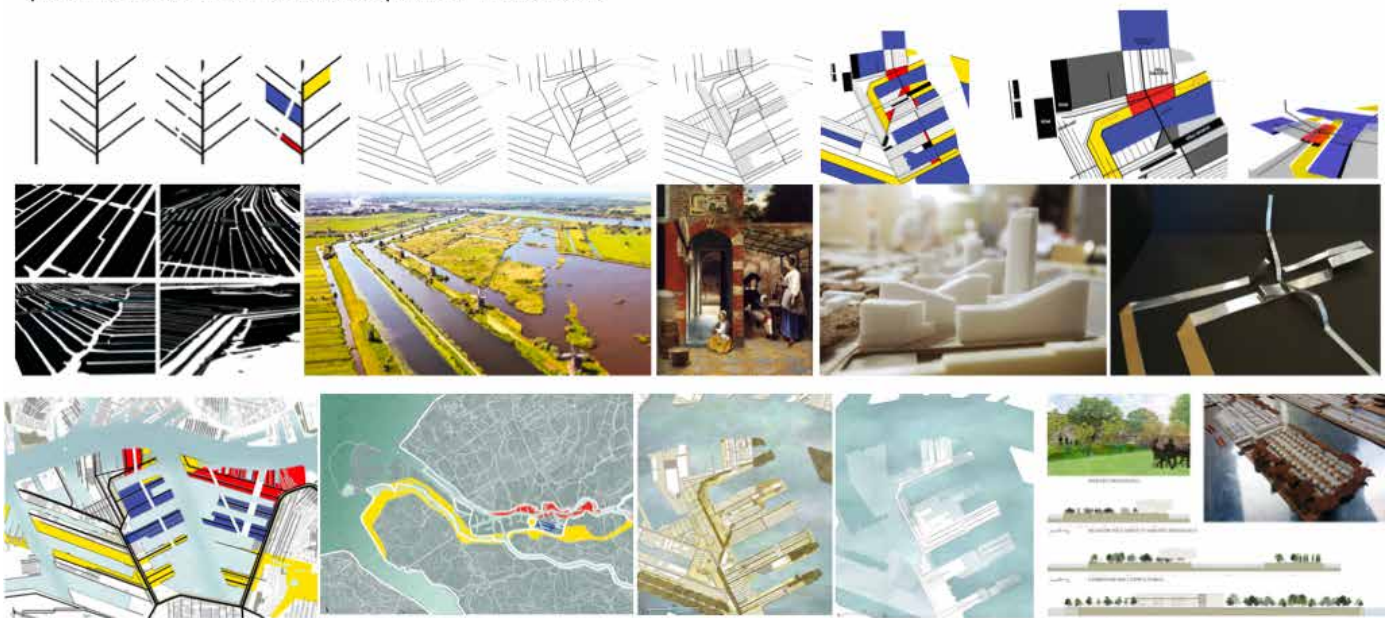
Le voyage d'études est préparé par des recherches menées par les étudiants et par des présentations des enseignants sur l'histoire et l'évolution de la ville dans son contexte, ainsi que sur les enjeux hydrologiques. Des hypothèses formulées avant le départ sont reconsidérées sur place puis tout au long du semestre. Le voyage est aussi indispensable pour commencer à comprendre le terrain dans sa matérialité et pour aller à la rencontre de ses acteurs sociaux et institutionnels. Cette année à l'automne 2020, par anticipation des interdictions probables de voyager pour des raisons sanitaires liées à la COVID-19, nous avons choisi un terrain à Venise parce que nous savions que chaque étudiant avait visité la ville il y a une ou deux années lors d'un voyage d'études d'une semaine, systématiquement organisé en licence 3. Nous les avons aidés à repenser leurs propres vécus des lieux pour pallier cette absence de visite de terrain au moment même de l'atelier.¹⁰ Le fait d'avoir parcouru Venise et dessiné ses places avait imprimé une connaissance de cette ville. Cette expérience confirme l'importance de ces ressentis.

Cette approche est catalysée par la présence de l'eau dans les terrains choisis. Elle aide à approcher les variations culturelles rencontrées dans ces villes étrangères.

*Eau, écarts et contextes culturels
des villes européennes*

Chaque site choisi offre une mise en scène de l'eau ainsi que ses variations. L'eau est multiple et

LIGNES - ARBORESCENCE - TRANSVERSALES - UNIVERS
Réinterprétation d'une organisation du territoire
pour concevoir un nouveau quartier Hollandais



2. Interprétation du paysage et de la culture locale pour
inventer un projet contemporain.

singulière, elle engage le déclenchement du projet dans son originalité avec une responsabilité écologique. Dans chaque ville l'eau est différente, elle est un élément fédérateur et facilitateur d'adhésion de toutes les strates de la société. Elle est aussi facilitatrice d'appropriation d'un sujet par les étudiants. Elle invite à revisiter et à remettre en cause des repères que l'on pensait acquis. Cet élément est par nature multiple et ambigu, vital ou délétère, universel et singulier, aux échelles de temps et d'espace multiples, source de symboles et d'aménités. Les formes de l'eau nécessitent en chaque situation de réinventer ses référents.

L'eau est intimement liée aux enjeux et aux effets du réchauffement climatique et de ce fait, ne peut être oubliée. Enfin, elle est consubstantielle de tout projet de paysage. Elle le façonne à toutes les échelles et chaque projet doit la gérer par la topographie : qu'elle soit suffisante, trop abondante ou insuffisante. Il doit veiller à la réduction ou la prévention des inondations, à la prévention et à l'organisation de l'entretien de la flore, à la réduction des îlots de chaleur urbains ou encore à la préservation ou au développement de la biodiversité.

L'eau apporte souvent un cadre, une limite dont on se protège, mais qui protège aussi comme à Venise où elle a constitué ses remparts au Moyen Âge. Enfin l'eau est support d'imaginaire et de culture, expression d'une imbrication nature/culture comme le paysage.

Résumons à titre d'exemple en quelques mots les spécificités de deux villes qui ont fait l'objet d'un atelier Rotterdam et Wrocław.

- Rotterdam, en Zuid-Hollande, est traversée par la Nouvelle Meuse où s'écoulent aujourd'hui les eaux du Rhin et est soumise aux marées de la mer du Nord. La Meuse, le Rhin, la mer du Nord sont des acteurs puissants qui rappellent incessamment aux habitants que l'eau est un ennemi ancestral qui impose une organisation gravitaire implacable, permanente. L'eau crée de l'utilité. Elle est la première chose à contrôler dans tout le pays où tout est conditionné par sa maîtrise : la hiérarchie des lieux, la topographie, la linéarité et la verticalité. L'eau devient récréative seulement après ce contrôle. Elle induit une très grande maîtrise des digues et des niveaux d'eau dans les canaux. Supervisé par la

collectivité, l'État et les habitants, le territoire est organisé par division de l'espace et cantonnement, dans une approche de la globalité et du détail. La nécessité de mettre en place des solutions rapides en cas de brèche exige une efficacité immédiate radicale et l'adhésion obligatoire de toute la population aux règles que ces luttes imposent. En même temps il existe une très grande liberté pour que chacun puisse s'exprimer tant qu'il demeure dans ce cadre. Le contrôle de la nature est maximal. Pour sa survie, la Hollande est formée de micro-territoires cernés de digues. Les habitants résident derrière ou en contrebas. Ils voient rarement un horizon lointain malgré la platitude du pays¹¹. Dans l'espace public, la densité y est privilégiée plus que le travail sur les limites et une composition selon de grands axes. La composition générale procède souvent par addition d'éléments cernés.

- Wrocław en Basse-Silésie en Pologne est traversée par l'Oder et la Vistule. L'Oder dessine la ville et circonscrit les quartiers anciens composés de plusieurs îles. Dans la banlieue que nous avons étudiée, son affluent, la Vistule et ses débordements ont provoqué le retrait d'une urbanisation qui pourrait sembler étrangère au territoire avec l'implantation de grands ensembles. Ces bâtiments y sont pourtant totalement adaptés par la présence de coursives continues qui relient les niveaux des premiers étages des différents édifices et par là même les habitants pendant les crues exceptionnelles. La ville, aujourd'hui polonaise, a été selon les périodes un territoire tchèque, allemand, autrichien, russe et polonais, sans qu'il ne se soit vraiment produit de métissage culturel. Scène de la création de la Pologne vers l'an 1000, ses caractères romans puis gothiques ont été introduits par des sphères culturelles étrangères : le Moyen Âge voit une colonisation allemande mais la ville est sous domination de la Bohême. Le baroque est autrichien. Allemande sous le nom de Breslau, la ville fut détruite à la fin de la Seconde Guerre mondiale, sa population allemande évacuée, remplacée par des Polonais des environs de Lvov en Ukraine. Avec la fin de l'URSS elle est aujourd'hui redevenue polonaise. La ville porte encore les traumatismes culturels liés aux différentes dominations et influences. Elle accueille un véritable collage de villes allemande, autrichienne, soviétique et de chacune de ces cultures qui se juxtaposent.

Le déplacement annuel de l'atelier dans ces lieux étrangers aussi singuliers révèle des caractères et processus qu'un environnement familier rendrait moins saillant. Pour y apprendre à projeter un nouveau quartier nous proposons d'expérimenter des méthodes qui ne sont pas toujours familières aux étudiants.

Méthode

Rappelons d'abord que la formation a des ambitions professionnalisantes (en maîtrise d'œuvre ou maîtrise d'ouvrage) mais l'atelier n'est pas une reproduction d'une agence, d'un bureau d'études ou d'un service public. Les objectifs d'acquisition de compétences et d'appropriations de connaissances nécessitent de valoriser des attentions et méthodes.

Déroulement de l'atelier

Nous abordons l'atelier avec l'objectif premier d'éviter la scission analyse/conception du projet. La phase d'analyse, quand elle est isolée, a une tendance contestable à multiplier les pistes de recherche, à s'étendre dans le temps jusqu'à réduire à peu de chose le travail de conception et de composition, à multiplier les idées pour ne pas les voir se concrétiser dans le projet.

L'atelier débute par une première semaine intensive : cinq jours consécutifs d'enquêtes et de recherche de documents. Cette semaine est introduite par une conférence qui présente la ville et sa géohistoire. L'eau, la topographie, les artères vitales, révèlent les premières lignes de force du territoire, les premières règles possibles de composition. Les modes d'implantations du déjà-là, les masses bâties ou plantées, ou encore les vides-pleins, sont lus sous l'angle d'échelles de temps différentes et renseignent sur les schémas mentaux. Les données historiques et culturelles introduisent la production artistique comme étant « l'art d'un lieu vivant ». Les étudiants commencent alors leurs recherches et doivent formuler plusieurs idées-hypothèses qui laissent, comme on l'a dit, beaucoup de place à l'intuition. Nous commentons et évaluons le potentiel organisateur d'un futur projet en nous référant au principe d'entéléchie (Aristote), passage de la puissance interne à l'acte, processus de réalisation d'une forme présente en puissance et qui se meut en chose actée ou achevée. Comme le chêne, chose

actée, est en puissance présente dans le gland par exemple.

Cette semaine est prolongée par un déplacement collectif sur le terrain que nous, enseignants, aurons visité avant le début du semestre. Les hypothèses y sont validées ou invalidées, les échelles et cadrages réévalués, le site de projet devient un territoire compris en termes de liens et non de typologies.

Au retour à l'ENSAPL, durant le semestre, les étudiants d'architecture et de paysage vont, comme nous l'avons déjà dit, travailler en groupe mixte de quatre à six. Chaque groupe établit un projet commun général qui précise notamment un programme, un schéma de déplacement, une stratégie végétale, les adaptations aux enjeux hydrologiques (inondations, crue...). À deux ou à quatre, selon leur choix en conformité et cohérence avec le projet collectif, ils précisent un des secteurs du terrain, développent des micro-urbanismes de l'échelle de l'intimité ou du quartier. Les étudiants en architecture élaborent alors des hypothèses d'organisation de logements et d'équipements. Les paysagistes se consacrent quant à eux au détail de la topographie et aux stratégies végétales à différentes échelles spatiales et temporelles. Le diagnostic est continu et accompagne le projet qui est ainsi discuté, remis en cause, déformé, revisité, précisé.

Un diagnostic filant et un projet en parallèle

Le déroulement de l'atelier demande à effectuer un diagnostic sans cesse actualisé, à spatialiser des propositions par des croquis et maquettes d'abord d'intention puis de projet, à différentes échelles. L'objectif est donc de fonder le projet urbain, architectural et paysager, sur un état des lieux continu issu d'une analyse du territoire élargi pour ensuite développer un projet en connaissance et en sympathie avec le site d'implantation. L'enquête exploratoire permet de comprendre les différentes échelles spatiales et les différents temps en jeu. En effet, le sens des objets analysés ne se révèle et ne s'explique que lorsqu'on les situe dans l'échelle temporelle appropriée. Enquêter, c'est approcher le concept d'héritage historique : comment exploiter ce que la nature nous impose, ce que les générations antérieures nous ont légué ? Quel patrimoine matériel, mais aussi immatériel voulons-nous léguer aux

générations futures ? Quel type de développement voulons-nous ? Enquêter, c'est aussi prendre conscience du rôle stratégique du projet urbain et du paysage dans l'organisation du vivre ensemble. Enfin, enquêter mène à investir les phénomènes de réchauffement climatique pour y faire face, pour les contrôler, pour s'y adapter selon les cas, et pour permettre une résilience du milieu vivant et du territoire.¹²

Le diagnostic s'organise autour des thématiques classiques de l'analyse urbaine : eau, histoire, écologie, réseaux, population, flux, architecture... Les items du diagnostic sont les mêmes que ceux du projet. Ils empruntent aux principes wölffliniens de l'analyse des œuvres d'art, qui s'exprime dans les couples « pictural/linéaire, plans/profondeurs, forme fermée/forme ouverte, unité/multiplicité, clarté/obscurité » (Wölfflin, 1915). Ils sont mobilisés pour comprendre le terrain, mais aussi pour projeter et communiquer le projet. On peut résumer ces principes en cinq questionnements appliqués au travail de diagnostic et à celui d'argumentation du projet :

- Quelles sont les natures et qualités des contours, des limites ? Où sont-elles ?
- Qu'est-ce qui est valorisé et selon quel moyen spatial paysager urbain ou architectural ?
- Quelles sont les qualités inclusives de la composition ? Peut-elle accepter des ajouts, des déformations ? Au contraire, est-elle fermée, constitue-t-elle une unité première ?
- Quels sont les relations et rapports des éléments entre eux ?
- Que comprenons-nous de la composition et de l'organisation ? Les processus sont-ils lisibles, évidents, cachés ?

Le diagnostic est filant et évolutif. Les choix de composition conduisent à de nouvelles questions de plus en plus fines et complexes qui demandent des compléments d'analyses. Ces questions sont elles-mêmes ouvertes sur une multiplicité de domaines (technique, écologie, histoire, typologie) qui intéressent et enrichissent alors de futurs architectes et paysagistes.

L'ensemble devient le produit d'une histoire qui permet de sélectionner de nouvelles questions pertinentes, de ne pas perdre de temps. Le travail de projet mené en parallèle est exploré principalement sous forme de maquette.

Maquettes, manipulations spatiales à différentes échelles et vérifications

Très tôt, nous demandons aux étudiants de proposer une maquette d'interprétation du site, une maquette d'intention avec un schéma directeur d'organisation spatiale. Ensuite nous demandons des maquettes de travail aux échelles progressant successivement du 1/5 000^e, 1/2 000^e au 1/1 000^e et plus précis selon les situations et projets. La maquette devient l'instrument d'expérimentation de solutions spatiales aux multiples problèmes et permet de vérifier les options adéquates aux questions subtiles liées aux nouveaux modes de vie, aux transitions économiques et climatiques. Manipuler ces maquettes à des échelles successives remet en cause ou précise les idées qui ne peuvent gérer que partiellement le projet à une échelle donnée (**fig. 3**).

Les maquettes ne sont pas des produits finis à exposer, mais des outils de recherche, de négociation entre les différents étudiants du groupe, avec le site et avec les enseignants. Le travail en plan vient en complément, non comme une priorité. Chaque séance d'atelier donne lieu à des manipulations et à des déplacements qui perturbent parfois les étudiants peu habitués à ce mode de travail, ou pour qui la maquette est un objet fini et non un outil de recherche. Cette méthode apprend à maîtriser les éléments manipulés ou représentés selon une échelle précise et surtout à contrôler ce que ces éléments deviennent lors d'un changement d'échelle. Le but est d'appréhender la nécessité de penser l'échelle humaine lors de ces réflexions aux différentes échelles du territoire.

La maquette favorise le travail de groupe composé d'individualités qui doivent s'accorder pour gérer l'ensemble et apporter des précisions en complémentarité sur plusieurs secteurs. Nul ne peut se réfugier derrière un écran, la manipulation peut être partagée et collective. De plus, elle introduit aussi un acteur essentiel : le non maîtrisé, le hors d'échelle, le hasard qui souvent se cache sous des angles de vue qui révèlent des qualités avant leur formulation. La maquette offre très rapidement une multiplicité de points de vue qui pointent aussi les dysfonctionnements ou les incohérences du projet.

Le travail de la composition en maquettes apprend comment introduire les problèmes et questions



TURIN



VENISE



VENISE

- Intégrer dans un tissu existant
- Transparence
- Proximité de la nature
- Plus de verdure associée au territoire
- Des végétations qui s'adaptent

3. Travail de maquette : recherche, manipulation, négociation.

selon leurs échelles spatiales respectives et apprend à spatialiser une idée. Le travail sur des échelles de plus en plus précises enseigne aussi le degré d'importance de ces questions et les hiérarchies à établir. La composition démontre la pertinence de l'idée qui sait résoudre la question de fond.

La créativité est à l'honneur, nous encourageons le recyclage et la récupération de matériaux, mais ces dernières années l'usage d'outils comme des machines à découpe laser ou de création de maquette en trois dimensions tendent à uniformiser les modes d'expressions et à produire des maquettes qui ne permettent pas correctement la manipulation. Sans cesse nous rappelons la nécessité de s'attarder sur la composition et la recherche dans le projet avant la formalisation d'un objet (**fig. 4**).

Pour encourager la créativité et valoriser les intuitions des étudiants, nous leur demandons également de réaliser régulièrement des manipulations plastiques. Elles prennent la forme de photomontages dans lesquels ils expriment leurs idées en relation avec leur compréhension du site et dans lesquels ils affinent leurs intentions. Ces photomontages deviennent souvent une image iconique de leur projet, l'expression d'idées riches et de complexité parfois plus difficiles à énoncer dans un récit construit.

En complément de ces productions, pour valoriser l'idée de processus, de mouvement et de parcours, nous demandons que les présentations orales soient élaborées à partir d'un diaporama.

Un diaporama pour exprimer les dynamiques et les processus

Avec les maquettes et les photomontages, il est demandé toutes les trois à cinq séances une présentation en groupe des travaux sous forme de diaporama. Le même diaporama est retravaillé durant tout le semestre, amendé, synthétisé, complété. Le projet est un processus itératif, la construction de sa démonstration également. Un diaporama par son caractère cinématique permet de faire apparaître ou disparaître des éléments, de rendre compte des simultanités, de montrer les dynamiques et les processus. Les maquettes sont photographiées selon différents angles et focales, et légendées (**fig. 5**).

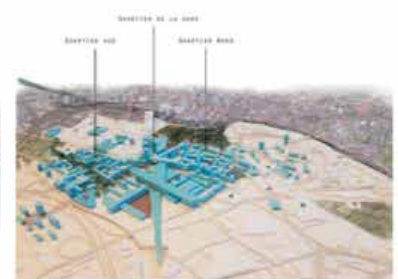
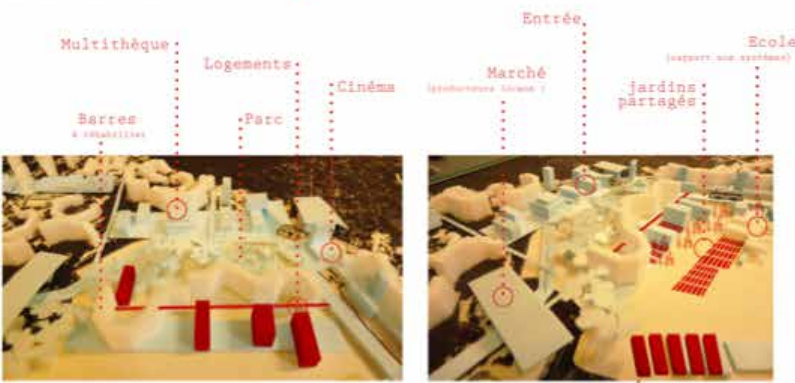
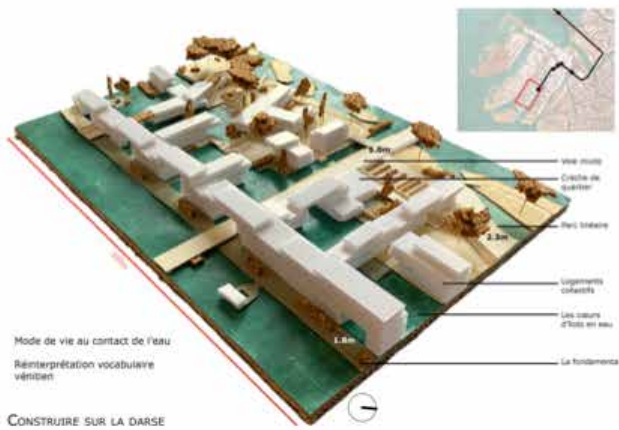
Ces présentations donnent lieu à des commentaires et discussions durant lesquelles est rappelé le rôle de nos thèmes favoris : l'eau, les bassins versants, le temps longs, les différentes échelles de temps et de territoires, les structures végétales. Mais ces thèmes ne sont que des prétextes à questionner. Ainsi, réfléchir un projet au bord de l'eau ne signifie pas que l'étudiant ne sait résoudre une question qu'au bord de l'eau et non ailleurs. L'eau, la topographie, comme le temps, la succession des saisons ou le réchauffement du climat ne sont que des prétextes indispensables pour comprendre comment un site d'implantation et son contexte commandent les premières règles incontournables auxquelles il faut se soumettre, à partir desquelles et pour lesquelles il faut construire un projet.

L'apprentissage de cette phase de l'atelier est parfois plus lent. Elle nécessite que l'étudiant et son groupe dépassent la description de chaque diapositive, établissent des liens logiques et construisent un récit organisé et fluide qui valorise le travail et la complexité du projet. Nous demandons donc d'éviter tout effet de liste additive. Toute information doit être incluse dans une véritable démonstration présentant un caractère dynamique et ayant un impact. Il s'agit également de lever tous les implicites et de réduire les effets d'entre soi en excluant au maximum du discours jargon et mots valises.

Pour conclure cette présentation résumée de notre atelier, nous pouvons brièvement rendre compte des relations entre étudiants en architecture et en paysage et des conditions qui nous semblent essentielles pour la réussite de cet atelier.

Le travail entre étudiants architectes et paysagistes n'a rien d'évident. On peut le percevoir dès le repérage du site, dans la différence complémentaire des regards des enseignants architecte et paysagiste dont les discours, les approches, jusqu'aux vues prises sur le site lors des visites de repérage, démontrent des sensibilités maximales pour des objets différents. Par exemple, l'un s'intéresse au sol, l'autre aux élévations, l'un à l'ombre des arbres l'autre à un détail d'architecture, même si chacun apprend de l'autre.

Les deux enseignants forment un duo complémentaire qui implique que les travaux des étudiants s'opèrent aussi en groupe mixte paysage et



4. Mobilisation des maquettes pour l'explication, l'argumentation, la médiation du projet.

architecture. Ce duo constitue en soi le terrain propice à un échange fructueux entre les étudiants des deux formations. Ce travail en groupe mixte durant tout le semestre révèle des difficultés souvent sous-estimées. Il suppose de s'entendre, de faire des compromis, de faire valoir ses idées. Comme dans toutes relations humaines, il existe parfois des dysfonctionnements que chacun doit surmonter. Dans plusieurs cas, des collaborations professionnelles se construisent en germe. Certains étudiants, architectes ou paysagistes, suivent plusieurs années de suite notre atelier et choisissent d'y préparer leur PFE qui est alors réalisé en groupe et soutenu à plusieurs voix. Le travail des étudiants et la qualité des résultats finaux obtenus, validés par des jurys extérieurs, sont là pour démontrer la nécessité de cette collaboration mais aussi des méthodes mobilisées afin que celle-ci soit fructueuse, à savoir : a minima les analyses et le travail continu sur la composition en maquette à différentes échelles.

Notes:

1. Ce partenariat s'inscrit dans une relation souhaitée par l'ENSAPL avec les acteurs locaux de la métropole lilloise. Il favorise l'établissement de liens avec les collectivités des différentes villes. À l'issue du semestre, les projets sont présentés à des représentants de la ville de Lille. Un document de synthèse est envoyé aux collectivités locales qui nous ont accueillis.
2. Deux à trois semaines intensives en début et fin de semestre s'ajoutent aux séances hebdomadaires.
3. Cet atelier est associé dans son UE à 2 enseignements sous forme de travaux dirigés, en ATR et ATD.
4. Les jurys respectent les textes en vigueur des deux formations sur la composition des jurys de PFE. Ils comprennent systématiquement des paysagistes, des architectes et un représentant de la ville ou de l'école d'architecture du site d'atelier.
5. Cf. les différents chapitres sur l'implantation développés par Norberg-Schultz (1974) dans *Signification de l'architecture*.

6. En grec : *i-storia* = j'enquête.

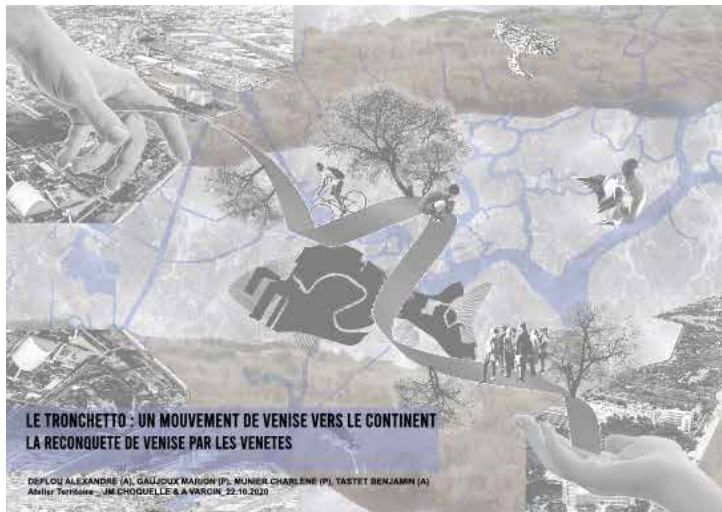
7. Au sens de : JULIEN, François, 2018. *Si près, tout autre : de l'écart et de la rencontre*. Paris : Bernard Grasset.

8. Par exemple, le travail de l'agence Wilmotte à Paris pour le quartier de la Grande Bibliothèque ou la référence récurrente de paysagistes à André Le Nôtre qui a fait longtemps oublier les autres créateurs paysagistes, y compris dans l'enseignement.

9. Même si nous avons jusqu'à ce jour toujours obtenu une subvention de nos partenaires.

10. Un travail d'art plastique sur l'imaginaire de Venise fut également réalisé dans un enseignement associé à l'atelier, encadré par Sabine Ehrmann maîtresse en conférence en ATR. Les étudiants y ont produit un film où ils se mettaient en scène à partir de l'étude de plusieurs références cinématographiques sur la ville.

11. Ce qui n'empêche pas la valorisation du ciel propre à la peinture hollandaise.



5. Imagination pour porter ses idées, les découvrir et les formuler.
Expression plastique de la complexité et des idées maîtresses.

Bibliographie complémentaire :

- ARISTOTE, JAULIN, Annick, DUMINIL, Marie-Paule. (éd. et trad.), 2008. *Métaphysique*. Paris : Flammarion.
- BRAUDEL, Fernand, 2017 (1949). *La Méditerranée et le monde méditerranéen à l'époque de Philippe II*. 3 tomes, Paris : Armand Colin.
- DILLY, Heinrich. « Heinrich Wölfflin : Histoire de l'art et germanistique entre 1910 et 1925 », In : *Revue germanique internationale*, n°2, 1994, p. 107-122.
- HOMBERT, Jean-Marie, 2005. *Aux origines des langues et du langage*. Paris : Fayard.
- HUGO, Victor, 2018. *Utilité du beau et autres textes*. Manucius, Littera.
- HUGO, Victor. « But de cette publication » In : DAUBRAY, Cécile, 1934. *Œuvres complètes de Victor Hugo, Littérature et philosophie mêlées*. Paris : Albin Michel, p. 1-20. (1^{re} éd. 1901, manuscrit de 1863-64).
- JULIEN, François, 2014. *Vivre de paysage, ou, L'impensé de la raison*. Paris : Gallimard.
- LENCLUD, Gérard. « Traversées dans le temps », In : *Annales HSS*, n° 5, 2006, p. 1053-1084.
- MAGNAGHI, Alberto, BONNEAU, Emmanuelle, 2014. *La biorégion urbaine : petit traité sur le territoire bien commun*. Paris : Eterotopia France.
- MAILLARD, Alain. « Les temps de l'historien et du sociologue : Retour sur la dispute Braudel-Gurvitch », In : *Cahiers internationaux de sociologie*, n°119, 2005, p. 197.
- NORBERG-SCHULZ, Christian, 2007. *La signification dans l'architecture occidentale*. Bruxelles : Mardaga.
- RIBAUT, Thierry, 2021. *Contre la résilience : À Fukushima et ailleurs*. Paris : L'Echappée.
- SALE, Kirkpatrick, MAROT, Sébastien (Postface), 2020. *L'art d'habiter la Terre : la vision biorégionale*. Marseille : Wildproject.
- SCHAFFNER, Marin, ROLLOT, Mathias, GUERROUÉ, François, 2021. *Les veines de la terre : une anthologie des bassins-versants*. Marseille : Wildproject.
- SIMMEL, Georg, JANKELEVITCH, Vladimir, 1997. *La tragédie de la culture et autres essais*. 2. ed, Paris : ed. Rivages, Rivages poche Petite bibliothèque.
- WALTER, François, 2004. *Les figures paysagères de la nation : territoire et paysage en Europe (16^e-20^e siècle)*. Paris : École des hautes études en sciences sociales.
- WÖLFFLIN, Heinrich, WERMESTER, Catherine, 2017. *Principes fondamentaux de l'histoire de l'art*, traduit par RAYMOND, Claire, RAYMOND, Marcel. Marseille : Parenthèses.
- Mots-clefs : Réchauffement climatique, hydro système, dynamiques spatiales, contexte culturel.



Un urbanisme du contact : apprendre à Doulon-Gohards

École nationale supérieure
d'architecture de Nantes/
Université de Nantes

Sabine Guth et Petra Marguc

Apprendre à concevoir le devenir d'un territoire à son contact transforme l'école en acteur de ce territoire et permet d'instaurer des espaces temps de partage des idées et réflexions critiques/constructives dont émergent et circulent de nouveaux possibles pour chacune des parties.

Territoires hypothétiques

Depuis 2015, l'atelier intensif d'analyse urbaine prospective « Territoires hypothétiques », dans le cadre du master Villes et Territoires associant l'École nationale supérieure d'architecture de Nantes (ENSAN), l'Institut de géographie et d'aménagement régional (IGARUN) et la faculté de Droit et des Sciences politiques de l'université de Nantes, permet à de futurs architectes, géographes et juristes d'expérimenter ensemble une approche urbanistique qui articule analyse de l'existant et des processus en cours, vision prospective critique, et transformation concrète d'un territoire, en prenant part à son écosystème à travers différentes situations de contact.

Doulon-Gohard

Cette démarche a été menée plusieurs années sur le territoire de Doulon-Gohards, en périphérie est de Nantes, constitué d'un ancien bourg, de friches, de décharges et d'emprises ferroviaires, occupé ponctuellement par diverses populations nomades, sur lequel Nantes Métropole développe un projet de nouveau quartier à partir de cinq anciennes fermes réactivées. Depuis février 2020, nous la poursuivons sur le territoire de la ZAD « Notre-Dame-des-Landes », où se pose aujourd'hui la question de la reconnaissance des formes de vie qui se sont développées dans le bocage pendant plusieurs décennies de lutte contre un projet d'aéroport finalement abandonné.

Aller au contact

Aller au contact de différents acteurs et disciplines (architecture, géographie, droit et sciences politiques) amène à se déplacer, mais aussi à faire bouger certaines limites et à entrouvrir des espaces de projet et de débats sur les processus de production de la ville. En se confrontant aux savoirs et savoir-faire de personnes qui ne partagent ni le même langage ni les mêmes préoccupations, les étudiants et autres parties prenantes peuvent mesurer et situer les écarts entre eux et ainsi se positionner.

Apprentissage et savoirs à l'épreuve du sol

Des explorations et dérives in situ sont effectuées en pluridisciplinarité sur la base de divers protocoles destinés à voir/trouver ce qu'on ne cherche pas. Ce corps à corps avec le territoire physique et les logiques qui y sont à l'œuvre, permet d'éprouver leur résistance mais aussi leurs potentiels. Mis à l'épreuve du sol sensible et objectif, les rapports à l'espace (physique, imaginé, vécu) se transforment, les savoirs se reconfigurent de part et d'autre. Ceci est particulièrement observable dans le domaine du droit : les étudiants, dans leur approche du terrain, sont appelés à mobiliser leurs compétences pour être moteurs de projet et penser des évolutions, et non pas seulement s'ériger en gardiens d'une législation figée.

Courts Circuits

La temporalité récurrente du format projet court est saisie comme une occasion de mettre en contact le *tempo largo* de tout processus de transformation spatiale à grande échelle avec des propositions et interventions tangibles à l'échelle 1. Ces prises de risques de la forme, suspensions ou solidifications passagères de potentialités, permettent aux étudiants de tester des hypothèses de projet, et constituent pour tous des occasions de réflexivité partagées.

Transmissions/Reconfiguration

Alors qu'en 2015 le projet de la ZAC se concentrait sur la construction de logements, aujourd'hui, par sa proximité à la Loire et la réintroduction de formes d'agriculture, la singularité du sol revient au cœur du projet. La question d'un habitat différencié tenant compte des personnes déjà présentes sur le territoire



1. Par le détournement de la boîte aux lettres d'un lieu vacant, un groupe d'étudiants propose une manifestation tangible de son projet destinée à interpeller le voisinage.

commence également à être évoquée. Alors qu'en 2015 le projet en cours était confronté à une contestation, avec des acteurs qui ne se parlaient pas, en 2019 la visée d'un bien commun apparaît comme un horizon partagé possible.

Bibliographie

AWAN, Nishat, SCHNEIDER, Tatjana, TILL, Jeremy, 2011. *Spatial Agency: Other Ways of Doing Architecture*. Londres : Routledge.

D'ARIENZO, Roberto, YOUNÈS, Chris, LAPENNA Anarita, ROLLOT, Mathias, 2016. *Ressources urbaines latentes. Pour un renouveau écologique des territoires*. Genève : MetisPresse.

GUATTARI, Félix, 1989. *Les trois écologies*. Paris : Galilée.

INGOLD, Tim, 2017. *Faire : anthropologie, archéologie, art et architecture*. Bellevaux : Ed. Dehors

LEFÈBVRE, Henri, 1974. *La production de l'espace*. Paris : Anthropos.

Mots-clefs : Atelier inter-écoles, analyse urbaine prospective, expérience in situ, objets transitionnels et conversationnels.



Territoire producteur de sens. Stratégies de développement pour le territoire transfrontalier du Grand Genève

École nationale supérieure d'architecture de Grenoble - master Aedification, Grands Territoires, Villes, 2015-2018

Frédéric Dellinger et Julie Martin

Contexte pédagogique

Notre proposition s'articule autour de nos réflexions en cours sur la pédagogie développée au cours des quatre dernières années au sein du master « Aedification-Grands Territoires-Villes » de l'École nationale supérieure d'architecture de Grenoble (ENSAG). Il explore le rapport du travail pédagogique du projet à de nombreux territoires, ceux de la région Rhône-Alpes comme ceux apportés par les étudiants au retour de leur séjour Erasmus ou de leur contrée natale.

Au sein de la thématique de master, nous considérons le projet d'architecture comme un processus dynamique. Quelles que soient ses dimensions et son échelle d'action, édifice, ville ou territoire, il agit sur un morceau de territoire en devenir, pour le transformer.

En première année, le sujet proposé aux étudiants est de développer une stratégie de territoire prospective, puis de proposer un projet architectural urbain et paysager venant ancrer cette stratégie sur un ou plusieurs sites emblématiques de ce territoire. Il s'agit donc pour les étudiants de se confronter à une commande, aux enjeux d'espace et de temporalités multi-scalaires.

L'objectif pédagogique est notamment de :

- Développer des architectures qui font sens sur un territoire dans ses dimensions constructives, programmatiques, environnementales, paysagères, urbaines, stratégiques.

- Développer une attitude d'architecte qui travaille les échelles de manière itérative et aborde les questions de temporalité liées à un projet.
- Comprendre le jeu d'acteurs qu'implique un projet de territoire pour commencer à se positionner en relation au politique.

De 2015 à 2018, le terrain d'étude a été le territoire transfrontalier du Grand Genève, en partenariat avec le CAUE 74 et des collectivités, respectivement celles de la Vallée de l'Arve, puis le Sud-Lémanique et enfin le Genevois français.

2015-2016 : vallée de l'Arve, entre le Grand Genève et Chamonix. Une ville polycentrique se développant dans la vallée

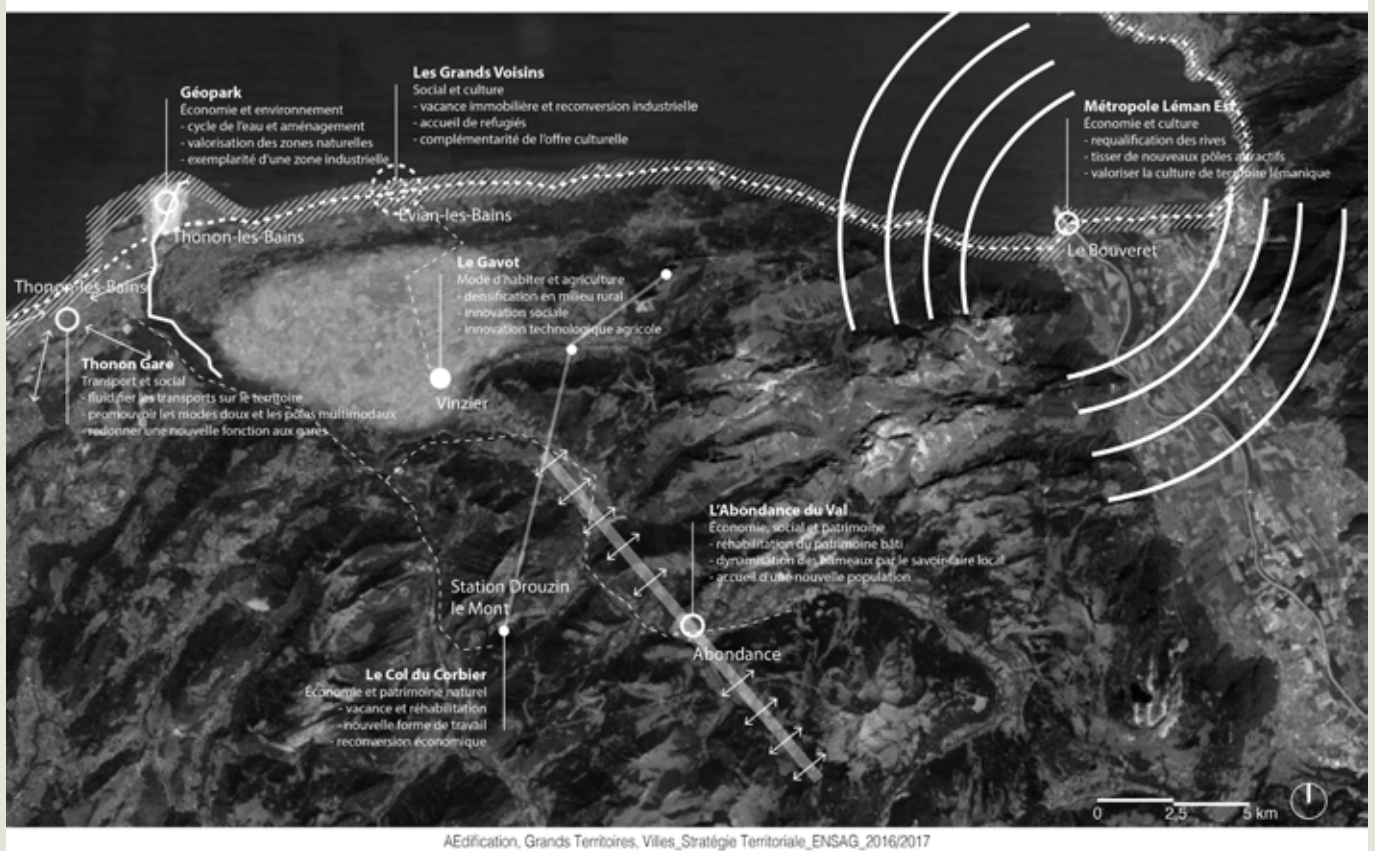
Les thématiques sont la qualité du cadre de vie, les circuits courts et les nouvelles mobilités.

Pour Bonneville, par exemple, les étudiantes Amélie Obry et Mallory Stott proposent un pôle agricole nourricier majeur pour la vallée, mais aussi un espace de rencontres, d'échanges et de formation. Ce pôle, à Bonneville, est au cœur d'un parc agricole organisé autour de la ligne des 800 m, ligne de partage du brouillard dans la vallée.

2016-2017 : le sud lémanique, de Thonon à Saint-Gingolph : une métropole polycentrique franco-suisse d'équilibre avec Genève et Lausanne

Les thématiques sont le vivre ensemble, les ressources locales et les nouvelles mobilités

Sur le village de Le Biot, par exemple, Baptiste Haour, Sidali Zentar et Clémentine Fumey proposent de valoriser cette ancienne station, aujourd'hui en zone blanche internet, en espace offert au télétravail pour des personnes souffrant ou souhaitant s'éloigner des ondes électromagnétiques. Ce village permanent continuera d'accueillir le tourisme de randonnées. Ils réalisent la transformation d'une barre de studios de ski en appartements et espaces collectifs, mais interviennent aussi sur le site, suite au démontage des infrastructures du ski.



1. Schéma de stratégie de territoire « Au-delà des frontières. Le Chablais, un territoire transfrontalier : fluidité territoriale, vivre ensemble, équilibre local »

Bibliographie

COMOLI MANDRACCI, Vera, FASOLI, Vilma, VERY, Françoise, 1997. *Le Alpi : Storia e prospettive di un territorio di frontiera. Les Alpes : histoire et perspectives d'un territoire transfrontalier*. Turin : Celid.

CORBOZ, André, 2001. *Le territoire comme palimpseste et autres essais*. Paris : L'imprimeur.

DESVIGNE, Michel, 2011. *Le paysage en préalable*. Marseille : Ed. Parenthèses.

GREGOTTI, Vittorio, 1982. *Le territoire de l'architecture suivi de vingt-quatre projets et réalisations*. Paris : L'équerre.

GROSJEAN, Bénédicte, 2014. *Le périscope des architectes (Partie 2) : Studio (B. Secchi & P. Vigano) pratiques descriptives et nouveaux territoires*. [Rapport de recherche] LAUA (ENSA de Nantes), LACTH (ENSAP de Lille).

Mots-clefs : Transfrontalier, milieux naturels, objectifs environnementaux et sociaux, stratégie prospective.



Les écoles et leur territoire, conclusion du séminaire

Pierre Donadieu

Le séminaire cherchait à répondre aux questions suivantes :

- Quelles relations les enseignants et les chercheurs des écoles d'architecture et de paysage entretiennent-ils avec leur territoire d'enseignement ?
- Quelles pédagogies sont-elles utilisées pour élaborer les projets spatiaux, d'architecture, de ville et de paysage ?
- Quelles idées de territoire et de paysage émergent-elles aujourd'hui dans la formation des architectes et des paysagistes ?

13 interventions et 18 posters ont été présentés dans les deux écoles avec un public variant de 30 à 60 personnes, et une excursion dans le territoire de la plaine de Versailles a été organisée avec le concours de Manuel Pluvinage, directeur des services généraux de la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc. Sept écoles d'architecture en France (Versailles, Paris-Malaquais, Nantes, Montpellier, Marseille, Grenoble), ainsi que celles de Liège, Bruxelles et Tétouan, et trois écoles de paysage (Versailles, Angers, Lille) étaient représentées. Faites par des enseignants d'écoles de concepteurs d'espaces, les interventions présentent des points communs classiques. Elles se distinguent néanmoins par des choix différents de pédagogie du projet d'espace et des variations du sens des éléments principaux de langage utilisés.

Les points communs

D'abord une évidence pour tous (ou presque) : il est nécessaire, sinon essentiel, de connaître les territoires, et d'en reconnaître les caractères morphologiques, sociaux et économiques, pour fonder des projets d'espace qui s'y inscrivent, qu'ils soient d'architecture ou de paysage. Les pédagogies ont intérêt à tirer parti autant de la forme des paysages que des dynamiques sociales et économiques des espaces où s'ancrent les projets ; des identités sociales locales

que des jeux d'acteurs (élus, habitants, associations...) sur lesquels elles peuvent s'appuyer.

La pluridisciplinarité semble de plus en plus s'imposer pour diversifier et enrichir la lecture des sites et l'imagination des projets dans les ateliers. Sont mobilisées, non seulement la géographie physique et sociale (notions d'échelles spatiales et d'acteurs sociaux multiples), mais également l'histoire locale, la sociologie et l'anthropologie sociale et culturelle.

Les mêmes outils de projets (plans, maquettes, dessins, coupes, cartes, photographies...), utilisés par les architectes et les paysagistes, inscrivent enseignants et étudiants dans des communautés professionnelles voisines de praticiens de projets. Les compétences sont cependant distinctes et en général complémentaires.

Dans les interventions, le problème commun de la distinction entre démarches de projets de paysage et de projets d'architecture est abordé de deux façons différentes. Une manière est d'associer explicitement dans les ateliers les compétences qui rendent possible la construction des objets architecturaux et celle des relations sensibles entre les objets permettant une mise en paysage des sites. Un exemple est celui des paysages de l'eau à Dunkerque.

Une autre manière admet une porosité des notions de paysage, d'architecture, d'urbanisme et de patrimoine pour imaginer un projet inscrit dans un territoire réel ou imaginaire. Dans ce cas, on peut davantage assimiler la notion de territoire à un concept de milieu, au sens de la « mésologie » du géographe et philosophe Augustin Berque, qu'à une notion administrative ou sociogéographique (appartenance), par exemple dans le cas des workshops de l'estuaire de la Loire.

En bref, soit on clarifie en distinguant et en associant – les deux compétences architecturales et paysagistes sont alors identifiées –, soit on redéfinit les idées de territoire et de paysage en tant que milieux de vie humaine et sociale à reconnaître, et de nouvelles compétences hybrides de projet situé émergent.

Les points de différence pédagogique

Nombreux, ils peuvent être néanmoins réunis en cinq polarités. Chacune peut se retrouver, avec des

dosages variables, dans la plupart des exercices pédagogiques.

Le pôle de l'arpentage topographique du site de projet apparaît clairement dans les ateliers de l'ENSP de Versailles ; il fonde également la production de l'Atlas métropolitain de Marseille. La lecture du site de projet ou du territoire mobilise les outils de la description et de l'analyse critique (croquis, coupes, cartes, photographies...) pour fonder un parti personnel ou collectif de projet en fonction de ce qui est compris des enjeux locaux (habitat, logement, patrimoine, mobilité, création, réhabilitation...).

Le pôle de la construction d'un récit inspirant le projet est soit explicite soit subliminal. C'est le cas des travaux recherchant l'imaginaire culturel des objets ordinaires nomades (le peigne, le balai) et fondant des projets d'architecture (ENSA Paris-Malaquais). Mais il est possible également de mobiliser les étudiants sur le devenir d'un bâti – un mas abandonné – en s'appuyant sur les acteurs locaux concernés. Le récit utopique situé fonde alors « une programmation générative » du territoire (ENSA Montpellier).

Le pôle de l'enquête pour le projet s'appuie sur les méthodes de l'anthropologie sociale et culturelle, et de la sociologie. Cette approche expérimentale conjuguée à celle du projet d'architecture permet de reconnaître les situations sociales difficiles telles qu'elles sont dites par les habitants, notamment dans les territoires péri-métropolitains des villes moyennes de Nevers et Dieppe, ou le long de l'estuaire de la Loire (ENSA Paris-Malaquais et Nantes). L'acte de projet d'architecte est alors décentré du « je » vers les intérêts des habitants enquêtés.

Le pôle de la participation sociale permet dans les ateliers d'aller jusqu'à des décisions et des réalisations effectives. L'étudiant ou le stagiaire deviennent partie prenante d'un projet abouti, par exemple en réalisant avec les agriculteurs un jardin vernaculaire dans les *chinampas* menacés de Mexico, ou avec les habitants du quartier de Belle-Beille à Angers, en contribuant aux décisions collectives de renouvellement urbain (Agrocampus ouest).

Le dernier pôle est celui d'une connaissance universitaire des processus éducatifs de projet (thèses de doctorat), qui se traduit ici dans deux exemples :

pour l'architecture, en rendant compte des modèles successifs de l'enseignement des pratiques constructives (les Grands ateliers de l'Isle-d'Abeau)¹, et pour le paysage des vertus didactiques de l'iconographie des atlas de paysage du Grand Est. Ces derniers ont été réalisés davantage pour des professionnels et des experts du projet de paysage que pour des étudiants et des scolaires.

Dans la réalité des pratiques pédagogiques, l'importance explicite donnée au contexte des projets d'architecture et de paysage amène à ne pas privilégier une seule méthode d'enseignement car c'est l'étudiant qui décide de la démarche qui lui convient. C'est pourquoi, dans les territoires choisis par les workshops, arpentages méthodiques, lectures critiques, enquêtes, productions de récits et pratiques participatives s'entremêlent pour aboutir à un parti attendu de projet de paysage ou d'architecture.

Conclusions

Si l'on s'en tient aux expériences pédagogiques d'enseignement du projet présentées, on peut constater que certaines relèvent d'une tradition pédagogique d'école – l'arpentage méthodique du site et du territoire chez les paysagistes –, et que d'autres sont expérimentales – la participation habitante, l'enquête anthropologique –. Dans les deux cas, il s'agit bien de renouveler les réponses à la question de la prise en compte des contextes dans l'acte intuitif/déductif du projet spatial, intention qui hésite en général à se prononcer comme projet social et politique.

Selon les finalités enseignantes/étudiantes, ces pédagogies portent soit sur l'espace physique et les caractères matériels perceptibles, soit sur les représentations sociales de l'espace, ou parfois, et plus rarement, sur les deux à la fois. Dans les trois cas, on voit l'émergence d'une pédagogie du projet de territoire, en principe chez les paysagistes à toute échelle spatiale et de temps, et plus locale voire ponctuelle dans le cas des architectes. Pourtant l'idée de l'apprentissage de la gouvernance des projets de territoires n'apparaît pas, même avec l'idée de patrimoine et de biens communs à transmettre.

On peut s'étonner également que des choix pédagogiques qui privilégient les contextes territoriaux soient décrits sans référence aux problèmes de transitions climatiques, énergétiques et de

biodiversité du XXI^e siècle. S'agit-il d'un non-dit, qui n'est sans doute pas un déni ?

Le point essentiel à retenir, confirmé par les expositions de la biennale d'architecture et de paysage à Versailles, est la disparition des éléments de langage de l'urbanisme, notamment du projet urbain. Dans les formations, la pensée de l'urbanisme de projet est-elle absorbée par celles de l'architecte et du paysagiste concepteur ?

Peut-on encore dire avec le manifeste international de l'urbanisme paysagiste (C. Waldheim et J. Corner, 2006) que « la ville doit être construite non par l'architecture mais par le paysage » ? Ou bien devrait-on le remplacer par : « Le territoire habité (la région urbaine notamment) se construit à la fois par l'architecture, le patrimoine et le paysage », comme l'a théorisé la société des territorialistes italiens (A. Magnaghi, 2014) en s'adossant à la philosophie du biorégionalisme (Berg, 1977) ? Avec ce seul échantillon, il est prématuré de conclure...

Ajoutons qu'en réponse aux questions posées au début, on peut constater des expériences pédagogiques différentes dans les territoires où les formations de concepteurs de projets s'implantent. Celles-ci semblent évoluer de pédagogies de la forme centrées sur le faire, vers des configurations privilégiant les rencontres avec ceux et celles que les formes et les actes constructifs concernent. Le sens des notions clefs de « territoire » et de « paysage », peu ou pas définies en général, semble cependant converger vers celui de « milieu habité ».

Note

1. Quelques contributions données lors du séminaire n'ont pu être réunies dans ce volume. La contribution par Florence Lipsky et Philippe Potié et celle de l'équipe de l'ENSA Montpellier (Yannick Hoffert et Khedidja Mamou) n'ont pu faire l'objet d'un article.



Biographies des auteurs

Joe Abi Hayla est ingénieur agronome, doctorant en troisième année à AgroParisTech (ED Abies, Laboratoire de recherche en projet de paysage, ENSP Versailles/CNRS-Liban).

Bernadette Blanchon est architecte dplg, maître de conférence à l'ENSP Versailles, au département de Sciences Humaines et Sociales, et membre du Larep (Laboratoire de recherche en projet de paysage).

Roberta Borghi est architecte, maître de conférence à l'ENSA Versailles, docteur en architecture de l'université de Parme et de l'université Paris-Est, avec la thèse « Forme et lieu. La relation entre projet urbain et projet architectural, en Italie et en France, à la fin du XX^e siècle » (2010). Ses thématiques de recherche concernent les cultures de projet en Europe et leur transfert et le rapport entre patrimoine et projet contemporain, avec une attention particulière à la question touristique. Depuis 2003, elle développe des expériences pratiques de conception architecturale et urbaine de façon individuelle ou en équipe.

Anne Bossé est maître de conférence à l'ENSA Paris Malaquais (champ VT) et directrice du CRENAU (Centre de recherche nantais Architectures, Urbanités), équipe de recherche de l'UMR AAU à l'ENSA Nantes. Architecte, géographe, elle travaille sur les transformations des espaces publics, les évolutions architecturales et urbaines liées aux migrations et les spatialités religieuses et rituelles. Elle a dernièrement coécrit une pièce de théâtre *Suivre les morts* afin de diffuser autrement les connaissances scientifiques. <https://cv.archives-ouvertes.fr/anne-bosse>

Morgane Bourigault est développeuse territoriale, chargée de mission à la Maison du projet du renouvellement urbain de Belle-Beille. Dans le cadre de la loi Lamy de programmation pour la ville et la cohésion urbaine du 21 février 2014, elle est en charge depuis 2016 de la démarche Campus Quartier à Belle-Beille.

Victor Brunfaut est architecte (ISACF La Cambre, 1991) et docteur en urbanisme (Pescara et Roma La Sapienza, Italie, 2003). Il développe une activité de recherche sur les questions d'architecture et

d'urbanisme dans les pays du Sud (Maghreb, Afrique). Architecte praticien, au sein du Bureau Karbon' depuis 2007, il est enseignant en architecture et urbanisme à l'Institut d'architecture de La Cambre depuis 2003, à la faculté d'architecture La Cambre-Horta de l'Université libre de Bruxelles depuis 2010. Membre du centre de recherche HABITER de la faculté d'architecture de l'ULB <http://archi.ulb.ac.be/recherche/centre-de-recherche/habiter>

Simona Calvagna est enseignante-chercheuse en TPCAU auprès de l'université de Catane, docteur de recherche en « Projet et réhabilitation architecturale, urbaine et paysagère » en cotutelle avec l'université de Paris 1. Ses recherches portent sur deux axes, qui ont en commun l'intérêt pour l'espace physique, sensoriel, vécu : les relations entre architecture, tectonique et espace et le projet de paysage. Elle est l'auteur de trois monographies et publie régulièrement dans des revues internationales et dans des ouvrages collectifs.

Eric Chauvier est anthropologue et professeur à l'ENSA Versailles. Il est membre du Laboratoire de recherche de l'école de Versailles (LéaV). Il a publié plusieurs ouvrages notamment *Les mots sans les choses* (2012), *Somaland* (2013), *Contre Télérama* (2011), *Anthropologie de l'ordinaire* (2011). Ses objets de recherches sont les territoires périurbains et péri-métropolitains.

Jean-Marie Choquelle est architecte dplg, maître de conférence à l'ENSAP Lille. Maître d'œuvre jusqu'en 1995, ancien collaborateur de Ricardo Porro. Il enseigne l'histoire de l'architecture antique et médiévale, le logement en licence et le projet de territoire et l'histoire des villes en master. Ses recherches portent sur l'histoire des villes dans leur territoire sur le temps long. Il participe aux échanges internationaux du réseau REA (France, Europe Centrale et Orientale).

Stéphanie de Courtois est maître de conférence au sein de l'ENSA Versailles où elle dirige le master 2 « Jardins historiques, Patrimoine, Paysage ». Après sa thèse de doctorat en histoire de l'art sur la figure du paysagiste Edouard André, elle poursuit ses recherches sur les concepteurs de parcs et jardins en Europe. Elle étudie en particulier le patrimoine paysager des XIX^e et XX^e siècles. Elle coordonne

l'axe Patrimoine, héritage et création du LéaV, menant notamment avec des équipes pluridisciplinaires des diagnostics historiques et paysagers de parcs.

Hervé Davodeau, géographe, est enseignant à l'École du paysage d'Angers (Agrocampus ouest) et chercheur dans l'UMR CNRS ESO « Espaces et Sociétés ». Il enseigne auprès des ingénieurs paysagistes angevins (master 1 et master 2 essentiellement), en particulier la géographie urbaine et les questions d'aménagement. Ses recherches portent sur l'action paysagère : politiques publiques du paysage, pratiques professionnelles des paysagistes, mobilisations sociales autour des paysages.

Samira Debache est architecte, professeur titulaire en architecture et présidente du conseil scientifique de la faculté d'architecture et d'urbanisme, université de Constantine 3, Algérie. Elle est membre au laboratoire de recherche « Architecture bioclimatique et environnement ». Une grande partie de ses publications porte sur la conception sonore des bâtiments d'habitation et les évaluations du confort acoustique. Dernièrement ses travaux de recherches portent sur la valorisation du patrimoine, le développement urbain durable et le renouvellement urbain.

Frédéric Dellinger est paysagiste-concepteur (École d'horticulture et du paysage d'Angers), titulaire d'une maîtrise en environnement de l'université de Strasbourg, gérant fondateur de l'agence Eranthis à Lyon, maître de conférence à l'ENSA Grenoble et membre du laboratoire/LabEx « Architecture, environnement & cultures constructives ». Paysagiste écologue au sein d'une école d'architecture, il contribue à ouvrir les étudiants et ses collègues, à d'autres champs de connaissances et d'autres approches méthodologiques issues du paysage, de la géographie et des sciences de l'environnement. La recherche et la pédagogie qu'il développe se construisent notamment autour des questions de la ville poreuse et fertile. La recherche théorique développée dans le laboratoire vient compléter une approche technique développée par le projet dans son agence.

Imen Denche est architecte de formation, docteur en architecture et enseignante vacataire de projet architectural à la faculté d'architecture et d'urbanisme, université de Constantine 3, Algérie. Elle

est membre au laboratoire de recherche « Architecture bioclimatique et environnement ». Elle est en 3^e année de thèse, option ville et environnement durable – inscrite dans le 2^e axe de l'option « Durabilité, évaluation de la performance architecturale et urbaine ». Sa thèse s'inscrit dans le thème de la ville durable sous climat sec aride. Ses recherches sont multidisciplinaires, et portent sur le patrimoine et les relations possibles entre la réinterprétation des valeurs patrimoniales ancestrales et la création des villes durables.

Pierre Donadieu est enseignant-chercheur. Il est professeur émérite de sciences du paysage à l'ENSP Versailles-Marseille. Agronome, écologue et géographe, il a enseigné, successivement, dans les trois pays du Maghreb, à l'ENSA Paris La Villette, à AgroParisTech et à l'ENSP de Versailles, la biogéographie, l'écologie végétale et l'agronomie urbaine. Il a fondé les services de recherche et la formation doctorale de l'ENSP de Versailles, liés aujourd'hui à l'université Paris-Saclay.

Antonio Maria Fede, Architecte urbaniste et PhD en Planification de la ville méditerranéenne. Professeur contractuel au département de la ville méditerranéenne de l'université de Reggio Calabria, Italie. Il a participé à plusieurs projets de planification et programmation d'aire vaste en Sicile. Actuellement ses travaux de recherches sont orientés vers la définition des démarches durables et territorialisées pour les villes méditerranéennes.

Élise Geisler est architecte diplômée de l'ENSA Nancy et docteur en sciences et architecture de l'ENSP Versailles, effectuant sa thèse sur l'« Élaboration d'une méthode de qualification du paysage sonore. Le cas des quartiers durables allemands Kronsberg et Vauban ». Elle est maître de conférence en projet urbain et nature en ville à l'École de paysage d'Angers (Agrocampus Ouest) et au sein de l'UMR ESO « Espaces et Sociétés ». Ses travaux de recherche traitent du paysage sonore (tant du point de vue des perceptions et représentations que des pratiques des concepteurs) et des liens entre architecture et paysage.

Sabine Guth est architecte dplg Strasbourg et diplômée du DEA « Le projet architectural et urbain. Théories et dispositifs », ENSA Paris-Belleville/université Paris 8. Maître de conférence dans le champ

Ville et Territoire, elle enseigne actuellement à l'ENSA Nantes et dans son antenne mauricienne, ainsi qu'à l'École Camondo à Paris. Elle est aussi chercheuse dans le laboratoire IPRAUS (Institut parisien de recherche : architecture urbanistique sociologie - UMR 3329 AUSSER), et elle développe une pratique du projet architectural et urbain dans le cadre d'un exercice indépendant et de diverses formes collaboratives (compoSITE architectes, le pli, collectif Laplace). Directement mobilisée ou interrogée d'un point de vue théorique et méthodologique, la conception architecturale et urbaine, transdisciplinaire et transcalaire, constitue la pierre angulaire de ses différentes activités.

Chérif Hanna est architecte urbaniste et maître de conférence à l'ENSA Nantes. Il pratique le projet aussi bien d'architecture que d'urbanisme en exercice libéral depuis 1996. Ses recherches se préoccupent de la mise en place de dispositifs urbains, lieux d'expériences articulant récits et arts de faire. Elles mettent en dialogue deux aventures, celle de l'écoute et celle de l'habiter, sur lesquelles se négocie un projet.

Patrick Henry est architecte et urbaniste. Après avoir piloté durant 10 ans le projet de l'Île de Nantes (2000-2010), il crée sa propre structure, Pratiques urbaines, qui élabore des stratégies et des montages opérationnels de l'échelle du territoire à celle de la parcelle, en révélant les leviers déclencheurs de projets en lien avec le paysage et les environnements. Il enseigne depuis 12 ans dans les ENSA, d'abord à Versailles puis à Bordeaux, avant d'entrer à Paris-Malaquais en 2015. Il enseigne le projet architectural et urbain sur et autour des questions liées aux villes moyennes et territoires en déprise. En septembre 2019, il est nommé professeur TPCAU à l'ENSA Paris-Belleville où il dirige le DSA projet urbain/architecture des territoires.

Jean-Pierre Husson est professeur émérite de géographie de l'Université de Lorraine, EA 7304).

Sonia Keravel est paysagiste, maître de conférence à l'ENSP Versailles ; ses recherches au Larep portent sur la spécificité de l'approche paysagiste et la relation entre photographie et projet de paysage. Elle enseigne le projet de paysage à l'ENSP et co-encadre notamment l'atelier « Créer un lieu dans la ville. Versailles ».

Marie-Hélène Loze, paysagiste et enseignante à l'ENSP Versailles, a exercé une activité de conseil dans les CAUE. Elle enseigne le projet de paysage à l'ENSP et co-encadre notamment l'atelier « Créer un lieu dans la ville. Versailles ».

Petra Marguc, dipl. ing. arch TU Stuttgart (Allemagne) et master Berlage Institut Amsterdam (Pays-Bas), est architecte praticienne, maître de conférence associée dans le champ TPCAU et chercheuse membre des laboratoires Aarenberg Doctoral School KU Leuven (Belgique) et CRENAU (France). Elle axe son travail sur le développement d'instruments et de méthodes pour les processus de conception intégrative. Sa recherche actuelle, « Urbanisme du contact, le jeu comme espace d'investigation et de création en architecture et urbanisme », entamée comme boursière Marie-Curie ESR avec le réseau ADAPT_r, traite des pratiques de conception transversale à partir des expériences de projet avec Polimorph et dans l'enseignement. Petra a enseigné dans diverses écoles en Europe. Aujourd'hui, elle enseigne à l'ENSA Nantes et exerce à Paris. Plusieurs de ses projets ont été primés ou publiés.

Julie Martin est architecte DPLG, doctorante au sein du LabEx « Architecture Environnement & Cultures Constructives », ENSA Grenoble/communauté université Grenoble Alpes. Aux côtés d'Espace Gaia architecte, elle travaille sur le concept d'habitat modulaire Vieo Habitat Innovant. Sa thèse de doctorat sous le titre provisoire « Le territoire comme *poïesis* de l'architecture, un essai de renouvellement de pensée et de pratique du projet » explore la manière dont le projet d'architecture pense et formalise les complexités du territoire pour répondre aux enjeux de l'urgence climatique. La consultation du Grand Genève (2019-2020), « Habiter la ville-paysage du XXI^e siècle » organisée par la fondation Braillard, appartient au corpus de la thèse.

Cécile Mattoug est architecte DE, doctorante au Laboratoire Géographie-cités et associée au Larep. Vacataire d'enseignement à l'ENSP Versailles et en géographie à Paris 1, sa thèse est soutenue par l'ADEME.

Amélie Nicolas est sociologue et historienne, maître de conférence à l'ENSA Paris-Malaquais (2015-2020), puis de Nantes depuis 2020. Elle est chercheur au

laboratoire « Ambiances, Architectures, Urbanités », équipe CRENAU/UMR CNRS 1563. Ses travaux autour de la mémoire et du renouvellement urbain, patrimonial et touristique des espaces industriels et portuaires, dans le cadre de grands projets urbains, ont fait l'objet d'une thèse en 2009 et de différents articles. Sa recherche est à l'articulation entre une anthropologie de la mémoire et du patrimoine et une sociologie politique de l'action publique urbaine.

Rita Occhiuto est professeur au sein de la faculté d'architecture d'ULiège, diplômée en architecture (Rome La Sapienza). Elle a soutenu sa thèse en 2004 sur « Le paradigme de l'écart dans l'espace critique du projet de paysage », auprès de la faculté des sciences appliquées de l'université de Liège. Elle a effectué un travail de post doctorat en « Visual Environment – Determination of design and control tools in planning and landscape studies ».

Yves Petit-Berghem est docteur et HDR en géographie, professeur à l'ENSP Versailles. Il participe à la formation conduisant au diplôme d'État de paysagiste (DEP) en mobilisant une pédagogie propre à la conception par le « projet de paysage », et il assure la formation des doctorants de l'école doctorale ABIES. Il est membre du Larep, et développe ses activités de recherches dans l'axe « Savoirs et pratiques du projet de paysage ». Les travaux réalisés ces dernières années se sont inscrits dans le champ des sciences du paysage et de l'environnement.

Juliette Pommier est architecte DPLG, docteur en architecture, maître de conférence à l'ENSAP Lille puis aujourd'hui à l'ENSA Paris La Villette et chercheuse au Laboratoire AHTTEP « Architecture Histoire Technique Territoire Patrimoine ». Après un doctorat à Paris 8 sur la pensée de Bernard Huet, ses recherches se poursuivent selon deux axes : la conception architecturale, urbaine et paysagère, et l'enseignement de l'architecture et de la ville.

Sylvie Salles est architecte, professeure à l'ENSP Versailles et chercheuse au Larep sur les liens entre paysage, environnement et écologie sensible. Elle enseigne le projet de paysage à l'ENSP et co-encadre notamment l'atelier « Créer un lieu dans la ville. Versailles ».

Annie Tardivon est paysagiste dplg, maître de conférence à l'ENSAP Lille puis aujourd'hui à l'ENSA Paris

Val de Seine et conduit des projets d'espaces publics au sein de l'agence Inuits à Paris, après avoir présidé pendant 20 l'agence In Situ à Lyon. Depuis 1995, parallèlement à son activité de paysagiste urbaniste, elle est également paysagiste conseil de l'État, actuellement auprès de la DDTM des Pyrénées Atlantiques.

Bertrand Terlinden est docteur en architecture (IUAV Venise, 1996), praticien et chargé de cours à la faculté d'architecture La Cambre-Horta de l'Université libre de Bruxelles. Ses intérêts de recherche couvrent le paysage, le territoire, la sédimentation, les relations villes-campagne, l'histoire de la construction en Europe, la typologie architecturale. Il conduit également des projets de recherche et d'enseignement au Maroc et en RD Congo. Ses écrits, documents, projets et travaux en cours ou achevés sont consultables sur son blog : www.bertrandterlindenarchitecture.wordpress.com. Membre du centre de recherche HABITER de la faculté d'architecture de l'ULB <http://archi.ulb.ac.be/recherche/centre-de-recherche/habiter>

Armelle Varcin est paysagiste dplg, titulaire d'un DEA en histoire des techniques, avec une expérience de maîtrise d'œuvre, et maître de conférence à l'ENSAP Lille où elle anime des ateliers de projet dans les domaines Territoire et Matérialité, et des cours sur l'histoire du paysage, l'eau et le territoire, le risque et le patrimoine, l'urbanisme tactique et la communication du projet. Chercheuse au LET et associée au LACTH, elle travaille sur l'eau, le paysage, les représentations des risques et du paysage au Sénégal et sur l'enseignement du projet. Elle est membre des réseaux PAPIER, ENSAECO, et REA.

Roland Vidal est ingénieur de recherches à l'ENSP Versailles, docteur de l'ENGREF en Sciences de l'environnement, chercheur associé INRA-SADAPT (groupe Proximités). Ses domaines de recherche et d'enseignement portent sur les relations entre ville, agriculture et paysage, thématique qu'il aborde en partenariat avec l'ENSA Versailles et AgroParisTech, où il est enseignant associé, et aussi avec d'autres écoles d'architecture, d'agronomie, d'urbanisme ou de paysage, en France, en Italie et en Tunisie. Il est également le correspondant, pour l'ENSP, du collectif « Formes agraires et formes urbaines » qui rassemble plusieurs établissements d'enseignement

supérieur autour de l'association Terres en Villes, et membre du conseil scientifique du PNR de Chevreuse.

Luc Vilan est architecte urbaniste, consultant, maître de conférence à l'ENSA Versailles et chercheur au laboratoire LéaV. À l'ENSA Versailles, il développe depuis plus d'une dizaine d'années, avec Roland Vidal, le programme « La métropole oubliée/ruralités métropolitaines », un enseignement orienté sur les problématiques spécifiques des petites villes, des bourgs et des territoires à l'heure de la métropolisation. Il met à profit, dans ses travaux universitaires, sa pratique d'architecte urbaniste conseil et en particulier son engagement de longue durée auprès d'une petite ville moyenne, d'où il tire l'expérience du travail avec les acteurs du territoire et l'enjeu de faire émerger dans les processus complexes de l'aménagement les consensus et les visions partagés.

Valentina Vega a été formée en architecture du paysage à l'université nationale autonome du Mexique (UNAM, 2005), et en géographie (Paris 7, 2013). Elle est docteur en architecture, urbanisme, paysage et patrimoine de l'université Paris 7, au sein du Laboratoire ICT « Identités, Cultures et Territoires ». Sa thèse, soutenue en 2019, porte sur les jardins historiques patrimoniaux à Xochimilco Mexico, considérés comme les derniers vestiges de la culture et du savoir-faire aztèque. Elle s'intéresse aux différents regards et pensées pour appréhender le jardin, l'espace public et le territoire des paysages transformés au cours du temps. Elle a travaillé à Mexico dans divers bureaux de paysage et urbanisme. Enseignante à l'UNAM, Mexico, entre 2010 et 2012, et actuellement en Géographie et aménagement à Paris 4 et à l'EPSAA.

Ariane Wilson est maître de conférence associée à l'ENSA Paris-Malaquais (champ TPCAUI). Architecte et historienne, elle a enseigné de 2007 à 2013 à la RWTH Aachen (Allemagne). Ses travaux hybrident les réflexions et les disciplines autour de la construction en terre, le son, le soin et les cultures matérielles. Elle est l'auteur de nombreux articles dans la presse architecturale, et a participé ces 5 dernières années à la revue *Criticat*. L'ouvrage qu'elle a coordonné *Sound worlds from body to city. Listen !* a paru en 2019 aux éditions Cambridge Scholars Publishing.

Quelle est l'influence de la singularité des territoires sur les contenus et les modalités des enseignements ? Quel apport des écoles aux dynamiques de projet de ces territoires ? Cet ouvrage invite à partager et regarder avec distance les expériences menées sur les territoires par les écoles d'architecture et de paysage. Il rassemble les articles issus de la troisième rencontre du réseau « Ville, Territoire, Paysage » organisée en juin 2019 par l'École nationale supérieure de paysage Versailles-Marseille et l'École nationale supérieure d'architecture de Versailles.

La question du rôle que la pédagogie se donne sur ces territoires a traversé cette exploration : comment les enseignants chercheurs se positionnent-ils comme des acteurs légitimes, en tant que formateurs de futurs spécialistes du projet spatial, mais aussi en tant que contributeurs ou facilitateurs à l'animation de ces territoires ?

La notion de territoire a également été interrogée à partir des différentes manières dont elle est mobilisée au sein des enseignements des écoles de projet.

5 avenue de Sceaux
78000 Versailles
T +33 (0)1 39 07 40 00
ensav@versailles.archi.fr
versailles.archi.fr

ISBN : 978-2-9578793-0-4

